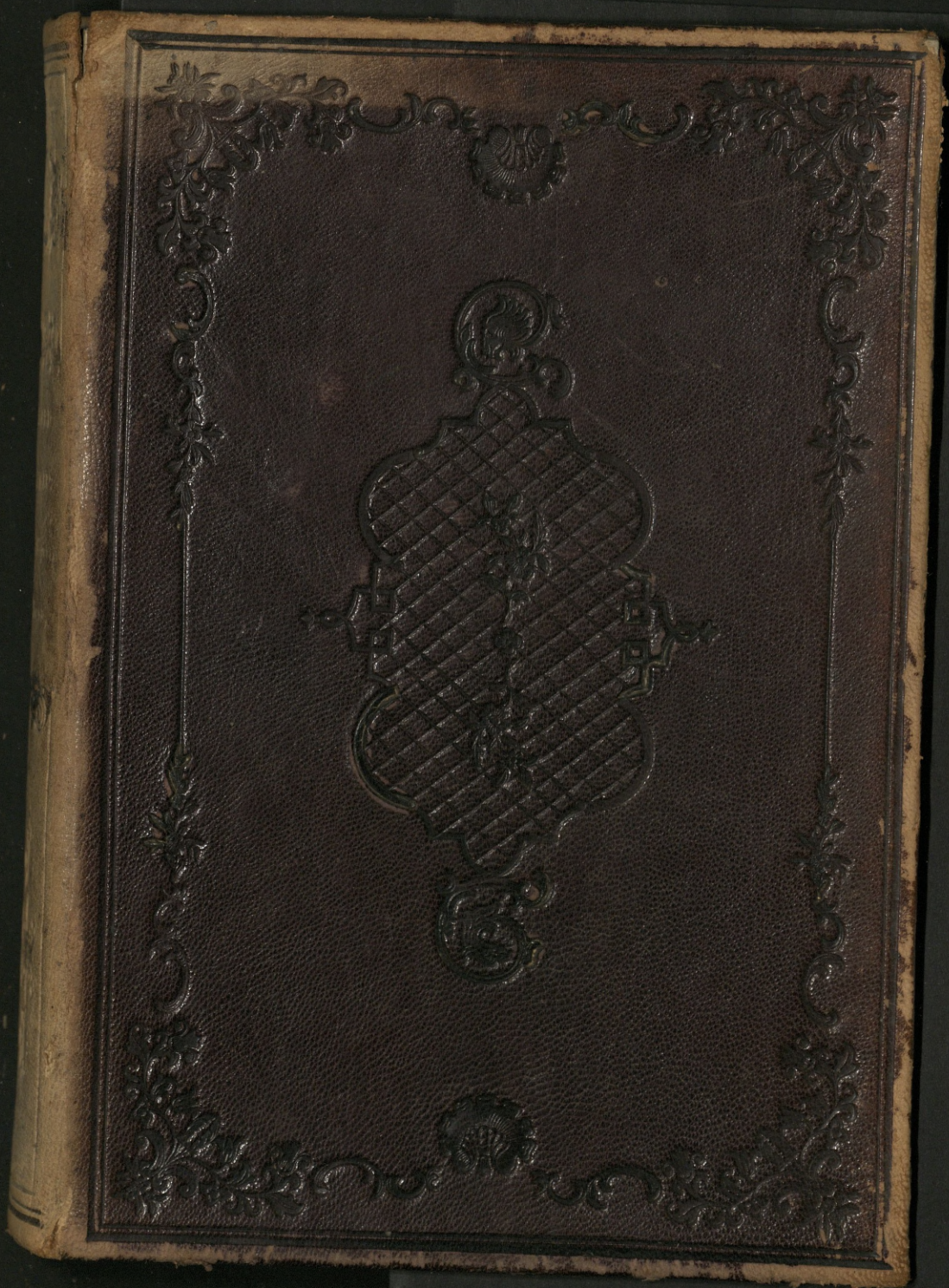
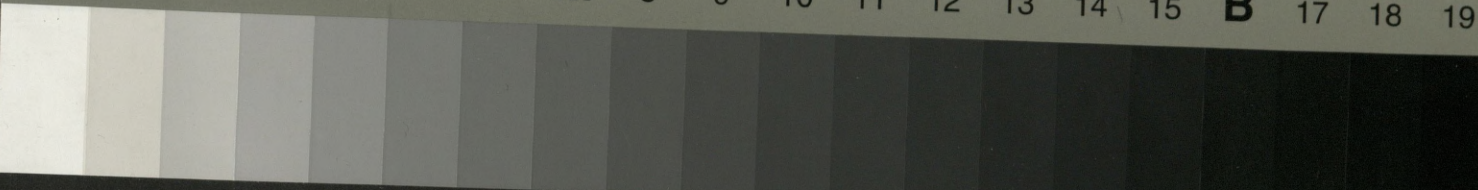


Grey Scale #13

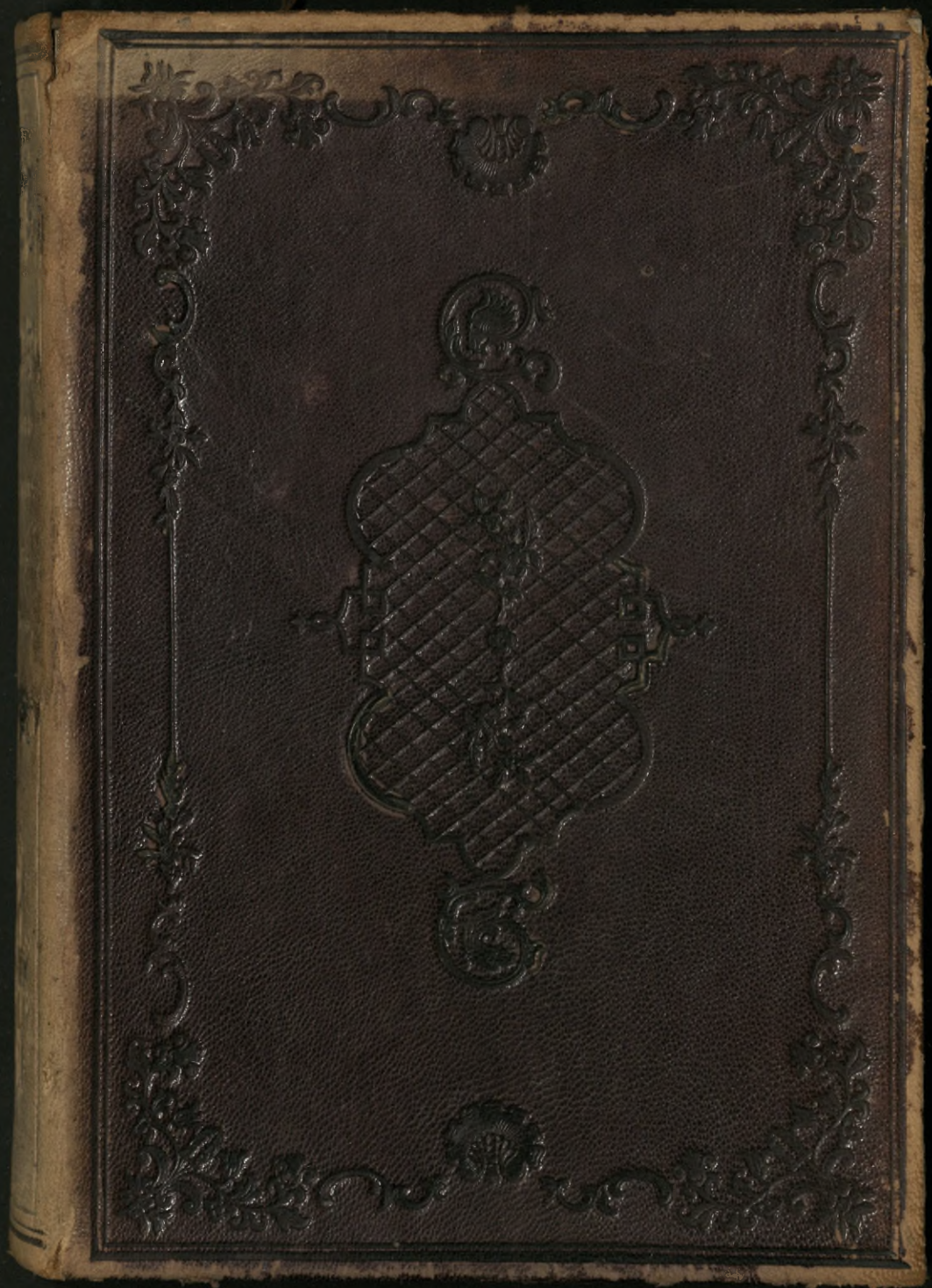


DANES-PICTA .COM

A 1 2 3 4 5 6 M 8 9 10 11 12 13 14 15 B 17 18 19



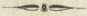
DANES-PICTA .COM



HISTOIRE

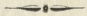
DE

MARIE STUART.



PARIS. — IMPRIMÉ PAR PLON FRÈRES

RUE DE VAUGIRARD, 36.



318. B14

HISTOIRE

DE

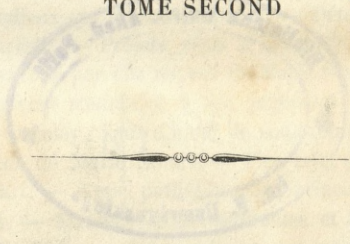
MARIE STUART

PAR M. MIGNET

MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
MORALES ET POLITIQUES

ay 13020
t. 2.

TOME SECOND

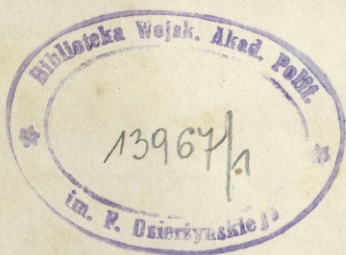


PARIS

PAULIN, LHEUREUX ET C^{ie}, ÉDITEURS

RUE RICHELIEU, 60

1854



ZBIORNICA
Kolekcji
Zachęta

MARIE STUART.

CHAPITRE VII.

Arrivée de Marie Stuart sur la frontière d'Angleterre. — Entrevue demandée par elle à Élisabeth, qu'elle supplie de venir à son aide contre la révolte de ses sujets. — Refus d'Élisabeth, sous le prétexte que le soin de son honneur ne lui permet pas de la recevoir et de la rétablir sur le trône avant qu'elle se soit justifiée des crimes odieux qui lui sont imputés. — Détention de Marie Stuart à Carlisle. — Projets réels d'Élisabeth. — Mission de Midlemore envoyé par elle auprès de Marie Stuart et de Murray, qu'elle veut soumettre à son jugement : l'une pour le meurtre de Darnley, l'autre pour le soulèvement de l'Écosse. — Indignation de Marie Stuart. — Fier rejet de toute juridiction de sa part. — Appel pathétique aux princes du continent; son inutilité. — Manœuvres persévérantes et promesses fallacieuses d'Élisabeth. — Son arbitrage est accepté par Marie Stuart qui nomme des commissaires pour la représenter et la défendre. — Suspension d'hostilités en Écosse, d'où le régent s'apprête, avec les commissaires du jeune roi, à se rendre en Angleterre. — Conférences d'York, présidées par le duc de Norfolk au nom d'Élisabeth. — Position, caractère, désirs du duc de Norfolk. — Ses entretiens secrets avec Lethington et Murray, qu'il détourne de poursuivre l'accusation contre Marie Stuart. — Raisons qu'il leur donne et qu'ils agréent. — Ouverture des conférences. — Réserve de Murray, qui se défend et n'attaque pas. — Assurances qu'il exige d'Élisabeth afin d'accuser

sa sœur. — Surprise d'Élisabeth. — Translation soudaine des conférences d'York à Westminster, où des commissaires nouveaux sont adjoints aux anciens. — Promesses faites au nom de la reine d'Angleterre à Murray pour l'obliger à défendre son autorité en prouvant que sa sœur a justement perdu la sienne par ses coupables désordres. — Accusation intentée à Marie Stuart; production des lettres et des pièces trouvées dans la cassette d'argent; vérification de leur authenticité. — Réponses et défense de Marie Stuart, qui attribue à Murray et aux siens la complicité qu'ils lui reprochent dans le meurtre de Darnley. — Projets divers d'abdication refusés par Marie et de réconciliation rejetés par Murray. — Rupture de la conférence par les commissaires de Marie Stuart. — Singulière décision du conseil privé d'Élisabeth. — Retour de Murray en Écosse; captivité de Marie Stuart en Angleterre facilitée par sa diffamation.

Marie Stuart avait pris la résolution qui devait être la plus fatale pour elle en cherchant un refuge auprès d'Élisabeth. Elle aurait pu se retirer en France ou demeurer encore quelque temps sans danger dans le sud de l'Écosse ¹, jusqu'à ce qu'elle eût négocié de là sa retraite dans un lieu sûr. Mieux valait même, à la rigueur, retomber entre les mains de ses vio-

¹ Voici ce que dit à ce sujet lord Herries dans une lettre du 28 juin 1568, adressée à Marie Stuart, et imprimée d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale par M. Teulet, t. II, p. 234. « Devant que Sa Magesté partoît d'Escosse, je lui offrey, à peine de perdre ma teste et tout ce que j'ay au monde, qu'elle demourroit seurement au pais où elle estoit l'espace de quarente jours, et, après, selon son bon plaisir, qu'elle pourroyt prendre la voye de France ou de Dombarton. Car lors il n'y avoit ennemys plus près de soixante miles. »

lents sujets : ils l'auraient emprisonnée de nouveau, mais ils ne l'auraient pas tuée. Comme personne ne les gouvernait longtemps, comme l'inconstance des esprits, l'infidélité des caractères, l'ardeur changeante des intérêts ébranlaient bien vite parmi eux l'obéissance et y déplaçaient sans cesse l'autorité, il est probable que de la prison elle serait un jour remontée au trône. Un sort bien différent l'attendait en Angleterre.

Avant de passer le golfe de Solway, elle avait écrit de l'abbaye de Dundrennan à Élisabeth en lui demandant un asile : « Ma très chère sœur, sans vous faire le récit de tous mes malheurs, puisqu'ils vous doivent estre connus, je vous diray que ceux d'entre mes sujets à qui j'avois fait plus de bien et qui m'avoient le plus d'obligation, après s'estre soublevez contre moy, m'avoir tenu en prison et traitée avec la dernière indignité, m'ont enfin entièrement chassée de mon royaume et réduite à un (tel) estat, qu'après Dieu je n'ay plus d'espérance qu'en vous ¹. » A peine arrivée à Workington, elle lui adressa le 17 mai une lettre plus étendue et fort touchante pour réclamer sa généreuse assistance contre les Écossais rebelles qui avaient violé les droits souverains en sa personne. Après lui avoir raconté leurs persévérantes agressions et ses derniers désastres, elle lui disait : — « Dieu, par

¹ Lettres, instructions et mémoires de Marie Stuart, etc., recueillis par le prince Labanoff, t. II, p. 69.

son infinie bonté, m'a préservée, m'estant sauvée auprès de milord Heris, avec lequel et aultres seigneurs sommes venus en vostre pays, estant assurée qu'entendant leur cruaulté et comme ils m'ont traitée, que, selon vostre bon naturel et la fiance que j'ay en vous, non seulement me rescervés pour la seureté de ma vie, mays m'aiderés et assisterays en ma juste querele, et semondrays les autres princes faire le semblable. Je vous supplie le plus tost que pourrés m'envoyer quérir, car je suis en piteux estat, non pour reine mais pour gentillfame. Je n'ay chose du monde que ma personne comme je me suis sauvée, faysant soixante miles à travers champs le premier jour et n'ayant depuis jamays osé aller que la nuit, comme j'espère vous remonstrer, si il vous plest avoir pitié de mon extresme infortune ¹. »

La reine d'Angleterre ne se rendit pas aux prières de Marie Stuart et dissipa bientôt ses espérances. En apprenant que son ancienne rivale s'était mise à sa discrétion, elle se demanda ce qu'elle devait en faire. La ramènerait-elle triomphante en Écosse? lui accorderait-elle simplement l'hospitalité en Angleterre? lui permettrait-elle de se retirer librement en France? Tels étaient les trois partis qu'elle pou-

¹ Elle terminait cette lettre en lui présentant ses *humbles recommandations*, et en s'appelant *sa très-fidelle et affectionnée bonne sœur et eschappée prisonnière*. Labanoff, t. II, p. 76, 77, et Anderson, t. IV, part. 1, p. 29.

vait prendre et qui semblaient conformes : ou aux sentiments qu'elle avait montrés à Marie Stuart comme parente, ou aux obligations qu'elle s'était reconnues envers elle comme reine. Mais ces trois partis lui parurent également dangereux. Elle craignit que, si Marie Stuart recouvrait son trône, elle ne s'entendit avec la cour de Rome et les cours catholiques du continent, afin d'abattre le parti protestant en Écosse et ne reprit ensuite ses prétentions sur l'Angleterre; que, si elle restait libre en Angleterre, elle n'y devint une cause permanente d'excitation, un centre d'intrigues et de complots pour les catholiques très-nombreux et très-puissants de ce royaume, qui, la regardant comme leur souveraine légitime, conspireraient avec elle et se soulèveraient probablement pour elle; enfin que, si elle se retirait en France, elle n'y préparât, d'accord avec ses oncles et les princes ses alliés, une expédition militaire destinée à soumettre l'Écosse, ce qui l'obligerait elle-même à soutenir dans ce pays l'autorité du régent, à y défendre les intérêts du protestantisme, et l'exposerait aux suites redoutables d'une lutte nouvelle. Croyant, d'après sa propre expérience, les positions plus fortes que les promesses, et les nécessités de la politique supérieures aux sentiments de la gratitude, elle n'admit pas que Marie Stuart pût devenir à son égard, comme elle l'offrait, une amie dévouée et une protégée recon-

naissante ¹. Elle ne consulta donc que la raison d'État, sa règle à peu près unique durant quarante années, et elle résolut de garder entre ses mains la reine imprudente qui s'y était mise. Elle espéra assurer ainsi sa prépondérance en Écosse et affermir sa sécurité en Angleterre.

Mais sous quel prétexte retiendrait-elle dans son royaume une princesse, sa parente et son égale, qui ne lui avait fait aucun tort et sur laquelle elle n'avait aucun droit? Elle sut bientôt en trouver un. Marie Stuart fut d'abord conduite avec tous les honneurs dus à son rang de Workington à Cocker-mouth et de Cocker-mouth à Carlisle. Là elle fut étroitement surveillée, d'après un *warrant* d'Élisabeth qui prescrivait aux sheriffs et aux juges de paix du Cumberland de prendre toutes les mesures nécessaires pour qu'elle ne s'échappât point ². Lady Scroope, sœur du duc de Norfolk, fut chargée d'aller demeurer auprès d'elle. Sir William Drury eut ordre de faire partir cinquante arquebusiers de Berwick pour Carlisle ³, où Élisabeth envoya lord Scroope gardien de cette frontière et le vice-chambellan sir Francis Knollys avec la mission secrète de garder

¹ Lettre de Marie Stuart à Élisabeth du 28 mai 1568. Labanoff, t. II, p. 81, et Anderson, t. IV, part. 1, p. 46.

² Stat. Pap. Off., et Tytler, t. VII, p. 222.

³ Lettre de Bochetel de la Forest à Charles IX, Londres, 22 mai 1568. Teulet, t. II, p. 220.

la reine d'Écosse, comme si elle était déjà prisonnière. En lui remettant les lettres de condoléance d'Élisabeth, ils devaient lui dire que leur souveraine prenait beaucoup de part à ses infortunes, mais qu'elle ne saurait la recevoir avant qu'elle eût prouvé son innocence dans le meurtre de son mari¹. La nécessité de cette justification préalable était le moyen qu'Élisabeth avait imaginé pour l'éloigner de sa présence et la retenir dans ses États.

Admis le 29 mai en présence de Marie Stuart, lord Scroope et sir Francis Knollys s'acquittèrent de leur mission. Lorsqu'ils lui eurent fait connaître les hypocrites regrets et le refus offensant de leur maîtresse, Marie Stuart, les larmes aux yeux, se plaignit douloureusement de ce que la réponse de la reine sa sœur était si peu conforme à son attente. Elle protesta avec chaleur contre les imputations dont elle avait été l'objet, et dit que ses indignes sujets avaient calomnié sa conduite pour mieux renverser son autorité. Elle demanda de nouveau et très-instamment que la reine sa sœur l'aidât à triompher de leur rébellion ou lui permit d'aller sur le continent invoquer l'assistance des princes ses parents et ses alliés, qui ne refuseraient ni de la re-

¹ Lettre de lord Scroope et de sir Francis Knollys du 29 mai 1568 à Élisabeth, dans Anderson, t. IV, part. 1, p. 53, 54.

cevoir ni de la secourir ¹. Les envoyés d'Élisabeth la trouvèrent pleine de dignité dans son attitude, d'éloquence dans son langage, d'esprit dans ses jugements, de courage dans ses revers ². Frappés des qualités aimables et brillantes qui tout d'abord saisissaient en elle, ils la peignaient comme une femme très-remarquable et très-résolue, prête à recommencer la lutte le lendemain même de la défaite ³.

Après sa conférence avec lord Scroope et le vice-chambellan Knollys, Marie Stuart fit partir pour Londres lord Fleming et lord Herries. Ils devaient tâcher d'y contracter un emprunt sur les revenus qu'elle avait en France comme reine douairière ⁴. L'argent de cet emprunt aurait servi à soutenir en Écosse ses partisans, que Murray poursuivait à outrance depuis la bataille de Langside. Le château de Dumbarton y tenait encore pour elle. Le sud du royaume lui restait toujours attaché, et le nord avait peu souffert de la dernière guerre à laquelle

¹ *Ibid.*

² « And we fownd in hyr answers to have an eloquent tonge, and a discreet hedd; and it seemeth by hyr doyngs that she hath stowte courage and liberalle harte adjoynd therunto. » *Ibid.*, p. 154.

³ Knollys en fait un portrait sous ce rapport fort curieux, dans sa lettre du 11 juin 1568 à Cecil. Anderson, t. IV, p. 71 et 72.

⁴ Instructions du 30 mai, dans Labanoff, t. II, p. 86 à 90.

les contingents militaires des chefs septentrionaux n'avaient pas eu le temps de prendre part. Aussi envoya-t-elle de Carlisle un *warrant* au comte de Huntly, qu'elle invitait à réorganiser son parti par des confédérations ¹. Herries et Fleming avaient ordre de se présenter à Élisabeth, qu'elle conjurait encore de lui venir en aide, ainsi que l'y obligeaient les relations de bon voisinage, la proximité du sang, les promesses de l'amitié, les devoirs de la royauté. Dans sa pressante lettre, elle exprimait le désir « d'être admise *en diligence et sans cérémonie* auprès d'elle pour lui exposer ses griefs *et se décharger des calomnieuses paroles qu'on avait osé proférer contre son honneur* ². » Si Élisabeth ne consentait ni à la recevoir dans sa cour ni à l'assister en Écosse, elle réclamait la permission de se retirer ailleurs et d'invoquer un autre appui. Lord Fleming devait aller solliciter les secours de la France. Marie Stuart lui avait donné des lettres aussi touchantes qu'adroites pour Charles IX, Catherine de Médicis et le cardinal de Lorraine ³. Envoyer deux mille hommes de pied à Dumbarton, fournir l'argent, les cuirasses et les harnais nécessaires à l'armement et à l'entretien de cinq cents cavaliers, expédier de l'artillerie

¹ Ce *warrant* est dans Labanoff, t. II, p. 94, 95.

² Lettre de Marie Stuart à Élisabeth. Labanoff, t. II, p. 80.

³ Labanoff, t. II, p. 78, 86, 91.

et des munitions pour recouvrer les autres forteresses de l'Écosse, accorder l'ordre de Saint-Michel à deux ou trois des seigneurs qui s'étaient le plus distingués par leur courage et leur dévouement à sa cause, afin d'encourager les autres et d'affermir leur fidélité : telles étaient les demandes que lord Fleming était chargé d'adresser à la cour de France au nom de Marie Stuart ¹.

Élisabeth n'accéda à rien. Mais, selon sa coutume, elle n'exprima point ses refus d'une manière ouverte et décidée. Elle trompa Marie Stuart, de peur de la désespérer. Elle saisit avec habileté l'offre que cette princesse trop confiante lui faisait de venir se disculper devant elle pour la soumettre à sa juridiction. Le régent Murray semblait aussi la prendre pour juge. En apprenant que la reine fugitive était à Carlisle, il s'était déclaré prêt à démontrer devant Élisabeth la culpabilité de Marie Stuart et la justice de sa dépossession. Il consentait, avait-il dit, à être enfermé à la tour de Londres s'il n'en fournissait pas les preuves les plus évidentes ². L'esprit artificieux d'Élisabeth trouva dans cette double proposition le moyen dont sa politique avait besoin. Changeant une offre de s'expliquer en obligation de se défendre, elle entendit contraindre à

¹ *Ibid.*, p. 87, 88.

² Lettres de Drury à Cecil, du 22 mai et du 17 juin 1568, au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 224.

se justifier devant elle : Marie du meurtre de Darnley qui lui était attribué par Murray, et Murray de la rébellion qui lui était reprochée par Marie. Elle affecta cependant de ne se rendre arbitre entre eux que pour avoir une occasion de les réconcilier.

Après avoir fait attendre quelque temps les deux envoyés de la reine d'Écosse, elle les admit à son audience¹. Suppliée par eux de prendre en main la cause de leur maîtresse, elle s'y montra très-disposée. — « Mais, ajouta-t-elle, ses sujets ont semé par le monde un bruit scandaleux et honteux qu'elle connaît assez; son honneur et le mien exigent que la chose soit recherchée, non pour me constituer juge, mais pour m'enquérir d'eux de ce qui les meut à parler ainsi et de quel droit ils s'étaient saisis de sa personne, de sa couronne et de ses forteresses, et de tous ses biens, en quoi ils ne peuvent être excusables. — Et madame, dit lord Herries, s'il y avait apparence autrement, ce que Dieu ne veuille? — Alors encore, répondit-elle, je ne manquerais pas de l'arranger le mieux possible et le plus diligemment avec ses sujets à son honneur et moyennant leur sûreté². » Herries ayant demandé qu'il fût loisible à sa maîtresse de se rendre sur le continent ou

¹ Lettre de Bochetel de la Forest à Charles IX du 19 juin 1568, dans Teulet, t. II, p. 226.

² Lord Herries à Marie Stuart, le 28 juin 1568, dans Teulet, t. II, p. 237.

tout au moins de retourner en Écosse dans *le petit bateau* qui l'avait portée en Angleterre ¹, Élisabeth s'y refusa absolument. — « Quant au passage de ma bonne sœur en France, dit-elle, je ne veux pas me montrer imprudente à ce point et être ainsi désestimée entre les autres princes. Lorsqu'elle était là, le roi son mari entreprit de lui donner le nom et les armes de ma couronne, moi estant en vie; je ne veux me mettre en un pareil encombre... Quant à son retour en Écosse en si sobre équipage que vous avez dit, puisqu'elle est venue en mon pays, ce ne seroit ni son honneur ni le mien, et elle n'y trouveroit pas son profit ². » Elle persista donc dans le projet qu'elle avait conçu et déclara qu'elle agirait en faveur de Marie Stuart avec une diligence et une

¹ *Ibid.*, p. 236.

² *Ibid.*, p. 238. — Elle dit la même chose à l'ambassadeur d'Espagne, don Gusman de Silva, qui l'écrivit en ces termes à Philippe II : « ...Porque dexarla yr a Francia no lo haria en ninguna manera; y tornár a su reino sola, haviendose metido en sus manos, seria gran deshonor suyo y deste reino, haviendose venido a socorrer a el; y que tenerla con libertad en este reino, por las pretensas que tenia a la corona, era peligroso, porque saliendo algunas veces, como lo haria, podia satisfacer al pueblo de las cosas passadas y ganarle. » Dépêche ms. de Gusman de Silva à Philippe II du 3 juillet 1568. Arch. de Simancas, Neg. de Estado Inglaterra, leg. 820.

amitié¹ qui n'étaient ni dans ses habitudes ni dans son cœur².

Comme elle redoutait par-dessus tout l'intervention de la France dans les affaires d'Écosse, elle ne permit pas à lord Fleming de se rendre auprès de Charles IX³. Elle avait déjà fait partir Master Midlemore pour annoncer à Marie Stuart et à Murray son intention de juger et d'arranger leurs différends. Midlemore devait exiger que les hostilités fussent suspendues en Écosse⁴, où le régent victorieux à la tête de six mille hommes, et suivi d'un train d'artillerie, accablait ses ennemis et imposait à tout le monde l'obéissance au jeune roi⁵. Élisabeth ne se contentait pas de rendre ce service au parti dans ce moment abattu de Marie. Afin d'inspirer à cette princesse plus de confiance, elle écrivait à Murray une lettre sévère où elle se montrait aussi surprise que choquée des actes auxquels il avait dû son élévation

¹ *Ibid.*, p. 236 et 238.

² Bochetel de la Forest écrivait le 24 juin à Catherine de Médicis que ce n'étaient « que subterfuges et delayemens. » Teulet, t. II, p. 230.

³ « Quant à Flemmyng, ceste royne luy a dényé tout à plat son passeport. » Lettre de Bochetel de la Forest à Charles IX, du 19 juin 1568. Teulet, t. II, p. 228.

⁴ Some Privat Instructions to Mr. Midlemore. Anderson, t. IV, part. 1, p. 67.

⁵ Lettre de Knollys à Cecil du 12 juin 1568, dans Anderson, t. IV, part. 1, p. 77, et Tyler, t. VII, p. 223, 224.

et qui avaient causé l'abaissement de la reine d'Écosse. — « Tout cela, lui disait-elle, ne pouvait que paraître fort étrange à nos oreilles, étant nous-même prince souverain, ayant un royaume et des sujets commis à notre pouvoir tout comme la reine d'Écosse. Pour y remédier, cette reine a requis notre aide, en qualité de sa plus proche parente et voisine, et pour se justifier, elle a bien voulu nous confier l'examen et le jugement de sa cause. Nous avons dès lors cru utile et nécessaire non-seulement de vous informer des charges qui pèsent sur vous et les vôtres, mais de vous sommer de ne plus poursuivre, soit par la loi, soit par les armes, ceux qui ont embrassé son parti ou qui se sont joints à elle. Vous aurez aussi pleinement et suffisamment à répondre devant nous à toutes les accusations dont ladite reine vous charge comme auteurs de crimes nombreux et graves contraires aux devoirs naturels des sujets envers leurs princes. Après avoir été ainsi dûment éclairée des deux parts, nous espérons, avec l'assistance de la grâce de Dieu, faire servir nos actes et nos décisions d'abord à sa gloire, ensuite à la conservation de notre propre honneur aux yeux des autres princes, enfin, au maintien et à l'accroissement de la paix et de l'union entre ces deux royaumes ¹. »

¹ Lettre d'Élisabeth à Murray du 8 juin 1568, dans Anderson, t. IV, part. 1, p. 68 à 70.

Midlemore, arrivé à Carlisle le 13 juin, parut le lendemain au matin devant la reine d'Écosse, en présence de lord Scroope et du vice-chambellan Knollys¹. Il lui répéta, avec une assez grande dureté de langage, que la reine sa maîtresse, par soin de sa propre réputation, ne pouvait pas la voir tant qu'elle n'aurait pas prouvé qu'elle était étrangère au meurtre de son mari². Marie Stuart se plaignit vivement de cette offense et demanda si elle était prisonnière³. Midlemore lui répondit qu'elle ne l'était point⁴. Mais il la dissuada de rechercher un entretien avec la reine d'Angleterre, de peur, dit-il, que ses ennemis, suspectant la partialité de cette princesse envers elle, ne voulussent plus l'accepter pour juge de leur cause⁵. — « S'il vous plaît, ajouta-t-il, d'attendre qu'un procès régulier ait établi votre innocence, vous verrez de quel cœur et avec quelle joie la reine ma souveraine vous embrassera et emploiera pour votre grâce tous les moyens qu'elle peut désirer⁶. »

A ces mots de juge, de procès, Marie, émue de

¹ Lettre de Midlemore à Cecil du 14 juin 1568, dans Anderson, t. IV, part. 1, p. 81.

² *Ibid.*, p. 83.

³ *Ibid.*, p. 84.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 86, 87.

⁶ *Ibid.*, p. 87.



colère, dit avec fierté : « Je n'ai pas d'autre juge que Dieu; personne ne peut entreprendre de me juger. Je sais qui je suis et je connais les droits de mon rang. Il est vrai que de ma propre volonté, et d'après la pleine confiance que je mettais dans la reine ma sœur, je lui ai offert de la rendre juge de ma cause. Mais comment cela peut-il se faire, lorsqu'elle ne veut pas permettre que j'aïlle vers elle ¹? » Malgré tous les efforts de Midlemore pour la rassurer en lui donnant connaissance de la lettre d'Élisabeth à Murray, en soutenant que le procès devait servir à poursuivre ses accusateurs, à la rétablir dans son autorité comme dans son honneur, Marie réclama ou d'être admise auprès d'Élisabeth, ou d'être promptement secourue, ou d'être laissée libre d'aller chercher ailleurs les moyens de rentrer dans son royaume et de se venger de ses sujets ².

Le même jour, tout agitée encore par cet entretien, elle adressa à Élisabeth une lettre pathétique et altière. Elle s'étonnait que la reine d'Angleterre ne voulût pas la recevoir sous le prétexte que cela lui *tournerait à déshonneur* ³. — « Hélas! madame, lui disait-elle, où ouïstes-vous jamais un prince blasmé pour escouter en personne les plaintes de

¹ *Ibid.*, p. 87.

² *Ibid.*, p. 88.

³ Marie Stuart à Élisabeth. Labanoff, t. II, p. 97.

ceux qui se deullent d'estre faussement accusez¹? » — S'indignant de la proposition offensante d'entrer dans un débat contradictoire avec ses sujets, elle s'écriait : — « Ostez, madame, hors de votre esprit que je sois venue icy pour la sauveté de ma vie (le monde ni toute Escosse ne m'ont pas reniée), mais pour recouvrer mon honneur et avoir support à chastier mes faulz accusateurs, non pour leur répondre à eulx comme leur pareille..., mais pour les accuser devant vous que j'aye choisie entre tous autres princes pour ma plus proche parente et parfaite amye; vous faisant, comme je supposois, honneur d'estre nommée la restitueresse d'une royne qui pensoit tenir ce bienfait de vous...; je vois à mon grand regret qu'il est interpreté autrement². » Elle suppliait Élisabeth de ne pas lui causer plus de mal que ne lui en avaient fait ses ennemis mêmes, et disait en finissant : — « Je ne puis ni ne veulx répondre à leurs faulses accusations, et me justifier en forme de procès contre mes subjects... Madame, eux et moy ne sommes en rien compaignons, et quand je devois estre tenue icy, encore aimeroys-je mieulx mourir que me faire telle³. »

Si Marie Stuart avait conservé ces fiers sentiments et s'était maintenue dans ces habiles refus, Élisabeth

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 97.

³ *Ibid.*, p. 99.

n'aurait pas pu la juger et l'aurait difficilement retenue. Les princes de l'Europe s'intéressaient vivement au sort d'une princesse dont la cause était la cause des rois ¹. Charles IX et Philippe II, auxquels l'infortunée Marie avait adressé ses plaintes et ses supplications, ne pouvaient pas la secourir en ce moment. Le premier, à peine sorti de la seconde guerre civile, était sur le point d'entrer dans la troisième qui devait être plus longue et plus acharnée. Le second employait ses forces à réprimer l'insurrection que les excès de son autorité et de son zèle religieux avaient excitée dans les Pays-Bas, et à combattre les Mores d'Espagne que la dureté de son administration et ses révoltantes mesures soulevaient dans les montagnes de Grenade. Mais ils étaient intervenus l'un et l'autre auprès d'Élisabeth en faveur

¹ Catherine de Médicis avait écrit le 26 mai 1568 à Élisabeth en lui disant que son fils et elle se tenaient pour assurés que Marie Stuart recevrait : « toute l'ayde, faveur, secours et amitié que une princesse, affligée comme elle est, doit espérer de vous, et que vous demeurerez en la mesme opinyon en laquelle vous avez esté, qui est qu'il fault que les princes se secourent les ungs les aultres pour chastier et punir les subjects qui se eslèvent contre eulx, et sont rebelles à leurs souverains, et d'autant que cecy nous touche à tous, et que nous debvions embrasser le fait et protection de cette royne désolée et affligée, pour la remectre en sa liberté et en l'auctorité que Dieu luy a donné, et laquelle de droict et équité luy appartient, et non à aultre. » Anderson, t. IV, part. 1, p. 45.

de Marie Stuart, Philippe II par son ambassadeur Gusman de Silva¹, Charles IX par son envoyé Montmorin qui, après avoir vivement recommandé Marie Stuart à Élisabeth au nom du roi et de sa mère², alla la visiter à Carlisle³. Il trouva dans cette forteresse l'ancienne reine de France, la reine fugitive d'Écosse, réduite à la condition d'une prisonnière. « La pièce qu'elle occupe, dit-il à son retour de Carlisle, est obscure; elle n'a qu'une seule croisée garnie de barreaux de fer. Elle est précédée de trois autres pièces gardées et occupées par des arquebusiers. Dans la dernière, celle qui fait antichambre au salon de la reine, se tient lord Scroope, gouverneur des districts de la frontière. La reine n'a auprès d'elle que trois de ses femmes. Ses serviteurs et domestiques dorment hors du château. On n'ouvre les portes que le matin à dix heures. La reine peut sortir jusqu'à l'église de la ville, mais toujours accompagnée de cent arquebusiers. Elle a demandé à Scroope un prêtre pour dire la messe; celui-ci a répondu qu'il n'y en avait pas en Angleterre⁴. »

¹ Don Tomas Gonzalez, *Apuntamientos para la historia*, etc., p. 83.

² Lettre de Catherine de Médicis à Élisabeth du 26 mai 1568. Anderson, t. IV, part. I, p. 44.

³ Lettre de Bochetel de la Forest à Charles IX du 19 juillet 1568, dans Teulet, t. II, p. 226, 229.

⁴ C'est la description que Gusman de Silva faisait, d'après

Marie Stuart était ainsi déçue dans sa confiance, entravée dans ses desseins, contrainte dans sa personne, gênée dans sa foi, menacée dans son honneur. Montmorin partit d'Angleterre sans avoir obtenu d'Élisabeth autre chose que de vaines paroles. Alors, n'espérant plus rien de la reine d'Angleterre¹, Marie tourna ses prières vers les princes du continent². Elle leur adressa un manifeste pour les appeler

le récit de Montmorin, du séjour de Marie Stuart à Carlisle, et du traitement qu'elle y recevait, dans le post-scriptum de sa dépêche ms. du 27 juin 1568 à Philippe II. « Dice que esta en una pieza oscura, porque no tiene sino una ventanilla, peña con fuerte reja de hierro... y que tiene la reina en su compañía tres solas mugeres de las suyas, y que hay dos ó tres piezas antes de adonde esta y en todas hay guarda de arcabuzeros; y en la pieza que esta antes de la Reyna esta milord Scroop, que es el gobernador de aquella frontera á la parte de Carlel, y que la entran á servir á la mesa algunos de sus criados Escoceses, pero que duermen fuera del castillo y salen temprano á la tarde, y el castillo no se abre hasta las diez del día: y que la dejan salir hasta la yglesia del lugar para que pueda hacer algun ejercicio, pero van con ella cien arcabuzeros: no va á hora que se hacen sus officios y que ha pedido un sacerdote á Scroop y ha le respondido que no le hay en Inglaterra. » Arch. Simancas, Estado Inglaterra, leg. 820.

¹ Marie Stuart écrivit à Élisabeth le 21 juin, par le retour de Montmorin: « Il faut que je supplie et le roy de France et celui d'Espagne, si n'i voulés avoir respect, d'avoir esguard à ma juste querelle, et me remettent en mon lieu. » Labanoff, t. II, p. 110.

² Elle écrivit le 21 juin à Gusman de Silva, et le 11 juillet

à sa défense¹, et elle peignit au cardinal de Lorraine, son oncle, les malheurs des Écossais fidèles et sa propre détresse en traits lamentables : — « Je vous suppliray, lui disait-elle, avoir pitié de l'honneur de vostre pauvre niepce et procurer le secours que vous dira ce porteur et cependant de l'argent; car je n'ay de quoy acheter du pain, ny chemise, ny robe. La royne d'icy m'a envoyé un peu de linge et me fournit un plat. Le reste je l'ay empruntay, mais je n'en trouve plus... Vous aurez part en ceste honte... Dieu m'esprouve bien; pour le moins assurez vous que je mourray catholique. Dieu m'ostera de ces misères bientôt, car j'ay souffert injures, calomnies, prison, faim, froid, chaud, fuite sans sçavoir où, quatre-vingt et douze miles à travers champs sans m'arrester ou descendre, et puis coucher sur la dure et boire du laict aigre, et manger de la farine d'aveine sans pain, et suis venue trois nuits comme les chahuans sans femme en ce pays où pour récompense je ne suis guere mieulx que prisonnière, et

à Philippe II, deux lettres qui sont inédites, et que je donne dans l'Appendix I. Les copies en sont extraites des Archives de Simancas, Négociations d'Angleterre, liasse 820.—Lettres à Charles IX du 21 juin, à Catherine de Médicis du 26 juin. Labanoff, t. II, p. 112 et 128.

¹ Ce manifeste, imprimé en français dans Teulet, t. II, p. 241 à 252, est inséré, d'après la traduction italienne tirée des Archives de Médicis, dans le Recueil du prince Labanoff, t. VII, p. 343, etc.

pendant on abast toutes les maisons de mes serviteurs et je ne puis les ayder, et pend-on les maistres et je ne puis les récompenser ¹. »

Ses pathétiques appels aux puissances catholiques du continent ² ne lui valurent que les marques d'un intérêt stérile. Outre l'impossibilité où se trouvaient alors les deux principales d'entre elles de s'engager dans une entreprise étrangère, elles en auraient été

¹ Lettre de Marie Stuart au cardinal de Lorraine du 21 juin 1568, dans Labanoff, t. II, p. 117, 118.

² Elle disait à tous les rois, en implorant leur assistance : « Sa Majesté s'est mise en Angleterre où... elle attendoit secours et faveur de la royne dudict pays; mais à ceste heure, elle n'y voit apparence sinon que de ce costé-là elle est frustrée de ce qu'elle en espéroit... parquoy se trouvant en telle affliction, elle prie et exhorte tous les princes chrestiens, par cest amour qu'ilz portent à nostre Seigneur Jésus-Christ, duquel ils tiennent leurs noms et leurs Estats, et par la révérence qu'ils ont à sa sainte Église, et finalement par l'affection et desir qu'ils ont à la conservation d'eux et de leur postérité, vouloir aider ceste pauvre dame oppressée si cruellement par la desloyauté et trahison de si malheureux et iniques subjectz, à celle fin que ce détestable et horrible exemple ne demeure impugny, ains que par là les aultres subjectz apprennent qu'attemper contre leurs souverains, c'est la commune querelle des princes, pour estre contre toutes bonnes lois et coutumes. Autrement par la tolérance de telle présomption, il n'y a doute que plusieurs ne veulent imiter ceux-ci en cest endroict, comme ils ont desjà faict en autres choses, et que l'insolence des autres ne passent ceste-cy, s'il est possible. » Teulet, t. II, p. 252.

détournées par la crainte qu'elles s'inspiraient l'une à l'autre et par les ménagements qu'elles s'imposaient à l'égard d'Élisabeth, afin qu'elle ne protégeât point ouvertement les insurgés des Pays-Bas et les calvinistes de France. Marie Stuart se vit donc bientôt réduite à subir les volontés de la reine d'Angleterre. Le régent d'Écosse s'y était soumis. En recevant à Dumfries le message impérieux que lui avait apporté Midlemore, Murray s'était montré prêt à comparaître devant Élisabeth pour se défendre et pour accuser sa sœur ¹. Il avait suspendu les hostilités ² contre les partisans de Marie, ce qui ne l'empêcha point d'obtenir du parlement assemblé que les plus remuants et les plus habiles d'entre eux, notamment l'archevêque de Saint-André, l'évêque de Ross et lord Claude Hamilton, fussent déclarés coupables de forfaiture ³.

Mais comment faire fléchir la résistance de Marie Stuart? Élisabeth, de peur d'une évasion, avait déjà interdit le libre accès auprès de sa royale prison-

¹ Murray à Cecil, 22 juin 1568, au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 230. — Murray's answer to Middlemore, 22 juin 1568, dans Goodall, *An examination of the letters said to be Written by Mary, Queen of Scots, to James Earl of Bothwell. Also an Inquiry into the Murder of king Henry*. Edinb., 1754, in-8°, 2 vol, t. II, p. 75.

² Drury à Cecil, 17 juin 1568, au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 230.

³ Anderson, t. IV, part. 1, p. 125, 126.

nière aux Écossais qui, dans les premiers temps, avaient aisément pénétré jusqu'à elle. Elle songea alors à la mettre dans une impuissance plus grande par un isolement plus complet. Le conseil privé d'Angleterre qu'elle consulta à ce sujet se régla sur ses désirs. Il décida unanimement que la reine Marie devait être éloignée de la frontière et transférée dans l'intérieur du royaume. Il soutint de plus qu'en vertu de l'ancienne supériorité féodale de la couronne d'Angleterre sur la couronne d'Écosse, supériorité qui avait été plusieurs fois alléguée d'une part, jamais admise de l'autre, la reine Marie pouvait être jugée; que le vœu exprimé par cette reine d'être restaurée sur son trône sans avoir été reconnue innocente, ou d'être laissée libre de se retirer en France sans avoir été jugée, était également contraire à l'honneur et à la sûreté d'Élisabeth; mais que, après l'examen de sa cause et sa justification, elle devait être ramenée dans son royaume et rétablie dans son autorité ¹.

Avant tout, il fut résolu de la placer en un lieu

¹ « A memoriall of the consultation of the privy council of England touching the queene of Scotts, jun. 20 1568, » présents le lord chancelier Bacon, le duc de Norfolk, le marquis de Northampton, le lord Stuard comte de Pembroke, le comte d'Arundell, le comte de Bedford, le comte de Leicester, le lord amiral Clinton, le lord chambellan Howard, le secrétaire Cecil, Mr. Sadler et Mr. Mildmay. Dans Anderson, t. IV, part. 1, p. 102 à 106.

plus sur. Sous le prétexte de la rapprocher d'Élisabeth, sir Georges Bowes vint la prendre le 13 juillet avec une forte escorte, et, malgré ses protestations, il la conduisit de Carlisle à Bolton. Bolton était un château appartenant à lord Scroope dans le comté d'York ¹. Là se renouvelèrent avec plus de succès les tentatives opiniâtres d'Élisabeth pour traduire devant sa juridiction Marie Stuart, dont le découragement affaiblit la résistance. Lord Herries, gagné par de trompeuses assurances, se rendit à Bolton et dit à la reine sa maîtresse qu'Élisabeth voulait examiner son affaire non comme juge, mais comme amie et comme sœur, avec l'intention de la remettre sur le trône, même par l'emploi des armes, si elle établissait son innocence, et de tout arranger sans trouble et sans guerre entre elle et ses sujets, si ses sujets alléguaient des raisons fondées de leur conduite à son égard, en exigeant toutefois qu'elle rompît toute alliance avec la France, ne fit point valoir ses droits à la couronne d'Angleterre pendant la vie d'Élisabeth, renonçât à la messe et admit la liturgie anglicane en Écosse ².

Après deux mois de négociations, Marie Stuart se laissa convaincre et céda. Elle consentit à une conférence dans laquelle ses différends avec ses sujets

¹ Labanoff, t. II, p. 138.

² Lettre de Knollys à Cecil du 28 juillet 1568, dans Anderson, t. IV, part. 1, p. 109 à 114.

seraient soumis à des commissaires d'Élisabeth, uniquement afin d'y mettre un terme sans pouvoir préjudicier en rien à ses droits de reine, à son honneur de femme, à sa qualité d'héritière de la couronne d'Angleterre¹. Pendant qu'Élisabeth rassurait par toutes ces promesses la reine prisonnière, elle donnait au régent Murray des espérances bien différentes. — « Le bruit s'est répandu en divers endroits de l'Écosse, lui écrivait-elle, que, quelque chose qui pût arriver en la poursuite de la reine d'Écosse, quelque preuve qu'on pût acquérir pour la convaincre ou la décharger du meurtre affreux de son défunt mari notre cousin,

¹ Dans une lettre du 28 juillet 1568 à Élisabeth, elle expliquait son changement de résolution à cet égard, par les promesses formelles d'Élisabeth. « Toutesfoyes, sur votre parole, il n'est rien que je n'entreprisse, car je ne doubtay jamais de votre honneur et royalle fidelitay, ains seray contente, selon que milord Heris m'a requis de votre part, que deus, quelsqu'il vous plaira, viennent, m'assurant que seaurés bien choisir gens de qualitay pour si importante charge. Cela faict, Mora ou Morton, ou tous deus, comme prinsipaulx, à qui le soubtien de ceste cause est attribué contre moy, pourront venir comme desirés, pour prendre aveques eulx tel ordre que bon vous semblera; m'usant moy comme leur royne, sellon la promesse de milord Heris en votre nom sans préjudicier à mon honneur, couronne, Estat ou droigt que je puisse avoir comme plus proche de votre sang. » Labanoff, t. II, p. 140 et 141, et Haynes, *A Collection of state papers relating to affairs of the reigns of king Henri VIII, king Edward VI, queen Mary and queen Élisabeth*, etc. In-fol. London, 1740, p. 468.

nous étions déterminée à la remettre en son royaume et gouvernement. Nous en avons été extrêmement indisposée et ne pouvons souffrir qu'un pareil bruit prenne faveur et s'accrédite. Partant nous avons jugé à propos de vous assurer que ces choses ont été faussement inventées par des gens qui cherchent à nous déshonorer. Car si d'un côté il nous a été certifié par notre dite sœur, tant par lettres que par messages, qu'elle n'était en aucune sorte coupable ou complice de ce meurtre, ce que nous désirons être vrai; si, d'un autre côté, elle se trouvait juridiquement convaincue d'y avoir pris part, comme on nous l'a rapporté d'elle, ce dont nous serions véritablement affligée, alors il nous conviendrait de considérer cette affaire tout autrement, bien loin de satisfaire à ses désirs en la rétablissant au gouvernement de ce royaume. Nous avons voulu que vous fussiez instruit de nos vrais sentiments, afin que vous soyez disposé à concevoir des idées plus convenables de nous et de nos actions ¹. » C'est ainsi qu'Élisabeth attira devant son tribunal Marie Stuart en lui promettant de la rétablir si elle acceptait un arbitrage qui ne devait pas lui nuire, et Murray en lui laissant entrevoir qu'il resterait régent s'il apportait des preuves qui autorisassent à croire sa sœur coupable et à la retenir captive.

¹ Élisabeth à Murray, 20 septembre 1568. Robertson, Pièces historiques, n° XXVIII.

La conférence ayant été agréée des deux parts, les hostilités cessèrent entièrement en Écosse pendant la médiation judiciaire d'Élisabeth¹. Marie Stuart enjoignit elle-même aux comtes d'Argyle et d'Huntley, qui s'étaient confédérés à Largs le 28 juillet avec une grande partie de la noblesse écossaise² et reprenaient les armes, de ne pas entrer en campagne³. Elle désigna pour la représenter et la défendre à la conférence, dont le siège fut fixé à York, Lesly, évêque de Ross, les lords Herries, Boyd et Livingston, sir John Gordon de Lochinvar et sir James Cockburn de Stirling⁴. Le régent fut appelé à y comparaître en personne et s'y fit accompagner par le comte de Morton, l'évêque protestant d'Orkney, lord Lindsay et Robert Pitcairn, abbé comman-

¹ Tytler, t. VII, p. 235, 236.

² Les confédérés, parmi lesquels étaient l'archevêque de Saint-André, les comtes de Huntly, d'Argyle, de Crawford, d'Errol, de Rothes, de Cassilis, d'Eglinton, de Caithness, l'évêque de Ross, les lords Flemming, Sanquhar, Ogilvy, Boyd, Oliphant, Drummond, Borthwick, Maxwell, Somerville, Forbes, Yester, écrivirent le même jour à Élisabeth en faveur de leur reine. Leur lettre est dans Anderson, t. IV, part. 1, p. 120 à 124. — Ils s'adressèrent même au duc d'Albe pour lui demander des secours. « Lords of Scotland to duke of Alva. » au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 233.

³ Tytler, t. VII, p. 235.

⁴ Anderson, t. IV, part. II, p. 33, 34.

dataire de Dumferling¹. Il leur adjoignit comme assistants utiles le docteur George Buchanan, le clerc du protocole J. Makgill, sans oublier le secrétaire Lethington qu'un retour à ses anciens attachements lui rendait suspect et qu'il ne voulait pas laisser en Écosse durant son absence². La reine Élisabeth choisit pour ses commissaires de duc de Norfolk, le comte de Sussex et sir Ralph Sadler³. Le premier était comte-maréchal du royaume et le plus grand seigneur de l'Angleterre, le second avait le commandement militaire des districts du nord et présidait le conseil d'York, le dernier était chancelier du duché de Lancaster, membre du conseil privé et depuis longtemps employé dans les affaires les plus importantes et les plus délicates. Tous les trois étaient attachés à la cause protestante et paraissaient dévoués à leur souveraine.

Marie Stuart avait pris cette grave résolution sans consulter l'évêque de Ross. Lorsque ce serviteur habile et zélé vint la trouver à Bolton, vers le milieu du mois de septembre (le 18), il lui en exprima ses profonds regrets⁴. Il fit comprendre à son impru-

¹ « Ils furent tous commissionnés au nom du jeune roi. » Anderson, t. IV, part. II, p. 35.

² Tytler, t. VII, p.

³ Anderson, t. IV, part. II, p. 3 à 7.

⁴ The examinacyon of the bishop of Ross, at the toure, the sext of november 1571, dans Murdin, *A Collection of*

dente souveraine qu'elle ne pouvait pas accuser Murray sans s'exposer à ce que Murray l'accusât à son tour pour se défendre. Il soutint qu'il aurait infiniment mieux valu s'entendre avec lui à l'amiable. Mais Marie était remplie d'espoir. Elle croyait qu'Élisabeth était sincère à son égard et que le duc de Norfolk lui serait favorable¹. Lady Scroope, sœur du duc, lui en avait donné l'assurance². Elle avait fait les premières ouvertures du projet mystérieux et fatal qui devait rendre le duc son défenseur pour devenir ensuite son mari³. Marie Stuart se persuadait ainsi que le duc de Norfolk dirigerait sans peine le comte de Sussex, que sir Ralph Sadler n'oserait pas s'éloigner de leur avis, et que la présence à York du comte de Northumberland et des principaux

state papers relating to affairs in the reign of queen Élisabeth, etc. In-fol. London, 1759, p. 52.

¹ « To this the quene replyed, that there was no suche danger in the mater as I supposed, for she trusted I wold find the juges favorable, principalie the duke of Norfolk, who was first in commission, and douted not bot therle Sussex wold be rewled by him, as his tender freind, and sir Rauph Sadler wold not ganestand thair advyses. » *Ibid.*, p. 52.

² *Ibid.*

³ Par un message du duc à sa sœur, lady Scroope, Marie Stuart « onderstrude of the duke's good-will toward her, and the bruiet was ellis spread abroad of a mariage betuix the duke and her. » *Ibid.*

personnages catholiques de l'Angleterre¹ septentrionale exercerait l'action la plus heureuse sur la marche de la conférence et sur son issue.

Elle reçut toutefois un avertissement bien capable de diminuer ses illusions. Lethington, dont elle avait plusieurs fois dénoncé la complicité dans le meurtre du roi², conservait au fond pour elle une affection qui se confondait avec son propre intérêt. Il aurait voulu empêcher un débat qui pouvait la perdre en la déshonorant, et qui devait l'embarrasser beaucoup lui-même. Il s'était procuré une copie des lettres trouvées dans la cassette d'argent que Murray devait porter et dont il devait faire usage à York. Il envoya ces copies à la reine prisonnière par Robert Melvil. Il chargea en même temps Melvil de lui demander de quelle manière elle désirait qu'il lui montrât son attachement lorsqu'il assisterait à la conférence³. Marie Stuart, après avoir examiné les lettres, n'en contesta point la réalité⁴. Elle fit prier

¹ « And besydis this, she hed mony good freindis in the cuntrey, that did favor her and steik to her, such as therle *Northumberland* and his lady (be whom she had many intelligences and messages) the *Nortounes*, *Marconwele* and otheris... who wold all be with the duke at York and wold persuade him to favor her cause. » *Ibid.*, p. 52.

² Lettre de Middlemore du 14 juin à Cecil, dans Anderson, t. IV, part. 1, p. 90.

³ Murdin, p. 52.

⁴ « Mary, after having carefully examined these letters,

Lethington d'arrêter, autant qu'il le pourrait, les *accusations rigoureuses de Murray*¹, de se concerter ensuite avec l'évêque de Ross qui avait toute sa confiance, et de fortifier le duc de Norfolk dans ses bonnes dispositions pour elle. C'est conformément à ce désir de Marie Stuart que Lethington se conduisit bientôt à York. L'habile secrétaire d'Écosse entreprit de renverser le plan de l'astucieuse reine d'Angleterre.

Il fut secondé par le duc de Norfolk que l'ambition fit entrer dans le même dessein. Chef de la grande famille d'Howard aussi célèbre par l'éclat de ses malheurs que par celui de ses services, il était l'héritier de sa puissance et devait l'être de son infortune. Plusieurs de ses ancêtres, devenus redoutables à leurs rois, avaient eu une fin tragique. Son grand-père, Thomas Howard, troisième duc de Norfolk, était resté à la tête du parti catholique anglais, bien

wich were only the translations from the original french into the scottish language, sent her answer to Lethington. It is worthy of note, that it contained no assertion as to the forgery or interpolation of these letters, now, as it appears, communicated to her for the first time." Tytler, t. VII, p. 238.

¹ "To this she answered be Robert Melvill, that she wished hym to stay these rigourous accusations, and becaus he was wele acquainted with the duke of Norfolk, desyred him to travell with the duke in her favors; and that he wold confer with the bishop of Ross." Murdin, p. 52, 53.

qu'il fût l'oncle de deux des reines passagères que la révolution protestante avait fait monter sur le trône d'Angleterre, d'Anne de Boleyn et de Catherine Howard. Dans les derniers temps de son règne, l'ombrageux et tyrannique Henri VIII l'avait jeté en prison avec son fils le comte de Surrey. Le comte de Surrey avait été décapité quelques jours avant la mort d'Henri VIII. Sauvé de l'échafaud, le vieux duc de Norfolk était resté captif pendant tout le règne d'Édouard VI et n'avait recouvré la liberté qu'à l'avènement de Marie Tudor. Alors, s'associant à la restauration de la vieille croyance, se déclarant pour le mariage de la fille de Catherine d'Aragon avec Philippe II, conseillant l'union étroite de l'Angleterre et de l'Espagne, il était parvenu au comble de la faveur et il était mort dans l'exercice du pouvoir.

Issu de cet ardent soutien de la vieille foi du royaume, héritier d'un de ses plus nobles martyrs, ayant lui-même, malgré son jeune âge, souffert quelque temps des défiances royales et partagé la périlleuse disgrâce de sa maison, Thomas Howard, quatrième duc de Norfolk, était l'objet du dévouement héréditaire des catholiques, qui le soupçonnaient d'être secrètement attaché à leur croyance, et du respect des protestants, dans les doctrines desquels il avait été élevé et dont il pratiquait extérieurement le culte. En montant sur le trône, Élisabeth l'avait admis dans son

conseil privé. Personne n'avait plus d'éclat à la cour et n'exerçait plus d'influence dans le royaume. Il possédait des biens immenses, était apparenté aux plus illustres familles, disposait par lui ou par ses amis de plusieurs comtés et pouvait à la fois entraîner les catholiques et se faire suivre des protestants. A peine âgé de trente-deux ans et déjà veuf pour la troisième fois, il laissa pénétrer peu à peu dans son âme les plus hautes et les plus dangereuses pensées. Noble, affable, généreux, mais d'un esprit plus remuant que ferme, et d'un cœur trop faible, n'ayant pas suffisamment de caractère pour son ambition, sachant préparer avec mystère ce qu'il n'était pas capable d'exécuter avec résolution, il allait mettre à projeter une audace qu'il ne retrouverait pas pour agir, et s'engager dans une suite d'entreprises qui devaient le perdre.

Le duc de Norfolk se rendit à York avec des dispositions très-favorables à la reine d'Écosse. Il y présida la conférence, qui s'ouvrit le 4 octobre et devant laquelle comparurent le régent avec ses collègues et Marie Stuart par ses commissaires. Soit pour gagner du temps, soit pour se conformer à un avis du conseil privé et à un désir d'Élisabeth, le duc invoqua, à l'appui de la conférence, l'ancienne suprématie féodale que l'Angleterre avait autrefois réclamée sur l'Écosse¹. Ce vieux souvenir d'une prétention depuis

¹ *Mémoires de Mevil*, t. I, liv. III, p. 296.

longtemps abandonnée et que faisait revivre la formation d'un tribunal devant lequel la reine et le régent d'Écosse consentaient à expliquer leur conduite et à débattre leur droit, remplit Murray de confusion. Il se tut. Mais le secrétaire Lethington ne garda point le même silence. Avec cette présence d'esprit qui ne l'abandonnait en aucune rencontre et qui trouvait toujours des raisons décisives et des accents fiers lorsqu'il s'agissait des intérêts et de l'honneur de son pays, il demanda qu'on rendit à l'Écosse les districts territoriaux pour lesquels elle avait dû autrefois l'hommage féodal à l'Angleterre. Il ajouta que cet hommage avait toujours été conditionnel et limité pour l'Écosse qui, restée pleinement indépendante quant à son propre territoire, n'avait jamais relevé de personne, plus heureuse en cela que l'Angleterre qui avait longtemps relevé du pape, auquel elle payait le denier de saint Pierre ¹. Après cette réponse hautaine et concluante, le duc de Norfolk n'insista plus et l'incident n'eut aucune suite.

Afin de prévenir le triste débat dont il devait être encore plus le témoin que le juge, le duc de Norfolk entreprit d'accorder ensemble Murray et sa sœur. Il eut à ce sujet une entrevue avec Lethington. Il s'étonna de le trouver assez peu sage pour prendre part à l'accusation de sa souveraine. — Pensez-vous, lui

¹ *Ibid.*, liv. III, p. 296, 297.

dit-il, qu'il y ait en Angleterre des juges compétents pour prononcer sur la cause d'une reine d'Écosse, et supposez-vous d'ailleurs qu'ils puissent se résoudre à déshonorer la mère du prince qui doit être un jour leur roi? Nous serions inexcusables, continua-t-il, si nous rendions le droit et le titre du fils douteux en entachant l'honneur de la mère. Vous auriez mieux fait, vous qui êtes ses sujets, de couvrir ses faiblesses, si elle en a eu, et de laisser le soin de les punir à Dieu, qui est le seul juge légitime des rois¹.» Ces pensées étaient d'accord avec celles de Lethington. Ce n'était donc point un politique aussi avisé, mais alors plus suspect qu'influent, qu'il fallait y convertir. Il importait de faire comprendre ce grand intérêt au régent, et Lethington ménagea un entretien secret entre Murray et Norfolk.

La rencontre eut lieu de nuit, dans la galerie de la maison qu'habitait le duc². Norfolk dévoila à Murray la politique d'Élisabeth et lui dit qu'en accusant devant ses commissaires la reine Marie, il mettait en péril les plus chers intérêts de l'Écosse. Il l'assura que la reine sa maîtresse ne consentirait jamais à régler la succession d'Angleterre; qu'elle se souciait moins des troubles qui pourraient naître après elle de l'incertitude de son héritage, que des

¹ *Ibid.*, liv. III, p. 297, 298.

² Lettre de Murray, dans Robertson, Pièces historiques, n° XXXIII.

embarras auxquels l'exposerait pendant sa vie la désignation d'un héritier¹. Le duc ajouta que la couronne d'Angleterre revenait, en cet inévitable cas, à la reine d'Écosse, à moins qu'on n'eût l'imprudence d'affaiblir ses droits et de compromettre ceux de sa postérité par une accusation poussée plus loin. Il lui rappela que cette imprudence pourrait tourner en Écosse au profit des Hamilton qui étaient ses ennemis, et au détriment des Stuarts qui étaient de son propre sang, et sous lesquels il devait s'attendre à de meilleurs traitements et à de plus grands avantages². — « Pesez, lui dit-il, les inconvénients redoutables qu'aurait la diffamation de votre reine, et voyez s'il ne serait pas plus à propos qu'elle confirmât son abdication et que les lettres écrites de sa main fussent supprimées³. »

Murray fut frappé de ces considérations. Il répondit cependant que les lettres ne pouvaient pas être supprimées, plusieurs personnes les ayant vues et le parlement d'Écosse en ayant reçu communication. La reine n'en retirerait aucune utilité, et lui encourrait l'ignominieux reproche d'avoir avancé une accusation dont il n'aurait plus les preuves⁴. Il ne consentit point à détruire les lettres, mais le duc le

¹ Melvil, t. I, liv. III, p. 299, 300.

² Robertson, Pièces historiques, n° XXXIII.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

détourna d'en faire usage. — « Jamais, lui dit-il, ni la reine ma maîtresse, ni moi ne donnerons aucune décision sur l'affaire que vous venez nous soumettre. Il vous sera facile de vous en convaincre. A la prochaine conférence, lorsque je vous demanderai les chefs d'accusation par écrit, exigez, avant de les remettre et de les soutenir, un acte signé de la main de la reine d'Angleterre qui s'engage à prononcer une sentence, après que vous aurez prouvé votre accusation. Si elle vous le refuse, comme elle le fera, vous n'aurez plus aucun doute sur la vérité de mes observations et vous aurez un juste motif de ne pas passer outre ¹. »

Murray se dirigea d'après les avis du duc de Norfolk, qu'il communiqua à Lethington et à J. Melvil ², et qu'il laissa ignorer aux autres commissaires écossais. Il résolut donc de se justifier lui-même sans attaquer à fond la reine sa sœur. Le 8 octobre, les commissaires de Marie Stuart, après avoir déposé la veille une protestation écrite pour maintenir le droit et l'indépendance de la reine leur maîtresse ³, exposèrent devant la conférence les derniers événements survenus en Écosse, s'élevèrent avec force contre la

¹ Melvil, t. I, liv. III, p. 300, 301.

² « Le régent prit cet avis du duc en bonne part, et n'en dit rien qu'au secrétaire Ledington et à moi. » *Ibid.*, liv III, p. 301.

³ Anderson, t. IV, part. II, p. 49.

rébellion des lords, et contre les excès auxquels ils s'étaient livrés en combattant, emprisonnant, déposant leur souveraine, en substituant une régence illégale à l'autorité régulière de la couronne, en contraignant la reine échappée de leurs mains et poursuivie par leurs armes, à chercher un refuge en Angleterre¹. Ils exprimèrent l'espoir que la reine d'Écosse serait promptement rétablie par la reine d'Angleterre dans son pays et sur son trône².

Au lieu d'être agressif, comme on s'y attendait, Murray se contenta de se défendre. L'odieux mariage de la reine avec Bothwell, le danger auquel avait été exposé le prince royal, la nécessité de l'en préserver et de soumettre sa mère à une détention momentanée, la résignation que cette princesse avait faite volontairement de la couronne et l'adhésion qu'elle avait donnée à la régence établie pendant la minorité de son fils : telles furent les raisons qu'il alléguait pour expliquer la conduite des lords et justifier sa propre autorité. Du reste, il n'incrimina point Marie Stuart au sujet du meurtre de son mari³.

¹ Lettre des commissaires anglais à Elisabeth du 9 octobre 1568, dans Anderson, t. IV, part. II, p. 42, 43, et Bishop Leslie's Negotiations. Anderson, t. III, p. 15, 16.

² Goodall, t. II, p. 123, 126, et Tytler, t. VII, p. 240.

³ Bp. Leslie's Negotiations. Anderson, t. III, p. 16, 17, 18. — Goodall, t. II, p. 144, 149. — Dépêche de La Mothe Fénelon à Charles IX du 29 novembre 1568, t. I, p. 17 et 18,

Les défenseurs de la reine, dont ces ménagements rendaient la tâche facile, répliquèrent que le mariage avec Bothwell lui avait été imposé par les lords eux-mêmes, qui avaient désigné Bothwell, après son acquittement, comme un mari convenable pour elle. Murray, à la grande surprise des siens et à leur extrême mécontentement, ne répondit rien et déclara qu'il ne voulait pas dire un mot de plus¹.

Le silence du régent donnait un tour inattendu à la lutte engagée, et changeait la position de la reine d'Écosse vis-à-vis de la reine d'Angleterre. Élisabeth n'avait plus aucun motif d'éloigner Marie Stuart de sa présence et de la retenir captive. Cependant Murray n'avait pas renoncé entièrement à employer les moyens terribles qu'il avait entre les mains. Selon le conseil de Norfolk, il s'était adressé tout à la fois à la reine Élisabeth et à la reine Marie, pour les contraindre l'une à s'expliquer, l'autre à transiger. Dans une conférence particulière qu'il avait eue avec les commissaires anglais, il leur avait exposé ses scrupules à accuser la mère de son souverain d'avoir participé au meurtre de son mari et il leur avait demandé si la reine d'Angleterre, dans le cas où il

dans le *Recueil des dépêches, rapports, instructions et mémoires des ambassadeurs de France en Angleterre et en Écosse pendant le XVI^e siècle*, publié par M. Parton Cooper. Londres et Paris, 1838, 7 vol. in-8°.

¹ Tytler, t. VII, p. 242.

donnerait les preuves de cette participation, prononcerait la culpabilité de Marie Stuart, soutiendrait le gouvernement du jeune roi, approuverait la conduite qu'il avait tenue lui-même et le maintiendrait dans la possession de la régence¹. D'un autre côté, il faisait proposer secrètement à sa sœur par Robert Melvil, qu'il avait envoyé à Bolton, d'éviter l'accusation dont elle était menacée, en ratifiant les actes de Lochleven et en consentant à demeurer en Angleterre, sous la protection d'Élisabeth, avec un revenu approprié à sa dignité royale².

Afin de montrer qu'il était en mesure de porter le coup qu'il venait seulement de suspendre, il fit communiquer par Lethington, Makgill et Buchanan, aux commissaires anglais, mais d'une manière privée, les papiers que renfermait la cassette d'argent³. Après les avoir lus, les commissaires d'Élisabeth écrivirent à cette princesse que la chose leur paraissait aussi manifeste que détestable, et que si les lettres de la reine d'Écosse étaient réellement de sa main, elles

¹ Anderson, t. IV, part. II, p. 43, 44, 46, 47, et 55, 56, articles proposed by the earl of Murray to the commissioners of the queen of England at York.

² Déclaration of Robert Melvil, Hopetoun ms. — Knollys à Cecil, 25 octobre 1568, au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 247.

³ A letter to Queen Elizabeth from her commissionners at York the XIth of october 1568, dans Anderson, t. IV, part. II, p. 58.

offraient une preuve concluante de sa culpabilité¹. Le duc de Norfolk en craignit le désastreux effet pour Marie Stuart. Il vit l'évêque de Ross et lui dit que la reine d'Écosse serait déshonorée pour toujours

¹ « Afterwards, dirent les commissaires dans leur lettre du 11 octobre à Élisabeth, they (les Écossais) shewed unto us one horrible and long letter of her own Hand, as they saye, conteyning foule matter, and abominable... With diverse fond ballades of her own hand; wich letters, ballades, etc... The said letters and ballades do discover such inordinate love betweene her and Bothaille, her Loothsomeness and abhorringe of her husband that was murdered, in such sorte as everie good and godlie man can not but detest and abhorre the same. » — En envoyant les principaux points de ces lettres à Élisabeth, ils lui disent : « To the intent it may please Your Majestie to consider of them, and so to judge whether the same be sufficient to convince her of the detestable crime of the murder of her husband, wich in our opinions and consciences, if the said letters be written with her own hand, is very hard to be avoided. » Anderson, t. IV, part. II, p. 62, 63. Cette lettre, écrite le 11 octobre, est signée par Norfolk, Sussex et Sadler. Le même jour le duc de Norfolk en écrivit tout seul une autre, qu'il adressa au comte de Pembroke, au comte de Leicester et à Cecil. Il y disait : « That yff the facte schall thought as detestable and manifeste to you, as for owght we cane perceave yff semethe here to us, that condynge judgement with open demonstratyon to holl world, with the holle circumstances, ... maye drectly appeare... but yff Her Majestie schall not allowe off thys, then to make suche a compoycion as in so broken a cawse may be. » Dans Anderson, t. IV, part. II, p. 77, 78.

si ces lettres étaient produites ¹. — « Dans le cas, ajouta-t-il, où la reine d'Angleterre, cédant au conseil de ceux qui n'aiment pas votre maîtresse, les ferait connaître au monde et les transmettrait aux princes chrétiens, on ne voudrait plus rien entreprendre pour sa délivrance, et sa personne même pourrait être exposée à de grandes rigueurs ². » Il lui conseilla de chercher avec Lethington le moyen de prévenir ce danger. L'évêque de Ross lui répondit que, d'après Lethington, la reine devait confirmer sa démission, ce qui ne lui porterait pas plus de préjudice à York qu'à Lochleven, puisqu'elle était aussi bien prisonnière en Angleterre qu'elle l'avait été en Écosse. — « Dans six mois, continua-t-il, elle sera restaurée avec honneur dans son pays et elle révoquera tout ce qu'elle aura fait ³. — Quoi qu'il puisse arriver, répliqua le duc, vous aurez évité pour elle l'éclat de la présente infamie; le temps achèvera le reste ⁴. » Lesly, après avoir conféré avec Norfolk et avec Lethington, se rendit le 13 octobre à Bolton, pour conseiller à la reine Marie d'accepter l'offre que Robert Melvil lui apportait de la part du régent ⁵.

¹ Examination of Bishop of Ross, dans Murdin, p. 53.

² *Ibid.*, p. 53.

³ *Ibid.*

⁴ « To this the duke answered, what yf that war done, to be quitte of present infamie and slander, and let tyme work the rest. » *Ibid.*, p. 53.

⁵ *Ibid.*, p. 53.

Marie y consentit tout d'abord et il semblait que cette dangereuse contestation allait se terminer par un arrangement qui conserverait l'autorité au régent et l'honneur à la reine ¹.

Mais Élisabeth ne l'entendait pas ainsi. Le bruit des transactions mystérieuses qui se préparaient à York était parvenu jusqu'à elle, et la mollesse inattendue de Murray lui avait sans doute inspiré des craintes sur leur résultat. Elle transféra soudainement la conférence à Westminster. Elle en donna pour raison la nécessité d'examiner de plus près une affaire aussi délicate et le désir de la terminer plus vite ². Lorsqu'elle vit le duc de Norfolk, elle l'entretint du projet de mariage qui lui était attribué en feignant de ne pas y croire. Le duc le nia en effet avec de grands serments. « Pourquoi, dit-il, chercherais-je à épouser une femme aussi perverse, une adultère si notoire, une meurtrière? Il me faut pour dormir un oreiller plus sûr. » Il ajouta que dans sa galerie de Norwych il n'avait rien à envier à Marie Stuart, fût-elle rétablie sur son trône, affirmant d'ailleurs qu'il ne songerait jamais à se marier avec celle qui s'était posée comme la rivale de sa souveraine et avait prétendu à sa cou-

¹ Declaration of Robert Melvil, Hopetoun ms. — Lettre de Knollys à Cecil, 25 oct. 1568, au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 257.

² Correspondance de La Mothe Fénelon, t. I, p. 18.

ronne¹. Rassurée de ce côté, Élisabeth laissa espérer aux commissaires de Marie la prompte restauration de leur maîtresse par un accord convenable avec ses sujets. Mais en même temps, elle agit dans un sens contraire auprès de Murray. Elle l'avertit qu'instruite des menées auxquelles il avait pris part, elle ferait investir le duc de Châtellerauld de la régence d'Écosse², s'il ne se décidait pas lui-même à poursuivre l'accusation contre sa sœur.

Murray se trouva alors dans un embarras d'autant plus grand que Marie Stuart refusa de confirmer son abdication après y avoir d'abord consenti³. Placé entre le refus de Marie et la menace d'Élisabeth, il ne put ni parler ni se taire sans péril. Suivre le conseil de Norfolk, c'était se perdre auprès d'Élisabeth; obtempérer au désir d'Élisabeth, c'était s'exposer vis-à-vis de Norfolk. Dans cette perplexité, il prit un terme moyen. Il prépara l'accusation contre Marie avec le projet de ne la développer devant la nouvelle conférence que si la reine d'Angleterre lui donnait toutes les assurances qu'il avait

¹ A summary of the matters wherewith the duke of Norfolk was charged at his arraynement, 1572, dans Murdin, p. 179, 180. — Haynes, p. 574.

² Tytler, t. VII, p. 249.

³ Melvil's Declaration, Hopetoun ms., et Tytler, t. VII, p. 249.

réclamées à York ¹. De son côté, Marie Stuart crut éviter l'accusation en défendant à ses commissaires d'y répondre. Elle leur prescrivit de ne jamais souffrir que ses adversaires quittassent la position et le rôle d'accusés, et fit même offrir une réconciliation à ces derniers. Elle écrivit que, désirant agir avec l'affection d'une mère envers ses sujets, il ne lui convenait pas de les poursuivre devant un tribunal étranger, un procédé aussi rigoureux n'étant propre qu'à empêcher entre eux le retour de l'affection et le rétablissement du bon accord. Elle autorisait donc ses commissaires à étendre, en présence d'Élisabeth, sa clémence sur ses sujets désobéissants et à leur garantir un accommodement dont les termes ne porteraient aucun préjudice à son honneur, à son titre et à son autorité, qu'elle n'entendait soumettre à aucun prince de la terre. Si les choses se passaient autrement, elle ordonnait à ses commissaires de rompre immédiatement la conférence ².

Celle-ci commença le 25 novembre dans Westminster. Élisabeth avait adjoint à ses trois anciens commissaires le lord chancelier Bacon, les comtes d'Arundel et de Leicester, le lord amiral Clinton et le secrétaire d'État Cecil ³. Après une protestation

¹ Tytler, t. VII, p. 249.

² The commission sent for the quene's majesty of Scotland, 22 nov. 1568, dans Labanoff, t. II, p. 229 à 231.

³ The journal or first session of the commissioners upon

des commissaires de Marie conforme aux dernières instructions de leur souveraine ¹, le chancelier qui présidait la séance dit à Murray que sa défense à York avait paru insuffisante, et, afin de l'exciter à parler plus ouvertement, il ajouta : « — La majesté de la reine, bien que sincèrement désireuse de trouver la reine d'Écosse innocente, la jugera pour toujours indigne du trône, si sa culpabilité dans le meurtre de son mari se montre d'une manière incontestable. En ce cas, Sa Majesté la reine la remettra entre les mains de ses sujets, après avoir reçu d'eux des garanties rassurantes pour sa vie, ou bien la détiendra sous bonne garde en Angleterre, et elle maintiendra l'autorité du roi ainsi que celle du régent ². »

Murray, qu'un engagement semblable devait déterminer à rompre le silence dans lequel il s'était renfermé à York, prit alors la parole. Il dit qu'il avait longtemps répugné à rendre publics des actes de nature à entacher l'honneur de la mère de son souverain auprès des étrangers, mais qu'il y était maintenant réduit par la nécessité de se défendre lui-même, et que la faute en retomberait sur ceux

the 25th day of november 1568. Anderson, t. IV, part. II, p. 101.

¹ *Ibid.*, p. 103, 104.

² Goodall, t. II, p. 201, 202. — Anderson, t. IV, part. II, p. 109 à 113.

qui l'avaient obligé à les produire au grand jour ¹. Cependant comme les déclarations verbales données au nom d'Élisabeth ne suffisaient pas, parce que les désaveux ne coûtaient rien à cette princesse, Murray demanda que la reine d'Angleterre s'obligeât par écrit à prononcer un jugement. Cecil lui répondit qu'il venait de recevoir à cet égard une assurance complète, et qu'il n'avait pas à mettre en doute la parole de sa royale maîtresse. — « Où sont, ajouta-t-il, les pièces à l'appui de votre accusation ²? — Les voilà, dit en les montrant le secrétaire du régent John Wood, à qui la garde en avait été confiée, mais nous ne nous en dessaisirons qu'après avoir vu la signature de la reine ³. » Au même instant l'évêque d'Orkney, que mécontentaient les tergiversations du régent, et qui voulait avec Morton, l'abbé de Dumferling, Lindsay et Buchanan pousser les choses aux dernières extrémités, s'approcha de John Wood, lui enleva brusquement les papiers et les porta en courant sur la table des commissaires anglais. Wood, un moment interdit ou faisant semblant de l'être ⁴,

¹ Protestation by the earle of Murray and his colleagues, when they exhibited their accusation against Queen Mary, dans Anderson, t. IV, part. II, p. 115 à 118.

² *Mémoires de Melvil*, t. I, liv. III, p. 306.

³ *Ibid.*, p. 307.

⁴ J. Melvil, qui était présent, l'accuse formellement de s'être entendu avec Cecil et avec les commissaires du jeune roi, contraires à Marie. *Ibid.*, p. 304, 305.

se précipita sur les pas de l'évêque, mais trop tard pour l'atteindre, et il vint reprendre sa place au milieu des éclats de rire de l'auditoire ¹. C'est par cette scène à la fois violente et bouffonne que fut introduite la triste diffamation d'une reine par ses sujets devant les sujets d'une autre reine.

Dans cette accusation, Murray soutenait que Bothwell était l'auteur du meurtre de Darnley, que la reine avait connu ce meurtre d'avance, qu'elle avait encouragé Bothwell à le commettre, qu'elle avait protégé les meurtriers et arrêté à leur égard l'action de la justice en épousant le principal d'entre eux ². A cette froide dénonciation de la culpabilité de Marie vint s'ajouter la plainte vengeresse du père de Darnley. Le comte de Lennox se présenta devant les commissaires anglais, et, dans les termes les plus pathétiques, il accusa la reine Marie d'avoir fait tuer son fils, déclara qu'il n'avait eu jusqu'alors aucune espérance d'obtenir justice et n'avait compté que sur la main de Dieu, mais qu'il recourait maintenant à leurs seigneuries qui avaient été autorisées à examiner la cause de cet horrible meurtre par la reine, dont son malheureux fils était le sujet naturel ³.

¹ *Ibid.*, p. 307.

² The accusation against Queen Mary, dans Anderson t. IV, part. II, p. 119 à 121.

³ The journal or third session of commissioners, 29 nov. 1568, dans Anderson, t. IV, part. II, p. 121, 122.

Élisabeth était parvenue à ses fins; Marie Stuart se trouvait sous le poids de la plus terrible inculpation. Les commissaires de la reine accusée en éprouvèrent un assez grand trouble. Pendant deux jours, ils délibérèrent sur ce qu'ils avaient à faire ¹. Avant de rompre la conférence, conformément aux dernières instructions qu'ils avaient reçues de leur souveraine, ils repoussèrent les imputations dont elle était l'objet au mépris de toutes les règles divines et de toutes les obligations humaines. Ils se plaignirent qu'on eût permis en Angleterre un procédé aussi illicite et aussi inattendu. — « Mylords, écrivirent-ils aux commissaires anglais, nous sommes profondément affligés d'apprendre que nos compatriotes, cherchant à colorer leur très-injuste, très-ingrate et très-honteuse conduite envers leur souveraine légitime notre dame et maîtresse qui les a comblés de ses bienfaits, qui les a fait comtes et lords, l'en ont récompensée aujourd'hui, sans qu'elle les ait desservis par aucun acte et par aucune parole, en la poursuivant des bruits les plus faux, les plus calomnieux pour couvrir les trahisons ouvertes dont ils ont été les premiers inventeurs, eux qui ont signé de leurs propres mains un détestable *bond*, conspiré le meurtre du jeune et innocent Henri Stewart, dernier mari de notre souveraine, et se

¹ Male. Laing, t. I, p. 161, et note 61.

sont joints à leur méchant confédéré James comte de Bothwell, ainsi que l'ont vu manifestement des milliers d'hommes à Édimbourg ¹. »

S'élevant contre tout ce qu'avaient fait en Écosse ces rebelles et ces calomniateurs, les commissaires de Marie affirmaient que leur usurpation n'était pas l'œuvre de la huitième partie du royaume, et ils exposaient les conséquences que pouvait avoir pour tous les autres princes l'exemple impuni de leur heureuse révolte et de leur déloyale accusation. — « Si on tolère, mylords, disaient-ils, qu'ils aient mis la main sur leur souveraine, quel est le prince dans la vie duquel, après une seule année de règne, des sujets ambitieux n'iront pas chercher ou inventer quelque motif de scandale pour s'emparer de sa suprême autorité? Vos sagesse comprennent de combien leurs actes dépassent les droits accordés aux sujets par les saintes Écritures et sont contraires aux loyales obligations qui leur sont imposées envers leurs princes naturels ². » Ils attribuaient le soulèvement dont le parti de Murray s'était rendu coupable en Écosse non au désir de châtier les meurtriers du roi, mais à l'ambition de gouverner le

¹ A Memorial or letter from the commissioners of the queen of Scots to the commissioners of the queen of England, at Westminster, 1^{er} déc. 1568, dans Anderson, t. IV, part. II, p. 129, 130.

² *Ibid.*, p. 130.

royaume. Ils répétaient que leur maîtresse, dont les ancêtres avaient été des monarques indépendants, et qui était une princesse indépendante elle-même, ne saurait être jugée par qui que ce fût, comme l'avait reconnu la reine d'Angleterre ¹, à laquelle ils demandèrent une audience immédiate ².

Introduits auprès d'Élisabeth, ils déplorèrent, dans les termes les plus vifs, toute la conduite de cette affaire. Ils lui rappelèrent la promesse qu'elle avait faite de ne pas souffrir qu'on attaquât l'honneur et l'autorité de leur royale maîtresse, se plainquirent qu'on eût encouragé une aussi atroce imputation contre elle, insistèrent plus que jamais pour qu'elle fût admise à y répondre elle-même en sa royale présence, et réclamèrent en attendant l'arrestation de ses accusateurs ³. Cette sommation énergique était de nature à embarrasser Élisabeth. Elle y échappa avec astuce. Tout en affirmant qu'elle ne croyait pas la reine d'Écosse coupable du meurtre de son mari, elle prétendit que, le régent et ses collègues lui ayant attribué ce meurtre pour se défendre eux-mêmes, elle devait les mettre en demeure d'administrer les preuves d'une semblable assertion. Elle assura qu'elle écouterait ensuite volontiers leur maî-

¹ *Ibid.*, p. 131, 132.

² Goodall, t. II, p. 209 à 213.

³ Goodall, t. II, p. 213 à 219. — Correspondance de La Mothe Fénelon, dépêche du 10 déc. 1568, t. I, p. 38, 39.

tesse dans sa justification ¹. La partialité de ce procédé, qui transformait les accusés de rébellion en accusateurs de meurtre, indigna les commissaires de Marie. Ils combattirent le projet d'entendre encore Murray, et ils déclarèrent que rien de ce qui se ferait n'avait leur adhésion et ne saurait préjudicier aux droits de leur souveraine ².

Leur indignation couvrait de profondes alarmes. Aussi, pendant qu'ils se déchaînaient contre le régent avec le plus d'amertume, ils lui offrirent un nouvel accommodement. Afin d'empêcher la production redoutable des pièces qu'attendait la perfide animosité d'Élisabeth, ils lui proposèrent de s'entendre avec la reine sa sœur qui le replacerait dans toute sa faveur et qui donnerait à lui et aux siens toutes les garanties qu'ils désireraient ³. Mais ce n'était là qu'une réconciliation, tandis que Murray et les lords de son parti exigeaient une abdication. D'ailleurs Élisabeth soutint qu'une reine aussi gravement attaquée ne devait pas transiger, mais se défendre ⁴. Avec une machiavélique subtilité, elle prétendit que les accusés, s'étant livrés à d'aussi odieuses récriminations afin de justifier leurs propres actes, étaient

¹ Goodall, t. II, p. 221.

² *Ibid.*, t. II, p. 223.

³ The journal of privy council of England, 4 déc. 1568. Anderson, t. IV, part. II, p. 135.

⁴ *Ibid.*, p. 136, 141.

tenus de prouver ce qu'ils avaient avancé sous peine d'être traités comme des coupables qui ajoutaient la calomnie à la rébellion¹.

Le danger devenait imminent pour Marie. Sous prétexte de pourvoir à sa défense, Murray avait à fournir les preuves de son accusation dans la prochaine séance. Que firent les commissaires de la reine d'Écosse? N'ayant pas pu préserver leur maîtresse par un arrangement amiable, ils recoururent à un moyen légal. Le 6 décembre, ils demandèrent à être introduits les premiers devant l'assemblée qui devait ce jour-là entendre le régent. Se plaignant alors de ce qu'on avait manqué à toutes les promesses de l'amitié comme à toutes les règles de la justice, et de ce que la reine d'Angleterre permettait à des sujets révoltés de soutenir leurs allégations injurieuses contre leur souveraine sans que celle-ci eût été entendue, ils déclarèrent la conférence dissoute². Ils déposèrent une protestation écrite dans laquelle ils repoussaient comme nul tout ce qui serait fait ultérieurement au préjudice de l'honneur ou de la dignité royale de Marie Stuart. Cecil refusa de recevoir cette protestation, sous le prétexte qu'elle interprétait mal l'intention de la reine Élisabeth³. Les commissaires qui l'avaient signée ne s'en retirèrent

¹ *Ibid.*, et Goodall, t. II, p. 224.

² Anderson, t. IV, part. II, p. 145.

³ *Ibid.*, p. 146.

rent pas moins en annonçant que toute négociation était désormais rompue ¹.

Malgré leur retraite, les commissaires anglais appelèrent devant eux Murray et les siens. En fidèles exécuteurs des intentions tortueuses d'Élisabeth, ils leur dirent « que Sa Majesté la reine d'Angleterre n'avait pas été peu surprise de ce qu'ils avaient accusé leur souveraine naturelle de crimes si horribles et qui, étant prouvés, la rendraient infâme auprès de tous les princes. Ils les avertirent que s'ils avaient oublié leurs devoirs de sujets envers la reine d'Écosse, ils n'oubliaient pas que la reine d'Écosse était une amie et une sœur pour la reine d'Angleterre ². » Cet intérêt apparent dans le langage cachait la perfidie la plus calculée dans la conduite, les commissaires anglais ayant sommé le régent de dire ce qu'il avait à répondre pour sa défense.

Par ce subterfuge, Murray fut amené à présenter les pièces à l'appui de ses imputations. Il produisit successivement : *le livre des articles* rédigé pour l'instruction du conseil d'Écosse et contenant les interrogatoires de Dalgleish, de Powrie, d'Hepburn, de Hay de Tallo, qui prouvaient que Bothwell était le principal auteur du meurtre de Darnley ; les lettres et les vers trouvés dans la cassette d'argent et écrits de la main de Marie Stuart, qui attestaient sa

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 146, 147.

complicité dans le meurtre et son adhésion à l'enlèvement qui avait conduit au mariage avec Bothwell¹; les dépositions de Nelson et de Crawford, qui confirmaient l'authenticité des lettres par la similitude de certains détails rapportés dans les unes comme dans les autres²; les dernières paroles dites sur l'échafaud par Hay de Tallo et par Hepburn, qui ajoutaient la déclaration orale de l'un des agents les plus résolus de Bothwell aux aveux écrits de Marie³. Toutes ces pièces, ou originales ou légalement certifiées, furent mises sous les yeux des commissaires anglais, auxquels Élisabeth, dans une pensée facile à pénétrer, adjoignit les comtes de Northumberland et de Westmoreland, tous les deux pairs papistes, ainsi que les comtes de Shrewsbury, de Worcester, de Huntingdon et de Warwick⁴.

Ces personnages les plus considérables de l'Angleterre, dans l'esprit desquels Élisabeth voulait perdre sa rivale de réputation, se réunirent le 14 décembre à Hamptoncourt pour examiner solennellement les pièces qui leur étaient soumises. Des lettres anciennes et authentiques, écrites de la main de Marie Stuart à Élisabeth, furent comparées à celles qu'on lui attribuait et qui l'impliquaient si fortement

¹ Anderson, t. IV, part. II, p. 150 à 154.

² *Ibid.*, p. 165 à 169.

³ *Ibid.*, p. 173. — Goodall, t. II, p. 141, 257-58-59.

⁴ Anderson, t. IV, part. II, p. 170.

dans le meurtre de Darnley ¹. Après un examen attentif de l'écriture et de l'orthographe des unes et des autres, le conseil privé déclara qu'il n'avait trouvé entre elles aucune différence ².

Quoique irrégulière dans la forme, cette vérification était accablante au fond. L'évêque de Ross et lord Boyd avaient voulu l'éviter en renouvelant leur protestation contre la marche de la conférence et en dissolvant celle-ci une seconde fois ³. Ils avaient demandé avec une insistance persévérante que la reine d'Angleterre écoutât à cet égard la reine d'Écosse

¹ « That the original letters and writings exhibited by the regent as the queen of Scot's letters and writings, should also be shewn, and conference thereof made in their sight with the letters of the said queen, long since heretofore written with her own hand and sent to the queen's majesty, whereby may be searched and examined what difference there is betwixt the same. » Goodall, t. II, p. 252. — Malc. Laing, t. I, p. 175.

² « There were produced sundry letters written in french, supposed to be written by the queene of Scots owne hand to the erle Bothwell... And being redd were duly conferred and compared for the manner of writing and fashion of orthography, with sundry other letters long since hertofore written and sent by the said queene of Scotts to the queenes majesty... in collation wherof no difference was found. » *The journals of proceedings* of the lords of the privy council in England, etc., at Hamptoncourt the 14th and 15th dec. 1568, dans Anderson, t. IV, part. II, p. 172, 173.

³ Anderson, t. IV, part. II, p. 157 à 163.

elle-même. Mais le conseil privé approuvant tous les procédés d'Élisabeth, décida : — « Que, les crimes à cause desquels la reine d'Écosse n'avait pas été encore reçue par la reine d'Angleterre étant aujourd'hui *apparents*, Sa Majesté ne pouvait pas, sans entacher visiblement son propre honneur, l'admettre en sa présence jusqu'à ce qu'elle s'en fût disculpée¹. »

Appuyée sur cette décision de son conseil privé et des pairs qu'elle y avait admis, Élisabeth refusa plus que jamais à Marie Stuart l'entrevue que ses commissaires sollicitaient sans l'espérer. Elle les informa en même temps que les pièces déposées par Murray seraient communiquées à leur maîtresse, si elle consentait à y faire une réponse directe : ou par ses commissaires à Westminster, ou par une personne de confiance dûment autorisée, ou de sa propre bouche à un gentilhomme qui serait envoyé à Bolton pour entendre sa justification. Rejeter ces trois moyens de défense, leur fut-il dit, sous le prétexte que la reine Marie ne trouvait point d'accès auprès de la reine Élisabeth, exposerait gravement cette princesse aux yeux du monde qui ne comprendrait jamais que le refus d'une entrevue fût un motif de supporter silencieusement de pareilles imputa-

¹ Anderson, t. IV, part. II, p. 177, 178. — Goodall, t. II, p. 269.

tions¹. Peu de jours après, Élisabeth écrivit à Marie elle-même une lettre dans laquelle, blâmant ses commissaires d'avoir rompu la conférence sans vouloir répondre, elle lui disait hypocritement : — « Nous avons été depuis longtemps affligée de vos infortunes et de vos tribulations, mais notre affliction est doublée en voyant qu'on produit des preuves pour montrer que vous en êtes vous-même cause. Notre peine à cet égard est devenue d'autant plus grande que nous n'aurions jamais pensé avoir à connaître et à entendre des faits d'une si forte apparence et d'une telle gravité mis à votre charge et présentés pour votre condamnation. Néanmoins l'amitié, la parenté, la justice nous portent à couvrir ces matières, à suspendre notre jugement, à ne rien faire à votre préjudice avant d'avoir vu ce que vous avez à répondre. » Elle la pressait de donner cette réponse, devenue nécessaire, par l'un des trois moyens indiqués à ses commissaires².

Marie repoussa cette invitation insidieuse. Elle n'accepta point le rôle d'accusée. Adroite et courageuse, quelquefois troublée, jamais abattue, elle déploya alors toutes les ressources de son esprit et toute l'énergie de son caractère. Ayant tout mis en œuvre pour empêcher la communication des pièces

¹ Goodall, t. II, p. 257, 260, 263, 264.

² Élisabeth à Marie, 21 déc. 1568, dans Anderson, t. IV, part. II, p. 183, 184.

qui servaient à l'incriminer, ayant eu recours aux menées habiles de Lethington, aux conseils prudents de Norfolk, ayant offert un moment de se démettre et toujours de se réconcilier, lors même qu'elle était le plus grièvement offensée, elle se redressa avec la fierté d'une reine et se montra aussi hardie qu'elle avait paru accommodante. Elle attaqua Murray, au lieu de se défendre contre lui.

Elle écrivit à ses commissaires : — « Le comte de Murray et ses adhérents, nos rebelles sujets, pour colorer les horribles crimes et les offenses dont ils se sont rendus coupables envers nous, leur souveraine dame et maîtresse, ont prétendu comme excuse « que de même que le comte de Bothwell a été le principal exécuteur du meurtre commis contre la personne de Henry Stuart notre mari, de même nous avons connu, conseillé, comploté, commandé le-dit meurtre ¹. » Ils ont faussement, traîtreusement, méchamment menti, en nous attribuant avec malice le crime dont eux-mêmes ont été les auteurs, les inventeurs, et quelques-uns d'entre eux les propres exécuteurs. » Repoussant le reproche d'avoir empêché les poursuites de la justice contre les meurtriers de Darnley et d'avoir consenti d'avance au mariage avec Bothwell, elle se servait, avec l'habileté la plus

¹ Lettre de Marie Stuart à l'évêque de Ross, à lord Herries et à l'abbé Killwinning, 19 déc. 1568, dans Labanoff, t. II, p. 257, 258.

éloquente, du danger auquel les lords prétendaient qu'elle avait voulu exposer son fils : — « Cette calomnie, disait-elle pathétiquement, suffit pour faire juger tout le reste. L'amour naturel d'une mère pour son fils est là pour les confondre..... Dans la malice et l'impiété de leurs cœurs, ils jugent les autres d'après leurs propres sentiments ¹. »

Elle soutenait que, résolus de s'insurger pour s'emparer de son autorité, et cherchant à mettre le peuple de leur côté par des prétextes plausibles, ils avaient affecté de vouloir la délivrer des mains de Bothwell qui l'avait enlevée d'accord avec eux, venger la mort de son mari qu'ils avaient tué, préserver son fils qui se trouvait sous la garde de l'un d'entre eux le comte de Marr. Elle ajoutait que leurs actes n'avaient pas répondu à leurs déclarations, et avaient bien prouvé que leur unique but était de se rendre maîtres de sa personne et d'usurper son pouvoir. Elle rappelait tout ce qu'ils avaient fait depuis le meurtre de Riccio pour en venir là, protestait à la fois contre la démission qu'ils l'avaient contrainte de donner et contre les imputations dont ils avaient osé la charger ².

Marie Stuart se justifiait en récriminant. Les lords qui l'avaient attaquée, emprisonnée, détrônée, mise en fuite, et qui la poursuivaient jusque dans un

¹ *Ibid.*, p. 258, 259.

² *Ibid.*, p. 259, 260.

royaume étranger, méritaient la plupart de ces sanglants reproches. Membres de cette noblesse d'Écosse, turbulente, factieuse, sans fidélité, sans honneur, sans scrupule, qui avait passé d'un complot à l'autre, se soulevant tantôt pour la reine, tantôt contre elle, un jour liguée avec Murray, un autre avec Lennox, un autre avec Bothwell, tuant Riccio, abandonnant Darnley, proscrivant Bothwell après l'avoir encouragé, et le laissant échapper après s'être armée pour le prendre, ils prétendaient venger un crime que beaucoup d'entre eux avaient ou conseillé, ou connu, ou souffert. Murray était un ambitieux qui sacrifiait à sa propre élévation le pouvoir, la liberté et la réputation de sa sœur. Il avait consenti à l'assassinat de Riccio, et, sans être le complice de celui de Darnley, il n'est pas sûr qu'il l'eut entièrement ignoré. Morton avait dirigé le premier de ces meurtres, et il était entré avec Bothwell en délibération sur le second. Lethington s'était associé à tous les deux. Il n'y avait d'innocence nulle part. Le zèle orthodoxe de Marie, l'austérité presbytérienne de Murray, de Morton, de Lethington, ne les avaient pas détournés des plus coupables entraînements ou des plus odieux calculs. Dans ce siècle violent les croyances étaient moins fortes que les mœurs, et la religion qui avait beaucoup de pouvoir sur l'esprit en exerçait bien peu sur la conduite. Aussi les passions du temps et du pays se

retrouvèrent dans la reine et dans les sujets avec les désordres qui les accompagnent, les mensonges qui les couvrent, les criminelles hardiesses qui les satisfont, et pour tous elles furent suivies des durs châtimens qui les attendent. Aucun n'en avait été exempt, aucun ne demeura impuni.

Les commissaires de Marie Stuart, obéissant aux ordres qu'ils avaient reçus d'elle, accusèrent le régent et les siens d'être coupables du meurtre dont le régent et les siens se rendaient les dénonciateurs¹. Ils avaient déjà demandé la copie des lettres attribuées à leur souveraine. L'évêque de Ross s'était efforcé d'en infirmer l'autorité. Il avait prétendu, dans un long mémoire², qu'on ne pouvait pas les admettre comme moyen d'évidence, que la comparaison des écritures était fallacieuse, et que de semblables pièces étaient insuffisantes pour constituer une preuve légale. Il ne soutint pas avec une grande vigueur l'accusation tardive dirigée contre Murray et les siens en représailles de celle qu'ils avaient intentée à la reine. A cette attaque inattendue, le bouillant Lindsay avait envoyé un cartel à Herries³, et Murray somma, le 11 janvier, devant le conseil d'Angleterre,

¹ Goodall, t. II, p. 271, 272. — Malc. Laing, t. I, p. 185. — Tytler, t. VII, p. 260.

² Goodall, t. II, p. 392. — Malc. Laing, t. I, p. 184. — Haynes, p. 495, 496.

³ Goodall, t. II, p. 272. — Malc. Laing, t. I, p. 185.

les commissaires de sa sœur, d'en administrer la moindre preuve ¹. Se bornant à lire la vague récrimination qui leur avait été transmise de Bolton, les commissaires de Marie déclarèrent qu'ils ne savaient rien par eux-mêmes et firent seulement allusion à ce qu'avaient dit sur Morton et Lethington les complices déjà condamnés de Bothwell. Ils assurèrent du reste que, venus pour défendre l'honneur de leur maîtresse, ils suivaient uniquement ses volontés, en se faisant, en son nom et d'après ses désignations, accusateurs d'autrui ².

Une accusation aussi évidemment subsidiaire et trop difficile à poursuivre à l'égard du principal adversaire de Marie ³, qui offrit d'aller la repousser à Bolton en présence même de sa sœur ⁴, ne put pas être poussée bien loin. On songea encore une fois à l'abdication de Marie. Élisabeth lui en fit renouveler la proposition par le vice-chambellan Knollys, comme le moyen de tout arranger et de tout finir ⁵. Lethington en avait récemment aussi exprimé la pensée ⁶ dans laquelle entrèrent les com-

¹ Goodall, t. II, p. 307. — Malc. Laing, t. I, p. 192, 194.

² Goodall, t. II, p. 308, 309. — Anderson, t. III, p. 34.
— Malc. Laing, t. I, p. 192, 193.

³ Voir l'appendix G.

⁴ Goodall, t. I, p. 309.

⁵ Goodall, t. II, p. 279 et 300. — Tyder, t. VII, p. 260.

⁶ Anderson, t. IV, part. II, p. 140 à 144.

missaires mêmes de la reine d'Écosse. Mais le mal était fait; la diffamation produite. En renonçant à sa couronne, Marie Stuart eût confirmé elle-même sa culpabilité. Aussi n'hésita-t-elle point. Si, avant la conférence d'York, elle avait été un moment prête à sacrifier son autorité à son honneur, elle ne l'était plus après l'irréversible conférence de Westminster. Elle dit à ses commissaires qu'en cédant à ses adversaires tout ce qu'ils demandaient, elle paraîtrait avoir été elle-même son juge et s'estre condamnée ¹, elle rendrait certains les bruits qu'on avait fait courir sur elle, et serait en horreur aux peuples de toute ceste isle ². Après leur avoir montré les diverses et dangereuses conséquences qu'aurait de sa part un acte semblable, elle ajoutait qu'elle ne voulait point ainsi perdre sa réputation, rompre ses alliances, exposer même sa vie ³: — « Je vous prie de ne plus me parler de la démission, leur écrivait-elle, car je suis résolue et délibérée de plutôt mourir que de la faire; et la dernière parole que je dirai en ma vie sera d'une reine d'Écosse ⁴. »

L'abdication étant irrévocablement refusée et la

¹ Déclaration de Marie Stuart présentée par ses commissaires à la conférence du 9 janvier 1569. — Labanoff, t. II, p. 274.

² *Ibid.*, p. 275.

³ *Ibid.*, p. 275, 276.

⁴ *Ibid.*, p. 274.

conférence dissoute, tout était fini. Ces longs et tristes débats ne pouvaient pas être continués. Élisabeth n'avait ni le moyen de déposséder Marie, ni le droit de la condamner. Mais elle était parvenue à la diffamer et s'était donné un prétexte de la retenir. Le régent, presse de retourner en Écosse ¹, où l'ébranlement de son autorité rendait sa présence nécessaire, en demanda l'autorisation et l'obtint. Le 10 janvier, il comparut devant le conseil privé d'Angleterre, qui approuva pleinement sa conduite et lui permit de partir ², en déclarant : « Qu'il n'avait été rien produit contre lui et ses adhérents qui pût porter atteinte à son honneur ou à son allégeance ³. » Par une sorte de compensation assez bizarre, il fut ajouté, selon les commissaires de Marie Stuart : « Que Murray et ses adhérents n'avaient pas suffisamment prouvé leur proposition contre la reine, leur souveraine, de façon que la reine d'Angleterre dût concevoir ou prendre une mauvaise opinion de sa bonne sœur en quoi que ce soit ⁴. »

¹ Tytler, t. VII, p. 262. — Malc. Laing, t. I, p. 190.

² Goodall, t. II, p. 309.

³ « That as thair hes nothing bene deducit against him and his adherentis as yet, that may impair thair honour or allégeances. » *Mary's Register*, dans Goodall, t. II, p. 305, 306.

⁴ « So on the uthier part thair had nothing bene suffi-

Malgré cette dernière partie d'une déclaration en complet désaccord avec la conduite postérieure d'Élisabeth ¹, celle-ci continua à faire peser l'inculpation de meurtre sur sa malheureuse prisonnière. Marie Stuart avait demandé à plusieurs reprises les copies des lettres produites contre elle ². Élisabeth refusa de les lui transmettre jusqu'à ce qu'elle promit de se justifier. Marie ne consentit à le faire que devant Élisabeth et les ambassadeurs des princes étrangers. Cette contestation ne devait pas avoir de terme, Élisabeth subordonnant la communication des pièces à un engagement que Marie Stuart ne voulait pas prendre, et Marie Stuart n'offrant de se défendre que dans des conditions qu'Élisabeth n'avait jamais voulu accepter ³. Aussi se prolongea-t-elle

ciently proven nor schawin by thame against the quene their soverane, quhairby the quene of England should conceave or tak any evil opinion of her gude sister for any thing yit sene. » *Ibid.*

¹ Voir dans Malc. Laing, *Answer to the quene of Scots commissioners*, etc., du 13 janvier 1568, c'est-à-dire trois jours après.

² Labanoff, t. II, p. 263, 273. — Goodall, t. II, p. 310.

³ *Answer to the quene of Scots commissioners by the council written by sir W. Cecil, to the demandes of the Q. of S. to have such letters and others writings as wherewith the said Q. had been charged.* Jan. 13, 1568-69. — Cotton, lib. Caligula, c. 1, vol. 281, et dans Malc. Laing, t. I, p. 196, 197. — Goodall, t. II, p. 310. — Tytler, t. VII, p. 265. — Malc. Laing, t. I, p. 201.

durant tout le mois de janvier sans que personne eût l'intention de céder. Les commissaires de la reine d'Écosse demandèrent de nouveau qu'elle pût quitter librement l'Angleterre, tout comme allait le faire Murray. Mais ce fut en vain. Ils terminèrent alors ces longues négociations en protestant encore contre tout ce qui pourrait être tenté au préjudice de leur maîtresse pendant qu'elle serait détenue ¹. Ils se rendirent ensuite auprès de Marie Stuart, qui avait été enlevée à la garde de lord Scroope, beau-frère du duc de Norfolk, et conduite le 26 janvier de Bolton à Tutbury, dans le comté de Stafford, où elle arriva le 3 février et fut placée sous la surveillance du comte de Shrewsbury ². Quatre jours après qu'elle fut arrivée dans ce château, encore plus éloigné de la frontière d'Écosse, l'évêque de Ross, lord Herries et ses autres commissaires vinrent lui présenter le registre qu'ils avaient dressé des conférences d'York et de Westminster, et recevoir l'approbation de leur conduite ³. Ainsi finit cette enquête désastreuse, que Marie Stuart n'aurait dû accepter sous aucune forme, qui ne fut pas suivie d'une décision déshonorante pour elle, mais qui, en permettant sa diffamation, fournit un prétexte à son emprisonnement.

¹ Goodall, t. II, p. 310, 313. — Tytler, t. VII, p. 265, 266.

² Labanoff, t. II, p. 279, 280, 286, 296.

³ Labanoff, t. II, p. 296, 297.

En mettant ainsi le comble aux infortunes de sa sœur, Murray s'était placé lui-même dans la position la plus périlleuse. Le duc de Norfolk était courroucé contre lui. Il ne lui pardonnait pas d'avoir rompu à Westminster les engagements qu'il avait pris à York, et d'avoir rendu plus difficile le projet qu'il avait conçu de se marier avec la reine d'Écosse. Les deux comtes de Northumberland et de Westmoreland étaient tout aussi outrés d'indignation, et voulaient punir Murray d'avoir accusé d'adultère et d'homicide l'héritière catholique de la couronne d'Angleterre. Partisans dévoués de Marie Stuart, ils se proposaient de faire attaquer et tuer le régent d'Écosse lorsqu'il retournerait dans son pays en traversant les districts du Nord ¹. Murray le savait, et après avoir pris congé de la reine Élisabeth, il resta encore plusieurs semaines à Londres sans oser se mettre en route ².

Afin d'éviter le sort dont il était menacé, il eut recours à la ruse. Throckmorton, à qui son animosité contre Cecil, son intérêt pour Marie, son amitié pour le régent faisaient souhaiter l'accord des partis en Écosse et l'union des royaumes dans l'île de Bretagne, ménagea un entretien entre Murray et le duc

¹ Examination of the bishop of Ross, dans Murdin, p. 46, 51, 54. — *Mémoires de Melvil*, t. I, liv. III, p. 315.

² Lettre de Murray, dans Robertson, *History of Scotland*, pièces justificatives n° XXXIII.

de Norfolk ¹. Dans cet entretien, Murray manifesta le plus grand regret de ce qui s'était passé, et il attribua les poursuites qu'il avait dirigées contre sa sœur à la nécessité où l'avait réduit Élisabeth. Il assura, du reste, qu'il ne s'était engagé dans cette pénible affaire que pour la conservation de son jeune souverain, et il exprima le désir de voir Dieu toucher assez le cœur de la reine d'Écosse pour qu'elle se repentît de sa conduite passée et renoncât au mariage impie et illégitime qu'elle avait contracté. Il ajouta adroitement que, si sa sœur s'unissait alors à un personnage honorable et pieux, affectionné à la vraie religion, et si ce personnage était le duc lui-même, il en serait très-satisfait et donnerait à sa sœur, qui lui était toujours chère, des preuves de son attachement et de sa bonne volonté aussi fortes qu'il avait pu le faire dans d'autres moments de sa vie. Cette démarche, plus habile que sincère, apaisa le duc de Norfolk. Avec la crédulité qu'on porte ordinairement dans ce qu'on désire, le duc admit les explications du régent et se confia en ses paroles. Il le considérait comme plus en mesure que tout autre de faciliter son union avec Marie Stuart. « Comte de Murray, lui dit-il, la femme de Norfolk est maintenant entre vos mains ². » L'ordre

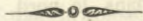
¹ *Mémoires de Melvil*, t. I, liv. III, p. 312, 313.

² Lettre de Murray, dans Robertson, append. n° XXXIII.
— *Lesly's Negotiations*, dans Anderson, t. III, p. 36 à 39.

de l'assaillir en route fut révoqué, et le régent retourna sans crainte comme sans péril en Écosse, où il rentra à la fin de janvier 1569¹.

Quant à Marie Stuart, elle resta prisonnière en Angleterre. Élisabeth non-seulement ne l'assista point contre ses sujets, comme elle l'avait offert, mais ne lui rendit pas même la liberté, dont elle n'aurait jamais dû la priver. Sans respect pour les règles de la justice et les droits de l'hospitalité, comme pour les prérogatives des couronnes, elle n'avait pas craint d'emprisonner une suppliante et de mettre en jugement une reine. Elle n'avait été sensible ni à la confiance de la fugitive, ni aux prières de la parente, ni à l'affliction de la femme, ni à l'honneur de la souveraine. Marie Stuart, à son tour, n'avait plus aucun ménagement à garder envers Élisabeth. Arrêtée avec perfidie, diffamée avec haine, retenue avec iniquité, il lui était permis de tout entreprendre pour se rendre libre. Elle ne manqua point de le faire.

¹ *Mémoires de Melvil*, t. I, liv. III, p. 314, 315. — *Lesly's Negotiations*, dans Anderson, t. III, p. 40, 41. — Tytler, t. VII, p. 272, 273.



CHAPITRE VIII.

Efforts de Marie Stuart pour relever son parti en Écosse. — État et mouvements de ce parti. — Activité et énergie de Murray, qui fait approuver sa conduite en Angleterre par une assemblée en Écosse, accable les *Borderers* du sud, emprisonne le duc de Châtellerauld et lord Herries, force à la soumission les comtes de Huntly et d'Argyle, et désarme les clans du nord. — Espérances de Marie Stuart tournées alors vers l'Angleterre. — Mariage projeté et poursuivi entre elle et le duc de Norfolk. — Parti puissant qui se déclare pour ce mariage et pour le rétablissement de la reine d'Écosse, dans la haute aristocratie anglaise et dans le conseil privé d'Élisabeth. — Doubles négociations engagées à cet effet, les premières à l'insu, les secondes du gré d'Élisabeth. — Ligue de la noblesse pour renverser Cecil et enlever la conduite du gouvernement aux hommes nouveaux. — Adhésion que donne Cecil aux desseins du duc de Norfolk, afin d'éviter sa chute. — Intrigues secrètes de Norfolk et de la noblesse anglaise en Écosse, où le retour de Marie Stuart et son divorce avec Bothwell sont soumis à l'assemblée de Perth. — Débats dans cette assemblée. — Rejet des deux propositions. — Alarme et colère d'Élisabeth lorsqu'elle apprend que le chef de la noblesse a recherché la reine sa rivale en mariage. — Ses menaces. — Crainte des principaux membres du conseil privé. — Fuite soudaine du duc de Norfolk, du comte d'Arundel, du comte de Pembroke, de lord Lumley dans leurs terres, tandis que les comtes de Northumberland et de Westmoreland sont prêts à prendre les armes dans le nord. — Fermentation dans le royaume. — Dangers d'Élisabeth, ses sommations aux lords fugitifs. — Faiblesse, retour, arrestation de duc de Norfolk, des comtes d'Arundel, de Pembroke et de lord Lumley. — Soulève-

ment catholique dans le nord de l'Angleterre sous les comtes de Northumberland et de Westmoreland. — Proclamations pour rétablir l'ancienne religion, délivrer la reine prisonnière, relever la noblesse opprimée. — Force et progrès de l'insurrection, ses espérances du côté de l'Espagne. — Mesures prises par Élisabeth, réunion et marche de ses troupes. — Défaite des insurgés; fuite de leurs chefs en Écosse. — Sanglantes exécutions dans le nord. Préparatifs de Murray pour marcher au secours d'Élisabeth. — Demande qu'il adresse à cette reine de remettre Marie Stuart entre ses mains, dans l'intérêt de leur sûreté commune. — Meurtre de Murray. — Effet qu'il produit. — Soulèvement en Écosse du parti de Marie Stuart, que fortifie bientôt l'adjonction de Lethington, de Kirkaldy de Grange et d'Alexandre de Hume. — Invasion de la frontière anglaise par les clans du sud. — Conduite artificieuse et hardie d'Élisabeth. — Expéditions militaires qu'elle dirige contre l'Écosse pour y poursuivre les Anglais qui s'y étaient réfugiés et les Écossais qui avaient envahi la frontière de son royaume. — Affaiblissement du parti de la reine Marie. — Nomination du comte de Lennox comme régent. — Crainte qu'inspire à Élisabeth l'intervention de la France arrivée au terme de la troisième guerre civile. — Pacification projetée et trêve ménagée par elle entre les deux partis écossais. — Négociation nouvelle et peu sincère entamée avec Marie Stuart, dont Cecil va discuter à Chatsworth la liberté et la restauration. — Rupture de cette négociation au moment où Élisabeth traite de son propre mariage avec le duc d'Anjou et ne craint plus la cour de France. — Déception de Marie Stuart, qui se tourne vivement du côté de l'Espagne. — Conspiration de Marie Stuart et du duc de Norfolk, ayant pour objet une invasion espagnole combinée avec un soulèvement en Angleterre. — Instructions données à l'italien Ridolfi envoyé par Marie Stuart et par le duc de Norfolk au duc d'Albe, au pape Pie V, au roi Philippe II. — Arrivée de Ridolfi à Bruxelles. — Dispositions et avis du duc d'Albe. — Instances adressées par Pie V à Philippe II. — Réception de Ridolfi à Madrid. — Discussion de ses projets dans le conseil d'État d'Espagne. — Découverte de la conspiration en Angleterre. — Arrestation des conjurés. — Leurs aveux. — Jugement et condamnation du duc de Norfolk. — Sa mort et la mort de Marie Stuart demandées

par le parlement d'Angleterre. — Exécution du duc de Norfolk.
— Accablement de Marie Stuart. — Ruine et terreur de son parti
en Angleterre.

Marie Stuart remua tout de sa prison. Sans renoncer aux négociations avec Murray et avec Élisabeth, elle intéressa la France en sa faveur, arma l'Écosse pour sa querelle, souleva le nord de l'Angleterre pour sa délivrance, anima les catholiques à une lutte de religion, excita les Espagnols à une invasion de l'île, en un mot elle recourut tour à tour aux moyens les plus divers contre les sujets qui l'avaient renversée du trône et la reine qui l'avait réduite en captivité.

Elle n'avait cessé d'entretenir d'étroits rapports avec ses partisans en Écosse. Elle avait soigneusement encouragé leurs espérances. A l'ouest de ce royaume, la place de Dumbarton, construite sur un rocher inaccessible et plongeant dans la mer, tenait toujours pour elle. Dans le nord, les comtes d'Argyle, de Huntly, de Crawford et lord Ogilvy lui étaient restés fidèles et administraient le pays sous son obéissance. Au sud, les populations belliqueuses des frontières, les Scott, les Ker, les Maxwell, n'attendaient qu'une occasion de la servir. Les Hamilton, malgré leur défaite à Langside, disposaient encore de forces considérables. Marie Stuart, qui demandait sans cesse à la cour de France des soldats, des artilleurs, des armes et des munitions,

avait écrit aux défenseurs de sa cause de se tenir prêts à recommencer la lutte ¹. Afin d'ajouter de nouveaux motifs à ceux qu'ils avaient déjà de haïr le régent et de se défier d'Élisabeth, elle leur avait mandé que les lords rebelles devaient livrer le prince son fils et les trois forteresses d'Édimbourg, de Stirling et de Dumbarton, après avoir assiégé et pris cette dernière, à la reine d'Angleterre, qui de son côté désignerait le jeune prince pour son héritier, et, s'il mourait, reconnaîtrait Murray comme roi d'Écosse ². Sur la foi de cet arrangement imaginaire, que Marie Stuart se vit réduite par les plaintes d'Élisabeth à désavouer en Angleterre ³ après l'avoir

¹ Marie Stuart à l'abbé commandataire d'Arbroath et autres seigneurs de son parti, décembre 1568. Labanoff, t. II, p. 248.

² Lettre de décembre 1568, dans Labanoff, t. II, p. 250, 251.

³ Elle écrivit à Élisabeth, qui lui avait adressé de vifs reproches de ces inventions, et qui lui avait demandé de les désavouer : « Je n'en ay nulle connoissance et n'écrivis jamais de si vaines phantésies quant je les eusse soupçonnées ; parquoy s'il vous playst enquérir, vous n'y trouverez rien ni de mon commandement, ni de ma mayn, ni lettres. » Marie Stuart à Élisabeth, 27 janvier 1569, dans Labanoff, t. II, p. 289. — Voir aussi la Dépêche de La Mothe Fénelon à Charles IX du 30 janv. 1569, t. I, p. 161, 162 ; et la lettre de Marie Stuart à Cecil sur le même désaveu, du 28 janv. 1569, *ibid.*, t. II, p. 292, 293. — Robertson, pièces justificatives n° XXXI. — Lettre d'Élisabeth à Knollys du 22 janv. 1569, et de Knollys à Élisabeth du 28 janvier.

affirmé en Écosse, les lords fidèles publièrent une proclamation véhémement et firent un appel aux armes ¹. Le duc de Châtellerauld, accompagné de lord Herries, reparut au milieu d'eux comme lieutenant de la reine avec les comtes de Huntly et d'Argyle ². Marie Stuart lui avait décerné de plus le titre de son père adoptif. Ils fortifièrent leurs maisons, convoquèrent leurs partisans et traitèrent le régent en rebelle et en usurpateur ³.

Murray était dans une position moins forte à son retour qu'à son départ; mais, en homme résolu, il ne laissa point à ses adversaires le temps de se concerter et d'agir. Son parti était ardent et nombreux. La population des villes, l'église presbytérienne, les membres les plus déterminés ou les plus habiles de la noblesse le soutenaient, et il avait pour lui l'autorité publique, qui assure toujours l'avantage dans les luttes civiles à qui sait s'en servir avec à-propos et avec vigueur. Après avoir fait approuver la conduite qu'il avait tenue en Angleterre par une assemblée de la noblesse, du clergé et des députés des bourgs réunie à Stirling ⁴, il ordonna une levée im-

¹ Lord Hundson à Cecil de Berwick, le 15 janvier 1569, dans Haynes, p. 503.

² Labanoff, t. II, p. 268.

³ Tytler, t. VII, p. 273.

⁴ 12 février 1569. La pièce est dans Anderson, t. IV, part. II, p. 196, signée par le régent, les comtes d'Athol,

médiate de ses forces, et il marcha contre le parti de la reine avant que celui-ci eût concentré les siennes. Se portant vers l'ouest, il y surprit le duc de Châtelierault et lord Herries, qu'il contraignit à entrer en accommodement. Dans une conférence qu'ils eurent avec lui le 13 mars 1569 à Glasgow, ces deux serviteurs de la reine conclurent un traité de pacification provisoire entre les deux partis qui divisaient l'Écosse. Ils consentirent à reconnaître le jeune roi, à condition qu'on réparerait envers eux et envers les leurs les dommages qu'ils avaient soufferts pour avoir été fidèles à sa mère. Il fut convenu qu'une commission de nobles des deux côtés, et au nombre desquels seraient les comtes d'Argyle et d'Huntly, s'assemblerait le 10 avril suivant à Édimbourg pour y régler la pacification générale et définitive du royaume¹. En attendant, ils allèrent tous saluer le

de Morton, de Mar, de Glencairn, de Menteith, de Buchan; les maîtres de Graham, de Marshall, d'Errole; l'évêque d'Orkney; les commandataires de Dumferling, de Balmerinoch, de Dryburgh, de Cambuskennith, de Coldingham, de Quthorpe; les lords Lindsay, Glamis, Saltoun, Innermeith, Cathcart, Ochilthree; le secrétaire Lethington, le trésorier Richardson, le contrôleur Tullibardin, les clercs du registre et de la justice, et les députés des bourgs, d'Édimbourg, de Stirling, de Dundee, de Peebles, de Glasgow, de Cupar, de Saint-André, de Perth et de Haddington.

¹ Murray à sir John Forster, 15 mars 1569, au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 274. — La convention du

jeune roi à Stirling. L'archevêque de Saint-André, le comte de Cassilis, lord Herries restèrent en otage entre les mains du régent qui délivra les prisonniers faits à Langside ¹.

Murray ne licencia point ses troupes. Il profita de la trêve conclue à Glasgow pour se rendre à la frontière du sud et y écraser les *Borderers* ². Sorti plus fort de cette double expédition, il revint triomphant à Édimbourg au moment où l'assemblée pacificatrice devait s'y tenir. Huntly et Argyll avaient refusé d'y prendre part. Ils avaient rejeté l'arrangement provisoire de Glasgow, qui avait paru, non sans raison, désastreux à Marie Stuart. Menacée de voir son parti dissous et son fils généralement reconnu, la reine prisonnière avait transmis l'expression de sa surprise et de son mécontentement au duc de Châtellerault et à lord Herries ³. Ses lettres leur parvinrent la veille du jour où s'ouvrit l'assemblée. Ils en furent très-affectés. Le duc pleura toute la nuit et lord Herries en fut malade ⁴. Ils résolurent

13 mars est dans la correspondance de La Mothe Fénelon, t. I, p. 300 à 302.

¹ Tytler, t. VII, p. 275.

² *Ibid.*

³ Dépêche de La Mothe Fénelon à Charles IX, 6 mai 1569, t. I, p. 369. — Le comte de Huntly avait écrit à Marie Stuart pour se plaindre de la conduite du duc de Châtellerault. *Ibid.*, t. I, p. 379.

⁴ « Le duc de Châtellerault fut meu de si grand repen-

l'un et l'autre de revenir sur l'adhésion qu'ils avaient donnée à l'autorité du roi. Aussi, lorsque le régent les pressa de sanctionner la souveraineté de Jacques VI, ils hésitèrent et voulurent avant tout qu'on discutât les conditions d'un accommodement. Selon eux, la principale de ces conditions devait être la restauration de la reine. Le régent, qui ne reculait devant rien, les fit saisir et conduire comme prisonniers dans le château d'Édimbourg sous la garde du laird Kirkaldy de Grange ¹. Cet acte de violence irrita mais affaiblit le parti de Marie.

Le régent n'en demeura point là. Après l'arrestation du vieux chef de l'ouest et du baron le plus entreprenant du sud, il marcha avec ses troupes aguerries et confiantes contre les comtes armés du nord. Ceux-ci intimidés n'osèrent point affronter la lutte. Argyle se réconcilia le premier avec son ancien ami le régent. Huntly et les autres lords septentrionaux, dans la crainte d'une défaite qui aurait été suivie pour eux d'une entière dépossession, se soumirent également. Le 10 mai, ils adhérèrent dans Saint-André au gouvernement de Jacques VI, rendirent leur artillerie au régent et lui livrèrent des otages

tauce qu'il ne cessa toute la nuit de pleurer, et millord Heriz tumba malade, et tant ces deux que les aultres principaux du party de ladicte dame ne vollurent le lendemain rien accorder. » *Ibid.*

¹ *Ibid.*, et Tytler, t. VII, p. 276.

de leur conduite future ¹. Murray ne s'avança pas moins vers les districts du nord, où les clans se maintenaient invariablement fidèles à la reine sa sœur. Il ravagea leurs terres, prit leurs châteaux, emporta leurs armes ². punit et découragea leur attachement. En quelques mois il avait brisé toutes les résistances, et il rendit la soumission générale d'Inverness à Dumfries, de Dunbar à Glasgow. Il convoqua alors les États du pays à Perth pour le 26 juillet 1569.

Pendant que Marie Stuart perdait ses espérances en Écosse, sa position s'améliorait en Angleterre. Il s'était formé dans ce dernier royaume un parti puissant qui voulait la marier avec le duc de Norfolk ³. Celui-ci était revenu par ambition à ce projet de mariage que la crainte lui avait fait désavouer après les conférences d'York. Ayant l'appui de Lethington, et se croyant sûr de l'agrément de Murray, il y avait gagné secrètement depuis la fin des conférences de Westminster et d'Hampton-Court les principaux personnages de la noblesse d'Angleterre, et même la plupart des membres du conseil privé. Ce mariage,

¹ Lord Hundson à Cecil, 19 mai 1569, au St. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 277. — Spottiswood, p. 229.

² Murray à Cecil, 8 juillet 1569, au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 277, 278.

³ Dépêche de La Mothe Fénelon du 27 juillet 1569, t. II, p. 126.

poursuivi à l'insu d'Élisabeth, rencontra un grand encouragement dans un grand intérêt public. La succession à la couronne, que cette princesse avait jusque-là refusé de régler, inspirait des craintes universelles. On se souvenait avec effroi des guerres dynastiques des deux maisons d'York et de Lancastre qui avaient ensanglanté l'Angleterre pendant près d'un demi-siècle. On voulait prévenir une lutte semblable entre les divers prétendants qui aspiraient à l'héritage d'une reine dont la vie menacée par des indispositions fréquentes ne semblait pas devoir être longue. Faire épouser le personnage le plus important de l'Angleterre ¹ à la parente la plus rapprochée d'Élisabeth, à l'héritière la plus directe de Henri VII; unir la catholique Marie au protestant Norfolk : parut une combinaison heureuse et très-souhaitable.

Les partisans fort nombreux de l'ancienne religion y virent l'espoir de son rétablissement ou tout au moins de sa tolérance sous l'autorité de Marie; les sectateurs de la croyance nouvelle y trouvèrent une garantie de son maintien dans le zèle religieux qu'ils supposaient à Norfolk. Le comte d'Arundel, le premier par le rang après le duc de Norfolk, et membre comme lui du conseil privé; le comte de Pembroke, grand-maître de la maison de la reine et très-puissant dans le pays de Galles;

¹ *Mémoires de Melvil*, t. I, liv. III, p. 303.

les comtes de Westmoreland et de Northumberland, lord Lumley, gendre du comte d'Arundel, catholiques plus ou moins déclarés, y souscrivirent. Les comtes de Cumberland, de Bedford, de Sussex, de Derby, que consulta le duc de Norfolk, ne s'en montrèrent point éloignés. Leicester lui-même en embrassa le projet ¹, soit qu'il voulût se ménager un appui s'il perdait Élisabeth, dont la faveur excitait contre lui beaucoup d'envie et d'inimitié ², soit qu'il cherchât à tout savoir, pour mieux servir la reine sa maîtresse lorsqu'il le faudrait. Le duc de Norfolk, en même temps qu'il avait obtenu l'adhésion de la grande noblesse, comptait sur l'assistance de la noblesse des comtés. Il consulta également les ambassadeurs de France et d'Espagne ³, avec lesquels il était en étroite et mystérieuse relation et qui y donnaient l'assentiment de leur cour ⁴. Les principaux chefs de cette ligue se croyaient assurés d'y amener plus tard Élisabeth ou de l'y contraindre ⁵.

¹ *Lesly's Negotiations*, dans Anderson, t. III, p. 55 et 62. — Sir Nic. Throckmorton à Lethington, 20 juillet 1569, dans Robertson, Pièces justificatives n° XXXII.

² Dépêche de La Mothe Fénelon du 27 juillet 1569, t. II, p. 123, 124.

³ *Ibid.*, t. II, p. 127.

⁴ *Lesly's Negotiations*. Anderson, t. III, p. 63.

⁵ Dépêche de La Mothe Fénelon du 27 juin 1569, t. II, p. 126, 127.

Il fallait avant tout lui enlever le ministre vigilant qui dirigeait sa politique. Cécil avait rendu Élisabeth la protectrice universelle du protestantisme en lui faisant pensionner les princes luthériens en Allemagne, soutenir les lords de la congrégation en Écosse, encourager les huguenots armés en France, aider secrètement les insurgés religieux dans les Pays-Bas. Il l'avait déjà entraînée dans une démarche d'une gravité extrême à l'égard de Philippe II. Des marchands génois, portant sur des navires basques et galiciens de l'argent au duc d'Albe pour la solde de ses troupes, avaient cherché un abri dans les ports d'Angleterre contre des pirates qui les poursuivaient. Élisabeth les fit saisir sous le prétexte qu'ils étaient arrivés dans ses États sans autorisation et sans passe-port. Elle s'empara des sommes dont ils étaient chargés et dont le duc d'Albe réclama vainement la restitution. Ce fier Espagnol arrêta, en représailles, les marchands anglais et leurs marchandises par une mesure que Philippe II appliqua aux sujets d'Élisabeth, dans toute l'étendue de sa monarchie. Élisabeth, de son côté, soumit au même traitement tous les sujets de Philippe II, qui trafiquaient en Angleterre, et bientôt l'arrestation des ambassadeurs des deux souverains, du docteur John Mann à Madrid, et de don Gualdo d'Espès, successeur de Gusman de Silva¹, à Londres, avait suivi

¹ L'ambassadeur espagnol avait été arrêté le 8 janvier 1569

l'interruption violente du commerce entre les deux pays. Déjà en lutte sourde avec la France, où les relations commerciales étaient aussi suspendues, à cause des secours accordés aux huguenots soulevés, Élisabeth était sur le point d'avoir la guerre avec l'Espagne. Cecil l'y poussait¹. Il avait fait mettre les ports de l'Angleterre en état de défense, amasser des armes et des munitions, équiper des vaisseaux, lever des troupes², et affronter les deux puissances catholiques les plus redoutables du continent.

Cette politique devenait dangereuse. Les chefs de la grande noblesse ne le cachèrent point à la reine, auprès de laquelle ils attaquèrent le ministre aventureux qui l'avait conseillée³. Élisabeth avait des moments d'incertitude et de timidité. Elle n'était pas à cette époque sans crainte sur sa situation. Les habitants des ports et des villes souffraient beaucoup de la cessation du commerce et montraient contre elle un mécontentement extrême. Les catholiques opprimés étaient prêts à se soulever au nom de la petite-fille catholique d'Henri VII, qu'elle retenait prisonnière au milieu d'eux. Le pape Pie V instruisait à Rome

dans son hôtel, par le secrétaire Cecil et l'amiral Clinton. — Don Tomas Gonzalez, *Apuntamientos*, etc., p. 88.

¹ Dépêche de La Mothe Fénelon du 21 juin 1569, t. II, p. 51.

² *Ibid.*, t. II, p. 48 à 51.

³ *Ibid.*, p. 51.

son procès pour la détrôner comme hérétique opiniâtre. Marie Stuart la dénonçait à Philippe II comme voulant le faire empoisonner ¹. Les seigneurs catholiques et plusieurs des membres principaux du conseil privé voyaient clandestinement l'ambassadeur d'Espagne et provoquaient même une invasion dont ils garantissaient la réussite ². Cette invasion pouvait d'autant plus être tentée que le duc d'Albe venait d'écraser l'insurrection des Pays-Bas et disposait de la plus grande partie de ses forces. Enfin le parti catholique, menaçant en Angleterre, triomphant en Flandre, était victorieux en France, où le duc d'Anjou et le maréchal de Tavannes venaient de gagner la bataille de Jarnac sur l'amiral Coligny et sur le prince de Condé qui y avait succombé.

Ce fut dans ces circonstances que le duc de Nor-

¹ « Por estos dias supo el mismo embajador (don Gualdo de Espès, chevalier de l'ordre de Calatrava, qui avait remplacé, en septembre 1568, don Gusman de Silva comme ambassadeur de Philippe II à Londres) por avisos de la reina Maria y participó al rey Felipe que habia cerca de su persona sugetos pagados por Isabel para darle veneno. » Don Tomas Gonzalez, *Apuntamientos*, etc., p. 87. — Avis répété à ce sujet par Marie Stuart. *Ibid.*, p. 96.

² « El duque de Norfolk, y el conde de Arundel, y el conde de Northumberland aseguraban á Cada paso á Espès que si el rey Felipe emprendia una invasion en Inglaterra, seria seguro el éxito segun el desafecto de la mayor parte de las clases y personas al gobierno de Isabel. » Don Tomas Gonzalez, *Apuntamientos*, etc., p. 90.

folk, le comte d'Arundel et plusieurs autres conseillers privés d'Élisabeth s'élevèrent contre les mesures provoquées par Cecil¹. Ils ébranlèrent un moment son crédit dans l'esprit de la reine. Élisabeth sembla délaissier la politique de son ministre. Cecil lui-même, que ses adversaires voulaient abattre, plia devant eux pour éviter sa chute². Il regagna les bonnes grâces du duc de Norfolk en paraissant se dévouer à sa fortune³.

Le duc l'emportait. Isolée au milieu de son conseil, Élisabeth, à l'égard de laquelle fléchissaient la fidélité de Leicester et la confiance de Cecil, entama des négociations avec tout le monde. Par l'entremise de Robert Ridolfi, chef de la compagnie des marchands florentins à Londres et agent secret du pape,

¹ Dépêche de La Mothe Fénelon du 21 juin 1569, t. II, p. 51 à 53. — Don Tomas Gonzalez, *Apuntamientos*, etc., p. 91.

² « Cecil... previno el golpe, manifestóse muy humano con Norfolk, Arundel, y otros grandes y caballeros católicos, y procuró tambien captar la benevolencia del embajador español. » *Apuntamientos*, etc., p. 91.

³ « Et cependant luy (Cecil) ayant prins grand peur de ce qu'on luy vouloit ainsy imputer tout le mal de ceste guerre, tant odieuse à tout ce royaume, a heu recours au duc de Norfolk, et luy a requis sa protection, avec promesse de suyvre doresnavant son party, et de se porter en toutes choses pour son certain et tout déclairé serviteur. » La Mothe Fénelon, Dépêche du 21 juin 1569, t. II, p. 53.

elle entra en pourparlers avec l'ambassadeur d'Espagne, afin d'arriver à un arrangement pacifique des différends survenus entre elle et Philippe II¹. Elle se rendit aux instances, devenues plus pressantes et mieux écoutées de l'ambassadeur de France, La Mothe Fénelon, en faveur de Marie Stuart.

Cette princesse supportait impatiemment sa captivité et se désolait des revers de son parti en Écosse. Elle avait écrit à Élisabeth pour se plaindre, avec la dernière vivacité, des procédés violents de Murray, qui, malgré les assurances qu'avait données Élisabeth, employait les armes contre tous les Écossais restés fidèles. Elle demandait que la reine d'Angleterre, *sans l'amuser davantage*, déclarât formellement si elle voulait ou non la remettre dans son pays. Elle ajoutait d'un ton décidé et assez menaçant : — « Toute aultre réponse, je ne la sçauris prendre qu'à reffuz, qui seroit cause, qu'à mon regret, j'accepterois aulcun autre ayde, qu'il plairroit à Dieu m'envoyer². »

C'est ce que craignait Élisabeth, et ce qu'elle voulait éviter surtout dans les conjonctures difficiles où elle se trouvait. Aussi reconnut-elle, en mai 1569, l'évêque de Ross comme ambassadeur de Marie

¹ *Ibid.*, p. 54, 55.

² Marie Stuart à Élisabeth, 26 avril 1569. Labanoff, t. II, p. 333, 334.

Stuart¹, et ouvrit-elle une négociation sur les bases proposées par ce plénipotentiaire de sa captive. L'évêque de Ross soumit à la reine et au conseil d'Angleterre les articles suivants : 1° La reine d'Écosse n'inquiétera pas la reine d'Angleterre ni les héritiers légitimes nés de son corps, sur le titre de la couronne d'Angleterre et d'Irlande, qui, à leur défaut, sera réservé de plein droit à la reine d'Écosse et à ses héritiers légitimes. A cet effet, le traité d'Édimbourg de juillet 1560 sera ratifié. 2° Un traité d'alliance et d'amitié sera conclu entre les deux royaumes, d'après l'avis des États des deux pays, afin de mieux assurer leur union future. 3° Les deux clauses précédentes scellées du sceau des deux princes et confirmées par leur serment, seront rendues encore plus inviolables en recevant la sanction des deux parlements. Au besoin même, et pour plus d'assurance, la reine d'Écosse obtiendra des rois de France et d'Espagne qu'ils lui servent de garants dans les engagements qu'elle aura pris. 4° Afin d'être agréable à la reine d'Angleterre, et sur son désir, la reine d'Écosse étendra sa clémence à tous ceux de ses sujets qui l'ont offensée, pourvu qu'ils veuillent retourner à leur obéissance, lui remettre le prince son fils, lui rendre les forteresses de son royaume, ses joyaux dont ils se sont emparés, et

¹ *Lesly's Negotiations*, dans Anderson, t. III, p. 46.

se conduire dorénavant en fidèles sujets. 5° Ceux qui ont comploté ou exécuté le meurtre de lord Darnley, son dernier mari, seront punis sans délai, conformément aux lois du royaume. 6° Pour rassurer la noblesse d'Écosse sur le retour du comte de Bothwell, la reine s'engage à ne jamais le recevoir dans le royaume et à faire prononcer, de l'avis de la noblesse, le divorce avec lui, ce qui le privera de toute prétention quelconque à l'avenir. 7° Après l'adoption de ces clauses, la reine d'Écosse sera conduite par une honorable escorte de la reine d'Angleterre dans son royaume, où les États réunis en parlement la remettront en possession de sa couronne, et où tous les actes et tous les statuts contraires à son autorité seront annulés et détruits comme s'ils n'avaient jamais existé ¹.

Ces articles furent discutés dans le conseil privé d'Angleterre. Les membres de ce conseil, qu'Élisabeth désigna pour traiter avec l'évêque de Ross, furent d'autant plus disposés à les admettre, que le secrétaire du régent, John Wood, assura, d'après des lettres qu'il avait récemment reçues, que le régent se déchargerait avec joie du gouvernement de l'Écosse, dont il était fatigué ². Ils exigèrent de plus que l'alliance entre l'Écosse et l'Angleterre fût une ligue perpétuelle, offensive et défensive; que Marie

¹ *Lesly's Negotiations*, dans Anderson, t. III, p. 46 à 49.

² *Ibid.*, p. 49.

Stuart ne se réconciliât pas seulement avec ceux qui avaient pris les armes contre elle, mais qu'elle les admît dans sa faveur; qu'elle maintînt la religion protestante en Écosse; enfin qu'elle administrât la preuve qu'elle n'avait pas cédé au duc d'Anjou son titre à la couronne d'Angleterre¹. En même temps que cette négociation se poursuivait ouvertement, le projet de mariage entre Marie Stuart et le duc de Norfolk se traitait à l'insu d'Élisabeth par les membres de la grande noblesse appartenant au conseil privé.

Les comtes d'Arundel, de Pembroke, de Leicester et lord Lumley envoyèrent un gentilhomme nommé Candish à Wingfield pour proposer à Marie Stuart les articles qui devaient servir de fondement au traité. Mais ils y ajoutèrent un dernier conçu en ces termes : — « Comme il serait à craindre que la reine d'Écosse se mariât avec un prince étranger, ce qui pourrait altérer la religion et mettre en danger l'état des deux royaumes, il était à désirer qu'elle acceptât en mariage quelque noble d'Angleterre et notamment le duc de Norfolk, qui était le premier de la noblesse de ce royaume et le plus convenable entre tous². » Le gentilhomme, que les membres de la haute noblesse avaient dépêché vers elle, lui remit en leur nom une lettre très-affec-

¹ *Ibid.*, t. III, p. 50.

² *Ibid.*, t. III, p. 51, 52.

tueuse écrite de la main même de Leicester¹. Marie Stuart adhéra à toutes les conditions imposées à son rétablissement. Le seul article qui l'arrêta un moment fut la ligue offensive et défensive entre l'Angleterre et l'Écosse. Elle demanda à consulter la cour de France², retenue qu'elle était par la crainte de perdre son douaire et de se priver d'un appui ancien, avant d'être sûre d'en acquérir un nouveau.

Quant au mariage avec le duc de Norfolk, son plus vif désir était de le conclure, afin de se concilier la faveur de la noblesse d'Angleterre. Déjà en correspondance secrète avec le duc, elle lui adressait des lettres pleines de tendresse et de confiance. — « Je n'ai pas autre chose en tête, lui écrivait-elle, que ce que vous avez en main³. » Elle feignit cependant quelque hésitation et répondit : — « qu'elle avait été si malheureuse dans ses mariages précédents, qu'elle n'avait jamais arrêté sa pensée sur un pareil sujet, et qu'elle avait plutôt l'intention de vivre solitaire le reste de ses jours⁴. » Elle n'en dit pas moins à la fin — « que, toutes les autres clauses

¹ *Ibid.*, t. III, p. 52. — Camden, édition de Hearne, t. I, p. 186.

² *Ibid.*, p. 53.

³ « I have none other matters in head that them you have in hand to be occupied with. » Marie Stuart au duc de Norfolk, 11 mai 1569, dans Labanoff, t. II, p. 345.

⁴ *Lesly's Negotiations*. Anderson, t. III, p. 53.

étant admises à son honneur et à sa satisfaction, elle serait heureuse de suivre l'avis de la noblesse d'Angleterre, et qu'elle épouserait de préférence le duc de Norfolk, parce qu'il était le plus considéré et le mieux aimé par la noblesse et par les autres classes du royaume ¹. »

Elle envoya lord Boyd à Londres avec sa réponse sur tous les points, et elle chargea James Borthwick d'aller chercher en France une déclaration attestant qu'elle n'avait jamais cédé au duc d'Anjou ses droits à la couronne d'Angleterre. Cette déclaration devait rencontrer d'autant moins de difficultés ² que la cession éventuelle du 4 avril 1558 avait été faite au roi de France lui-même, et dans des conditions qui n'existaient plus ³. Lord Boyd, après avoir conféré avec Élisabeth et avec les principaux membres de son conseil, repartit avec les propositions de la reine et de la noblesse d'Angleterre. Il passa par Wingfield, où il porta à Marie Stuart des lettres très-favorables d'Élisabeth et des plus grands personnages de sa cour ⁴. Cette reine crut toucher au terme de ses

¹ *Ibid.*, p. 54.

² En effet, Charles IX le 10 juillet, le duc d'Anjou le 17 juillet, fournirent deux déclarations. Dans *La Mothe Fénelon*, t. I, p. 431 et 433. Apportées par Borthwick, elles furent remises à Élisabeth en août 1569. Dépêche du 26 août de *La Mothe Fénelon*, t. II, p. 178.

³ Voir t. I, p. 51 et 52 de cette histoire.

⁴ *Lesly's Negotiations*, dans *Anderson*, t. III, p. 55.

épreuves et chargea lord Boyd de ses demandes pour le régent et les États d'Écosse.

Lord Boyd se rendit auprès de Murray, de qui dépendaient le rétablissement de Marie et son mariage avec Norfolk. Il le rencontra à Inverness¹, au retour de son expédition contre les montagnards du nord, et au moment où sa complète victoire avait le mieux affermi sa domination. Il lui remit une lettre du duc de Norfolk qui lui rappelait sa promesse relativement au mariage avec la reine sa sœur. Norfolk lui disait qu'il était allé si loin à cet égard qu'en conscience il ne pouvait pas revenir sur ses pas, ni s'avancer davantage avec honneur, sans que le régent eût fait disparaître les empêchements qui l'arrêtaient encore. Tout marcherait bien ensuite et s'achèverait au gré et à l'avantage de Murray. — « C'est pourquoi, ajoutait-il, mon bon lord, ma très-pressante requête est que vous veuillez procéder avec quelque promptitude, afin que les ennemis de cet excellent projet et de l'union de cette terre en un seul royaume, dans le temps à venir, ainsi que du maintien de la vraie religion de Dieu, ne trouvent pas le moyen de s'y opposer². » Throckmorton, qui avait rempli tant de missions en Écosse, recommandait non moins vivement ce projet à son ami Lethington. Il l'excitait à mettre

¹ *Lesly's Negotiations*. Anderson, t. III, p. 70.

² Norfolk à Murray, 1^{er} juillet 1569, dans Haynes, p. 520.

toute son habileté à le faire réussir, comme la chose la plus heureuse pour les deux royaumes. Il l'assurait que le duc de Norfolk, les comtes d'Arundel, de Pembroke, de Leicester, de Bedford, de Shrewsbury, toute la noblesse d'Angleterre, et même le secrétaire Cecil y donnaient leur assentiment. — « On a cru devoir le cacher, ajoutait-il, à la reine Élisabeth, jusqu'à ce que vous, comme le ministre le plus propre à cela, lui en ayez fait la proposition au nom du régent et de la noblesse d'Écosse ¹. »

Lethington désirait ardemment ce mariage, dans lequel il voyait l'accord présent des partis et la réunion future des royaumes d'Écosse et d'Angleterre. Il ne pouvait pas en être de même de la part de Murray, malgré les offres qu'il avait faites à Norfolk au moment de quitter Londres. La restauration de sa sœur lui eût enlevé l'autorité suprême, à la possession de laquelle il tenait plus qu'il ne le disait, et elle aurait fini par compromettre sa sûreté et même sa croyance. Il était trop avisé comme ambitieux, trop zélé comme sectaire, pour y consentir et surtout pour y travailler. Néanmoins, avec sa dissimulation accoutumée, il ne se montra pas contraire au vœu du duc de Norfolk et de Marie Stuart, et il renvoya lord Boyd à l'assemblée générale des États qu'il avait convoquée à Perth pour le 26 juillet.

¹ Sir Nicholas Throckmorton à lord Lethington, 20 juillet 1569, dans Robertson, Pièces justificatives, n° XXXII.

let ¹. En public, il parut fidèle aux engagements qu'il avait pris en Angleterre, mais en secret il excita les partisans du jeune roi et les amis jaloux de la cause presbytérienne à repousser une union aussi dangereuse ².

L'assemblée, de qui semblait dépendre le sort de Marie Stuart, se réunit à Perth le jour fixé. Elle comptait plus d'adversaires que de soutiens du rétablissement de la reine dépossédée. Elle entendit les propositions assez équivoques que lui adressait à cet égard la peu sincère Élisabeth. Ces propositions étaient au nombre de trois. La reine d'Angleterre invitait les États d'Écosse ou à rendre la plénitude de l'autorité à Marie Stuart, ou à l'associer avec son fils dans l'exercice du pouvoir royal, ou à la recevoir simplement comme une personne privée en lui assignant un revenu conforme à son rang. Les laisser libres de choisir entre ces divers projets, c'était les encourager à les repousser tous. Élisabeth n'avait pas cette molle condescendance pour la volonté d'autrui, lorsqu'elle désirait sérieusement faire prévaloir la sienne. Aussi l'assemblée de Perth, profitant de l'indépendance que respectait en elle une princesse ordinairement moins scrupuleuse, repoussa sans hésiter ses deux premières propositions. Elle déclara dangereux et impossible le retour pur et

¹ *Lesly's Negotiations*, Anderson, t. III, p. 70.

² *Ibid.*, p. 71.

simple de Marie Stuart sur le trône, et même le partage de l'autorité royale entre elle et son fils ¹. Restait le troisième projet, c'est-à-dire la rentrée de Marie en Écosse pour y vivre en personne privée, sans aucun pouvoir, et néanmoins dans une situation convenable à son ancienne dignité. Elle n'aurait plus été souveraine, mais elle aurait cessé d'être prisonnière. Bien que l'assemblée trouvât des inconvénients et des périls à admettre auprès d'un monarque enfant, à côté d'un régent envié, la reine qui avait si longtemps gouverné le pays et qui y disposait encore d'un parti si puissant, cet arrangement ne fut pas tout d'abord rejeté ².

Vint alors l'examen de la demande que Marie Stuart adressait à l'assemblée d'annuler son mariage avec Bothwell, afin qu'elle pût en contracter un autre. Elle espérait associer le parlement d'Écosse à la pensée qu'avait embrassée la noblesse d'Angleterre, et faciliter avec le duc de Norfolk le nouveau mariage dont elle attendait sa délivrance et sa restauration. Le débat sur cette demande devint extrêmement vif, et les deux partis firent éclater toutes leurs passions. Lethington approuva entièrement la rupture d'un mariage qui avait été si désastreux, et soutint que le divorce de la reine pouvait être pro-

¹ Lord Hundson à Cecil, Berwick, 5 août 1569, au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 284, 285.

² Tytler, t. VII, p. 285.

noncé sans détriment pour le roi et sans danger pour l'Église établie. James Makgill, secrétaire de l'assemblée, combattit cette opinion avec la haine d'un ennemi et le fanatisme d'un presbytérien. Marie Stuart écrivait aux États d'Écosse comme étant toujours leur reine. Makgill s'en indigna, et dit qu'ils ne reconnaissaient d'autre maître que le jeune roi. Il reprocha aussi à Marie Stuart de parler de l'archevêque de Saint-André comme du chef de l'Église, tandis qu'il n'était qu'un rebelle et un hérétique. Il déclara que discuter de pareilles prétentions, c'était en admettre la justice, et se rendre coupable de trahison envers l'État et de blasphème envers l'Église ¹.

Malgré la résistance de Lethington, qui s'étonna avec une amère ironie de voir ceux-là même qui s'étaient naguère le plus déchainés contre ce mariage s'opposer aujourd'hui à sa rupture, les intérêts ardents du parti victorieux, les passions inexorables de la secte presbytérienne et les menées secrètes de l'ambitieux régent, l'emportèrent dans la convention de Perth. Après des débats tumultueux, cette assemblée se sépara sans même avoir admis la possibilité du séjour de Marie Stuart en Écosse comme personne privée, ni voulu prendre part à son divorce avec Bothwell ². Murray l'annonça à Elisabeth en

¹ Tytler, t. VII, p. 284, 285.

² *Ibid.*, p. 285.

lui déclarant « qu'il ne pouvait pas entendre à la restitution de la reine dépossédée sans offenser sa conscience et sans préjudicier au petit roi son maître et au bien du pays. » Il ajouta qu'il « estimait avoir assez bien établi le jeune roi pour le pouvoir défendre par la force ¹. »

Le résultat de l'assemblée de Perth ne devait ni contrarier Élisabeth ni la surprendre. Mais il trompa les espérances de Marie Stuart. Ne pouvant plus compter sur l'Écosse, où ses partisans étaient emprisonnés et soumis, et où ses adversaires refusaient opiniâtrément de se réconcilier avec elle, cette princesse n'avait plus d'autre ressource que l'intervention résolue de la grande noblesse et l'appui des puissances catholiques du continent avec lesquelles s'entendaient les principaux chefs de cette noblesse. Le duc de Norfolk tenait depuis quelque temps maison ouverte ² pour gagner plus de monde à ses projets et accoutumer par le spectacle de sa magnificence à l'accroissement prochain de sa grandeur. « Les affaires de la royne d'Escoce, écrivait

¹ Dépêche de La Mothe Fénelon du 15 août 1569, t. II, p. 154.

² « The duke... was the more encouraged to sett forward his purpose, by publique enterteinment of the nobilitie and counsell, in kepinge open house, and usinge all honest familiaritie with gentlemen for obteyninge of universall good will therto. » *Lesly's Negotiations*. Anderson, t. III, p. 64.

La Mothe Fénelon à Catherine de Médicis, prennent grand fondement par le moyen du duc de Norfolk qui prétend de l'épouser... et quand désormais la reine d'Angleterre ne le trouveroit bon, l'on ne laissera de passer outre tant les choses semblent estre avancées... et si elle ne se resould d'entendre bientost à la liberté et rétablissement de la royne d'Escoce, on l'y fera procéder malgré elle ¹. » Mais le duc de Norfolk, qui s'adressait à la cour de France pour qu'elle envoyât cinq ou six cents arquebusiers avec des munitions dans Dumbarton, et qui invoquait aussi l'assistance de la cour d'Espagne, oserait-il poursuivre ouvertement le but vers lequel il s'était jusqu'alors dirigé par des voies assez cachées? Lui et ses adhérents s'étaient flattés d'y amener Élisabeth en unissant dans le même vœu les principaux personnages de l'Angleterre et de l'Écosse. Maintenant que l'adhésion des Écossais leur manquait, essaieraient-ils tout seuls de persuader la reine d'Angleterre ou de la contraindre, comme plusieurs d'entre eux s'en vantaient. C'était trop présumer d'eux-mêmes et bien mal connaître cette princesse altière, jalouse, violente, qui ne suivait aucun avis contraire à ses intérêts et n'aurait souffert aucune atteinte à son autorité.

Les desseins du duc de Norfolk et de Marie Stuart

¹ Dépêche de La Mothe Fénelon du 27 juillet 1569, t. II, p. 126 à 128.

ne pouvaient pas avoir été communiqués, soit en Angleterre, soit en Écosse, à tant de personnes diverses de position et de sentiments, sans arriver à la connaissance d'Élisabeth. Elle avait eu bruit de la poursuite du mariage entre le duc et la reine qu'on voulait faire déclarer son héritière. Elle s'était aperçue que la faveur de son propre conseil se tournait vers sa rivale, dont la présence ranimait le parti catholique dans son royaume et devenait pour elle une source d'embarras et de dangers. Aussi déclara-t-elle à La Mothe Fénelon, qui la pressait de plus en plus, au nom de sa cour, de rétablir Marie Stuart, que Marie Stuart ne serait point rétablie, et qu'elle avait mérité son emprisonnement par ses fautes¹. — « Je sais, dit-elle à l'ambassadeur de France, toutes les menées qu'elle a pratiquées depuis qu'elle est entrée en ce royaume. Les princes ont des oreilles grandes qui oyent loin et près... Elle s'est esforcée de mouvoir le dedans de ce royaume contre moy, par le moyen d'aucuns des miens qui lui promettent de grandes choses; mais ce sont gens qui conçoivent des montagnes et ne produisent que petits monceaux de terre. Ils m'ont cru si sotté que je n'en sentirois rien². »

Dans ses défiantes alarmes, elle s'appliqua à éclair-

¹ Dépêche de La Mothe Fénelon du 1^{er} septembre 1569, t. II, p. 211.

² *Ibid.*, p. 212.

cir ce qu'elle avait si grand intérêt à savoir et à empêcher. Elle finit par tout découvrir. Leicester lui livra le secret de la négociation par des aveux complets et avec des repentirs craintifs ¹. Elle fit questionner le régent d'Écosse sur la part qu'il y avait prise ², et le régent lui communiqua les lettres confidentielles de Norfolk. Avant qu'elle fût aussi pleinement instruite et lorsqu'elle n'en était encore qu'aux soupçons, elle conseilla au duc de Norfolk, par une allusion menaçante aux propres mots dont il s'était servi à son retour d'York, de prendre un bon oreiller pour reposer sa tête ³. Puis, lui signifiant son absolue volonté sur un mariage qui déplaisait à sa haine et inquiétait sa politique, elle lui défendit d'y penser et lui ordonna de ne pas aller plus avant avec la reine d'Écosse, sous peine de manquer à son *allégeance* ⁴. Les menées mystérieuses de la grande noblesse et cette sorte de conspiration qui s'était ourdie en faveur de sa rivale jusque dans son conseil lui donnèrent un de ces accès de colère qui faisaient tout trembler devant la fille redoutée d'Henri VIII.

¹ Camden, t. I, p. 188. — La Mothe Fénelon, Dépêche du 8 oct. 1569, t. II, p. 272. — *Lesly's Negotiations*, Anderson, t. III, p. 79, 80.

² Haynes, p. 521 à 523, et p. 525.

³ Sharp, *Memorials of the rebellion of 1569*. London, 1840, in-8°, p. xiii, note *. — Camden, t. I, p. 188.

⁴ Sharp, *Memorials of the rebellion*. *Ibid.*

Le duc de Norfolk, malgré les injonctions de sa souveraine, ne renonça point au dessein d'épouser Marie Stuart. Il n'avait plus dès lors qu'à se mettre à la tête de ses partisans dans les provinces et à les soulever contre Élisabeth. Entraîné moitié par crainte, moitié par ambition, il quitta soudainement la cour le 23 septembre, et se rendit dans le Norfolk. Le comte d'Arundel, le comte de Pembroke et lord Lumley imitèrent son exemple ¹. Ils se retirèrent chez eux, tandis que leurs amis, les comtes de Northumberland et de Westmoreland, se trouvaient dans les comtés du Nord, où ils étaient prêts à agir. C'était le moment d'exécuter une partie du plan dans lequel étaient entrés déjà depuis quelque temps tous ces puissants personnages. Ils étaient allés jusqu'à concevoir la pensée de changer la religion du pays ², ce qui entraînait la chute d'Élisabeth et l'élévation de Marie.

¹ *Lesly's Negotiations*, dans Anderson, t. III, p. 72, 73.

² Voir dans La Mothe Fénelon, t. I, p. 258 à 262, à la date du 13 mars 1569. — *Mémoire pour communiquer à la royne* (Catherine de Médicis), *prenant promesse d'elle qu'elle n'en parlera à personne du monde*. Ce mémoire commence ainsi : « Le Sr Roberto Ridolfy, Florentin, ayant receu charge et commandement, de la propre personne du pape, de tretter de la restitution et restablisement de la religion catholique en Angleterre avec les seigneurs catholiques du pays, il s'est principalement adressé au comte d'Arondel et à millhord Lomley, auxquels auparavant il avoit eu affaire pour quelques sommes qu'il leur avoit prestées. » P. 258. — Il ajoute

L'ambassadeur d'Espagne don Guerau d'Espès avait déjà fait, au nom de son souverain, remettre 6,000 écus au duc de Norfolk ¹, au comte d'Arundel et à lord Lumley, et 10,000 à Marie Stuart ², qui envoyait fréquemment des messagers au duc d'Albe

que, bien disposés, ils n'ont rien osé entreprendre « si le duc de Norfolk ne se mettoit de la partie, lequel a esté très-difficile à gagner; mais enfin s'estant layssé persuader, il prend, à ceste heure, plus à cueur la matière que ne faisoient les deux aultres. » P. 258. — « Son influence s'est étendue sur les comtes de Derby, de Shrewsbury, de Pembroke, de Northumberland et de plusieurs aultres qui ont dit qu'ils seroient prêts de le suyvre. » P. 259. — Le plan est indiqué comme il fut suivi, sans être assez vigoureusement exécuté. Renverser Cecil ou le faire disgracier par Elisabeth, gagner Leicester sans lui dévoiler le projet de changement de religion, chasser du conseil les hommes nouveaux, « affin que, ayant le gouvernement en leurs mains, ils puissent, par après, de leur seule autorité et sans contredict, bien conduyre le faict de ladicte religion catholique. Ils ont espéré que pour la différence de ce qu'ils sont des plus nobles et des plus puyssans du pays, et bien aymés du peuple, au regard des autres, qui sont presque tous gens nouveaulx mal appuyés... qu'ils conduyront sans grand payne, au point qu'ils desirent, leur entreprinse. » *Ibid.*

¹ « La embajada de España prestó al mismo duque (de Norfolk) al conde de Arundell á lord Lumile seis mil escudos. » Don Tomas Gonzalez, *Apuntamientos, etc.*, p. 93.

² « La reina de Escocia el veinto de agosto, escribe al embajador Espès agraciendole la remesa que le habia hecho de una letra de cambio de diez mil escudos, y le dice que el portador Hamilton le dará menuda cuenta del estado de sus negocios. » *Ibid.*

pour l'intéresser à sa cause et lui persuader de prendre sa défense¹. Le pape Pie V recommandait très-vivement² à ce chef des forces espagnoles dans les Pays-Bas, où il paraissait avoir pleinement dompté l'insurrection, l'infortunée prisonnière, au sujet de laquelle il lui écrivait : — « Nous conjurons ta noblesse, et nous la prions de toute notre âme de ne rien oublier pour remettre en liberté notre chère fille en Jésus-Christ la reine d'Écosse, et la rétablir, s'il se peut, dans son royaume. Ta noblesse ne saurait rien entreprendre de plus agréable et de plus utile au Dieu tout-puissant, que de délivrer cette reine, qui a bien mérité de la foi catholique, et qui est opprimée par la puissance de ses ennemis hérétiques³. »

¹ Envoi successif de Seton et de John Hamilton à Bruxelles. Labanoff, t. II, p. 358. — 13 juin 1569, envoi de Raullet, *amplement instruit*, dit-elle au duc d'Albe, *de mes conceptions*. Labanoff, t. II, p. 359. — 8 juillet, envoi de Georges Douglas auprès du duc d'Albe. *Ibid.*, p. 362, 363.

² Dans le bref du 3 novembre que le pape Pie V écrivait au duc d'Albe après la fuite des principaux nobles d'Angleterre de la cour, et onze jours avant que les catholiques du nord prissent les armes, il lui disait : « Agnovimus catholicos in regno Angliæ adversus hæreticos, atque adeo contra eam, quæ se pro Anglia gerit, sese commovisse. » Il l'exhortait à profiter du moment pour rétablir la religion catholique en Angleterre. — *Annales* de Baronius, continuées par Beccheti, t. XXIII, p. 320.

³ *Ibid.*

Certainement, les circonstances étaient favorables à une agression contre Élisabeth. Si tous ceux qui avaient à se plaindre de sa conduite ou qui détestaient sa domination s'étaient entendus pour l'attaquer de concert¹; si les membres de la haute noblesse, qui venaient de quitter sa cour, s'étaient jetés hardiment dans les comtés, où ils exerçaient une grande influence, et s'étaient joints aux catholiques disposés à revendiquer l'exercice de leur culte les armes à la main; si le duc d'Albe, débarquant en Angleterre une partie des troupes qui ne lui étaient plus nécessaires, et qu'il licenciait dans les Pays-Bas, avait prêté aux mécontents politiques et aux opprimés religieux de ce royaume l'assistance militaire du roi son maître, Élisabeth et le protestantisme auraient couru un danger égal.

Élisabeth avait senti le péril dont elle était menacée. Elle prit sur-le-champ les mesures les plus capables de l'en préserver. Marie Stuart était à Wingfield, dans le comté de Derby, sous la garde un peu complaisante du comte de Shrewsbury, qui ne mettait aucun obstacle à ses correspondances et à ses secrètes négociations. Élisabeth la fit transférer immédiatement au château moins accessible de Tut-

¹ « The civil administration of Elisabeth had created considerable dissatisfaction amongst the antient nobility. » Sharp, *Memorials of the rebellion*, p. x.

bury¹, et elle y envoya le comte de Huntington, qui était le compétiteur de Marie à la couronne d'Angleterre, et dès lors son ennemi, pour la soumettre à une surveillance plus étroite². Déconcertée dans ses espérances, tremblante pour sa vie qu'elle crut en péril³, la reine prisonnière, dont les serviteurs furent chassés, les gens fouillés⁴, trouva cependant le moyen de dépêcher quatre des siens⁵ au duc de Norfolk, à l'évêque de Ross et à l'ambassadeur de France La Mothe Fénelon. — « Je vous en prie, écrivit-elle à ce dernier, encouragez et conseillez les amys de se tenir sur leurs gardes et de faire pour moy maintenant ou jamais⁶. » Dans ce moment décisif, malgré les alarmes qui l'assiégeaient, tenant plus de compte de ses desseins que de ses dangers, elle fit dire au duc de Norfolk d'agir valeureusement sans s'inquiéter d'elle ni de sa vie, que Dieu garderait⁷.

¹ Le 21 septembre. Labanoff, t. II, p. 379.

² Haynes, p. 525, 526. — Labanoff, t. II, p. 379.

³ Marie Stuart à La Mothe Fénelon, 25 septembre 1579. Labanoff, t. II, p. 381.

⁴ *Ibid.*, p. 380.

⁵ *Ibid.*, p. 381.

⁶ *Ibid.*, p. 381.

⁷ « La reina de Escocia le escribió instándole á que obrara valerosamente y que no tuviera cuidado por la vida de ella, pues Dios la guardaria. » Don Tomas Gonzalez, *Apuntamientos*, etc., p. 94.

Le duc, arrivé dans le Norfolk, s'était entouré de catholiques¹. De sa maison de Keninghall, il avait envoyé des messagers aux comtes de Northumberland et de Westmoreland beaucoup plus décidés que lui². Mais, en même temps, il avait écrit des lettres humbles et obséquieuses à Élisabeth, à laquelle il alléguait le chagrin de sa disgrâce comme le seul motif de son éloignement, et affirmait qu'il n'avait jamais eu aucune pensée contraire à *sa couronne* et à *sa dignité*³. Élisabeth, n'acceptant ni cette explication ni cette assurance, lui enjoignit de retourner à Londres dans quatre jours sous peine de trahison⁴, et elle prescrivit également aux comtes d'Arundel et de Pembroke et à lord Lumley de reparaitre dans

¹ Lord Wentworth au secrétaire Cecil, 30 septembre 1569. Haynes, p. 538. — « Se salió de Londres y se fue à su pais, donde se le reunió gran número de gente de á pie y de á caballo. » Don Tomas Gonzalez, *Apuntamientos*, p. 94.

² « Cantrell (serviteur du duc de Norfolk), brought a letter to me (comte de Northumberland) from the duke, the effect whereof was, for so much as he had bene moovid by sondry noble men and his frends, he thought it appartaynid him not to enter into yt without the advise and consent of his deare frends; amongst which he accompted me one. And, thereunto, I aunswered by woord of mouthe, he shoold fynd my liking therein, as he should find of other noblemen. » *Memorials of rebellion*. Appendix, the earl of Northumberland's confession, p. 195.

³ Haynes, p. 528, 529.

⁴ *Ibid.*, p. 529.

son conseil sans délai et sans excuse ¹. Elle ordonna de réunir les forces nécessaires au maintien de la paix publique ² dans les comtés où la nouvelle que le duc de Norfolk avait quitté la cour avait répandu beaucoup d'agitation.

Sujet peu obéissant, Norfolk refusa de se rendre auprès de la reine en prétextant une fièvre qui le retenait chez lui ³, et, conspirateur incertain, il n'osa point se soulever, malgré certaines assurances d'être soutenu. Ses refus irritèrent la reine. Ses hésitations attiédirent ses partisans. A la fin, découragé par la froideur que son irrésolution même avait causée autour de lui, intimidé par les sommations impérieuses d'Élisabeth, qui lui enjoignit de se faire ramener en litière si la fièvre l'empêchait de revenir à cheval ⁴, et qui dépêcha quelques-uns de ses gardes pour que, s'entendant avec les shériffs, ils se saisissent de sa personne au milieu du duché s'il refusait d'obéir ⁵; espérant d'ailleurs, comme le lui écrivait Cecil, que les colères de la reine ne passeraient pas les paroles ⁶, il se décida à retourner à la cour. Afin de n'être pas compromis par l'insurrection dé-

¹ Haynes, p. 529, 530.

² *Ibid.*, p. 531, 532.

³ *Ibid.*, p. 532.

⁴ *Ibid.*, p. 533.

⁵ *Ibid.*, p. 533 et 539.

⁶ Cecil au duc de Norfolk, 28 sept. 1569. Haynes, p. 533.

sormais inopportune des comtés du Nord, il dépêcha de Bolton un messenger fidèle à son beau-frère le comte de Westmoreland, qu'il supplia de ne pas remuer, s'il ne voulait point l'exposer à perdre sa tête¹. Arrivé à Londres, il fut mis à la tour², tandis que ses amis, le comte de Pembroke, le comte d'Arundel et lord Lumley, dont l'obéissance avait précédé la sienne, et qui paraissaient moins compromis ou moins dangereux, furent arrêtés, gardés et interrogés seulement chez eux³.

La faiblesse, le retour, la captivité du duc de Norfolk et de ses principaux adhérents diminuèrent les chances de succès d'un soulèvement, mais n'en prévirent pas l'explosion. Lorsque le duc avait quitté la cour⁴, une fermentation extraordinaire s'était déclarée dans les comtés du Nord⁵, où résidaient les deux chefs catholiques des vieilles et grandes

¹ Ce messenger s'appelait Havers. Il arriva à Topcliff, château du comte de Northumberland, au moment où les conjurés du nord y étaient assemblés. Il vit au bout du parc le comte de Westmoreland : « And required him, forr all the brotherly love that is betwixt them that he woold not sturre; for if he did, the said duke was then in danger of losing of his hed. » *Memorials of rebellion, etc.* Appendix, p. 195, 196.

² Haynes, p. 540.

³ *Ibid.*, p. 534 à 536.

⁴ Confession du comte de Northumberland. *Memorials of rebellion, etc.* Appendix, p. 201.

⁵ *Memorials of rebellion, etc.*, p. 8, 9.

maisons de Percy et de Nevill. Les espérances les plus téméraires y avaient ranimé tous ceux, en fort grand nombre, qui restaient attachés à la religion interdite. Outre les comtes de Northumberland et de Westmoreland, dont les forces étaient considérables et le nom populaire dans ces contrées, les familles puissantes des Dacre, des Norton, des Markenfield, des Tempest, étaient disposées à une prise d'armes. Des *meetings* furent tenus, entre les chefs des mécontents, dans les châteaux de Topcliff et de Bransepath, nobles résidences des comtes de Northumberland et de Westmoreland ¹. A ces assemblées secrètes assistèrent Léonard Dacre de Gisland, qui pouvait lever une petite armée, le vieux Richard Norton avec ses trois fils, Markenfield de Markenfields, les deux Tempest, le capitaine John Swinburn, Plumpton de Plumpton, Varison de Haselwood, Andrew Oglethorpe, Christophe Danby. On s'y proposa surtout la délivrance de Marie Stuart et la restauration de la religion catholique. Pendant ces dangereuses délibérations, le comte de Sussex, investi du commandement supérieur des régions du nord, inquiet de l'agitation qu'il y avait aperçue et suivant les ordres prudents de la reine, avait appelé auprès de lui à York les deux comtes de Northum-

¹ *Ibid.*, p. 192, 196, 201, 202. Voir le livre curieux de M. Sharp sur la rébellion du nord en 1569 et sur toutes ces familles.

berland et de Westmoreland, qu'il avait interrogés sur leurs dispositions ¹. Ceux-ci avaient eu l'art de le rassurer et il les avait laissés repartir.

Ils avaient été sur le point de tout abandonner quand ils avaient appris le retour pusillanime du duc de Norfolk et son emprisonnement à la tour. D'ailleurs l'ambassadeur d'Espagne ² et l'évêque de Ross ³ leur avaient fait dire, tout comme le duc, de ne rien tenter dans le moment. Les docteurs catholiques eux-mêmes auxquels ils avaient soumis la question de savoir si l'on pouvait, d'après les lois de Dieu, prendre les armes contre son prince, étaient partagés. Les uns étaient d'avis qu'on ne le pouvait pas, jusqu'à ce que la reine fût excommuniée par le chef de l'Église; les autres soutenaient qu'on le pouvait légalement, la reine étant déjà excommuniée par le seul fait d'avoir refusé l'ambassadeur que lui avait envoyé le pape ⁴. Au milieu de ces incertitudes, ils furent entraînés à agir par les passions ardentes qui se maintenaient au-dessous d'eux, et par la crainte d'être arrêtés à leur tour. Invités de

¹ *Ibid.* Appendix, p. 291.

² Confession du comte de Northumberland. *Ibid.* Appendix, p. 195.

³ L'évêque de Ross dit à Wilkinson, envoyé du comte de Northumberland : « In good faithe, my lord cannot be holpen; for the factors are taken away and comytted to prison. » *Ibid.*, p. 364.

⁴ *Ibid.*, p. 204.

nouveau par le comte de Sussex à le joindre dans York, mandés par Élisabeth à la cour, ils refusèrent d'obéir¹. Ils n'avaient plus d'autre alternative que de quitter le pays ou de prendre les armes. — « Notre péril est si grand, dit le vieux Richard Norton, et notre cause si juste, que nous devons forcément commencer et courir la fortune que Dieu nous enverra, ou sortir du royaume. Ce serait une grande tache pour nous que de partir en abandonnant une entreprise si sainte². » Le comte de Northumberland ayant quitté Topcliff, où il avait eu peur d'être surpris, et s'étant rendu à Branspath, on décida l'insurrection³.

Après avoir écrit au pape Pie V⁴, à l'ambassadeur d'Espagne et au duc d'Albe, pour leur demander des secours et leur annoncer qu'on s'emparerait, sur la côte orientale de l'Angleterre, d'un port où il serait facile de débarquer des troupes⁵; après avoir sollicité l'assistance des comtes de Cumberland, de Derby et de lord Warthon⁶, qu'ils sa-

¹ *Ibid.*, p. 27, 292 à 294, et Haynes, p. 552.

² *Memorials of rebellion*, etc., p. 196.

³ *Ibid.*, p. 199, 200.

⁴ *Ibid.*, p. 319.

⁵ Murdin, p. 42. « Wilkinson, was the principal person sent from the Earls to the Spanish ambassador, with letters directed to the duke of Alva to give the rebels aid, so as a port might be taken. » *Memorials of rebellion*, etc., p. 363.

⁶ *Ibid.*, p. 198, 210, 211.

vaient puissants dans ces contrées et qu'ils supposaient favorables à leur projet, ils partirent de Bransepath le 14 novembre, à la tête de cinq cents chevaux ¹, et marchèrent vers Durham. L'insurrection était surtout catholique. Ils avaient peint Jésus-Christ crucifié, avec les cinq plaies saignantes, sur une bannière que portait le vieux Norton, animé du plus religieux enthousiasme ². Le peuple de Durham leur ouvrit ses portes et se joignit à eux. Maîtres de la ville, les insurgés se rendirent dans la cathédrale, où ils brûlèrent la Bible, détruisirent le livre anglican des *Communes prières*, brisèrent la table de la communion protestante, et rétablirent l'ancien culte ³.

Sans se déclarer contre Élisabeth, dont ils ne méconnaissaient pas entièrement l'autorité ⁴, mais qui aurait été infailliblement détronée ⁵ si elle avait été vaincue, les deux comtes annoncèrent, dans

¹ *Ibid.*, p. 37 et 322.

² Strype, *Annals of the reformation, and établissement of religion and other various occurrences in the church of England*, etc. A new edition, in-8°, Oxford, 1824, vol. I, part. II, p. 323.

³ *Memorials of rebellion*, etc., p. 36, 37.

⁴ Voir leurs proclamations dans Strype, *Annals*, etc. vol. I, part. II, p. 313, 314.

⁵ « I harde it opeind or moved at any mans hands to proclaim her (Marie Stuart) quene of England. » Confession du comte de Northumberland, *Memorials of rebellion*, etc., Appendix, p. 193.

leurs proclamations, qu'ils voulaient faire admettre le droit de Marie Stuart à l'héritage de l'Angleterre et restaurer la vieille religion du royaume¹. Ils déclarèrent que le duc de Norfolk, les comtes d'Arundel et de Pembroke, lord Lumley, qu'ils entendaient délivrer de prison, tout comme l'héritière² catholique, étaient d'accord avec eux, et ils semblèrent avoir pris surtout les armes contre Cecil et les hommes nouveaux qu'ils accusaient d'égarer la reine et d'avoir bouleversé l'État : — « Des personnes, disaient-ils, désordonnées et malintentionnées autour de Sa Majesté, ont, par leurs procédés subtils et artificieux, afin de s'avancer elles-mêmes, renversé dans notre pays la vraie et catholique religion de Dieu, abusé la reine, troublé le royaume, et à la fin travaillé à la destruction de la noblesse : c'est pourquoi nous nous sommes réunis pour leur résister par la force, avec l'assistance de Dieu et la vôtre, bon peuple, pour redresser les choses abattues, rétablir toutes les anciennes coutumes et libertés de l'Église de Dieu et de ce noble royaume, car si nous ne le faisons pas nous-mêmes, les étrangers l'entreprendraient au grand hasard de l'état de notre pays³. » Leur appel fut entendu, et ils eurent bien-

¹ Strype, vol. I, part. II, p. 314.

² *Memorials of rebellion*, p. 193, 202, 203.

³ Dans Strype, vol. I, part. II, p. 313.

tôt une petite armée de mille cavaliers assez bien équipés et de cinq à six mille hommes de pied ¹.

Aucune force n'était capable de leur résister dans le nord, où le frère même du comte de Sussex, sir Égremont Ratcliffe, se joignit à eux ². Le comte de Sussex, resté fidèle, s'enferma dans York qu'il mit en état de défense ³. Les trois gardiens des frontières de l'est, du centre et de l'ouest, lord Hundson, sir John Forster et lord Scroope, tinrent Berwick, Newcastle et Carlisle ⁴, où ils se rendirent inattaquables. Les deux comtes, ne rencontrant personne pour s'opposer à eux en rase campagne, prirent successivement possession de Richmond, d'Allerton, de Ripon. Ils envoyèrent Christophe Nevill s'emparer d'Hartlepool, et fortifier ce port favorablement situé à la pointe d'une petite presqu'île, entre la Tyne et la Tees, afin d'y recevoir les secours que ne manquerait sans doute pas de leur fournir le duc d'Albe lorsqu'il apprendrait leur insurrection ⁵. Ils s'avancèrent en attendant vers le sud et pénétrèrent sans obstacle dans toutes les villes ouvertes.

Élisabeth s'était exposée, par la perfidie de sa conduite envers Marie Stuart, aux troubles qui agitaient

¹ *Ibid.*, p. 315, et *Memorials of rebellion, etc.*, p. 65, 66, 71.

² *Memorials of rebellion, etc.*, p. 71.

³ *Ibid.*, p. 76, 77.

⁴ *Ibid.*, p. 77.

⁵ *Ibid.*, p. 79, 80.

son royaume depuis onze ans tranquille, et qui menaçaient son autorité. En retenant en Angleterre une aussi dangereuse prisonnière, elle avait offert elle-même aux catholiques et aux mécontents une raison de s'insurger et une espérance de réussir. Mais si elle avait provoqué le péril, elle ne s'en laissa pas abattre. Elle n'avait jamais plus d'énergie que dans les moments difficiles. Aux arrestations déjà opérées, elle avait ajouté celles de Throckmorton, de l'évêque de Ross et du Florentin Ridolfi, qu'elle soupçonna d'être entrés dans les desseins du duc de Norfolk ¹. L'un des généraux les plus entreprenants du duc d'Albe, Ciapino Vitelli, était arrivé en Angleterre pour y arranger les différends commerciaux survenus entre elle et Philippe II. Craignant qu'il n'y vînt avec d'autres projets, Élisabeth ordonna de retenir son escorte militaire à Douvres et ne lui permit de se faire suivre que de cinq hommes à Londres, où il fut étroitement surveillé ².

Afin que Marie Stuart ne fût pas délivrée par les révoltés, dont sa présence aurait encouragé l'ardeur et accru les chances, Élisabeth prescrivit sa translation immédiate du château de Tutbury dans Coventry,

¹ Don Tomas Gonzalez, *Apuntamientos*, p. 95. — Haynes, p. 541, 544. — Labanoff, t. II, p. 386, 387.

² Labanoff, t. II, p. 386, 387. — Don Tomas Gonzalez, *Apuntamientos*, etc., p. 95, 96.

place forte du comté de Warwick ¹, où elle devait être à l'abri d'un coup de main. Il paraît même que ses gardiens eurent l'ordre de la mettre à mort si les événements tournaient en faveur de l'insurrection ². De peur que celle-ci ne reçût des secours du côté de la mer, elle arma sept de ses plus grands vaisseaux pour être établis en croisière entre les côtes de l'Angleterre et les côtes des Pays-Bas ³. Elle déclara rebelles les comtes de Northumberland et de Westmoreland ⁴, écrivit elle-même à tous ceux dont elle voulait raffermir la fidélité ou accroître le dévouement, ordonna à sir Ralph Sadler et à lord

¹ Labanoff, t. II, p. 395.

² « Remember how upon a less cause, how effectually all the council of England, once dealt with Her Majesty, for justice to be done upon that person (Marie Stuart) for being suspected and infamed to be consenting with Northumberland and Westmoreland in rebellion. You know the great seal of England was sent then and thought just and meet, upon the sudden for her execution! » Lettre de Leicester du 10 octobre 1585, citée par Tytler, t. VII, p. 463.

³ « Et parce qu'on a raporté que le duc d'Alve avoit quatre ou cinq mille hommes de pied ou de cheval en Zelande desja toutz pretz à s'embarquer, avec artillerie, rouages, monitions et tout aultre équipage de guerre, ladicté dame a ordonné mettre encores promptement quatre de ses grands navyres en mer, avec les trois qui y sont, pour tenir le Pas de Callais. » La Mothe Fénelon, t. II, p. 401, 402.

⁴ *Memorials of rebellion*, etc., p. 77. — La Mothe Fénelon, t. II, p. 372 et 374.

Hunsdon, de joindre leurs forces à celles du comte de Sussex, qui devait rassembler tous les contingents du nord et se mettre en état de tenir la campagne ¹. En même temps, elle nomma des lieutenants pour lever des forces dans les comtés ². Elle prescrivit la rapide formation de deux corps d'armée dans les comtés du sud, l'un sous le comte de Warwick, l'autre sous l'amiral Clinton, qui devaient marcher en toute hâte vers York, et aider le comte de Sussex à triompher de la rébellion ³.

Pendant qu'Élisabeth prenait ces habiles mesures, les comtes de Northumberland et de Westmoreland restaient les maîtres du pays qu'ils avaient occupé, sans faire beaucoup de progrès nouveaux. Le point le plus avancé où ils étaient parvenus était Borough-brig. Au lieu de continuer leur marche vers le sud, soit qu'ils désespérassent d'en soulever les provinces, soit qu'ils voulussent se cantonner dans le nord pour y attendre les secours de Pie V et de Philippe II, ils retournèrent sur leurs pas ⁴. Ne pouvant pénétrer dans aucune des grandes places qui restaient fidèles à la reine, ils mirent le siège devant Barnard-Castle,

¹ *Memorials of rebellion*, etc., p. 55, 67, 68. — Haynes, p. 553, 555.

² Haynes, p. 559, 560, 562.

³ *Ibid.*, p. 560 à 567. — La Mothe Fénelon, t. II, p. 401.

⁴ *Memorials of rebellion*, etc., p. 65, 66.

où s'était enfermé sir Georges Bowes ¹. Ils perdirent douze jours à l'attaque de cette petite place, que sir Georges Bowes défendit vaillamment jusqu'à ce que le défaut de vivres et la mutinerie de ses soldats l'obligeassent d'en sortir, le 12 décembre ². Ce fut le dernier succès obtenu par les insurgés.

Deux jours après la reddition de Barnard-Castle, le comte de Sussex, à la tête d'environ 1,200 chevaux et 4,000 fantassins, s'avança contre eux, prêt à leur livrer bataille s'ils l'acceptaient ³. Le comte de Warwick et l'amiral Clinton arrivaient du sud, à marches forcées, avec environ douze mille hommes, et ils étaient attendus à Boroughbrig ⁴. Pressés au nord par John Forster qui venait de Newcastle, à l'est par Sussex dont les troupes étaient égales aux leurs, menacés au midi par Warwick et Clinton qui leur étaient très-supérieurs en forces, les chefs de la rébellion, désespérant tout à fait de leur cause, rassemblèrent le peuple dans Durham le 16 décembre, invitèrent chacun à pourvoir à sa sûreté, licencièrent les hommes de pied, et suivis de leurs hommes de cheval, se rendirent à Hexham. Là, ils passèrent la Tyne après avoir aussi évacué Hartlepool et

¹ *Ibid.*, p. 18 à 20, et p. 91.

² *Ibid.*, p. 95 à 98.

³ *Ibid.*, p. 78, 102, 103.

⁴ *Ibid.*, p. 108.

s'enfuirent en Écosse ¹. Le comte de Westmoreland, sir Égremont Ratcliffe, Norton, Markenfield, Swinburn, Tempest, y trouvèrent un asile auprès des clans hospitaliers des Scot, des Ker, des Hume, des Johnston ². Le comte de Northumberland, moins heureux, tomba entre les mains d'un bandit des frontières nommé Hecky Armstrong, qui le retint dans sa tour de Harlaw et le livra peu de temps après pour de l'argent à Murray, lequel l'enferma à Lochleven ³.

Ainsi se termina cette insurrection, qui aurait pu devenir redoutable à Élisabeth si elle avait été mieux conçue et mieux conduite. Il aurait fallu que l'union de la grande noblesse et du catholicisme fût plus complète, et que, s'appuyant du nom et des droits de Marie Stuart, avouée par Norfolk, soutenue par le duc d'Albe, elle se déclarât avec plus de résolution, agit avec plus d'ensemble pour mettre en péril le trône de la reine protestante. Mais la faiblesse du duc de Norfolk, la tiédeur du duc d'Albe ⁴, qui, par excès de prudence, laissa échapper une occasion

¹ *Ibid.*, p. 104 à 109. — La Mothe Fénelon, t. II, p. 426, 427.

² *Memorials of the rebellion*, etc., p. 148, 149, 150, 295. Tyler, t. VII, p. 294.

³ Tyler, t. VII, p. 294, 298. — *Memorials of rebellion*, etc., p. 118, et Appendix, p. 323.

⁴ Appendix J.

unique dans l'intérêt de sa religion et de son maître; l'incertitude même des catholiques, qui flottèrent entre leur croyance religieuse et leur fidélité politique, rendirent la rébellion des comtes de Northumberland téméraire en la laissant trop partielle et en la condamnant à être impuissante. Cette rébellion fit beaucoup de mal à la cause de la foi ancienne et de la reine captive dans le pays où le catholicisme et Marie Stuart comptaient le plus de partisans. Les Percy, les Nevill, les Norton, les Marckenfield, les Tempest en sortirent pour n'y être pas proscrits. La fuite des principales familles et la terreur que des exécutions cruelles répandirent parmi le peuple, qui vit périr par les supplices de la loi martiale plus de trois cents personnes dans le seul évêché de Durham ¹, diminuèrent dans cette contrée la force et y abattirent la confiance du parti contraire à Élisabeth.

Le soulèvement catholique dans le nord de l'Angleterre avait alarmé au dernier point le régent d'Écosse. Son pouvoir dépendait du triomphe d'Élisabeth. Aussi offrit-il à la reine sa protectrice et son alliée de marcher à son secours avec les troupes écossaises qu'il convoqua à Peebles pour le 20 décembre ², et que rendit inutiles la compression de

¹ *Memorials of rebellion*, etc., p. 123, 124, 133, 134.

² Murray à Cecil, 22 nov. 1569. — The Regent's proclamation, Edinb., 18 déc., au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 297, 298.

la révolte. La conduite de Murray était devenue de plus en plus violente comme sa situation. N'ayant pas favorisé dans l'assemblée de Perth le mariage de la reine sa sœur avec le duc de Norfolk et la pacification des partis, il avait perdu l'appui de ceux qui s'étaient entremis pour ce mariage et qui souhaitaient cette pacification. Lethington était à leur tête. Comme il se défiait du régent, qui de son côté le tenait pour fort suspect, il s'était retiré chez son invariable ami le comte d'Athol¹. Murray avait craint ses menées, et il prit la résolution de se défaire de lui. Il l'invita astucieusement à venir dans le conseil, dont il restait toujours secrétaire, s'acquitter d'un des devoirs de son office, et lorsque Lethington fut en présence de Morton, de Mar, de Glencairn, de Lindsay et des lords restés fidèlement attachés à la cause du jeune roi, le capitaine Crawford se présenta au nom du comte de Lennox pour accuser et lui et James Balfour d'avoir été complices du meurtre de Darnley². Arrêté sur-le-champ, il fut mené comme prisonnier dans la maison d'un des serviteurs du régent³, mais il n'y resta pas longtemps. Kirkaldy

¹ Tytler, t. VII, p. 289. — *Mémoires de Melvil*, t. I, liv. III, p. 318.

² Lord Hundson à Cecil, 7 sept. 1569, au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 290. — *Diurnal of occurrences*, p. 147, 148. — *Mémoires de Melvil*, t. I, liv. III, p. 318.

³ Tytler, t. VII, p. 290.

de Grange l'enleva à ceux qui le gardaient et le conduisit dans le château d'Édimbourg, où il lui donna asile jusqu'au 22 novembre, jour marqué pour le jugement ¹. Ce jour-là, les amis du secrétaire d'Écosse accourent en armes, et lord Hume occupa avec une troupe considérable d'hommes à cheval les rues d'Édimbourg ², que le laird de Grange dominait de sa citadelle. Le jugement de Lethington fut aussi impossible que l'avait été son emprisonnement. Murray en ordonna l'ajournement ³, afin d'éviter une sentence d'absolution qui aurait été un triomphe pour Lethington, une mortification pour lui.

Sa rupture avec un homme aussi capable et aussi aimé lui fit un grand tort dans le royaume; elle ajouta à la haine qu'on lui portait, et détacha de ses intérêts plusieurs de ceux qui avaient puissamment contribué à son élévation après Carberry-Hill et dédicé sa victoire à Langside. Kirkaldy de Grange et Alexandre Hume furent de ce nombre. On l'accusait de perfidie envers Marie Stuart, de trahison envers Norfolk, de violence envers Châtellerauld, de déloyauté et d'ingratitude envers Lethington, de servilité envers Élisabeth. Bien que l'église presbytérienne le soutînt avec ardeur comme son utile

¹ Declaration of Robert Melvil in the Hopetoun Papers, et Tytler, t. VII, p. 291.

² Tytler, t. VII, p. 296.

³ *Ibid.*, p. 297.

chef, et que le peuple des villes lui fût favorable à cause de la vigueur de son administration et de la rigide justice qu'il faisait observer partout, la majeure partie de la noblesse le détestait et aspirait à le renverser.

Pour affermir son autorité chancelante, Murray demanda des secours en munitions et en argent à Élisabeth ¹. Il demanda de plus que Marie Stuart fût réintégrée en Écosse, où il assura que sa vie ne courrait aucun danger ², et que sa délivrance serait beaucoup plus difficile qu'elle ne l'était en Angleterre. Il envoya successivement l'abbé de Dumferling et Elphinston pour rappeler à Élisabeth tous les troubles que Marie Stuart avait déjà causés dans sa cour et dans son royaume, lui signaler les périls auxquels elle s'exposerait en la retenant, et lui déclarer qu'entouré, comme il l'était en Écosse, de difficultés et d'ennemis, il serait bientôt hors d'état de soutenir la cause commune si on ne lui remettait pas celle dont les pratiques menaçaient journellement la sûreté des deux royaumes ³. En retour de

¹ A note of the principal matters in Nicholas Elphinston's instructions, au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 302.

² « That she should live her natural life, without any sinister means taken to shorten the same. » Copy of the « instrument, » au Stat. Pap. Off., et Tytler, t. VII, p. 299.

³ *Ibid.*

la personne de Marie, il offrait, avec une odieuse condescendance, de rendre le malheureux comte de Northumberland que réclamait Élisabeth¹. L'extradition de cette princesse était formellement demandée par les comtes de Murray, de Morton, de Mar, de Glencairn, les maîtres de Marshall et de Montrose, les lords Lindsay, Ruthven², Semple, à la reine d'Angleterre, et vivement sollicitée auprès de Cecil par Knox, qui lui écrivait, disait-il, *avec un pied dans la tombe*³. Elle aurait été peut-être accordée, lorsqu'un événement sinistre mit un terme à cette négociation.

James Hamilton de Bothwell-Haugh avait juré une haine à mort au régent. Fait prisonnier à la bataille de Langside, il était redevenu libre après l'arrangement conclu le 13 mars 1569 à Glasgow entre le régent et le duc de Châtellerault. Mais il avait été dépouillé de tous ses biens. La confiscation, qui ruinait les vaincus et enrichissait à leurs dépens les vainqueurs, était le moindre effet des guerres civiles. Cette triste loi de la défaite aurait été probablement subie avec résignation par Bothwell-Haugh si elle n'avait pas été iniquement étendue à

¹ *Ibid.*, p. 302.

² *Ibid.*, p. 299, 300.

³ « With his one foot in the grave. » John Knox à Cecil, 2 janv. 1570, au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 300, 301.

sa femme, qui devait être étrangère à son châti-
ment comme elle l'avait été à sa querelle. Celle-ci
possédait, sur la rivière d'Esk, le petit domaine de
Woodhouselee, qui fut attribué à Bellenden, l'une
des créatures du régent les plus dévouées, mais les
plus avides. La dureté de la spoliation vint s'ajouter
encore à son injustice. Au milieu d'une nuit d'hiver,
la malheureuse femme de Bothwell Haugh fut chas-
sée par Bellenden de l'humble demeure où elle
s'était retirée, et elle erra à demi vêtue dans un bois
où on la trouva folle le lendemain. Le désespoir lui
avait fait perdre la raison ¹. Dès ce jour, le senti-
ment d'une implacable vengeance entra dans le cœur
de Bothwell-Haugh. Il résolut de tuer le régent,
auquel il faisait remonter la désolation de sa mai-
son. Plusieurs fois il l'essaya sans y parvenir. Sa
haine, encouragée par les Hamilton, chercha une
occasion de punir l'auteur de sa ruine, d'abattre
l'oppresseur de son parti. Cette occasion se présenta
bientôt.

Le régent devait se rendre de Stirling à Édim-
bourg en traversant la ville de Linlithgow. Dans la
principale rue de cette dernière ville, l'archevêque
de Saint-André, oncle de Bothwell-Haugh, avait une
maison devant laquelle passait nécessairement Mur-
ray avec son cortège. Il la mit à la disposition de

¹ Tytler, t. VII, p. 303, 304. — D'après surtout ms. Calderwood, Ayscough, 4735, p. 746, 747.

Bothwell-Haugh, qui s'y établit et y disposa tout pour accomplir sûrement l'acte de vengeance qu'il avait concerté avec les Hamilton. Après avoir fortement barricadé la porte qui communiquait à la grande rue, avoir fait seller un cheval sur les derrières de la maison, il se posta dans une galerie de bois d'où il pouvait ajuster son ennemi en toute sûreté. Comme surcroît de précaution, il répandit sur le plancher la plume d'un lit, afin de n'être pas trahi par le bruit de ses pas, et il couvrit la muraille placée derrière lui d'un drap noir pour que son ombre n'y fût pas projetée et aperçue. Cela fait, il attendit, tout éperonné et avec son arquebuse chargée de quatre balles à côté de lui, l'arrivée du régent ¹.

Murray avait passé la nuit dans une maison du voisinage. Des avis lui étaient parvenus sur le danger qui le menaçait. Un de ses amis l'avait même décidé à éviter la grande rue de Linlithgow et à prendre les dehors de la ville. Mais la foule, qui se pressa autour de lui, l'empêcha de revenir sur ses pas. Il s'engagea avec son tranquille courage, dans Linlithgow au milieu des acclamations de la multitude qui le suivait ². Il s'avança à cheval et avec

¹ History of king James the sext, p. 46. — Tytler, t. VII, p. 305.

² Hunsdon à Cecil, 26 janv. 1570, au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 305, 306.

lenteur à travers la grande rue jusqu'à la maison de l'archevêque. Arrivé là, il s'offrit lui-même aux coups du meurtrier, qui, le visant à son aise, déchargea sur lui son arquebuse. Atteint par les balles au-dessus de la ceinture, le régent tomba mortellement frappé ¹. A cette vue, le peuple se précipita vers la maison d'où le coup était parti. Mais tandis qu'il cherchait à l'enfoncer, Bothwell-Haugh, s'évadant par la porte de derrière, était monté sur le cheval qu'il tenait tout prêt, et avait fui à travers champs dans la direction du château d'Hamilton. Lord Claude Hamilton, le commandeur d'Arbroath, et l'archevêque de Saint-André l'y attendaient et reçurent ce meurtrier comme le libérateur de leur parti ².

Murray expira le jour même, 23 janvier 1570, dans des sentiments de noble douceur et de grande piété ³. Sa mort causa une immense joie à tout le parti de Marie Stuart en Écosse ⁴; elle satisfit tous les princes

¹ Hunsdon à Cecil, 24 janvier 1570, et 26 janvier 1570, au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 306.

² Hunsdon à Élisabeth, 30 janv. 1570, et Information anent the punishment of the regent's Murder, au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 307.

³ Spottiswood, p. 233.

⁴ Hunsdon à Cecil, 30 janv. 1570. Et dans Tytler, t. VII, p. 312. — Marie Stuart en fut également satisfaite, et donna une pension à Bothwell-Haugh. « Ce que Bothwell-Haugh a faict a esté sans mon commandement; de quoy je lui sçay aussi

catholiques de l'Europe ¹. Pour les amis de la reine prisonnière, Murray avait été un sujet ingrat, un frère inhumain, un rebelle odieux; pour les rois, un adversaire triomphant de l'autorité légitime. En lui succombait le chef habile du protestantisme écossais, le conducteur résolu du gouvernement du jeune roi, l'allié utile d'Élisabeth. Il avait de fortes qualités, le cœur vaillant, l'esprit haut et ferme, le caractère énergique, les mœurs honnêtes et rigides; et cependant il avait été quelquefois violent, quelquefois fourbe, et tour à tour altier ou humble, selon les besoins de sa cause et les intérêts de sa grandeur. Il avait agi en sectaire et en ambitieux. Pour soutenir sa croyance, il s'était rendu maître de l'État. Dans l'exercice du pouvoir suprême, il avait déployé la vigilance la plus soutenue, fait observer la règle la plus inflexible, et le peuple, qui voyait sous son administration s'introduire dans le royaume une justice sûre et un ordre inconnu, lui décerna et lui a conservé le titre de *bon régent*. Conformant sa conduite privée à sa croyance reli-

bon gré et meilleur que si j'eusse été du conseil. J'attends les mémoires qui me doivent estre envoyez de la receipt de mon douaire, pour faire mon estat, où je n'oubliera la pension dudict Bothwelhac.» Marie Stuart à l'archevêque de Glasgow, 28 août 1571. Labanoff, t. III, p. 334.

¹ Norris à Cecil, d'Angers, 17 et 25 févr. 1570, au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 312, 313.

gieuse, il avait donné à sa maison l'aspect d'une église plus que d'une cour, et il avait acquis la confiance comme l'affection de la secte presbytérienne. Mais l'intérêt de la religion l'avait emporté chez lui sur le sentiment de la nationalité, et, dans ses rapports avec Élisabeth, il s'était plus montré protestant qu'Écossais. Formé dans les troubles, il s'était accoutumé aux violences. Il avait adhéré au meurtre de Riccio, et l'attentat contre Darnley ne l'avait pas trouvé sévère envers tous ceux qui y avaient trempé. Auteur de la guerre civile, il finit par en être victime; complice d'un premier meurtre et en ayant toléré un second, il périt victime d'un assassinat. Les procédés par lesquels on s'élève sont bien souvent ceux par lesquels on tombe. Telle est la loi ordinaire des événements dans laquelle éclate la justice cachée de la Providence!

La mort de Murray rendit toutes ses espérances au parti abattu de la reine. Ce parti, qui venait d'être vaincu en Angleterre, se releva soudainement en Écosse. Les Hamilton se réunirent en armes¹. Lethington, qui se fit absoudre sans peine de l'accusation que lui avait intentée le régent², se joignit bientôt à eux avec le laird de Grange. Le duc de Châtellerauld et lord Herries redevinrent libres. Le parti de la reine prisonnière, maintenant composé

¹ Tytler, t. VII, p. 307 et 312.

² *Diurnal of occurrences*, p. 138. — Tytler, p. 318.

de la plus grande partie de la noblesse, conseillé par le politique le plus habile, soutenu par le capitaine le plus vaillant, fut bientôt dominant en Écosse. Il s'empara d'Édimbourg et parut prêt à rétablir Marie Stuart, dont il reconnut et proclama de nouveau l'autorité. En même temps que se déclarait ce retour de fortune pour Marie Stuart dans son propre pays, sa rivale vit se renouveler les périls auxquels elle venait d'échapper dans le sien. Le pape Pie V, regrettant sans doute de n'avoir pas secondé les insurgés catholiques anglais par le secours de ses armes spirituelles, lança contre Élisabeth une sentence d'excommunication et de déposition¹. Les chefs des clans des Scott et des Ker, les lairds de Buccleugh et de Farnyhurst se jetèrent avec le comte de Westmoreland en Angleterre², où Léonard Dacre de Gisland, qui n'avait pas pu prendre part à la précédente révolte, releva l'étendard de l'insurrection et se mit en peu de jours à la tête de trois mille hommes³.

Élisabeth se crut en grand danger. Les victoires consécutives que les catholiques de France avaient remportées sur les huguenots, battus à Moncontour

¹ 25 févr. 1570. — Becchetti, t. XII, p. 105, 107.

² Tytler, t. VII, p. 312.

³ *Memorials of the rebellion*, etc. — Lingard, t. VIII, ch. Ier. — Hunsdon à Élisabeth, 20 et 27 févr. 1570, au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 319, 320.

après l'avoir été à Jarnac, et qui avaient perdu la ville de Saint-Jean-d'Angély après avoir échoué contre celle de Poitiers, lui faisaient craindre une expédition française en Écosse. Elle ne redoutait pas moins que le duc d'Albe, de plus en plus affermi dans les Pays-Bas, où il construisait des citadelles pour contenir dans la soumission les ennemis accablés de son maître, ne songeât à une descente en Angleterre. Le meurtre du régent Murray lui avait causé autant d'affliction qu'il avait inspiré de joie à Marie Stuart. A cette nouvelle, elle s'était enfermée dans sa chambre et avait dit en pleurant qu'elle avait perdu le meilleur et le plus utile ami qu'elle eût au monde¹. Mais elle ne se borna point à des regrets stériles. Le mouvement trop tardif de Dacre fut comprimé par les forces combinées de lord Hunsdon et de sir John Forster, qui attaquèrent sur le Gelt, dans le Cumberland, ce vaillant chef de la seconde insurrection. Ils le battirent, non sans faire eux-mêmes des pertes considérables, et l'obligèrent à aller, comme les comtes de Northumberland et de Westmoreland, chercher un refuge en Écosse².

Il importait surtout à Élisabeth de ne pas perdre l'influence qu'elle avait établie avec tant de peine

¹ « Pour l'ayder, disait-elle, à se maintenir et conserver en repos. » La Mothe Fénelon, t. III, p. 54.

² Camden, t. I, p. 197. — Lingard, t. VIII, ch. 1^{er}. — Sadler, t. II, p. 148.

dans ce dernier pays. L'Écosse lui échappant, l'Angleterre pouvait lui être enlevée. Déposée par le pape, dont la bulle fut peu de temps après affichée à la porte de l'évêque de Londres¹, menacée par l'Espagne et la France, craignant les forces des catholiques anglais qui s'étaient déjà soulevés deux fois sur un seul point et à si peu d'intervalle, connaissant les ambitieux mécontentements de sa grande noblesse, elle se sentait chancelante sur son trône, si Marie Stuart remontait sur le sien. Cecil, profondément alarmé lui-même, conseilla à sa souveraine les mesures les plus propres à empêcher la ruine du parti anglais en Écosse². Ce parti, auquel se rattachaient la plupart des villes et que soutenait l'église presbytérienne, n'avait plus pour lui dans la noblesse que les comtes de Morton, de Mar, de Glencairn, de Buchan, les lords Glammis, Ruthven, Lindsay, Cathcart, Methven, Ochiltree, Saltoun³. Le parti de la reine prisonnière comptait les plus nombreux et les plus puissants soutiens. Le duc de Châtellerauld, les comtes de Huntly, d'Argyle, d'Athol,

¹ 15 mai. — Lingard, t. VIII, ch. 1^{er}. — Camden, 211, 213.

² Lettre de la main de Cecil, au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 314.

³ Instructions given by the lords of Scotland to the commandator of Dumferling, 1^{er} mai 1570, au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 322.

d'Errol, de Crawford, de Marshall, de Caithness, de Cassilis, d'Églinton, de Sutherland, les lords Herries, Lethington, Grange, Hume, Seton, Ogilvy, Ross, Borthwick, Oliphant, Yester, Fleming, Boyd, Somerville, Inermeith, Forbes, Gray¹, étaient prêts à le faire triompher par les armes. Si ces deux partis étaient abandonnés à eux-mêmes, celui de la reine devait abattre celui du roi, qui avait été déjà expulsé de la capitale du royaume.

Élisabeth intervint donc pour l'empêcher de rendre sa victoire complète, et de procéder à la restauration de Marie Stuart, qui paraissait imminente et qu'elle redoutait par-dessus tout. Les incursions qu'avaient opérées les chefs des Scott et des Ker sur la frontière d'Angleterre et l'asile donné en Écosse aux rebelles anglais de la première et de la seconde insurrection lui en fournirent un prétexte naturel. Elle avait déjà chargé, le lendemain de la mort du régent, l'agitateur Randolph² d'aller mettre obstacle à une pacification entre les deux partis. Au printemps, elle ordonna au comte de Sussex et à lord Scroope de pénétrer en Écosse par l'est et par l'ouest, chacun avec un corps d'armée. Ils y ravagèrent le pays de Buccleugh, de Farnyhurst, de Hume, de Maxwell, d'Herries, y détruisirent les châteaux

¹ Tytler, t. VII, p. 320, 321.

² *Mémoires de Melvil*, t. II, liv. IV, p. 5. — Tytler, t. VII, p. 314.

forts, ruinèrent les villages, incendièrent les granges¹, et terrifièrent, en l'affaiblissant, le parti de la reine. En même temps, le comte de Lennox fut envoyé par Elisabeth en Écosse pour diriger le parti du roi son petit-fils, à la place de Murray. Escorté par les vieilles bandes anglaises de Berwick, que commandait sir W. Drury², il se joignit à Morton, entra dans Édimbourg et marcha ensuite sur Glasgow, qu'assiégeaient les Hamilton et qu'il dégagna. Les ravages que Sussex et Scroope avaient commis dans le sud, Drury et Lennox les renouvelèrent dans le centre de l'Écosse, où ils dévastèrent le Clydesdale et le Linlithgowshire, abattant les châteaux forts des partisans de la reine³.

Ces odieuses expéditions, poursuivies pendant l'été de 1570, plongèrent l'Écosse dans la désolation et l'entretinrent dans l'anarchie. Sans donner la victoire au parti du roi, qui recouvra Édimbourg et ne perdit point Glasgow, elles ne permirent pas au parti de la reine de compléter son triomphe. Les forces rendues plus égales se balancèrent. Il y eut deux gouvernements : celui du roi que reconnaissaient la majorité des bourgs et la minorité de la

¹ Tytler, t. VII, p. 326, 327, 328. — Spottiswood, p. 178. — *Lesly's Negotiations*, Anderson, t. III, p. 89, 90.

² *Diurnal of occurrences*, p. 176. — Tytler, t. VII, p. 328.

³ *Diurnal of occurrences*, p. 177. — Murdin, p. 769. — Tytler, t. VII, p. 329.

descendants légitimes, si elle en avait. Elle ne repoussa point une ligue offensive et défensive entre l'Angleterre et l'Écosse, pourvu que l'objet en fût défini et limité. Elle promit de n'avoir aucune intelligence avec les sujets de la reine sa voisine, sans son consentement. Tout en refusant, par des motifs d'humanité et d'honneur, de livrer le comte de Northumberland et les autres rebelles anglais qui s'étaient réfugiés en Écosse, elle s'obligea à les éloigner de son royaume dans un délai déterminé. Elle s'engagea, avant d'être rendue à la liberté, à remettre comme otage entre les mains d'Élisabeth le prince son fils, pour être élevé en Angleterre jusqu'à l'âge de quinze ans, et à ne se marier elle-même que de l'agrément d'Élisabeth.

Comme six otages pris dans la noblesse d'Écosse étaient exigés de plus, pour assurer l'exécution du traité, Marie Stuart demanda que ce nombre fût réduit à quatre; que le duc de Châtellerauld, les comtes de Huntly, d'Argyle, d'Athol, les lords Fleming et Seton, ainsi que les gardiens des frontières en fussent exceptés; que les comtes et fils aînés de comtes, que les lords et fils aînés de lords, qui seraient choisis, pussent rentrer en Écosse pour leurs affaires, en fournissant des otages de même qualité. Elle consentit à faire confirmer ce traité par le parlement du royaume, et, si elle le violait, en attaquant Élisabeth ou en assistant ceux qui l'attaque-

raient, à être déchuë non-seulement de ses droits à la couronne d'Angleterre, mais de la possession même de la couronne d'Écosse, qui passerait immédiatement sur la tête de son fils ¹. Après une discussion soutenue de sa part avec adresse et noblesse, tous les points principaux furent convenus, et la pauvre prisonnière, que la captivité accablait, en proie aux maux de l'âme et aux infirmités du corps ², qui fondaient déjà sur elle malgré son âge, croyait toucher au moment où elle redeviendrait libre et souveraine.

Pleine d'espoir et de joie, elle écrivit avec affection à Élisabeth : — « Il ne reste plus aucun scrupule pour empêcher nostre sincère et réciproque amitié, laquelle je souhayte avant celle de tout aultre prince, pour preuve de quoy je consens vous mettre entre les mayns le plus chier jouyau que Dieu m'a donné en ce monde et mon seul reconfort, qui est mon unicque et chier filz, dont la nourriture (éducation) requyse de plusieurs, vous est donnée pour estre et par luy et par moy préférée sur tous aultres. » Elle assura qu'elle préférerait aussi le bon plaisir d'Élisabeth à celui de qui que ce fût, qu'elle remplirait volontiers les obligations requises de sa

¹ Voir les articles de cette négociation dans le recueil du prince Labanoff, t. III, p. 88 à 115, et *Lesly's Negotiations*, Anderson, t. III, p. 101 à 108.

² *Lesly's Negotiations*, *ibid.*, p. 111.

part, et ajouta : « Mon intention est sincère d'observer les conditjons entre nous accordées, me résolvant doresnavant jeter mon ancre, pour fin de mon ennuyeuse navigation, sur le port de vostre naturelle bonté vers moy. Ayant recours, au lieu de pleige (caution), au méryte de mon humble soumission et obéyssance, laquelle je vous offre comme si j'avoys l'honneur de vous estre fille, comme j'ay celleuy de vous estre sœur et cousine plus proche, et ne cédant à nulle de vous obéyr et honorer d'ycy en avant, s'il vous playst m'accepter pour entièrement vostre ¹. »

Croyant à la sincérité de cette négociation, elle communiqua aux rois de France et d'Espagne le double des articles qui lui avaient été proposés et qu'elle avait souscrits ², et elle annonça au pape Pie V lui-même qu'elle se voyait contrainte, par la nécessité, de s'y soumettre. Elle s'en excusait sur les déchirements de l'Écosse, sur les malheurs lamentables qui l'accablaient, sur les dangers incessants dont elle était assaillie, sur l'abandon dans lequel on l'avait laissée. Elle disait avec amertume : — « Je prends à témoin Dieu à qui tout est connu ! Il sait de quels flots de misères j'ay été constamment battue jusqu'à ce jour ! Et pendant que durait, en s'accroissant toujours, cette furieuse tempête,

¹ Labanoff, t. III, p. 107, 108.

² *Lesly's Negotiations*. Anderson, t. III, p. 109.

ceux qui me promettaient de venir à mon secours, oubliant entièrement leurs promesses, ne m'ont apporté aucune aide. Je n'espère plus maintenant qu'ils m'en apportent, à moins que par hasard les esprits de ces hommes ne soient plus disposés à soutenir mon parti lorsque les circonstances rendent plus difficile de le faire triompher¹. » Elle se montrait résolue à conclure la paix avec Élisabeth aux conditions désavantageuses qui lui étaient offertes, en assurant toutefois au souverain pontife qu'elle ne manquerait ni aux devoirs de la conscience, ni aux lois de l'honneur, et que son fils serait élevé catholiquement en Angleterre, où elle se voyait réduite à l'envoyer comme otage².

Terminé en quelque sorte à Chatsworth, cet arrangement devait se conclure à Londres. Des commissaires écossais des deux partis y furent appelés pour s'entendre avec Élisabeth sur la restauration de la reine prisonnière et l'alliance étroite des deux royaumes. L'évêque de Galloway et lord Livingston, désignés par le parti fidèle à Marie, y vinrent³ avec empressement et se joignirent à l'évêque de Ross. Mais le comte de Morton, l'abbé de Dumferling et James Makgill, choisis comme les négociateurs du parti contraire, se firent longtemps attendre. Quatre

¹ Lettre du 31 octobre 1570, dans Bzovius, p. 710.

² *Ibid.*

³ *Lesly's Negotiations*. Anderson, t. III, p. 111.

mois après que Cécil et Mildmay avaient quitté Chatsworth, deux mois après que l'évêque de Galloway et lord Livingston étaient arrivés à Londres, Morton, Makgill et Pitcairn n'y avaient pas encore paru ¹. Lorsqu'ils s'y rendirent, le traité était déjà fort compromis. Le duc d'Albe en désapprouvait la teneur ², et Charles IX se montrait défavorable aux deux clauses les plus essentielles pour Élisabeth, à la rupture des anciennes ligues entre l'Écosse et la France et à l'envoi du prince royal en Angleterre ³. Mais à ces conditions même, Élisabeth, qui n'avait pas été un moment sincère ⁴, n'était pas disposée à délivrer Marie Stuart. Elle multipliait les difficultés et ajoutait de nouvelles exigences aux anciennes ⁵.

¹ *Lesly's Negotiations*. Anderson, t. III, p. 125. — Lettre de Marie Stuart au comte de Sussex. Labanoff, t. III, p. 197, 199.

² « B. (duke of Alva) hath declared openly he is of opinion that if the former apointment has effect, it shalbe to my destruction and ruin. » Mémoire adressé par Marie Stuart à l'évêque de Ross, 8 février 1571, dans Labanoff, t. III, p. 182.

³ Marie Stuart à La Mothe Fénelon, 31 mars 1571. Labanoff, t. III, p. 262, 263. — *Lesly's Negotiations*. Anderson, t. III, p. 121. — Correspondance de La Mothe Fénelon, t. IV, p. 3, 6, 7.

⁴ Voir les lettres de Cecil à Walsingham du 24 mars et du 7 avril. Digges, p. 67, 68.

⁵ Marie Stuart à La Mothe Fénelon, 31 mars 1571. Labanoff, t. III, p. 200, 263, 264. — Tyler, t. VII, p. 343.

Morton, Pitcairn et Makgill vinrent en aide à ses artifices par leurs refus. Ils déclarèrent qu'ils n'avaient pas le pouvoir de rétablir Marie Stuart en Écosse ni de remettre entre les mains d'Élisabeth la personne de leur jeune souverain, et qu'ils n'étaient autorisés qu'à unir, par de bonnes relations, les deux royaumes¹. Sous ce prétexte grossier, Élisabeth mit un terme à des conférences qu'elle avait engagées, au moment où la France sortait de la troisième guerre civile; qu'elle avait trainées en longueur, tant qu'elle avait pu craindre l'union de Charles IX et de Philippe II pour restaurer en commun Marie Stuart, et qu'elle déclara rompues lorsque des pourparlers de mariage entre elle et le duc d'Anjou l'eurent pleinement rassurée du côté de la cour de France².

Marie Stuart était de nouveau déçue dans ses espérances³. Depuis deux ans et demi qu'elle était

¹ *Lesly's Negotiations*. Anderson, t. III, p. 125, 127, 130, 131, 133.—Correspondance de La Mothe Fénelon, t. IV, p. 4.

² La Mothe Fénelon, t. III, p. 439, dépêche du 18 janvier 1571, et presque toutes les dépêches de la fin de ce troisième volume et du quatrième.

³ Elle écrivait le 4 mars 1571 à l'archevêque de Glasgow : « Ce sont tesmoignages que l'intention de ceste royne est autre que sa parole, et qu'il ne faut que je m'attende à aucun traité. » Labanoff, t. III, p. 204, 205. — Le 20 mars elle disait dans un mémoire rédigé pour le duc d'Albe : « Quant au traité de la royne d'Angleterre et de moy, il en

captive en Angleterre, elle avait cherché tour à tour les moyens de sa délivrance et de son rétablissement dans les forces de son parti en Écosse, dans son mariage avec le chef de la noblesse anglaise, dans l'insurrection des sujets catholiques d'Élisabeth, dans l'union des lords écossais soutenus par la cour de France après la mort de Murray, enfin dans un accommodement avec son heureuse et puissante rivale. Tout avait échoué. Les Écossais fidèles à sa cause avaient été abattus par Murray en 1569, affaiblis par Élisabeth en 1570; le mariage avec le duc de Norfolk avait rencontré peu de faveur en Écosse et une interdiction formelle en Angleterre; les catholiques anglais s'étaient soulevés deux fois et avaient été vaincus deux fois; l'accord négocié à Chatsworth, avec tant de concessions de sa part, était rejeté; la France lui faisait défaut et semblait renoncer à la vieille amitié de l'Écosse pour en nouer une nouvelle avec l'Angleterre. Que lui restait-il à tenter? Le roi Philippe II était son dernier moyen de salut. Elle eut recours à lui et provoqua une invasion espagnole combinée avec une insurrection anglaise.

Afin de décider Philippe II à intervenir en armes dans le royaume d'Angleterre, il fallait lui promettre une assistance considérable, et lui donner

est advenu comme j'ay tousjours espéré; c'est rien qui vaille. •
Ibid., p. 220.

la certitude que le duc de Norfolk se soulèverait et se ferait catholique. Ce roi lent et circonspect avait été détourné jusque-là d'une entreprise qui lui était représentée comme trop hasardeuse. Le duc d'Albe soutenait depuis plus d'un an que l'invasion de l'Angleterre présentait les plus grandes difficultés, qu'elle exigeait des sommes considérables qui n'étaient pas à sa disposition, qu'elle rencontrerait la double opposition de la France et de l'Allemagne, la première par jalousie politique, la seconde par intérêt religieux, et qu'il serait à craindre que de ces deux pays on ne se jetât dans les provinces espagnoles pour les soulever de nouveau ou pour s'en emparer dès qu'il en sortirait avec ses troupes¹. Ces raisons avaient leur force. Philippe II en

¹ Au moment où Pie V écrivait au duc d'Albe, le 3 novembre 1569, pour lui recommander la reine d'Écosse et le parti catholique en Angleterre, il avait dit à don Juan de Zuñiga, ambassadeur de Philippe II à Rome : « Y lo que a el agora le parese seria que se (le duc d'Albe) ayudase de alguno de la misma nacion que fuese catolico con dineros y con gente, paraque le alzase con el reyno, y si para tener mas parte pudiese ayudar el casarse con la reina de Escocia que lo hiciese, que Su Santidad la daria la investidura como reyno que esta en feudo de la Iglesia. » Don Juan de Zuñiga à Philippe II, Rome, 3 nov. 1569. Mss. Simancas, Neg. de Roma, leg. 911.

Le duc d'Albe répondit au sujet de cette invitation du pape : « Acuerdo me aver dicho a Carlos de Evoli quando de su parte (de la part du pape) me hablo en esta materia, la

était frappé ¹. Cependant il avait été un moment sur

facilidad con que el rey nuestro señor podria hacer esta empresa, si el rey de Francia le dejare, y remitiendoa Su Beatitud el tentarla, pero con el recato y tiento que en materia de tal calidad combenia, ó á los menos mudar el gobierno en persona catolica obediente a esa santa sede. Agora dijo lo mismo con asegurar á Su Beatitud que la hora que Su Magestad lo intentase ternia en contrario al rey de Francia y a los de Alemanes, el rey por estorvar la grandeza de Su Magestad y los otros por divertirle de la impresa, y por resistir tan duros adversarios y Su Santidad vee si combiene ser muy ayudado hallandose tan atras de su patrimonio, por haver hecho tan excesivos gastos en allanar lo de aqui, en los socorros que ha hecho al rey cristianissimo y al emperador, y los que agora hace en pacificar lo de granada, que con haverse sacado aqui lo que ha sacado, se halla Su Magestad sin un real, y me cuestan las banderas de gente que agora licencia 800,000 ducados y a los que tengo en Francia debo mas de 200,000. No embargante todo lo dicho, he dado quenta a Su Magestad. » Il ajoutait : « No veo en las cosas del norte sobre que hacer fundamento, ni el de Norfolc hizo mas de descubrir su voluntad y venirse ameter en la prision donde queda agora mas estrecho que antes. » Le duc d'Albe à don Juan de Zuniga, Bruxelles, 5 déc. 1569. Ms. Simancas, Neg. de Roma, leg. 913.

¹ En avril 1569 Philippe II avait refusé de faire la guerre à Elisabeth. Il avait écrit au cardinal de Guise: « Que de manera ninguna se declarasse la guerra, y que le convenia aquietar de todo punto sus estados, y rematar la victoria que acababa de conseguir contra sus rebeldes, limitando sus officios en favor de Maria de Escocia á solicitar de Isabel por todos medios su libertad, que era lo mismo que él hacia. » Don Tomas Gonzalez, *Apuntamientos*, etc., p. 90.

le point de se déclarer en faveur des comtes de Northumberland et de Westmoreland, lorsqu'il avait appris l'insurrection catholique du nord de l'Angleterre. De Cordoue, où il tenait les cortès de Castille, il leur avait dépêché un gentilhomme de confiance, George Quempe, avec des lettres encourageantes et des promesses de prompt secours que le duc d'Albe avait l'ordre de leur envoyer s'ils tenaient la campagne ¹. Leur rapide défaite l'avait empêché de les soutenir, et il était maintenant indispensable pour provoquer une expédition de sa part de la montrer comme d'un accomplissement facile et d'un succès certain, par l'appui que le duc de Norfolk lui procurerait auprès de la noblesse et dans les comtés d'Angleterre, qui se lèveraient en armes aussitôt que paraîtraient les vaisseaux et que débarqueraient les soldats de Philippe II.

Marie Stuart avait entretenu de constantes et d'affectueuses relations avec le duc de Norfolk pendant

¹ « Estando Felipe segundo en Córdoba... en vista de las noticias recibidas de Inglaterra, se inclinó a favorecer las rebeliones de aquel reyno y de Escocía, a cuyo efecto... Se determinó á enviar á Jorge Quempe, caballero principal, con despachos para los condes y otras personas de importancia, animándolas á continuar en su proyecto y prometiéndolas con toda seguridad socorros de todos clases, prontos y eficaces... para acreditar á los condes que el rey se decidia á socorrerlos de todas maneras, llevaba cartas para el duque de Alba con ordenes al intento. » *Ibid.*, p. 98.

qu'il était enfermé à la tour. Elle lui avait fait remettre son portrait ¹, et, quoiqu'ils ne se fussent jamais vus, ils s'adressaient des lettres assez passionnées ². Ces lettres étaient en chiffres. Elles passaient par les mains de l'évêque de Ross, dont le secrétaire John Cutbert les déchiffrait pour Marie, tandis que Banister les déchiffrait pour le duc, dont il était le serviteur ³. Elles étaient soigneusement dérobées à la connaissance d'Élisabeth, qui croyait tout rapport particulier et tout dessein commun abandonnés entre les deux prisonniers. Quelque temps après la mort de Murray, lorsque ses espérances se relevaient du côté de l'Écosse, Marie Stuart écrivait au duc de Norfolk : — « Si vous êtes décidé à ne pas reculer

¹ « His grace delyvered to me... A lyttle tablett of golde, wherin was sett the quene of Scott's picture. » Banister's declaration, dans Murdin, p. 136.

² « And most certen yt is, that those letters tendid all geather to matters of love. » Banyster's declaration and submission, dans Murdin, p. 138. — Quelques-unes des lettres de Marie Stuart au duc de Norfolk pendant qu'il était à la tour sont dans le recueil du prince Labanoff, t. III, p. 11, 19, 31, 35, 36, 47, 61. — Elle l'appelait *myne own good constant lord*, et s'y disait *your own faithful to death*. Quelquefois même le duc de Norfolk éprouvait de la jalousie. « For aboute that tyme thear was halfe a jalowsie of my lord's parte, towchinge the quenes of Scott's faithe fullnes towardes him. » Banyster's declaration and submission, dans Murdin, p. 138.

³ *Ibid.*, p. 138.

dans cette entreprise, je mourrai et je vivrai avec vous. Votre fortune sera la mienne; c'est pourquoi faites-moi savoir en toutes choses votre volonté ¹. » Au moment même où la négociation avec Marie Stuart, commencée à Londres, allait être poursuivie à Chatsworth, la peste ayant pénétré de la cité dans la tour, Elisabeth avait consenti à en faire sortir le duc de Norfolk ². Sans le rendre entièrement libre, elle lui avait permis de vivre dans ses maisons sous une garde qui n'était pas très-sévère ³. Mais elle avait exigé qu'avant de quitter la prison d'État il promît solennellement de n'avoir aucune communication avec la reine d'Écosse et de ne plus songer à l'épouser. Le duc en avait pris l'engagement écrit et scellé de ses armes ⁴. Malgré les peines terribles auxquelles il s'exposait en le violant, puisqu'il avait consenti à être, dans ce cas, considéré et traité comme un traître, il continua, par l'entremise de l'évêque de Ross, ses relations écrites avec Marie Stuart, qui,

¹ Marie Stuart au duc de Norfolk, 19 mars 1570, dans Labanoff, t. III, p. 31, 32.

² *Lesly's Negotiations*, dans Anderson, t. III, p. 97.

³ *Ibid.*, p. 98.

⁴ « Did give his band and obligatioun to the quene of England, written and subscribed with his hand, and sealed with his seale before his departinge forth of the towre, oblige him under paine of his allegiance, that he shall never medle in that marriage with she Q. of Scotland, » etc. *Ibid.*, p. 98.

dans les termes les plus ardents ou les plus affligés, montait son âme à l'ambition ou au dévouement, se disait toute à lui, et le suppliait avec une irrésistible effusion d'être tout à elle¹.

Lorsqu'elle vit que la négociation engagée entre elle et Élisabeth était sans bonne foi et serait sans issue, et qu'elle rentra dans les voies nécessaires et périlleuses des conspirations, Marie Stuart y entraîna le duc de Norfolk. L'évêque de Ross conçut tout le plan de la conspiration nouvelle, dont le Florentin Ridolfi dut être l'agent auprès du duc d'Albe, de Pie V et de Philippe II. Ridolfi n'était pas seulement un riche banquier de Florence, parent des Médicis, directeur de la compagnie des marchands italiens établis à Londres, il était le correspondant mystérieux du souverain pontife, le créancier influent de la plupart des grands seigneurs d'Angleterre, dont il recevait les confidences et qu'il détachait, autant qu'il était en son pouvoir, d'Élisabeth et du protestantisme. Détenu pendant plusieurs mois après l'insurrection catholique du nord, dans laquelle il était soupçonné d'avoir mis la main, il avait recouvré la liberté en donnant une caution de 1,000 livres sterling. Il crut que le moment était arrivé de délivrer, à l'aide du pape et de Philippe II, la reine d'Écosse, de la marier au duc de Norfolk

¹ Labanoff, t. III, p. 11, 19, 31, 35, 33, 47, 61.

converti au catholicisme, et de rétablir l'ancienne religion dans les deux royaumes de l'île de Bretagne. L'évêque de Ross et lui eurent à ce sujet des communications et des conférences secrètes avec le duc de Norfolk¹. Des instructions fort étendues furent rédigées au nom du duc et au nom de la reine pour être remises à Pie V et à Philippe II par Ridolfi². Le duc refusa de signer les pouvoirs de Ridolfi, à cause du péril auquel il serait exposé s'ils étaient découverts, mais il les avoua, après les avoir lus, et en fit prévenir l'ambassadeur espagnol don Guerau d'Espès³.

Le 20 mars, un peu avant que Ridolfi quittât Londres, Marie Stuart envoya John Hamilton auprès du duc d'Albe, auquel elle s'adressa d'avance « comme au fidèle conseiller du roy d'Espagne, def-

¹ Barker's answers to the last declaration, dans Murdin, p. 103. — The examination of W. Barker. *Ibid.*, p. 111. — The bishop of Ross's examination. Murdin, p. 24, 25. — *Lestly's Negotiations*, dans Anderson, t. III, p. 159.

² Ces instructions en italien, extraites des archives secrètes du Vatican, sont imprimées dans le recueil du prince Labanoff, t. III, p. 221 à 233, pour ce qui concerne Marie Stuart, et p. 234 à 249 pour ce qui concerne le duc de Norfolk. Elles sont aussi imprimées en espagnol, mais en partie seulement dans les *Apuntamientos* de don Tomas Gonzalez, qui les a tirées des Archives de Simancas, documentos n° 23, n° 24, p. 215 à 219. — Elles sont confirmées par la confession de l'évêque de Ross. Murdin, p. 19 et suiv.

³ The bishop of Ross's examination. Murdin, p. 25, 26.

sa passion pour lui était calmée ¹. Elle promettait le rétablissement de la foi romaine et chargeait Ridolfi d'exposer oralement ce qu'il y avait de plus secret dans sa mission. « Et comme cela touche, disait-elle, aux intérêts publics de la chrétienté et particulièrement du roi catholique, on ne doit pas, par négligence ou par retard, laisser se perdre une entreprise aussi sûre. Ridolfi ajoutera de bouche tout ce qui lui a été dit par le duc et par l'évêque de Ross ². » La cour de France venait de conclure la paix avec les protestants et négociait le mariage du duc d'Anjou avec la reine d'Angleterre; aussi inspirait-elle une grande défiance à Marie Stuart, qui recommanda à Ridolfi de ne rien communiquer à Catherine de Médicis et à Charles IX en passant par Paris.

Ridolfi, arrivé à Bruxelles, fut admis auprès du duc d'Albe ³, auquel il exposa le plan, les ressources

¹ Instructions secrètes données par Marie Stuart à Ridolfi. Labanoff, t. III, p. 221 à 233.

² « E per tanto che tocca dell' interesse publico di tutta la christianita, e particolarmente del re cattolico, non si debbe trascurare, e lasciar perdere per tolleranza o troppo lunga dilatione tale sicura impresa, che al presente si offerisce, aggiungendo il Ridolfi in questo proposito, di bocca, quello che per il duca e il vescovo di Rosche gli é estato detto. » *Ibid.*, p. 229.

³ The bishop of Ross examination. Murdin, p. 25. — The examination of Will. Barker. *Ibid.*, p. 110. — Lettre de Bailly. *Ibid.*, p. 16 et 17.

et les besoins des conspirateurs qui l'envoyaient auprès du pape et de Philippe II. Ce politique pénétrant n'avait pas plus d'illusions dans ses jugements qu'il ne mettait de scrupules dans ses actes. Il ne parut pas prendre beaucoup de confiance en l'envoyé florentin, qu'il traita de grand bavard (*parlanchin*¹), ni dans son entreprise, qu'il regarda comme trop téméraire. Il écrivit à ce sujet, le 7 mai 1571, une lettre de plus de vingt pages à Philippe II². Dans cette longue et curieuse dépêche, encore inédite et fort importante pour l'histoire, le duc d'Albe, après avoir exposé au roi son maître tout ce que lui avait proposé Ridolfi de la part de la reine d'Écosse et du duc de Norfolk pour la délivrance de Marie Stuart, la restauration du catholicisme, l'enlèvement d'Élisabeth, la prise de la tour de Londres, ajoutait que le duc de Norfolk annonçait qu'il pourrait attendre le secours demandé par ses instructions sous les armes pendant quarante jours dans son propre pays, situé en face même de la Hollande, où il serait aisé de débarquer les troupes en juillet ou en août. Le duc d'Albe avait recommandé à Ridolfi de garder le secret le plus absolu en traversant la France s'il tenait à la vie de la reine d'Écosse et du duc de Norfolk, qu'une indiscretion perdrait infailliblement. Il avait écrit en

¹ *Apuntamientos*, etc., p. 111.

² Ms. Simancas, Neg. de Estad. Inglaterra, leg. 823.

même temps à don Juan de Zuniga, ambassadeur de Philippe II auprès de Pie V, afin de lui apprendre la prochaine arrivée de Ridolfi à Rome, et de l'inviter à mettre le pape en garde contre toutes les difficultés du projet qui lui serait soumis, et que son zèle le porterait à embrasser avec trop d'ardeur.

Quant à l'entreprise même, le duc d'Albe disait à Philippe II : « Considérant la pitié et l'intérêt que doivent inspirer à Votre Majesté la reine d'Écosse et ses partisans si indignement traités, l'obligation où vous êtes envers Dieu de procurer, autant que vous le pourrez, le triomphe et le rétablissement du catholicisme dans ces îles; les injures que la reine d'Angleterre fait par tant de moyens et de tant de côtés à Votre Majesté et à ses sujets, sans qu'il s'offre aucun espoir d'être mieux avec elle, sous le rapport de la religion et du voisinage, aussi longtemps qu'elle règnera; il me paraît que le dessein de la reine d'Écosse et du duc de Norfolk serait, si on pouvait l'effectuer, la meilleure voie pour apporter du remède au mal ¹. »

Mais, s'il approuvait l'entreprise, il soutenait qu'elle ne devait pas être commencée par l'assistance ouverte du roi catholique. Dans ce cas, tant de gens y seraient employés que le secret serait

¹ « ...Y que pudiendose effectuar este designo de la reina de Escocia y del duque de Norfolch, seria el mas aparente camino para el remedio de todo o de gran parte. » *Ibid.*

impossible à garder, et, si le « secret ne se gardait pas, ajoutait-il, l'entreprise se romprait; il y aurait tout à craindre pour la vie de la reine d'Écosse et du duc de Norfolk; la reine d'Angleterre trouverait une occasion qu'elle cherche depuis longtemps de se défaire d'elle et de ses partisans; la religion catholique serait perdue pour toujours, et le tout retomberait sur Votre Majesté ¹.... C'est pourquoi personne ne peut songer à conseiller à Votre Majesté d'accorder l'assistance qui lui est demandée sous la forme où elle est requise. Mais, si la reine d'Angleterre mourait ou de *sa mort naturelle* ou d'une autre mort, ou bien s'ils s'emparaient de sa personne ² sans que Votre Majesté y eût concouru, alors je n'y trouverais plus de difficultés. Les pourparlers entre la reine d'Angleterre et le duc d'Anjou cesseraient, les Français craindraient moins que Votre Majesté ne cherchât à se rendre maître de l'Angleterre, les Allemands se défieraient moins de vous, puisque vous n'auriez d'autre but que de soutenir la reine d'Écosse contre ses compétiteurs dans le droit qui lui appartient à la couronne d'Angleterre. En ce cas, il serait facile de les mettre à la raison avant

¹ «Y todo redundare contra Vuestra Magestad. » Ms. Simancas, Neg. de Estad., Inglaterra, leg. 823.

² « Y asi me paresce que en tal caso de la muerte de la reina de Inglaterra, natural o de otra manera o que ella estuviesse en poder del dicho duque de Norfolch. » *Ibid.*

que les autres princes pussent intervenir, puisqu'on profiterait de la commodité qu'offre le pays du duc de Norfolk où il y aurait moyen de débarquer les six mille hommes qu'il demande, non dans les quarante jours pendant lesquels il serait en état de se soutenir tout seul, mais en trente et même vingt-cinq jours. » Le duc d'Albe insistait pour que, dans l'un des trois cas, de mort naturelle, de meurtre ou de capture d'Elisabeth, Philippe II saisis l'occasion d'arriver aux fins qu'il se proposait, de rétablir la foi catholique dans ces îles, et d'assurer le repos à venir de ses propres États. Il terminait sa dépêche en disant : « Votre Majesté peut donc leur répondre qu'arrivant un des trois cas susdits, elle les fera assister, du côté des Pays-Bas, avec les six mille hommes qu'ils demandent... Pour moi, sire, je regarde cela comme si convenable, si honorable et si facile pour Votre Majesté, que, l'un des trois cas survenant, je n'hésiterais pas à l'exécuter sans attendre un nouvel ordre de Votre Majesté, comptant que telle est votre intention, et je le ferai, à moins que vous ne me prescriviez le contraire ¹. »

¹ « A mi juicio tengo, yo por tan loable y honroso à Vuestra Magestad y tan facil a executar, que quando de improviso yo tuviesse nuevas que uno de los tres casos havia acontecido estuviessen en pie, no me parecee que yo devria poner dubda en executar lo sin esperar otra comodidad o mandamiento de Vuestra Magestad. » Voir Appendix K.

Cette dépêche, partie le 7 mai de Bruxelles, fut reçue à Madrid le 22. Philippe II, ajoutant aux craintes et aux conseils du duc d'Albe ses propres défiances, écrivit, le 20 juin, à son ambassadeur à Londres, don Guerau d'Espès : — « Robert Ridolfi » n'est point encore arrivé ici. Si la mission dont il » est chargé était divulguée, ce serait le couteau pour » la reine d'Écosse et pour le duc de Norfolk, puis- » qu'on peut regarder comme certain qu'en l'appre- » nant la reine d'Angleterre saisirait cette occasion » d'exécuter ses méchantes intentions avec une ap- »arence de raison. Tenez-vous donc sur vos gar- »des comme il convient ; n'avancez qu'avec précau- »tion, maintenez-vous en bonne intelligence avec » le duc d'Albe et sous ses ordres ¹. »

Quelques jours après arriva à Madrid Ridolfi, qui venait de Rome, où le pape avait embrassé avec ardeur son entreprise. Admis, le 28 juin ², en présence de Philippe II, il lui présenta, avec les pleins pouvoirs du duc de Norfolk et de Marie Stuart, la lettre suivante du souverain pontife Pie V : — « Notre » cher fils Robert Ridolfi, Dieu aidant, exposera à

¹ Ms. Simancas, Neg. de Estad., Inglat^a, leg. 823.

² Don Tomas Gonzalez le fait arriver à Madrid le 3 juillet seulement. *Apuntamientos*, p. 112. Mais, d'après une lettre du roi catholique à son ambassadeur Espès, datée de San-Lorenzo, le 13 juillet, il fut admis à l'audience de Philippe II le 28 juin. Ms. Simancas, leg. 823.

» Votre Majesté, de lui à vous, certaines choses qui
 » n'intéressent pas peu l'honneur de ce Dieu tout-
 » puissant et l'utilité de la république chrétienne.
 » Nous requérons et nous supplions Votre Majesté
 » de lui accorder, à cet égard et sans hésitation, la
 » plus entière confiance, et nous la conjurons surtout
 » par sa piété accomplie envers Dieu, de prendre à
 » cœur la chose qu'il va traiter avec Votre Majesté,
 » de lui fournir tous les moyens qu'elle jugera les
 » plus propres à son exécution. Nous le demandons
 » cependant à Votre Majesté en soumettant cette af-
 » faire au jugement et à la prudence de Votre Ma-
 » jesté, et en priant du fond du cœur notre Rédemp-
 » teur de faire réussir par sa miséricorde ce qui est
 » projeté à sa gloire et pour son honneur ¹. »

Le 7 juillet, Ridolfi fut interrogé à l'Escorial, sur l'entreprise qu'il venait proposer, par le duc de Feria, que Philippe II avait délégué pour l'entendre. Ses réponses furent écrites de la main même du secrétaire d'État Zayas ². Il était question de tuer la reine Élisabeth. Ridolfi dit que le *coup* ne serait pas tenté à Londres, parce que c'était le siège de l'hérésie, mais pendant qu'elle serait en voyage, et qu'un

¹ Cette lettre latine est aux Archives de Simancas, Neg. de Estad., Inglat^a, leg. 822. Voir Appendix K.

² Ms. minuta de lo que respondiò Ridolfi à las particularidas que le pregunto el duque de Feria en san Geronimo, á 7 de julio. Simancas, Neg. de Estad., Inglat^a, leg. 823.

nommé James Graffs¹ devait s'en charger. Le même jour, on commença la délibération au conseil d'État², sur le meurtre d'Élisabeth ou sur la conquête de l'Angleterre. On examina s'il convenait de s'entendre avec les conjurés pour *tuer ou prendre la reine*³, afin de l'empêcher de se marier avec le duc d'Anjou et de faire périr la reine d'Écosse; si le coup ne devait pas s'exécuter pendant qu'elle serait en voyage, ou, plus facilement encore, quand elle irait à la maison de campagne d'un des conjurés, qui avaient auprès d'elle des personnes sur lesquelles ils pouvaient compter; s'il ne fallait pas venir à leur secours dans le cas où ils commenceraient l'affaire, qu'ils n'entreprendraient que sur les ordres du roi catholique. Les conseillers d'État donnèrent leur avis, qui fut et qui reste consigné par écrit. Le duc de Feria opina le premier. — « Dans la situation actuelle, dit-il, l'affaire est embarrassante, mais il convient que le roi catholique ne l'ajourne pas. La reine d'Écosse est la *vraie héritière*⁴ du royaume d'Angleterre, et elle remplira les devoirs de la religion et de l'amitié.

¹ Ce nom doit être défiguré et n'est indiqué nulle autre part.

² Lo que se platico en consejo sobre las cosas de Inglaterra. En Madrid, Sabado, 7 de julio 1571. De la main de Zayas. *Ibid.*, leg. 823.

³ « Matar o prender la reina. »

⁴ « La verdadera successora. »

» Si nous la laissons succomber, nous perdons tous
» ceux qui lui sont dévoués. La proximité du duc
» d'Albe doit faciliter la chose, pour laquelle il ne
» faut pas perdre un instant, si on doit la faire.» Don
Hernando de Toledo, grand prieur de Castille, qui
opina après, dit que Ciapino Vitelli était l'homme
propre à accomplir l'entreprise sous la direction du
duc d'Albe, et que, selon Vitelli, les mois de sep-
tembre et d'octobre étaient bons pour cela. Ruy
Gomez de Silva, prince d'Éboli, fut d'avis d'écrire
immédiatement au duc d'Albe de tenir prêtes les
sommes nécessaires à son exécution. Le docteur
Martin Velasco parut y incliner moins que les au-
tres. Il dit qu'on supposait que la reine serait prise et
que sa mort finirait tout; mais qu'il était à craindre
que des communications faites à des personnages
puissants ne fussent dangereuses; qu'il valait mieux
les pousser, sans prendre d'engagements avec Ri-
dolfi; ne pas leur écrire, leur envoyer de l'argent,
et leur promettre indirectement qu'ils seraient se-
courus au moment opportun. Le grand inquisiteur,
cardinal archevêque de Séville, soutint que le duc
d'Albe avait tous les moyens de rendre certain le
succès de l'entreprise, et qu'il fallait, dans cette vue,
mettre deux cent mille écus à sa disposition, en
annonçant que le mouvement s'opérait en confor-
mité de la déclaration du pape dans sa bulle. Le
cardinal ajouta que Ciapino Vitelli s'était offert lui-

même à aller prendre la reine d'Angleterre dans une de ses maisons de plaisance avec douze ou quinze hommes résolus, qui se présenteraient devant elle, sous le prétexte de lui demander justice.

Le duc de Feria s'éleva contre l'idée émise par le grand inquisiteur d'agir en Angleterre au nom du pape ; il maintint qu'on devait se fonder sur le droit qu'avait la reine d'Écosse à la succession de ce royaume. Il ne trouva point aisé de s'emparer de la reine Élisabeth avec dix hommes, sentiment que partagea le grand prieur de Castille, qui déclara de plus que la conquête à force ouverte présentait les plus grandes difficultés, et que le duc d'Albe n'en avait pas les moyens. Quant à Ruy Gomez, avec son adresse ordinaire, il remit sur le duc d'Albe l'exécution et la responsabilité de ce projet, qu'il jugeait très-ardu, et que le nonce du pape présenta au roi catholique comme très-facile¹.

Philippe II répondit au nonce qu'il avait la volonté de l'entreprendre, mais qu'il faudrait le conduire avec tant de promptitude et des moyens si puissants, qu'on ne laissât pas aux princes voisins le temps de s'en mêler. Il lui insinua que le pape devrait fournir l'argent nécessaire. Vers le même temps (13 juillet), il écrivit à son ambassadeur à Londres : — « Je » m'occupe de l'affaire de Ridolfi, avec l'intention

¹ Voir Appendix K.

» d'agir selon ce qui convient et ce que je pourrai ¹.
 » Je la résoudrai de très-bonne volonté et très-
 » promptement; mais, comme il pourrait arriver
 » qu'en sachant cela, les catholiques opprimés de
 » l'Angleterre, mus par le sentiment de la haine et
 » le désir de la vengeance, et voulant arriver à leurs
 » fins, ne se déclarassent avant le temps et ne prissent
 » les armes hors de propos, avertissez-les qu'ils ne
 » doivent le faire en aucune façon jusqu'à ce que
 » l'affaire soit mûre et que tout soit disposé ainsi qu'il
 » le faut ². » Il annonce à don Guerau d'Espès que,
 d'après ses ordres, Ridolfi a écrit dans ce sens à la reine
 d'Écosse, au duc de Norfolk et à l'évêque de Ross.

Ce prince puissant, qui seul aurait été en mesure de délivrer Marie Stuart, resta longtemps, selon son usage, dans l'incertitude où le jetaient constamment les hésitations de son esprit et les irrésolutions de son caractère. Ses craintes étaient en contradiction avec ses désirs. Il aurait voulu s'engager dans cette entreprise et ne l'osait pas. Parmi ses conseillers, les plus ardents l'y poussaient, les plus prudents l'en

¹ « Quedo tractando dello con animo de házer quanto convenga y se pudiere, de muy buena gana y lo resolvere muy en breve. » Ms. Simancas, Neg. de Estad., Inglat^a, leg. 823.

² « ...Se quisiessen arrojar antès de tiempo y declararse y tomar las armas sin sazon, los haveis de advertir que en ninguna manera lo hagan, ni se muevan, hasta que las cosas esten maduras y despuestas como conviene. » *Ibid.*

détournaient. Il venait à peine de soumettre les Morisques soulevés dans le sud-est de l'Espagne. Ses forces principales étaient employées dans la Méditerranée contre les Turcs; dans les Pays-Bas, contre les insurgés religieux, dont le duc d'Albe cherchait à affermir l'obéissance encore chancelante. Il avait peur de commencer lui-même contre Élisabeth une guerre ouverte, qui ne réussirait peut-être point en Angleterre et deviendrait alors fatale aux Pays-Bas. Après avoir ainsi tergiversé pendant plusieurs mois, il finit par s'abandonner entièrement à la décision du duc d'Albe, auquel il écrivit, le 14 septembre : — « Voyant que vous pensez d'une manière résolue » et ferme qu'il ne convient pas de passer si avant » dans cette affaire, à moins que les confédérés ne » se montrent en force, et considérant le soin habile » que vous y apportez, je suis conduit à vous la re- » mettre entre les mains, afin que, examinant le » tout, vous agissiez comme vous jugerez qu'il im- » porte au service de Dieu et au nôtre, et je suis as- » suré que vous dirigerez cette grande entreprise » avec le zèle, la sollicitude et la prudence qu'elle » requiert¹. »

Pendant qu'on délibérait en Espagne, les plus hardis des conjurés excitaient le duc de Norfolk à se déclarer en Angleterre. Élisabeth, après cinq années de suspension, dans la tenue des parlements,

¹ *Apuntamientos*, p. 208, col. 2.

dont l'indocilité croissante l'avait irritée et inquiétée, en avait convoqué un qui s'était assemblé à l'époque même où la conspiration se poursuivait sur le continent. Ce parlement devait porter des lois terribles contre ceux qui contesteraient les droits de la reine d'Angleterre à quelque titre que ce fût, soit politique, soit religieux. Ainsi, réclamer un droit à sa couronne pendant sa vie; prétendre que sa succession pouvait revenir à d'autres qu'à ceux qui y auraient droit comme étant sa *postérité naturelle*, ou qu'il n'était pas permis de la régler par des statuts passés en parlement; infirmer son autorité royale sous prétexte qu'elle était hérétique et schismatique, devint un crime de haute trahison¹. Lorsque le parlement s'assembla, et avant qu'il prît ces mesures conservatrices en faveur d'Élisabeth et contraires tout à la fois à la bulle récente du pape, et aux désirs perpétuellement manifestés par Marie Stuart, l'évêque de Ross crut que la réunion de la principale noblesse à Londres offrait au duc de Norfolk l'occasion de se déclarer et de réussir. Il avait reçu de Bruxelles, par Ridolfi, des nouvelles que le conjuré florentin avait présentées comme favorables², et il fit presser le duc de Norfolk de devancer et de con-

¹ Camden, t. II, p. 241. — Lingard, t. VIII, ch. II.

² *Lesly's Negotiations*. Anderson, t. III, p. 162, 163. — The examination of Will. Barker, Murdin, p. 110, et aussi Murdin, p. 16, 17 et 25.

traindre le secours qu'on attendait d'Espagne en profitant de la présence de tant de seigneurs réunis à Londres pour se mettre à leur tête, s'emparer de la tour, qui était l'arsenal et la forteresse du pays, et se saisir de la reine elle-même. Norfolk craignait trop pour tant oser. Tout au plus s'il consentait à prendre les armes lorsque la présence d'une force étrangère l'y encouragerait ¹. Ainsi, tandis que les Espagnols subordonnaient l'invasion de l'Angleterre au soulèvement des conjurés ou à la mort d'Élisabeth, le chef timide des conjurés ne voulait se déclarer qu'après l'apparition des Espagnols. C'était conspirer pour se perdre et non pour triompher. Il était impossible qu'avec tant de lenteur sur le continent, tant d'hésitation dans l'île, les conjurés écrivant toujours sans agir jamais, tout ne fût pas découvert et déjoué par le gouvernement soupçonneux et vigilant d'Élisabeth.

Peu de temps après que Ridolfi était arrivé à Bruxelles, Cecil que Élisabeth venait de créer baron de Burghley ², avait été déjà mis sur la voie de la conspiration. Vers le 10 avril, on avait arrêté à Douvres un Flamand nommé Charles Bailly, dont l'évêque de Ross se servait à Bruxelles afin d'y imprimer un livre destiné à défendre l'honneur et

¹ *Lesly's Negotiations*. Anderson, t. III, p. 209 à 213. — Answer of the Bishop of Ross. Murdin, p. 42-43.

² Camden, p. 223-224.

les droits de la reine d'Écosse. Sachant qu'il avait toute la confiance de l'évêque, Ridolfi l'avait instruit de sa mission, et l'avait employé à chiffrer les cinq dépêches qu'il adressait à Marie Stuart, à l'évêque de Ross, au duc de Norfolk, à lord Lumley, gendre du comte d'Arundel, et à don Guerau d'Espès, sur les dispositions du duc d'Albe et ses entretiens avec lui. Ces lettres, qui contenaient tout le secret de la conspiration, avaient été saisies dans les bagages de Bailly au moment où il débarquait en Angleterre¹. Le paquet en avait été déposé dans les bureaux de lord Cobham, gouverneur des cinq ports, qui, soit incurie, soit complicité, avait souffert que l'évêque de Ross y substituât un paquet de la même forme et contenant des pièces tout à fait insignifiantes². Bailly n'en avait pas moins été mis en prison à Marshalsea, d'où il avait engagé, avec l'évêque de Ross, une correspondance qui, livrée à Burghley, avait appris au ministre d'Élisabeth que les véritables lettres de Ridolfi avaient été remises à l'évêque de Ross³. Bailly, conduit alors à la tour et appliqué à la torture, avait révélé tout ce qu'il savait de la conspiration⁴. Par l'ordre de

¹ *Lesly's Negotiations*. Anderson, t. III, p. 163, 164.

² *Ibid.*, p. 164.

³ Voir les lettres écrites de la prison à l'évêque de Ross par Bailly. Murdin, p. 2, 3, 5, 6, 7.

⁴ *Lesly's Negotiations*. Anderson, t. III, p. 164, 165.

Burghley, on avait arrêté l'évêque, dont les papiers avaient été fouillés sans qu'on y trouvât rien. Interrogé ensuite par quatre lords du conseil, l'évêque avait refusé de répondre, prétendant n'avoir à rendre compte de ses actions qu'à la reine sa maîtresse ¹. Devenu pour la seconde fois prisonnier, il avait été laissé sous la surveillance de deux gentilshommes de la reine, à la garde de l'évêque d'Ély, qui le retint depuis le milieu de mai jusqu'à la moitié d'août dans sa maison d'Holborn ² à Londres, et le conduisit ensuite dans son évêché. Burghley n'ignorait pas la conspiration ³. Mais il était hors d'état de la prouver et dès lors de la poursuivre.

La vigilance de ce redoutable ministre était fortement éveillée, lorsqu'une imprudence nouvelle lui fit, quelques mois après, découvrir entièrement l'entreprise. La guerre avait recommencé en Écosse et avec plus d'acharnement que jamais, entre le parti de Marie Stuart et le parti de Jacques VI. Le 2 avril 1571, lendemain même du

¹ *Ibid.*, p. 165, 166.

² *Ibid.*, p. 167.

³ Au mois de mai il dit à La Mothe Fénelon : « Elle (la reine d'Écosse) a mené de très-mauvaises pratiques par Riddolfi avec le duc d'Albe et avec les rebelles anglais qui sont en Flandres pour exciter une nouvelle rébellion dans ce royaume. » Correspondance de La Mothe Fénelon, dépêche du 2 juin 1571, t. IV, p. 119.

jour où expirait la trêve pendant laquelle les deux partis avaient suspendu les hostilités, le comte de Lennox s'était rendu maître, par surprise, de la forteresse de Dumbarton¹. L'archevêque de Saint-André, qu'il détestait comme l'adversaire de sa maison et qu'il accusait d'une double complicité dans le meurtre du roi son fils et du régent son ami, fut au nombre des prisonniers. L'implacable Lennox le fit juger, et pendre ignominieusement². Cet acte de cruauté et de mépris, envers l'un des chefs des Hamilton et l'ancien primat du royaume, conduisit bientôt à de terribles représailles contre le nouveau régent, et rendit la guerre sans miséricorde. De part et d'autre, on convoqua des parlements pour s'y condamner comme des traîtres. Les lords de la reine, assemblés à Édimbourg, dont Kirkaldy de Grange avait donné le commandement au chef féroce du clan des Ker³, proscrivirent, par une sentence de forfaiture, les comtes de Lennox, de Morton, de Mar, les lords Lindsay, Hay, Cathcart, Glamis, Ochiltree, l'évêque d'Orkney, Makgill, et près de deux cents personnes du parti du roi⁴.

¹ Tytler, t. VII, p. 352, 353.

² Lord Herries à lord Scroope, 10 avril 1571. — Lennox à Burghley, 14 mai 1571, au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 353.

³ *Diurnal of occurents*, p. 226. — Tytler, t. VII, p. 357.

⁴ *Diurnal of occurents*, p. 236, 242, 243. — Tytler, t. VII, p. 359.

Les lords du roi, de leur côté, réunis en plus grand nombre à Stirling, où Morton avait eu l'habileté d'attirer Argyle, Montrose, Cassilis et Églinton¹, déclarèrent le duc de Châtellerauld, le comte de Huntly, Lethington, Kirkaldy de Grange, lord Claude Hamilton, l'abbé commandataire d'Arbroath, sir James Balfour, Robert Melvil², etc., coupables de haute trahison.

Élisabeth soutenait le parti du roi par des expéditions militaires plus ou moins avouées, tandis que les rois d'Espagne et de France adressaient des secours en argent au parti de la reine. Celui-ci avait un extrême besoin de ce genre d'assistance pour se maintenir en armes et pour défendre la citadelle d'Édimbourg. Ce fut une somme d'argent remise par l'ambassadeur de France à Barker, l'un des secrétaires du duc de Norfolk, afin d'être envoyée avec des lettres chiffrées aux partisans de Marie Stuart en Écosse, qui fit tout découvrir. Un autre secrétaire du duc, Higford et son intendant Bannister, se chargèrent, avec l'assentiment de leur maître, de transmettre à lord Herries et l'argent et les lettres qui tombèrent entre les mains de Burghley par l'infidélité de l'agent auquel ils les confièrent³. Aussitôt

¹ Tytler, t. VII, p. 361.

² *Diurnal of occurents*, p. 245. — Tytler, t. VII, p. 360.

³ *Lesly's Negotiations*. Anderson, t. III, p. 169, 171, et

arrêtés tous les trois comme coupables de relations criminelles avec les ennemis de la reine, ils furent interrogés sur toutes les trames du duc leur maître.

Higford, conduit le premier à la tour de Londres, ne se borna point à en livrer le secret au gouvernement d'Élisabeth¹. Il indiqua les lieux où étaient cachés dans Howard-House le chiffre dont se servait le duc pour correspondre avec Marie Stuart, le mémoire relatif à la mission de Ridolfi, et dix-neuf lettres que le duc avait reçues de la reine d'Écosse et de l'évêque de Ross². Le contenu de ces pièces, qu'Higford avait eu l'ordre de brûler et qu'il n'avait peut-être pas conservées sans perfidie, fut confirmé par les récits de Barker, principal intermédiaire entre Norfolk, Lesly et Ridolfi. Vieux et faible, Barker ne put pas soutenir la vue des instruments de torture, et il raconta tout ce qu'il savait³. Bannister fit des aveux semblables, et l'évêque de Ross, transféré d'Ély à Londres, fut interrogé à son tour⁴. Il refusa d'abord de répondre, en alléguant sa qualité reconnue d'ambassadeur. Mais les avocats de la couronne ayant déclaré qu'un ambas-

les divers interrogatoires ainsi que les confessions de Barker, de Higford et de Bannister, dans Murdin.

¹ *Lesly's Negotiations*. Anderson, t. III, p. 172.

² *Ibid.*, p. 173.

³ *Ibid.*, p. 173, 174.

⁴ *Ibid.*, p. 188, 189.

sadeur convaincu d'avoir pris part à une conspiration contre l'État ou le souverain auprès duquel il était accrédité, perdait tout droit aux privilèges de sa charge, Burghley le somma de s'expliquer s'il ne voulait pas être mis à la torture et exécuté ensuite comme un simple sujet de la reine d'Angleterre. La terreur qu'il ressentit, et la connaissance qu'il eut des aveux de Barker et de Bannister, et des divulgations d'Higford, le décidèrent à parler¹. Il exposa sans réserve ce qui s'était passé entre la reine d'Écosse et le duc de Norfolk, depuis la conférence d'York jusqu'à la mission de Ridolfi sur le continent². Ses révélations achevèrent d'accabler le duc de Norfolk.

Entraîné dans un complot qu'il avait plus avoué que conduit, ce sujet ou trop ambitieux ou trop timide fut alors accusé de haute trahison. Conduit de nouveau à la tour, il y tomba dans de grands accablements³. D'abord il nia tout. Mais lorsqu'il

¹ *Ibid.*, p. 189 à 200.

² The bishop of Ross's examination. Murdin, p. 20 à 32, 35 à 38, et 46 à 54.

³ « About five of the clock, or somewhat afore, we conveyed the duke from his house to the tower, without any difficultie... He semeth now very humble, and shewith as though he will com to open all. » Lettre du 7 sept. 1571, de sir Ralph Sadler, de sir Th. Smith et de Mr Wilson à lord Burghley. Murdin, p. 148. — « He semyd very myche abasshed; and falling on his knees, protesting that he did it but to Your Majestic, he confessed his undutifull and folish

sut que le complot avait été découvert par ses propres serviteurs et par l'évêque de Ross, il s'écria : *Je suis trahi*¹ ! Il convint alors de ce qui le compromettait le moins². Il écrivit à Élisabeth les lettres les plus soumises et les plus suppliantes, reconnut les graves offenses dont il s'était rendu coupable envers elle, et implora son miséricordieux pardon³.

Mais Élisabeth, poussée par le parti à la fois alarmé et exalté de la réforme religieuse, se proposait de faire un grand et terrible exemple. La rébellion répétée des catholiques du Nord, la publication audacieuse de la sentence de déposition fulminée contre elle par le pontife de Rome, le projet persévérant de marier le chef de la noblesse anglaise à sa rivale au trône d'Angleterre, le recours au roi d'Espagne pour combiner une expédition militaire partie du continent avec une nouvelle insurrection provoquée dans l'île, excitèrent au dernier point sa crainte et sa sévérité. Don Guerau d'Espès reçut l'ordre de sortir immédiatement du royaume⁴. Lord Lumley, lord Cobham et son frère Thomas Cobham, le comte

doengs, requyring mercy and pardon at your Higness's hands. » Lettre des mêmes et du même jour à Élisabeth. Murdin, p. 149.

¹ *Lesly's Negotiations*. Anderson, t. III, p. 178.

² Murdin, p. 157 à 164.

³ Murdin, p. 153.

⁴ *Apuntamientos*, p. 119, 120.

de Southampton, sir Henry Percy, sir Thomas Stanley, sir Thomas Gerard, Rowiston, Lowder, Powell l'un des gardes pensionnaires de la reine, furent arrêtés, avec tous ceux ¹ qui se trouvaient compromis par les lettres saisies ou par les aveux obtenus; et le procès du duc de Norfolk fut résolu. Lorsque l'instruction de ce grave procès se trouva assez avancée, le lord maire et les aldermen de la cité furent convoqués dans Westminster. Ils y virent les preuves de la culpabilité du duc et reçurent l'invitation de les communiquer dans Guildhall aux principaux habitants de Londres ², afin de préparer le peuple à son jugement et à sa condamnation.

Tout étant ainsi disposé, Elisabeth fit traduire, le 14 janvier 1572, le duc de Norfolk devant vingt-sept comtes ou lords formés en jury dans la grande salle de Westminster, et présidés par le comte de Shrewsbury, qu'elle avait nommé grand steward à cette occasion ³. Le duc comparut devant ses juges avec toute la dignité de son rang ⁴, et il montra plus de fermeté d'âme qu'il n'en avait fait paraître jusqu'alors. Accusé d'avoir voulu priver la reine de la couronne et par conséquent de la vie; de n'avoir songé à épouser Marie Stuart, qu'il avait traitée d'adul-

¹ *Lesly's Negotiations*. Anderson, t. III, p. 176.

² *Ibid.*, p. 187.

³ Howell's state Trials, vol. I, p. 957.

⁴ *Ibid.*, p. 959.

tère et de meurtrière, que par ambition, afin de se servir du titre auquel elle prétendait et de monter avec elle sur le trône d'Angleterre; d'avoir aidé les ennemis de la reine en Écosse et comploté sur le continent avec le pape et le roi d'Espagne pour changer la religion et renverser le gouvernement du royaume¹: il ne se défendit pas sans adresse et sans vraisemblance. Convenant de tout ce qu'il ne pouvait pas contester, il assura avoir connu des choses qu'il n'aurait pas dû apprendre, mais auxquelles il n'avait pas voulu adhérer². Quoi qu'il repoussât toute pensée de trahison à l'égard de la reine et qu'il présentât son inaction même comme une preuve de son innocence, il fut reconnu coupable par l'unanimité de ses pairs, et condamné, le 16 janvier, à périr du dernier supplice³. En entendant sa sentence, il protesta qu'il mourrait aussi fidèle à la reine que tout homme vivant, puis il dit à ses juges avec émotion: — « Mylords, vous m'avez retranché de votre compagnie, mais j'espère être bientôt dans une compagnie meilleure. Je ne de-

¹ Ce furent les trois principaux chefs d'accusation. Voir le *Indictement Howell's state Trials*, vol. I, p. 959 à 965. — Voir aussi le discours du *serjeant* de la reine, *ibid.*, p. 988 à 992, et celui de l'*attorney*, p. 1000 et sq.

² *Howell's state Trials*, vol. I, p. 1007 à 1013, et 1033, 1034. — *Lestly's Negotiations*. Anderson, t. III, p. 186.

³ *Howell's state Trials*, vol. I, p. 1031.

mande à aucun de vous d'intercéder pour ma vie. C'est fait de moi. Je vous supplie seulement d'être mes très-humbles intercesseurs auprès de Sa Majesté la reine, afin qu'il lui plaise d'étendre sa bonté sur mes pauvres enfants orphelins, de donner des ordres pour le payement de mes dettes, et de ne pas laisser dans le dénûment mes malheureux serviteurs ¹. »

Reconduit à la tour, il fit parvenir à la reine une lettre remplie de l'affliction la plus profonde, des repentirs les plus expressifs, en recommandant à sa générosité ses enfants, « qui, disait-il, n'ayant plus maintenant ni père ni mère, trouveront bien peu d'amis ². » Il ne cessa de déplorer les relations où il s'était engagé avec la reine d'Écosse, et, d'une manière aussi vraie qu'amère, il remarqua « que rien ne prospérait de ce qui se faisait pour elle et par elle ³. »

¹ *Ibid.*, p. 1032.

² Thomas Howard, late duke of Norfolk, to the queens majesty, janv. 21. Murdin, p. 166, 167.

³ « He sayeth verye earnestly with vowe to god, that yf he were offered to have that woman in marydg, to chuse of that or death, he had rather take this death that now he is going to, a Hundred parts, and takes his savyour to wytnes of this... Fyrst, he sayeth, that nothing that any body goeth aboute for her prospereth, nor that els she doth for selfe; the second is, that she is openly defamed, » etc. Lettre de H. Skypthwith, commis à sa garde, à L. Burghley, du 16 févr. 1572. — Murdin, p. 171 et 172.

Tandis qu'elle était ainsi désavouée avec répulsion par le duc de Norfolk, la triste et funeste princesse était plongée dans la douleur à Sheffield. Depuis la découverte de ses nouvelles trames, elle avait été confinée dans deux chambres du château. Sans communication avec ses officiers, servie seulement par quelques-unes de ses femmes, elle se plaignit « qu'on lui ostaat l'air et l'exercice ¹, » et qu'on la privât de recevoir des nouvelles de ses parents et de ses sujets et de leur écrire elle-même ². Sa santé déjà ébranlée s'altérait de plus en plus. Le procès du duc de Norfolk lui avait causé une très-grande anxiété. Elle n'était pas sortie de sa chambre de toute une semaine ³, pendant qu'on le jugeait, et, lorsqu'elle avait appris sa condamnation, elle avait fondu en larmes ⁴. Élisabeth, qui depuis quelque temps avait cessé de répondre à ses lettres, rompit le silence en lui reprochant, avec une sévérité

¹ Marie Stuart à La Mothe Fénelon, 18 nov. 1571. Labanoff, t. IV, p. 2.

² *Ibid.*, p. 18 et 19.

³ « All the last weke this queen did not ones loke out of her chamber, hering that the duke stode upon his arraignment and tryall. » Lettre de sir Ralph Sadler à lord Burghley, de Sheffield le 21 janvier 1572. Ellis, *Original letters*, vol. II, p. 331.

⁴ « For the which this queen wept very bitterly, so that my lady (la comtesse de Shrewsbury) founde her all to be wept and mourning. » *Ibid.*, p. 330.

menaçante, ses passions désordonnées, ses fautes aveugles, ses complots continuels. Elle l'accusa d'avoir détourné le duc de Norfolk de sa fidélité et de s'être montrée ingrate envers elle, qui, disait-elle, l'avait soustraite à la poursuite de ses sujets, et dès lors à une mort ignominieuse. Marie Stuart, opposant ses griefs réels aux prétendus bienfaits d'Élisabeth¹, lui rappela qu'elle avait soutenu par les armes le soulèvement de l'Écosse sous la régence de sa mère, qu'elle avait voulu l'empêcher elle-même de retourner dans son royaume après la mort de François II son premier mari, qu'elle avait constamment accueilli ou assisté ses sujets rebelles, qu'elle avait en dernier lieu payé sa confiance d'un emprisonnement. Sans avouer les desseins qu'elle avait eus et qu'elle réduisait à des demandes de secours pour ramener l'Écosse entière à l'obéissance, elle ne cachait pas qu'en se voyant trompée dans la dernière négociation « elle n'avait pas voulu se laisser paistre d'avantage de bonne espérance². » Dieu, disait-elle, lui avait donné de la patience contre l'affliction et lui donnerait au besoin du courage contre la mort³. Quant au duc de Norfolk, elle assurait n'avoir songé

¹ Mémoire de Marie Stuart pour la reine Élisabeth. Sheffield, 14 février 1572, dans le recueil du prince Labanoff, t. IV, p. 17 à 41.

² *Ibid.*, p. 31, 32.

³ *Ibid.*, p. 36.

à le prendre pour mari que sur la demande même du conseil d'Angleterre ¹. Elle ajoutait « qu'elle se sentirait digne d'être partout réputée ingrante et de mauvais naturel, si elle n'employait tous les moyens que Dieu lui avait laissés en ce monde pour adoucir le courroux de la reine d'Angleterre à l'égard du duc de Norfolk et des autres seigneurs qui s'étaient mis en trouble en lui portant quelque bonne volonté, et si elle ne suppliait pas sa bonne sœur de leur accorder sa paix ou tout au moins d'empêcher qu'ils n'eussent du mal à son occasion ². »

Ce n'étaient pas les prières de Marie Stuart qui pouvaient sauver la vie au duc de Norfolk. Élisabeth avait signé et révoqué plusieurs fois l'ordre de le mettre à mort. Son premier *warrant* avait été donné le samedi 8 février, quelques semaines après le jugement du duc. Mais dans la nuit du dimanche au lundi, jour fixé pour le supplice de cet infortuné, Élisabeth, que le trouble empêchait de dormir, avait appelé auprès d'elle Burghley et lui avait prescrit de surseoir à l'exécution ³. Burghley obéit en désapprouvant. « Lorsque Sa Majesté, écrivit-il à

¹ *Ibid.*, p. 33, 34.

² *Ibid.*, p. 39, 40.

³ « Suddenly on sunday late in the night, the queen's majestie sent for me, and entred into a great misliking that the duke should die the next day, and should be disquieted and said she would have a new warrant made that night to

Walsingham, en lui racontant les agitations d'Élisabeth, songe à ses dangers, elle veut que justice soit faite. Lorsqu'elle considère le haut rang du duc et sa proche parenté, elle demeure en suspens ¹..... Que la volonté de Dieu s'accomplisse et décide la reine à pourvoir à sa sûreté ²! » C'est vers cette résolution cruelle qu'on ne cessa de pousser Élisabeth du haut de la chaire et du milieu de son conseil. Se laissant persuader que l'intérêt de l'Église et de la couronne l'exigeaient également ³, elle donna le 9 avril ⁴ un nouveau warrant qu'elle révoqua encore à deux heures du matin ⁵. L'inexorable Burghley fit alors intervenir le parlement pour triompher des irrésolutions trop humaines d'Élisabeth ou de ses scrupules calculés. La chambre des communes, dans laquelle dominait le parti fanatique des puritains, déclara que l'existence du duc était incompatible avec la sûreté de la reine ⁶. Elle osa même demander la mort de Marie Stuart, et

the sheriffs, to forbear untill they should hear further. » Burghley à Walsingham, 11 févr. 1572, dans Digges, p. 166.

¹ *Ibid.*, p. 165.

² « God's will be fulfilled, and aid Her Majestie to doe her self good. » *Ibid.*, p. 166.

³ Lingard, t. VIII, ch. II.

⁴ Il est dans Murdin, p. 177, 178.

⁵ Lingard, t. VIII, ch. II.

⁶ *D'Ewes Journal of all the parliaments during the reign of Q. Elisabeth*, p. 206, 214, 220. — Lingard, *ibid.*

dit qu'il fallait porter la hache jusqu'à la racine du mal ¹. Élisabeth répondit qu'elle ne pouvait pas mettre à mort l'oiseau qui, afin d'échapper à la poursuite du vautour, s'était placé sous sa protection ². Ne consentant point à faire périr Marie Stuart, elle sacrifia le duc de Norfolk. Le 31 mai, elle signa un troisième warrant qu'elle ne retira pas cette fois.

Le 2 juin, le duc de Norfolk fut conduit, vers huit heures du matin, sur l'échafaud dressé à Tower-Hill ³. Dans ce moment suprême, il montra une simplicité noble et une intrépide fermeté. Il parla longtemps au peuple, ne se reconnut pas comme tout à fait innocent et ne s'avoua pas entièrement coupable ⁴. Il se déclara protestant fidèle, et s'excusa d'avoir laissé naître des doutes sur ses sentiments religieux en ayant des amis et des serviteurs papistes ⁵. Il remercia la reine des dispositions généreuses qu'elle avait manifestées pour ses enfants, et la recommanda à l'affection ainsi qu'à l'obéissance de ses sujets : — « Que ceux qui ont des factions, dit-il en faisant une sorte de retour sur lui-même, prennent garde d'être bientôt abandonnés. Ne cherchez point dans vos actions à devancer les volontés de Dieu, laissez

¹ Lingard, *ibid.*

² *Ibid.*

³ Howell's state Trials, vol. I, p. 1032.

⁴ *Ibid.*, p. 1033, 1034.

⁵ *Ibid.*, p. 1034.

Dieu agir sur les vôtres ¹. » Après ce discours, qui émut le peuple de compassion, le duc de Norfolk fit tranquillement ses prières, plaça sa tête sur le billot, sans souffrir qu'on lui bandât les yeux, et mourut avec plus de courage qu'il n'en avait mis à conspirer ².

Sa mort acheva de ruiner le parti de Marie Stuart en Angleterre. Cette princesse, à laquelle on ne s'attachait pas sans se perdre, voyait se briser tour à tour les instruments divers de sa délivrance et de sa restauration. Le soulèvement de 1569, auquel le duc de Norfolk et les mécontents de la grande noblesse auraient pu et n'osèrent pas se joindre, avait amené la défaite et le découragement des catholiques. La conspiration du duc de Norfolk, à laquelle le roi d'Espagne ne sut pas prêter une assistance opportune, déconcerta, en étant déjouée, les ambitions trop hardies dans la haute noblesse. Après la révolte comprimée du nord, il n'y eut plus d'insurrection catholique; après la décapitation du duc de Norfolk, il n'y eut plus de grand complot aristocratique. Le protestantisme domina par des lois terribles dans tout le royaume d'Angleterre, et les hommes nouveaux, à la tête desquels était Burghley, dirigèrent désormais en maîtres les conseils d'Elisabeth.

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 1034, 1035.

CHAPITRE IX.

Négociations d'Élisabeth avec la cour de France. — Traité d'alliance défensive conclu entre elle et Charles IX. — État des partis en Écosse. — Meurtre du régent Lennox. — Nomination du comte de Mar à la régence. — Nouvelle trêve ménagée par Élisabeth entre les deux partis. — Massacre de la Saint-Barthélemy. — Indignation et alarmes d'Élisabeth et de l'Angleterre protestante. — Projet de se défaire de Marie-Stuart. — Envoi de Killegrew en Écosse pour y négocier secrètement son extradition et sa mort, et y préparer la ruine de son parti. — Dispositions de Mar et de Morton; conditions auxquelles ils consentent à faire périr Marie Stuart. — Mort du régent Mar et du réformateur Knox. — Élévation de Morton à la régence. — Traité de Perth avec les Hamilton et les Gordon qui se soumettent, ainsi que les Scott, les Ker, etc., au gouvernement de Jacques VI. — Résistance de Kirkaldy de Grange, de Lethington et de Hume dans le château d'Édimbourg. — Siège et prise de ce château par les forces combinées de Morton et d'Élisabeth. — Mort de Lethington, supplice de Kirkaldy de Grange. — Fin du parti de Marie Stuart en Écosse. — Tranquillité et prospérité de ce pays sous la régence de Morton. — Découragement de Marie Stuart. — Ses occupations dans la prison; moyens qu'elle emploie pour capter la bienveillance d'Élisabeth et obtenir d'elle la liberté. — Première chute de Morton, renversé par une nouvelle coalition de la noblesse. — Fin de la régence et gouvernement direct du roi âgé de treize ans. — Rétablissement de Morton comme chef du conseil du roi. — Ruine de la maison d'Hamilton. — Faveur qu'obtiennent auprès de Jacques VI Esmé Stewart et Jacques Stewart venus du continent en Écosse, et créés l'un comte de Lennox, l'autre comte d'Arran. — Seconde chute de Morton; son jugement comme complice du meurtre de Darnley; son exécution. — Reprise des conspirations catholi-

ques en faveur de Marie Stuart et à l'aide du nouveau comte , puis du duc de Lennox. — Établissements religieux des catholiques anglais sur le continent. — Leurs desseins dans lesquels entrent le pape, Philippe II, le duc Henri de Guise et que doit seconder Lennox. — Surprise de Jacques VI dans le château de Ruthven par le parti anglo-protestant, à la tête duquel sont les jeunes comtes de Gowrie et de Mar. — Fuite de Lennox en France; emprisonnement du comte d'Arran. — Délivrance de Jacques VI; grande autorité qu'acquiert le comte d'Arran. — Craintes d'Élisabeth. — Négociations simulées avec Marie Stuart. — Projets d'association à la couronne entre elle et son fils. — Conspirations nouvelles tramées sur le continent pour rétablir le catholicisme dans l'île de Bretagne et placer celle-ci tout entière sous le gouvernement de Marie Stuart. — Expédition préparée contre l'Angleterre sous la conduite du duc de Guise. — Découverte de cette conspiration par le gouvernement d'Élisabeth. — Renvoi de Mendoza, ambassadeur de Philippe II à Londres. — Rupture d'Élisabeth avec ce dernier monarque. — Mesures prises par Élisabeth et son parlement. — Association protestante destinée à protéger la vie d'Élisabeth. — Offres que fait Marie Stuart d'y entrer. — Nouvelles négociations poursuivies avec elle; leur abandon. — Résolutions adoptées par Élisabeth qui conclut une alliance avec les insurgés des Pays-Bas, auxquels elle envoie une armée sous le commandement de Leicester. — Ligue protestante avec le roi d'Écosse pour s'opposer à une invasion catholique de l'île. — Dessein arrêté de perdre Marie Stuart.

Élisabeth, après avoir comprimé le soulèvement catholique du nord de son royaume, déconcerté la conspiration du duc de Norfolk et de Marie Stuart avec Philippe II et avec le pape, avait mis tous ses soins à prévenir les dangers qu'elle pouvait redouter encore. Sa politique prévoyante et en cela industrielle était parvenue à séparer les deux grandes cours catholiques du continent et à se faire une al-

liée de l'une contre l'autre. Profitant de la troisième paix conclue en France dans le mois d'août 1570, elle avait négocié, à la suite du projet de mariage avec le duc d'Anjou, un traité d'alliance défensive avec Charles IX. Le projet de mariage n'avait rien eu de sérieux; c'était un des moyens dont son adresse et sa vanité se servaient le plus volontiers pour faire désirer son amitié et rechercher sa personne, en offrant le partage d'une couronne qu'elle était décidée à porter toute seule jusqu'au bout. Mais il n'en était pas de même du traité d'alliance qui présentait aux deux cours des avantages réciproques¹. Élisabeth obtenait en quelque sorte par là que Marie Stuart fût laissée entre ses mains, tandis qu'elle s'abstiendrait elle-même de fomenter les troubles religieux chez le roi très-chrétien devenu son allié. Aussi ce traité, qui assurait à l'Angleterre les secours de la France en cas d'une invasion catholique, et qui semblait devoir préserver la France d'une nouvelle guerre civile en privant désormais les huguenots de l'appui de l'Angleterre, fut-il signé à Blois, le 29 avril 1572, entre sir Thomas Smith et sir Francis Walsingham, plénipotentiaires d'Élisabeth, le maréchal de Montmorency, le garde des sceaux Birague, l'évêque de Limoges, Sébastien

¹ Voir pour le projet de mariage comme pour le traité d'alliance les t. II, III, IV et VII de la *Correspondance diplomatique* de La Mothe Fénelon.

de l'Aubespine, et Paul de Foix, plénipotentiaires de Charles IX ¹.

Rassurée de ce côté, la reine d'Angleterre n'avait été ni moins habile ni moins heureuse du côté de l'Écosse. Le parti de Marie Stuart y était resté très-puissant. Depuis que les hostilités avaient recommencé entre les lords de la reine et les lords du roi, et que les uns et les autres s'étaient réciproquement proscrits dans les parlements contraires d'Édimbourg et de Stirling, le comte de Lennox avait eu le même sort que son prédécesseur le comte de Murray. Surpris le matin du 4 septembre 1571 à Stirling par une troupe que Kirkaldy de Grange avait envoyée d'Édimbourg, et qui y était entrée à l'improviste sous le commandement du comte de Huntly, de lord Claude Hamilton, du laird de Buccleugh, de Ker de Farnyhirst, il avait été impitoyablement tué en représailles de la mort violente et ignominieuse qu'il avait infligée à l'archevêque de Saint-André. Un moment même, tous les principaux lords du roi, enveloppés dans cette surprise, avaient été faits prisonniers. Ils n'avaient dû leur salut qu'à la dispersion des Scott et des Ker qui s'étaient débandés pour piller, et qui avaient donné le temps aux habitants de Stirling de prendre les armes et à la garnison du château de descendre dans la ville pour les y délivrer et pour en chasser les trop

¹ Dumont, corps diplomatique, t. V, p. 211 à 215.

avidés vainqueurs. Le lendemain même ils avaient donné comme successeur au comte de Lennox le comte de Mar, qui de gouverneur du jeune roi était devenu régent d'Écosse ¹.

Malgré la prise de Dumbarton et l'assistance qu'il avait plusieurs fois reçue d'Élisabeth, le parti du roi ne l'emporta point sur le parti de la reine. Celui-ci, posté dans la citadelle d'Édimbourg et toujours maître de la ville, occupait de plus les châteaux de Niddry, de Livingston, de Blackness. Adam Gordon d'Anchendown, frère du comte de Huntly, l'avait rendu victorieux au nord, Ker de Farnyhirst et lord Herries au midi, les Hamilton à l'ouest ². Les choses en étaient là lorsque Élisabeth, n'ayant pu l'accabler, entreprit de le désarmer. D'accord avec la cour de France depuis le traité de Blois, elle négocia une trêve entre les deux partis. Son envoyé, sir William Drury, et l'ambassadeur de France du Croc firent signer cette trêve le 30 juillet 1572 ³, avec la stipulation expresse que la noblesse et les États du royaume s'assembleraient dans le plus bref délai afin de conclure une paix générale.

En retour des services qu'elle rendait à la cause du jeune roi, Élisabeth obtint l'extradition du malheureux comte de Northumberland, qui fut décapité le

¹ Tytler, t. VII, p. 360 à 365.

² *Ibid.*, p. 367, et 371, 372.

³ *Ibid.*, p. 373.

25 août à York. Au moment même où cette princesse se croyait en pleine sécurité, arriva la terrible nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy. Un cri d'épouvante et de colère s'éleva dans tout son royaume¹, et, remplie de défiance aussi bien que d'indignation, elle assembla son conseil pour délibérer sur ce qu'elle avait à faire². Elle laissa plusieurs jours à Oxford sans lui donner audience l'ambassadeur de France la Mothe Fénelon, qui y était venu afin de justifier ce massacre en l'attribuant à la découverte d'une conspiration des protestants. Lorsqu'elle l'admit enfin en sa présence, elle était accompagnée des seigneurs de son conseil et des principales dames de sa cour, tous vêtus de deuil et gardant un morne silence dans sa chambre privée, qui avait l'aspect lugubre d'un tombeau³. La Mothe Fénelon traversa cette foule muette dont les regards fixés en terre se détournèrent de lui, et il s'avança vers la reine, qui le reçut avec un visage triste et sévère⁴. Elle ne dissimula à l'ambassadeur de Charles IX ni son horreur de cet événement, ni son incrédulité au sujet des explications qu'il lui en donna, ni ses craintes sur les suites qu'elle en prévoyait. Elle

¹ *Correspondance de La Mothe Fénelon*, t. IV, p. 116, 121.

² *Ibid.*, t. V, p. 122.

³ *Ibid.*, p. 122. — Carte, *A General History of England*, Lond., 1752, in-f^o, t. III, p. 522. — Lingard, t. VIII, ch. II.

⁴ *Correspondance de La Mothe Fénelon*, t. V, p. 122.

montra à la Mothe Fénelon une douloureuse surprise et une réprobation défiante de la conduite du roi son maître, et, sur les assurances d'amitié qu'il lui renouvela de la part de Charles IX; elle lui répondit « qu'elle craignait bien que ceux qui avaient fait abandonner à ce prince ses sujets naturels ne lui fissent abandonner une reine étrangère comme elle ¹. »

Elle se crut en effet trahie par la cour de France, et le protestantisme lui parut menacé dans le monde entier par une vaste conspiration, dont le massacre de Paris, qu'elle supposa prémédité, était le signal ². Elle se mit dès lors en mesure de se défendre. Elle resserra ses alliances en Allemagne, où elle envoya préparer des levées ³; elle fortifia Portsmouth, Douvres et l'île de Wight ⁴; elle arma dix gros navires pour parcourir la Manche et garder les côtes d'Angleterre ⁵; elle favorisa la résistance de La Rochelle, restée le dernier boulevard du protestantisme en France ⁶; elle redoubla de surveillance et de rigueur envers les catholiques de son royaume ⁷, et s'arrêta

¹ *Ibid.*, p. 126.

² *Ibid.*, p. 192, 207.

³ *Ibid.*, p. 132, 136, 148, 175, 198, 210.

⁴ *Ibid.*, p. 153, 198. — Carte, t. III, p. 522.

⁵ *Ibid.*, p. 136, 148, 175, 176, 223.

⁶ *Ibid.*, p. 155, 156, 162, 175, 198, 202, 210, 223.

⁷ *Ibid.*, p. 153, 154, 224.

aux plus sinistres desseins ¹ à l'égard de la prisonnière redoutée qui était l'espérance de ce parti en Angleterre comme en Écosse.

Après la découverte de la conspiration du duc de Norfolk, Élisabeth avait déclaré formellement qu'elle ne saurait vivre une seule heure tranquille si Marie Stuart était rétablie sur son trône, et qu'elle était dès lors résolue à ne jamais lui rendre la liberté. Un livre diffamatoire écrit par Buchanan ², et où se trouvaient insérées les lettres secrètes de Marie à Bothwell, avait été répandu à profusion. Des théologiens protestants avaient cherché à établir à l'aide de la Bible que sa mort serait juste, tandis que les jurisconsultes s'étaient fondés sur le vieux code de l'empire pour soutenir qu'elle serait légale ³. La haine et le fanatisme avaient été poussés si loin contre la pauvre prisonnière, que les deux chambres du parlement avaient voulu la frapper d'un bill d'*attainder* ou de proscription. Élisabeth s'y était opposée ⁴. Malgré sa défense, le parlement avait cherché

¹ *Ibid.*, p. 176.

² Ane detectioun of the doingis of Marie quene of Scottis, twiching the murder of hir husband, etc., translatid out of the latine, quhilk was written be M. G. B. Sanctandrois, be Robert Leckprevik, 1572, petit in-8°.

³ Lingard, t. VIII, ch. II.

⁴ *Ibid.* — D'Ewes, *Journal*, p. 200, 207, 224. — Digges, p. 203.

tout au moins à exclure formellement, par une loi, Marie Stuart de la succession à la couronne d'Angleterre. Pour soustraire sa captive aux poursuites dont elle était l'objet, Élisabeth avait été réduite à proroger le parlement¹. Elle s'était contentée de l'intimider par une sorte d'accusation qui ne fut pas poussée plus loin que la menace.

Lord Delawarre, sir Ralph Sadler, Thomas Bromley se présentèrent de sa part à Sheffield et interrogèrent Marie Stuart comme une criminelle sur treize articles qui formaient autant de griefs contre elle. Les réponses qu'elle donna furent plus prudentes que sincères. Elle affirma n'avoir eu aucune intention contraire à Élisabeth dans son projet de mariage avec le duc de Norfolk, et n'avoir songé qu'à la délivrance de l'Écosse dans la mission de Ridolfi et dans ses rapports avec Pie V et Philippe II². Élisabeth, qui ne pouvait pas admettre les explications de Marie Stuart, n'était pas décidée dans le moment à lui faire publiquement son procès. Mais après le massacre de la Saint-Barthélemy, elle songea à se défaire mystérieusement de cette infortunée princesse.

Conçu avec une cruauté hypocrite entre Élisabeth, Burghley et Leicester, ce projet ne dut pas être exécuté en Angleterre, mais en Écosse, où la conduite en fut confiée à l'un des agents anglais les plus

¹ Lingard, *ibid.* — Digges, p. 219.

² Voir le recueil du prince Labanoff, t. IV, p. 47 à 54.

adroits et les plus sûrs. Sir Henri Killegrew, beau-frère de Burghley, partit pour l'Écosse le 7 septembre 1572 ¹ avec deux missions, l'une publique, l'autre secrète ². Par la première il était chargé d'achever, dans l'intérêt du protestantisme en péril, la réconciliation entre Lethington, Kirkaldy de Grange et les comtes de Mar et de Morton, et, par la seconde, de concerter avec les comtes de Mar et de Morton la mort de Marie Stuart. Cette dernière mission lui fut donnée par Élisabeth elle-même en présence de Leicester et de Burghley, qui en furent les seuls confidants. D'après les instructions écrites de la main même de Burghley et déposées au State Paper Office, il dut faire comprendre aux deux alliés d'Élisabeth que la vie de Marie Stuart ne pouvait plus être conservée pour leur sûreté commune, et qu'il convenait non de procéder contre elle en Angleterre, mais de s'en débarrasser en Écosse, où elle serait livrée à ses ennemis. Killegrew eut ordre d'employer toute son adresse à obtenir du régent et de Morton qu'ils réclamassent la prisonnière, sans paraître y avoir été provoqués par Élisabeth, qui voulait recueillir le profit de cette sanguinaire transaction et ne pas en encourir la haine et la honte.

¹ La Mothe Fénelon, t. V, p. 121.

² Voir pour cette double négociation Tytler, t. VII, p. 377 à 395. Cet historien l'a retracée d'après les pièces originales déposées au Stat. Pap. Off.

Killegrew trouva l'Écosse aussi émue de la Saint-Barthélemy ¹ que l'avait été l'Angleterre. Le vieux Knox, réfugié à Saint-André depuis que le parti de la reine occupait Édimbourg, était revenu dans cette dernière ville après la trêve du mois de juillet. Quoique à moitié paralysé par une attaque d'apoplexie et n'ayant pas longtemps à vivre, il se faisait monter en chaire, où, accablé de douleur et transporté d'indignation, il retrouvait toute la force de ses accents pour tonner contre les meurtriers de ses frères les protestants de France et les livrer à l'exécution publique ². Il contribua puissamment avec les ministres ses disciples à rendre de plus en plus impopulaire l'ancienne alliance française. Killegrew en profita, soit pour sa mission secrète, soit pour sa mission publique. Il n'eut pas de peine à décider Morton à faire périr Marie Stuart. Le régent Mar reçut plus froidement ses ouvertures à ce sujet. Comme la conclusion n'était pas aussi prompte qu'on le souhaitait en Angleterre, Burghley et Leicester écrivaient, le 29 septembre, en termes couverts, à Killegrew afin de le stimuler : « Employez toute peine à mettre sérieusement et rapidement en œuvre le moyen que vous avez en main, et avec tout le secret que le cas exige. En nous occupant de *l'affaire*, cha-

¹ Tyler, t. VII, p. 380. — *Correspondance* de La Mothe Fénelon, t. V, p. 183.

² Tyler, t. VII, p. 384.

que jour et même à chaque heure, nous voyons que ce sont toujours les mêmes motifs qui nous font désirer qu'elle réussisse, et nous font penser aussi qu'eux doivent y trouver un intérêt plus grand encore quand ils considèrent leur sûreté particulière, l'état de leur pays et l'affermissement de la religion, choses qui sont plus en péril pour eux que pour nous... Amplifiez-leur tous ces dangers, s'ils ne les prévoient pas suffisamment... Vous ne sauriez rendre un plus grand service qu'en usant de célérité ¹. »

Killegrew excita, avec l'aide de Knox, le peuple contre les catholiques et contre la France ². En même temps il eut plusieurs conférences avec Mar et Morton sur ce qu'il appelait la *grande affaire* ³. Les deux comtes finirent par consentir à remettre des otages comme garantie de leur résolution à *expédier la matière*, c'est-à-dire Marie Stuart, quatre heures après qu'elle leur aurait été livrée ⁴, et à débarrasser ainsi Élisabeth de sa rivale, à condition :

¹ Ms. letter, Brit. mus. Caligula, c. iii, f. 394. — Tytler, t. VII, p. 382, 383.

² *Ibid.*, p. 384, 385.

³ The great matter.

⁴ « I am also told, that the hostages have been talked of, and that they shall be delivered to our men upon the fields, and the matter distpached within four hours, so as they shall not need to tarry long in our hands. » Ms. letter, Brit. mus. Caligula, c. iii, fol. 375. Killegrew à Burghley et à Leicester, 9 octobre 1572. — Tytler, t. VII, p. 388, 389.

que la reine d'Angleterre prendrait leur jeune roi sous sa protection; que les droits de celui-ci ne seraient point infirmés par une sentence prononcée contre sa mère, et qu'ils seraient maintenus par une déclaration du parlement anglais; qu'une alliance défensive serait établie entre les deux royaumes; que les comtés de Huntingdon, de Bedford ou d'Essex assisteraient à l'exécution de Marie avec deux ou trois mille hommes, et joindraient ensuite leurs forces à celles du jeune roi pour réduire la forteresse d'Édimbourg; enfin que cette forteresse serait remise au régent, et que l'Angleterre payerait tous les arrérages dus aux troupes écossaises ¹.

Ces conditions parurent exorbitantes à Killgrew, inacceptables à Burghley, trop coûteuses et trop compromettantes pour l'étroite parcimonie et l'hypocrite cruauté d'Élisabeth ². Elle voulait bien faire ôter la vie à Marie Stuart, mais sans mettre les meurtriers à sa solde et sans se montrer leur instigatrice ou leur complice. Le haut prix que les deux comtes écossais demandaient pour verser le sang de leur ancienne souveraine, et la mort soudaine du régent Mar, qui expira le 28 octobre, à Stirling, non sans qu'on le crût empoisonné, rompirent dans le moment cette odieuse négociation,

¹ Tytler, t. VII, p. 392.

² *Ibid.*, p. 393.

qui ne fut toutefois entièrement abandonnée qu'en 1574¹. En la voyant échouer, Burghley, rempli d'alarmes et dépourvu de scrupules, écrivit à Leicester une lettre dont les termes étaient couverts, mais significatifs; il y insinuait à la reine, auprès de laquelle se trouvait Leicester, de se débarrasser en Angleterre de Marie Stuart, puisqu'elle ne pouvait l'envoyer mourir en Écosse. « Si Sa Majesté, disait-il, continue ses ajournements, si elle ne pourvoit pas à sa propre sûreté en se servant des moyens que Dieu lui a départis, elle ainsi que nous tous, nous prions en vain Dieu, lorsque la calamité tombera sur nous. Que Dieu envoie à Sa Majesté la force d'esprit pour conserver la cause de Dieu, sa propre vie et celle de millions de bons sujets qui tous se trouvent dans un danger manifeste, et cela uniquement par ses délais, de manière qu'elle sera la cause de la ruine d'un noble royaume²! »

Élisabeth n'osa pas suivre ce conseil. Elle ne fit pas périr Marie Stuart, mais elle lui enleva le parti qui lui restait encore en Écosse, soit en le gagnant, soit en l'écrasant. Morton succéda à Mar, le 24 novembre 1572, dans le titre et l'autorité de régent. Le jour même où il obtint cette dignité qu'il ambitionnait depuis longtemps, mourut le réformateur

¹ *Ibid.*, p. 393, 394.

² Burghley à Leicester, 8 nov. 1572. Brit. mus. Caligula, c. iii, fol. 386, et Tytler, t. VII, p. 394.

Knox. Cet homme véhément et inflexible qui, par ses doctrines comme par ses actes, avait tant contribué aux révolutions religieuse et politique de l'Écosse; languissant de corps ¹, mais n'ayant rien perdu de la vigueur de son âme et de la violence de son esprit, expira à l'âge de soixante-sept ans, regretté de l'église presbytérienne dont il était le fondateur, aimé de la bourgeoisie, qu'il avait rendue plus pieuse, plus instruite, plus active, et respecté par la noblesse, qui lui devait en partie le gouvernement de l'État. Il n'assista point au triomphe définitif et prochain de son parti; mais il l'entrevit ². Ce triomphe, il était réservé à Morton de l'amener. Encore plus dévoué que son prédécesseur Mar au maintien du protestantisme et à la politique de l'Angleterre, Morton mit au service de cette double cause dont les intérêts se confondaient, une rare habileté, le plus énergique caractère, le pouvoir que lui conférait la régence, et toute la force qu'il avait comme chef de la famille des Douglas.

Secondé par Killegrew, qui décida Élisabeth à lui accorder des subsides et à lui promettre des troupes ³, il reprit les négociations que son prédécesseur avait entamées avec les principaux sei-

¹ M'Crie, *Life of J. Knox*, t. II, p. 226 à 234.

² Voir plus bas son message à Kirkaldy de Grange, écrit peu de temps avant sa mort, et M'Crie, t. II, p. 223, 224.

³ Tyler, t. VII, p. 398.

gneurs restés fidèles à la reine. Depuis la mort du régent Murray, le parti de Marie Stuart s'était composé non-seulement de ceux qui l'avaient constamment soutenu, comme les Hamilton et les Gordon, mais encore des transfuges du parti du roi qui s'étaient réunis à lui, comme le laird Kirkaldy de Grange, le lord Lethington et le lord Hume. Morton visa à un accommodement séparé avec chacune de ces fractions, de peur, s'il traitait en même temps avec le parti tout entier, de se mettre à sa discrétion et de s'exposer plus tard à des soulèvements nouveaux. Espérant détacher plus facilement de la reine ceux qui s'étaient ralliés à elle les derniers et que des souvenirs encore récents semblaient devoir ramener sous l'autorité du roi qu'ils avaient mis sur le trône, il s'adressa d'abord à Kirkaldy de Grange et à Lethington. Enfermés dans la citadelle d'Édimbourg, qu'ils croyaient à l'abri des attaques des Écossais et où ils attendaient les secours que leur avait promis la cour de France s'ils tenaient jusqu'à la Pentecôte de 1573¹, Lethington et Kirkaldy n'acceptèrent point les offres partielles de Morton, dont ils se défiaient beaucoup. Ils exigèrent que la pacification s'étendît à tout le parti de la reine et que Kirkaldy de Grange conservât le commandement de la citadelle d'Édimbourg six mois après

¹ Digges, p. 314.

que la pacification aurait été conclue ¹. C'était se donner le temps d'attendre les troupes de la France, alors occupées au siège de La Rochelle, et se réserver le moyen de recommencer la lutte avec plus de ressources pour la soutenir. Un semblable arrangement ne pouvait convenir à Morton. Renonçant à ramener les *Castiliens*, comme on les appelait du nom du château qu'ils occupaient, il se tourna du côté des Hamilton et des Gordon.

Ceux-ci, combattant sans succès en faveur de la reine depuis cinq années, commençaient à se lasser de leurs efforts et à sentir leur impuissance. L'intervention décidée d'Élisabeth les décourageait surtout. Aussi se montrèrent-ils disposés à traiter avec le régent, sous la médiation de Killegrew. Il fut secrètement convenu entre eux et Morton qu'on ne poursuivrait point le châtement des meurtres de Darnley et de son père le régent Lennox ², dans lesquels les uns ou les autres pouvaient être plus ou moins impliqués. Après cette assurance donnée et reçue comme un acheminement à la paix, les conditions d'un accord définitif furent débattues à Perth, entre les commissaires du régent d'un côté, le comte de Huntly et lord Arbroath, fils du duc de Châtellerauld, de

¹ Melvil, *Mémoires*, t. II, liv. IV, p. 44 à 50. — Robertson, liv. VI.

² Lettre du 26 janv. 1573, au Stat. Pap. Off. — Tytler, t. VII, p. 405, 406.

l'autre. Par les soins et avec l'assistance de Kille-grew, on arrêta que les lords dissidents approuveraient, dans une déclaration formelle, la religion réformée, telle qu'elle était établie, se soumettraient au gouvernement du roi et à la régence de Morton, reconnaîtraient comme illégal tout ce qui avait été fait en opposition à ce gouvernement depuis le couronnement de Jacques VI à Stirling; qu'en retour, ils seraient rétablis dans leurs biens et leurs honneurs, et qu'on annulerait les actes passés contre les partisans de la reine, qui obtiendraient une amnistie complète¹. L'arrangement des Hamilton et des Gordon, dans lequel le comte de Huntly fit entrer son vaillant frère sir Adam Gordon, fut suivi de la soumission des lords Grey et Oliphant, du scheriff d'Ayr, des lairds de Buccleugh et de Jonhston². Le 23 février 1573, le régent signa les articles de la pacification de Perth³, qui désarmèrent et annulèrent le parti de la reine.

Ce parti ne conservait que la citadelle d'Édimbourg. — « Maintenant, écrivait Killegrew à Burghley, il ne reste plus que le château pour que le roi

¹ Robertson, etc., liv. vi.

² Tytler, t. VII, p. 410.

³ « God so blessed this treaty, as this day, being the 23rd aforenoon, the articles of accord and pacification were signed. » Killegrew à Burghley, 23 févr. 1573, au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 410, note 2.

soit obéi partout et pour que le royaume soit uni ¹. » Il supposait que les *Castiliens*, abandonnés de tout le monde, ne prolongeraient pas davantage une résistance devenue inutile. Il s'attendait d'autant plus à ce que Kirkaldy de Grange entrât en accommodement à son tour, que le château de Blackness venait d'être livré à Morton par la femme même de son frère James Kirkaldy qui y commandait ². Mais cet homme vaillant et d'une fidélité maintenant opiniâtre envers sa souveraine se refusa à toute espèce d'accord. Il avait résisté aux instances et aux religieuses menaces de son ancien ami Knox, qui lui avait dépêché peu de temps avant de mourir le ministre Lindsay, en lui disant : — « Allez au château, chez cet homme que j'ai tant aimé comme vous savez, et dites-lui que je vous ai envoyé encore une fois pour l'inviter, de la part de Dieu, à abandonner cette mauvaise cause. S'il ne le fait pas, ni ce roc escarpé auquel il se fie misérablement, ni la prudence charnelle de l'homme (Lethington) qu'il croit un demi-dieu, ni l'assistance des étrangers ne le sauveront. Il sera arraché honteusement de son nid et pendu à une potence à la face du soleil, s'il ne change pas subitement de vie et n'a recours à la mi-

¹ Killebrew à Burghley, 18 févr. 1573, au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 409.

² Tytler, t. VII, p. 410.

séricorde de Dieu ¹. » L'approche imminente du danger n'ébranla pas plus les résolutions du laird que ne l'avait fait le sombre message de Knox. Avec Lethington, Hume, Robert Melvil, Pitadrow, n'ayant pas même deux cents soldats de garnison ², mais se reposant sur la force jusque-là éprouvée de la citadelle, il crut pouvoir attendre les secours qui lui avaient été promis de France.

Ces secours si désirés et si nécessaires ne devaient pas venir ³. Élisabeth, au contraire, pressée par Kille-grew, résolut de mettre à la disposition de Morton les moyens qui lui manquaient en Écosse pour abattre ce dernier boulevard d'une cause à peu près désespérée. Deux ingénieurs, qu'elle chargea d'aller examiner la citadelle d'Édimbourg, déclarèrent qu'attaquée régulièrement la place ne tiendrait pas plus de vingt jours ⁴. Le siège en fut décidé et sir W. Drury, gouverneur de Berwick, dut en avoir la conduite. Drury partit de Berwick avec une troupe de cinq cents arquebusiers, cent cinquante hommes

¹ M'Crie, *Life of John Knox*, t. II, p. 223, 224.

² Robertson, liv. vi. — Crawf., *Mém.*, p. 265.

³ Lethington et Grange au comte de Huntly, 23 février 1573. Stat. Pap. Off., et Tytler, t. VII, p. 411. — Verac, qui amenait un secours de France, avait été jeté par la tempête à Scarborough et retenu en Angleterre. Tytler, t. VII, p. 409.

⁴ Tytler, t. VII, p. 400.

armés de lances et des pièces de grosse artillerie qu'il débarqua à Leith. Il se rendit de là à Édimbourg, où il entra le 25 avril et où il fut joint par sept cents soldats du régent ¹. Cette petite armée se disposa à assiéger la citadelle au moment même où le parlement assemblé confirma la ligue avec l'Angleterre, rétablit, conformément au traité de Perth, Huntly et Balfour dans leurs possessions et dans leurs titres, et prononça une sentence de forfaiture contre les *Castiliens*.

Ceux-ci, sommés au nom du régent et du général anglais de se rendre, déclarèrent qu'ils s'enseveliraient plutôt sous les ruines de la citadelle. Les canons des assiégeants furent placés en batterie sur des hauteurs d'où ils dominaient les ouvrages de la place, et le 17 mai les batteries commencèrent à tirer. Leur feu se dirigea sur le principal bastion de la citadelle, qui s'appelait la tour de David. Il eut bientôt fait taire les pièces assez mal servies du château, et après six jours de canonnade non interrompue, le 23 mai, dans l'après-midi, la tour de David s'écroula avec grand fracas. Le lendemain 24, la tour de Wallace fut également abattue, et, le 26, les défenses extérieures de la citadelle furent occupées sans résistance par les assiégeants qui se préparèrent à donner un assaut général ².

¹ *Ibid.*, p. 413.

² *Ibid.*, p. 415, 416.

Mais les assiégés n'étaient pas en état de le soutenir. Ils manquaient de munitions. Les soldats, privés d'eau, étaient presque tous malades. Il n'en restait pas quarante de valides pour repousser l'attaque. Le laird de Grange comprit alors qu'il ne devait pas s'obstiner davantage, et le soir du 26 il se présenta sur le rempart avec une verge blanche à la main. Il obtint un armistice de deux jours pour préparer la reddition du château. Il demanda que les assiégés sortissent la vie sauve et conservassent leurs biens, que les lords Hume et Lethington eussent la permission de se retirer en Angleterre, et qu'il pût se rendre lui-même dans son pays sans y être inquiété¹.

Le régent refusa d'admettre ces conditions. Ses principaux adversaires étaient près de tomber dans ses mains; il ne voulut pas les laisser échapper. Il exigea que les soldats de la garnison sortissent du château isolément et sans armes pour se rendre où il conviendrait à chacun d'eux, et que les neuf principaux chefs, parmi lesquels étaient Kirkaldy, Hume, Lethington, R. Melvil, se soumissent à ce qu'ordonnerait d'eux la reine d'Angleterre, d'après le traité conclu entre elle et le roi d'Écosse². C'était leur annoncer qu'ils n'auraient pas de quartier. En

¹ *Ibid.*, p. 416.

² « The regent's answer to the castilians. » 28 mai. Au St. Pap. Off., et dans Tytler, *ibid.*, p. 417.

entrevoyant le sort qui leur était réservé, ils rompirent la conférence et aimèrent mieux mourir les armes à la main. Mais les soldats refusèrent de les suivre dans leur résistance désespérée. Ils se mutinèrent, et Lethington fut menacé par eux d'être pendu sur le rempart de la place s'il ne décidait pas dans six heures le laird de Grange à rendre la citadelle¹. Le valeureux laird, réduit à cette cruelle extrémité, menacé de mort par ses ennemis, d'abandon par ses soldats, prit, d'après le conseil de Lethington, un parti qui lui laissait au moins quelque espérance. Dans la nuit du 29, il fit entrer secrètement au château deux compagnies anglaises et se remit avec les siens entre les mains de Drury, en déclarant qu'ils étaient les prisonniers de la reine Élisabeth et non du régent Morton².

Mais Morton n'entendait pas que sa proie lui fût ainsi dérobée. Il voulait se débarrasser des deux hommes dont il redoutait le plus l'habileté ou la valeur. Afin de rendre son gouvernement futur mieux obéi et moins entravé, il écrivit donc à Burghley³, en réclamant les prisonniers pour les faire punir comme les principaux auteurs des troubles et

¹ Killebrew à Burghley, 20 juin, au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 417.

² *Ibid.*, p. 418.

³ Morton à Burghley, au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 418.

des malheurs de l'Écosse. Killegrew, que n'animait pas la même haine et qui n'avait pas les mêmes craintes, ne fut pas plus généreux que Morton, dont il appuya la demande. De leur côté, Lethington et Grange s'adressèrent à Burghley dont ils invoquèrent l'ancienne amitié, et ils se recommandèrent à la compassion, à la douceur et à l'intérêt prévoyant d'Élisabeth : — « Nous avons la confiance, disaient-ils, que Sa Majesté ne voudra pas nous placer hors de son pouvoir et nous livrer à nos ennemis mortels. S'il lui plaît d'étendre sur nous sa très-gracieuse clémence, elle devra être assurée que nous lui serons dévoués à perpétuité autant que qui que ce soit de cette nation et même qu'aucun de ses sujets, parce que maintenant nous pouvons nous obliger envers elle plus qu'il ne nous était permis auparavant, et le bienfait de Sa Majesté nous attachera éternellement à elle. Dans la position où nous nous trouvons, nous convenons que nous ne sommes pas de grande valeur, mais si Sa Majesté nous en donne le moyen, peut-être serons-nous plus tard en état de la servir. Votre Seigneurie connaît maintenant notre requête. Nous la prions de vouloir bien l'appuyer. Dans aucun temps l'amitié de Votre Seigneurie n'a pu nous prêter un pareil appui. Nous en avons souvent éprouvé les effets, et nous vous supplions de ne pas nous en priver dans ce moment de notre grande misère où nous en avons besoin plus

que jamais. Si par la médiation de Votre Seigneurie, Sa Majesté nous conserve, Votre Seigneurie nous trouvera à jamais liés à son service... Nous sommes entre les mains de Sa Majesté, qu'elle fasse de nous ce qui lui plaira¹. »

Cette touchante lettre, écrite le surlendemain du jour où le château s'était rendu à Drury, ébranla un moment Élisabeth. Lui inspira-t-elle un mouvement de généreuse pitié, ou bien cette reine chercha-t-elle s'il serait plus avantageux à sa politique de conserver deux hommes aussi capables et aussi influents que de les sacrifier à Morton ? Quel que fût le motif de son hésitation, elle demanda tout d'abord des informations sur la *qualité et la quantité de leurs offenses*². Mais Morton et Killegrew, ayant insisté de nouveau, elle céda et fit donner l'ordre barbare de remettre les prisonniers entre les mains du régent. C'était les envoyer à la mort. Avant que cette cruelle décision arrivât en Écosse, Lethington avait succombé dans sa prison. Sa mort, naturelle ou volontaire³, le sauva du supplice auquel son chevaleresque compagnon Kir-

¹ Lethington et Grange à Burghley, 1^{er} juin 1573, au St. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 419, 420.

² Tytler, *ibid.*, p. 420.

³ « Lidington mourut à Leith à la vieille mode des Romains, et l'on prétend qu'il se donna la mort pour s'épargner la honte de périr de la main du bourreau. » *Mémoires de Melvil*, t. II, liv. IV, p. 56.

kaldy de Grange, fut condamné par la froide vengeance de Morton. Vainement s'adressa-t-on à l'avarice connue du régent et chercha-t-on à rassurer son ambition. Cent gentilshommes, parents et amis du noble et redoutable laird, proposèrent de racheter sa vie en payant au régent une rente annuelle de trois mille marcs et en devenant, par un *bond* inviolable, les serviteurs perpétuels de la maison d'Angus et de Morton. Le régent fut inexorable ¹. Il voulut intimider quiconque serait tenté désormais de résister à son pouvoir, et ne se laissa fléchir par aucune supplication, gagner par aucune offre. Le laird de Grange fut ignominieusement pendu avec son frère sir James Kirkaldy, le 3 août, sur la place publique de la Croix, à Édimbourg. Il mourut avec l'aisance d'un grand courage, en exprimant sur l'échafaud les humbles repentirs d'un chrétien réformé, et en professant pour sa souveraine captive l'affection persévérante d'un sujet fidèle ². Avec Lethington et Kirkaldy de Grange succomba le parti et s'évanouirent les dernières espérances de Marie Stuart en Écosse.

Cette princesse en ressentit autant de douleur que d'abattement ³. Elle ne s'était pas doutée du danger

¹ Tytler, t. VII, p. 421.

² Killegrew à Burghley, 3 août 1573, au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VII, p. 422.

³ Marie Stuart à Élisabeth, 20 févr. 1574; à l'archevêque

qu'elle avait couru par la mystérieuse négociation de Killegrew, quoique l'attentat de la Saint-Barthélemy l'eût exposée à de nouvelles sévérités. Elle était restée plus de cinq mois sans pouvoir ni sortir ni écrire¹. Sa captivité ne reçut quelques adoucissements qu'après la prise du château d'Édimbourg et la ruine complète de son parti. La triste prisonnière se découragea dans ce moment. Les catholiques anglais, qui avaient entrepris de la délivrer en 1569 et 1570, étaient fugitifs ou intimidés; le duc de Norfolk, qui avait conspiré pour elle, était mort; les Écossais qui pendant cinq années lui avaient conservé leur obéissance avaient été contraints de reconnaître son fils comme roi et de se soumettre à la domination fortement assise de Morton comme régent; le roi d'Espagne promettait toujours et n'agissait jamais, au fond moins disposé à la secourir efficacement qu'à inquiéter Élisabeth par des complots et des troubles; le roi de France, en lutte avec les protestants, et en défiance des catholiques de son royaume, l'abandonnait par mé-

de Glasgow et au cardinal de Lorraine, 29 mars 1574. Labanoff, t. IV, p. 113, 125.

¹ Dans le recueil du prince Labanoff il n'y a aucune lettre des mois de septembre, octobre, novembre 1572. Il y en a deux seulement en décembre : l'une du 1^{er}, au cardinal de Lorraine; l'autre du 24, à Burghley et à Leicester. On n'en trouve que quatre dans les huit premiers mois de 1573, à La Mothe Fénelon, au duc de Nevers et à Burghley.

nagement pour sa redoutable et triomphante rivale.

Dans cette situation, n'ayant plus d'appui au dedans, n'espérant plus d'assistance du dehors, elle changea de conduite et de langage. Elle essaya d'adoucir Élisabeth par ses soumissions. La liberté qu'elle n'avait pas pu se procurer de vive force, elle travailla à l'obtenir de bon gré. Sa fierté s'était d'abord offensée du silence que gardait envers elle la reine Élisabeth, à qui elle écrivait souvent et qui ne lui répondait pas¹. Elle contint alors les mouvements de son irritation et de son orgueil. Elle prit une résignation patiente, et la reine altière dans ses sentiments, éloquente dans ses plaintes, agitée et hardie dans ses projets, devint une prisonnière douce, calme et presque humble. Elle évita tout ce qui pouvait donner de l'ombrage à Élisabeth²; elle restreignit ses correspondances, qui furent surtout relatives aux affaires et aux revenus de son douaire en France. Elle obtint en retour de pouvoir

¹ « Voyant le peu de compte que de tout ce temps passé vous avez fait de moy, de mes lettres, ministres, remonstrances et humbles requestes, jusques à desdaygner de m'en fayre response de vous mesmes ou par les vostres, en me traissant de pis en pis, j'avoys conclu de ne plus vous ennuier ny me rompre la teste en vain, résolue souffrir ce qu'il plairoit à Dieu m'envoyer par vos mains. » Lettre de Marie Stuart à Élisabeth du 25 décembre 1571. Labanoff, t. IV, p. 10.

² *Ibid.*, p. 112.

se promener dans les jardins et le parc de Sheffield. Les murs humides de ses prisons lui avaient donné un rhumatisme aux bras ¹, qui l'empêchait quelquefois d'écrire et qui ajoutait ses gênes douloureuses à la maladie de foie dont elle souffrait depuis longtemps et que ses infortunes avaient beaucoup empirée. Aussi demanda-t-elle et lui fut-il accordé d'aller de temps en temps prendre les bains de Buxton ² placés dans le voisinage de Sheffield.

Pour diminuer les ennuis de son oisive captivité, qui n'était plus occupée à ourdir des trames en Angleterre, en Écosse et sur le continent, à construire et à renouveler les chiffres nécessaires à ses correspondances secrètes, à dicter des lettres à son secrétaire écossais Curle et à son secrétaire français Raullet, à se procurer des agents adroits et fidèles ou à les employer, elle élevait des oiseaux, s'entourait de chiens de diverses espèces, et travaillait à l'aiguille. « Monsieur de Glasco, écrivait-elle à son ambassadeur en France, je vous prie me fayre recouvrer des tourterelles et de ces poulles de Barbarie, pour voir si je pourray les faire eslever en ce pays..., je prendrois plésir de les nourrir en casge, comme je fays de tous les petits oiseaux que je puis

¹ Elle l'appelait *un catarrhe*. Lettre du 30 avril 1572. Labanoff, t. IV, p. 44.

² Le prince Labanoff mentionne tous ses déplacements dans son recueil.

trouver. Ce sont des passetemps de prisonnière¹. » Une autre fois elle lui demandait de petits chiens. « Si M. le cardinal de Guyse, mon oncle, lui disait-elle, est allé à Lyon, je m'assure qu'il m'enverra une couple de beaux petits chiens, et vous m'en aschetez autant; car hors de lire et de besoigner, je n'ay plésir qu'à toutes les petites bestes que je puis avoir². »

Elle commandait aussi qu'on lui achetât de la soie, du satin, des rubans, pour préparer de ses mains de petits ouvrages qu'elle offrait ensuite à Élisabeth, par l'entremise de l'ambassadeur la Mothe Fénelon. Ayant appris que cette reine les avait agréés, elle lui écrivit : « Madame ma bonne sœur, puisqu'il vous a pleu faire si bonne démonstration à monsieur de La Mothe... d'avoir eu agréable la hardiesse que j'ay prise de vous présenter par lui ce petit essay de mon ouvrage, je ne me suis peu tenir de vous tesmoigner par ce mot combien je m'estimeray heureuse quand il vous plaira trouver bon que je me mette en debvoir par tous moyens de retrouver quelque part en votre bonne grâce, à quoy j'eusse bien désiré qu'il vous eust pleu m'ayder par quelque signification de ce que vous trou-

¹ Labanoff, t. IV, p. 183.

² « Il me les faudroit envoyer en des paniers, bien chaudement. » *Ibid.*, p. 223 à 229.

verés en quoi je vous puisse complaire et obeir¹.»

Tout occupée de ce soin, elle demanda à l'archevêque de Glasgow de lui adresser, de France, des objets de goût dont elle pût faire présent à Élisabeth. « Si mon oncle, monsieur le cardinal, lui écrivait-elle, me vouloit envoyer quelque chose de joly ou bien des brasselets, ou un miroyr, je le donnerois à la royne... Si vous trouvez quelque chose de nouveau, faite le moy achepter..., et si mon oncle devoit quelque devise à propos entre elle et moy, ces petites folies-là la fairoient plustost couller le temps avec moy que nulle autre chose².»

Comme ses présents étaient bien reçus, elle s'en réjouissait et en proposait d'autres. « J'ai grandissime satisfaction, » écrivait-elle à La Mothe Fénelon, « de ce que me mandés qu'il a pleu à la royne, madame ma bonne sœur, avoir mes tablettes pour agréables; car je ne desire rien tant que pouvoir, ès plus importantes et aux moindres choses, toujours luy complaire, et ce en espoir de recouvrer sa bonne grace en premier lieu, et puis je ne ferois doute de sa favorable bonté en tout le reste... Je suis empressée à luy faire une coiffure avec la suite, mais j'ay si peu d'ouvrières à m'ayder en ouvrages délicats, que je ne la puis avoir encores preste... Si quelques ouvrages de reseul lui plaisoient plus

¹ Labanoff, t. IV, p. 171, 172.

² *Ibid.*, p. 213, 214.

qu'aultres, j'en travaillerois. Cependant je vous prie me recouvrer de la bisette d'or garnie de papillotes d'argent, la plus belle et délicatte que pourrés, et m'en envoyer six aulnes et vingt aulnes de bisette double, ou aultrement passément estroit à jour tout d'or¹. »

Voilà où en était réduite la pauvre Marie Stuart. Cette princesse si fière, et naguère encore si remuante, s'occupait dans sa prison à faire des ajustements² pour celle qui l'y tenait renfermée au mépris du droit des gens et de la dignité des couronnes. Elle cherchait aussi à se rendre favorables les principaux conseillers d'Élisabeth. Elle priait les princes de sa famille d'envoyer des présents et des paroles de reconnaissance à Leicester, qui prétendait être dans ses intérêts³. Elle écrivait avec amitié à Burghley⁴ qui l'avait rencontrée aux eaux

¹ Lettre du 14 septembre 1574. Labanoff, t. IV, p. 222 et 223.

² Elle disait à La Mothe Féneion, en lui parlant « de l'accoustrement de réseuil » qu'elle envoyait à Élisabeth : « Et le jour qu'elle me fera cette faveur de le porter, je vous prie luy baiser très humblement les mains pour moy³, de quoy je vous seray obligée, combien que je ne puisse avoir ce bien de la voir moy-mesme aussy bien que vous. » Lettre du 13 décembre 1574. Labanoff, t. IV, p. 240.

³ Labanoff, t. IV, p. 77, 190, 205.

⁴ Labanoff, t. IV, p. 78, 104. « Burleigh écrit fort honnestement de moy... Burleigh même est en discredit. » *Ibid.*, p. 199, 201.

de Buxton. Elle flattait même l'inquiet Walsingham, devenu secrétaire d'État depuis que Burghley avait été investi de la charge de grand trésorier. Elle redoutait, pour employer son langage expressif, *les turbulentes imaginations* de ce ministre, qui, chargé maintenant de la police des partis, veillait à la sûreté d'Élisabeth. Aussi écrivait-elle à l'ambassadeur de France : « Vous lui promettres de ma part que de ma vie je ne feray chose contre la royne, sa maîtresse, et qu'en cette condition, s'il me veut estre amy, j'en feray estat, tout au contraire de ce que j'ay tousjours crainct de luy jusqu'à présent ¹. »

L'avènement de Henri III au trône, après la mort de Charles IX, ranima un peu les espérances de Marie Stuart. Comme duc d'Anjou, Henri III avait été le chef du parti catholique en France, et il avait acquis une réputation d'habileté et de fermeté qu'il ne conserva pas longtemps comme roi. De ses trois beaux-frères, c'était celui sur les sentiments duquel Marie Stuart comptait le plus ². Elle crut un moment qu'il prendrait sa défense avec

¹ *Ibid.*, p. 223.

² Au moment même où il arrivait de Pologne, elle écrivait à l'archevêque de Glasgow : « Ils sont bien surpris de la venue du roy, et craignent la guerre : toutes fois, ils se font fort d'estre recherchés dudit sieur mon bon frère. Ils m'ont en plus grande jalousie que jamais pour le soubçon que vous sceavez qu'il y a longtemps qu'ils prindrent que j'avoys

plus de vigueur que ne l'avait fait Charles IX. Elle le supplia de ne point reconnaître son fils pour roi d'Écosse, et de ne point lui en donner le titre. Elle désira qu'il fit une ligue secrète avec elle pour l'aider à recouvrer son droit¹, et surtout qu'il ne renouvelât point le traité conclu en avril 1572 entre Charles IX et Élisabeth. « Si le roy me laisse, écrivait-elle, et fait alliance avec elle (Élisabeth), il mettra ma vie à l'enquent et fortifiera ses ennemis et les miens². »

Mais elle perdit alors son principal appui à la cour de France, le cardinal de Lorraine, celui de tous ses parents à qui elle était plus tendrement attachée, et en qui elle se confiait le plus. Elle en ressentit une vive douleur, qu'elle exprima à l'archevêque de Glasgow, par ces touchantes paroles : « Dieu soit loué qu'il ne m'envoie affliction qu'il ne m'ait jusques icy donné la grâce de supporter. Bien que je ne puisse, au premier moment, commander ni empêcher ces yeux de plorer, si es-se que

faict transport de mon droict au roy d'à présent, et aussy ils disent que j'aime trop ceux de Guise, et ils savent bien que de tous mes beaux-frères j'ay tousjours aultant espéré de celluy-cy que d'autres, et pour n'en mentir point, il est vray, pour la bonne vollenté qu'il m'a tousjours porté d'enfance, j'espère qu'il ne l'aura point changée, je ne le mériteray point aussi. » *Ibid.*, p. 191, 192.

¹ Labanoff, t. IV, p. 244, 245.

² *Ibid.*, p. 252.

la longueur de mes adversités m'a appris d'espérer consolation de tous maux en une meilleure vie. Eh bien, je suis prisonnière, et Dieu prend l'une des créatures que j'aimois le mieux. Que diray-je plus? il m'a osté d'un coup mon père et mon oncle. Je le suivray, quand il lui plaira, avesques moins de regrets ¹. »

En même temps que l'appui du cardinal de Lorraine lui manqua à la cour de France, elle vit se dissiper les espérances qu'elle avait fondées sur Henri III. Ce prince de beaucoup d'esprit, mais de peu de conduite, plein de courage et dépourvu de caractère, suivit, sous la direction de sa mère, la politique indécise qui avait troublé et ensanglanté tout le règne de Charles IX. Cette politique de ménagement envers les partis, de duplicité envers les hommes, mêlée de négociations et de guerres, conduisant à des faiblesses dont il n'était possible de sortir que par des tromperies ou par des excès, ramenant tour à tour des concessions sans durée et des résistances sans fermeté, était malheureusement conforme à la situation du royaume, à l'esprit du temps, et au penchant de Catherine de Médicis. N'étant point parvenue, au moyen de l'autorité royale, à faire tolérer le protestantisme par les catholiques, et à ramener les protestants au catholi-

¹ Labanoff, t. IV, p. 267.

cisme, l'adroite mais changeante Catherine mécontenta alternativement les deux partis. Elle rejeta à la fin le roi de Navarre et les protestants vers Élisabeth, les Guise et les catholiques vers Philippe II.

Docile aux conseils de sa mère, Henri III envoya M. de la Châtre comme ambassadeur extraordinaire à Londres, pour y renouveler, au printemps de 1575, le traité d'alliance conclu en avril 1572. Lorsque Marie Stuart vit le nouveau roi suivre les traces de l'ancien et tomber entièrement sous l'empire de la reine mère, dont elle n'était point aimée, elle n'attendit plus rien de lui et se tourna encore du côté de Philippe II. Elle reprit ses négociations secrètes avec le parti catholique espagnol, et elle s'adressa au pape par l'entremise de l'évêque de Ross qu'elle avait accrédié auprès de la cour de Rome, depuis qu'Élisabeth l'avait rendu à la liberté au mois de décembre 1573. Ce pape était Grégoire XIII, qui, poursuivant les projets de son prédécesseur Pie V, tint l'Irlande longtems soulevée, et pressa Philippe II de rétablir le catholicisme en Angleterre, au moyen d'une expédition dont le commandement serait donné à don Juan d'Autriche. Il proposa de faire épouser Marie Stuart à ce jeune prince, auquel les catholiques zélés de l'Angleterre et de l'Écosse avaient déjà songé en 1571, de préférence au duc de Norfolk, et qui, après avoir soumis les Maures en Espagne, avait vaincu les Turcs dans la Méditer-

ranée. Il ne doutait point que le héros de Lépante et de Tunis « ne servit merveilleusement cette entreprise par sa valeur et par la félicité qu'il portait avec lui ¹. » Ce double projet de mariage et d'invasion que Philippe II écouta en 1574, sans l'admettre ², fut renouvelé en 1577, lorsque don Juan d'Autriche eut succédé dans le gouvernement des Pays-Bas au grand commandeur de Requesens, dont le système de conciliation n'avait pas mieux réussi que le système de compression du duc d'Albe. Étroitement uni au duc de Guise, don Juan écrit au roi son frère, avec une ambition et une prévoyance égales, que la soumission des Pays-Bas ne pouvait s'acquérir qu'en Angleterre ³.

Mais Philippe II se montra froid pour cette entreprise. Il ne voulut pas détourner ses forces de la côte d'Afrique et de la Flandre, où elles étaient employées. Il ne se laissa point tenter par l'offre, assez

¹ « ...Servir bene a quelle impresa per il valore et per la felicitá che porta seco... Essendo egli desiderato da catholici inglesi per loro re, mediante i matrimonio con la regina di Scotia, come hora di questo tratado la M^{ta} V^{ra}, é pienamente informata. » Lettre du nonce du pape à Philippe II du 16 janv. 1574. Ms. Simancas, Nég. de Est. Roma, leg. 924.

² Il fut discuté en conseil d'État sur la proposition du nonce du 4 février 1574. « Para consultar à V. M. sobre los negocios que el nuncio de Su Santidad le habló ultimamente de lo que pasesse al consejo. » Ms. Simancas, *ibid.*

³ Labanoff, t. V, p. 9.

difficile du reste à réaliser, mais sur laquelle Marie Stuart revint souvent, de lui remettre son fils¹ qui serait conduit d'Écosse en Espagne. Cette offre ne fut pas la seule. Après avoir songé à déposer son fils comme un otage du catholicisme entre les mains de Philippe II, Marie Stuart alla jusqu'à vouloir le déshériter en transportant tous ses droits au puissant défenseur de cette religion en Europe. Les retours fréquents de ses maladies, les périls qui entouraient sa captivité, les suites que pouvaient avoir ses complots lui firent projeter un testament, où se trouve la clause suivante fort catholique, sans doute, mais très-peu maternelle, et tout aussi peu monarchique : « Pour ne contrevénir à la gloire, honneur et conservation de l'Église catholique, apostolique et romaine, en laquelle je veulx vivre et mourir, si le prince d'Escosse, mon filz, y peust estre reduict contre la mauvaise nourriture qu'il a prise, à mon très-grand regret, en l'hérésie de Calvin, entre mes rebelles, je le laisse seul et unique héritier de mon royaume d'Escosse, du droit que je prétends justement en la couronne d'Angleterre et pays qui en dépendent...; sinon, est que mon dit filz continue à vivre en ladite hérésie, je cedde et transporte et fait don de tous mes droicts en Angleterre et ailleurs... au roy catholique, ou

¹ Lettre de Marie Stuart à l'archevêque de Glasgow, 20 janvier 1577. Labanoff, t. IV, p. 345.

autres des siens qu'il luy plaira, avesque l'advis et consentement de Sa Sainteté, tant pour le voyr aujourd'huy le seul seur appuy de la religion catholique, que pour reconnoissance des gratuites faveurs que moy et les miens, recommandez par moy, avons receu de luy en ma plus grande nécessité, et eu égard aussi au droict que luy-mesme peut prétendre aux dils royaumes et pays. Je le supplie qu'en récompense il preigne alliance de la maison de Lorraine, et, si il pueut, de celle de Guyse, pour mé moyre de la race de laquelle je suis sortie du côté de ma mère¹. »

Dans ce testament écrit au mois de février 1577, Marie Stuart ne considérait que l'intérêt de la cause catholique et n'avait en vue que son triomphe. Une reine ne craignait pas de subordonner, comme le fit plus tard en France la faction démocratique de la Ligue, la possession des couronnes à l'orthodoxie des croyances. Cela même ne devait lui servir de rien. A cette époque elle s'agita sans rien tenter et même sans rien pouvoir. En Angleterre, personne ne se déclara pour elle depuis la mort du duc de Norfolk. En Écosse, Morton exerça pendant huit ans une domination qui, bien qu'abattue un moment en 1578, ne laissa même aucune pensée se tourner vers Marie Stuart. Sur le continent, les projets un peu vagues de cette princesse infatigable trouvèrent des obstacles

¹ Labanoff, t. IV, p. 354, 355.

dans l'abandon formel d'Henri III, qui déclara préférer l'amitié de la reine d'Angleterre à la liberté de la reine d'Écosse¹; dans l'inertie circonspecte de Philippe II, qui se préparait à occuper militairement le Portugal dont il allait recueillir l'héritage, et dans la mort de don Juan d'Autriche, survenue avant la soumission des Pays-Bas; enfin dans l'impuissance de son cousin le duc de Guise, hors d'état de rien tenter en sa faveur sans l'appui de la France ou de l'Espagne.

Ce ne fut qu'en 1581, après la chute définitive de Morton, que Marie Stuart recommença la lutte avec Élisabeth. Morton occupa la régence plus longtemps à lui seul que ses trois prédécesseurs ensemble. Durant cinq années, il maintint l'Écosse en paix, sans qu'il s'y formât de nouveaux partis et qu'on y ranimât les anciennes contestations. Sous cette paix profonde le pays prospéra. Il recueillit les fruits de la révolution protestante et de la concorde publique. L'industrie des villes se développa, la marine s'étendit, le bien-être des populations s'accrut, et l'aspect heureusement changé de l'Écosse excita la surprise et presque l'envie des ambassadeurs d'Élisabeth². Mais il était contraire à l'esprit

¹ Dépêche de A. Paulet à Élisabeth du 19 février 1578, au Stat. Pap. Off.

² Voir dans Murdin, *Occurents from Scotland*, july 1575, p. 282, surtout p. 285, et Tytler, t. VIII, p. 21.

comme aux habitudes de la noblesse écossaise de rester longtemps dans le repos et la subordination. Elle finit par se lasser de son obéissance à Morton, dont l'avarice insatiable et la domination hautaine facilitèrent le succès de ses trames nouvelles.

Il se forma sous Alexandre Erskine, gouverneur du roi, et G. Buchanan, l'un de ses tuteurs, une confédération pour renverser Morton. Cette confédération, dans laquelle entrèrent beaucoup de membres principaux des anciens partis, les comtes d'Athol, d'Argyle, de Montrose, de Glencairn, le chancelier Glammis, l'abbé de Dumferling, le contrôleur Tullibardin, les lords Lindsay, Ruthven, Ogilvy, Herries, etc., déposséda, au mois de mars 1578, Morton de la régence, et conféra à Jacques VI, qui n'avait pas encore complété sa douzième année, la plénitude du pouvoir royal, dont les confédérés se partagèrent l'exercice ¹. Morton parut résigné à sa dépossession, et, après avoir proclamé lui-même le gouvernement direct du roi dans Édimbourg, il se retira tranquillement dans son château de Dalkeith. Renonçant en apparence à toute pensée d'ambition, il se livra aux paisibles occupations des champs; mais de là il prépara sourdement la chute de ceux qui avaient causé la sienne.

¹ Tytler, t. VIII, p. 26 à 34.

Moins de deux mois (26 et 28 avril) après être tombé, cet homme rusé et entreprenant se releva avec la plus habile audace et le plus complet bonheur. Secondé par son allié le comte de Mar, fils de l'ancien régent, et se servant des Douglas, il se rendit maître du château de Stirling et de la personne disputée du jeune roi ¹. Il renonça à rétablir la régence. Mais, au nom d'un parlement assemblé dans le château de Stirling (juillet) sous ses yeux et soumis à son influence, il composa un conseil chargé de conduire l'administration des affaires en maintenant l'autorité nominale de Jacques VI. La suprême direction de ce conseil lui fut confiée. Investi de nouveau du pouvoir royal, quoique sous une autre forme, Morton traita avec ses ennemis ou les écrasa. Argyle, Lindsay et Montrose furent admis dans le conseil privé. Le catholique comte d'Athol mourut soudainement au sortir d'un repas fait avec Morton ². La famille des Hamilton, si puissante par ses possessions et si rapprochée du trône, fut abattue. Pour se concilier la faveur du roi, qui avait hérité de la haine des Lennox contre les Hamilton, Morton poursuivit à outrance ces derniers. Le vieux duc de Châtellerauld était mort plusieurs années auparavant ³. Ses trois fils furent ou pris ou réduits à s'expatrier,

¹ *Ibid.*, p. 36, 37, 38.

² *Ibid.*, p. 38 à 45.

³ Le 22 janvier 1575. Camden, p. 301.

L'aîné, le comte d'Arran, tombé en démente depuis longtemps, fut saisi dans le château de Draffen avec sa mère et retenu captif. Le second, lord Arbroath, se réfugia en Flandre, et le troisième, lord Claude, alla chercher un asile auprès d'Élisabeth¹. Après avoir renversé cette redoutable maison, qui fut proscrite comme coupable du meurtre des deux régents Murray et Lennox, et dont les biens et les titres furent donnés à d'autres, Morton semblait solidement établi par la docile soumission du roi, par l'appui déclaré de l'Angleterre et l'obéissance craintive de l'Écosse.

Néanmoins une révolution, cette fois plus décisive, se préparait contre lui. Elle fut l'œuvre de deux jeunes Écossais qui, arrivés depuis peu du continent, s'insinuèrent dans la confiance de Jacques VI et devinrent ses favoris. Esmé Stewart, connu sous le nom de M. d'Aubigny, d'un extérieur et d'un esprit agréables, de mœurs élégantes et douces, quitta la cour de France, où il avait été élevé, et parut le 8 septembre 1579 à la cour d'Écosse², avec une mission secrète du duc de Guise. Il était catholique, et devait remplacer le comte d'Athol à la tête du parti resté fidèle à la vieille religion du pays et dévoué à la race de ses rois. Jac-

¹ Camden, t. II, p. 332. — Tytler, t. VIII, p. 50 à 53.

² Tytler, t. VIII, p. 57, surtout d'après les lettres ms. des ambassadeurs anglais, sir R. Bowes et Nicolas Arrington.

ques VI, dont il était le cousin ¹, le reçut avec une faveur singulière; il prit pour lui un goût extrême, le fit son chambellan, et le créa comte de Lennox. Une élévation aussi soudaine alarma Morton et Elisabeth. Ils suspectèrent les projets de Lennox, qui fut attaqué comme catholique par le parti zélé des presbytériens, et accusé par le parti anglais de vouloir s'emparer du roi pour le conduire à Dumbarton, et de là hors de l'Écosse ². Cette défiance n'était pas sans fondement, puisque Marie Stuart n'eut pas d'autre pensée que celle de tirer son fils d'Écosse pendant les années 1579 et 1580 ³. Mais elle ne s'entendait pas encore avec d'Aubigny : ce n'était pas en France qu'elle voulait faire conduire le jeune roi, c'était en Espagne.

Élisabeth, avertie par Morton, envoya sir Robert Bowes en Écosse afin de balancer l'influence française de l'agent des Guises auprès de Jacques VI en lui offrant la certitude de sa succession, s'il demeurerait attaché à la cause de l'Angleterre. Mais une perspective aussi lointaine ne pouvait l'emporter, dans l'es-

¹ Son père, Jean Stuart, était frère de Mathieu Stuart, grand-père de Jacques VI. Il possédait héréditairement la terre de d'Aubigny, que Charles VII avait donnée à l'un de ses ancêtres. Camden, t. II, p. 331.

² Tytler, t. VIII, p. 60, 61.

³ Voir la collection du prince Labanoff pour ces deux années.

prit d'un roi encore enfant, sur la vivacité de ses goûts et l'entraînement de ses affections. Lennox se maintint dans tout son crédit. Il rassura avec adresse les ministres presbytériens en professant le protestantisme, et il fit honneur de sa conversion à son jeune maître, qui, élevé par Buchanan à l'école raisonneuse de l'examen, était déjà un controversiste exercé. Il flatta ainsi la vanité théologique de ce prince, qui, enchanté de son favori, lui confia la garde du château de Dumbarton. Cette forteresse était nécessaire à Lennox pour accomplir avec plus de facilité sa mission; mais il avait besoin avant tout d'abattre Morton.

Il en prit la résolution, et fut secondé dans cette entreprise par un autre Écossais plus hardi et plus habile que lui, par James Stewart, second fils du laird d'Ochiltree, qui, après avoir servi comme officier de fortune dans les guerres du continent, était revenu en Écosse, où il était capitaine de la garde royale. Très-agréable à son maître, attaché à Lennox, d'accord avec la confédération puissante de la noblesse opposée à Morton, le capitaine James Stewart accusa l'ancien régent de complicité dans le meurtre de Darnley, et le fit arrêter au milieu même du conseil et en présence du roi. Cet acte d'une extrême audace eut un plein succès. Il annonça la ruine imminente du parti anglais en Écosse. Elisabeth en fut émue au dernier point. Elle n'oublia

rien pour sauver Morton ; mais tout fut inutile. Ses injonctions menaçantes, les manœuvres du grand agitateur Randolph, envoyé tout exprès à Édimbourg, la réunion sous lord Hunsdon d'une armée anglaise prête à passer la frontière et à pénétrer en Écosse, ne préservèrent point ce dernier chef des anciennes guerres civiles, ce complice de plusieurs meurtres, du sort funeste qu'avaient subi et Riccio, et Darnley, et Murray, et Lennox, et Leithington, et Kirkaldy de Grange, sort auquel n'avaient échappé ni Bothwell ni Marie Stuart, dont l'un était déjà mort dans une forteresse danoise, et dont l'autre devait rester captive jusqu'à sa tragique fin.

Arrêté le 31 décembre 1580, Morton fut condamné, le 2 juin 1581, à être décapité, comme coupable d'avoir participé au complot contre la vie du père du roi. Il avoua l'avoir connu sans y avoir pris part, mais aussi sans l'avoir révélé, ne l'ayant ni osé ni pu, parce que tout, dit-il, s'était fait de l'aveu et sous la direction de la reine. Il mourut avec la sombre énergie d'un presbytérien et la fierté indomptable d'un Douglas. Son parti fut abattu, la plupart de ses parents et de ses amis encoururent des condamnations ou prirent la fuite, et Jacques, délivré entièrement de lui, donna à son principal adversaire, d'Aubigny, le titre de duc de Lennox, nomma son accusateur Stewart comte d'Arran, transféra le comté

de Morton au catholique Maxwell, accorda au comte de March le comté d'Orkney et créa lord Ruthven comte de Gowrie ¹.

La mort de Morton réjouit Marie Stuart ², qui, en l'apprenant, éprouva toutes les satisfactions de la vengeance et conçut l'espoir d'une meilleure fortune. Elle était entrée en relation avec Lennox, dont elle s'était d'abord défiée. Après avoir longtemps refusé à son fils le titre de roi et avoir exigé des puissances catholiques du continent qu'elles ne lui accordassent point, elle admit un projet d'*association* à la couronne, d'après lequel son fils recevrait l'autorité souveraine en vertu d'une délégation nouvelle et cette fois libre de sa part, et régnerait conjointement avec elle. Marie Stuart donna ses pleins pouvoirs au duc de Guise pour négocier et conclure cette transaction royale ³. Mais outre ce plan, qu'on avait peu d'intérêt à tenir caché, il y en eut un autre tout à fait secret, que les partis ont vaguement soupçonné, et que les historiens ont imparfaitement connu. Préparé par les jésuites, approuvé du pape, concerté avec Lennox, ayant l'adhésion du roi d'Écosse, assuré du concours ardent de la maison de Lorraine, devant obtenir l'appui militaire du roi d'Espagne, il consistait à rendre l'Écosse catho-

¹ Tyler, t. VIII, p. 75 à 99.

² Labanoff, t. V, p. 264, 265.

³ *Ibid.*, p. 185 à 187.

lique et à faire sortir Marie Stuart de sa prison pour la remettre sur le trône.

C'était la conjuration de 1570, renouvelée sous une autre forme. Le parti catholique, depuis la dernière défaite qu'il avait essuyée en Angleterre, les pertes cruelles qu'il y avait subies et les lois sévères qui avaient été portées contre lui, avait essayé d'y rétablir ses forces et d'y ranimer ses ardeurs par une propagande mystérieuse, mais active et persévérante. Deux séminaires de prêtres anglais avaient été fondés pour cela sur le continent : l'un par le docteur Guillaume Allen, autrefois principal du collège Sainte-Marie, à Oxford, qui s'était établi d'abord à Douai, ensuite à Reims en 1575; l'autre par Grégoire XIII, qui y avait consacré en 1579 les bâtiments et les revenus des deux hôpitaux destinés à Rome aux voyageurs de nation anglaise. Allen avait réuni autour de lui cent cinquante prêtres, élevé un grand nombre d'écoliers dans les principes du plus ferme catholicisme, et envoyé déjà en Angleterre environ cent missionnaires qui allaient secrètement de maison en maison prêcher les dogmes et pratiquer le culte de l'ancienne religion, malgré la défense des lois et la rigueur des peines. Plusieurs d'entre eux avaient été découverts et avaient péri ¹.

L'ordre religieux récemment institué pour pro-

¹ Lingard, t. VIII, chap. III.

téger la foi romaine dans les pays où elle s'était conservée et la rétablir dans ceux d'où elle avait été exclue, l'Institut conquérant des jésuites, ne pouvait pas rester étranger à ce grand mouvement. Son général avait fait partir les deux jésuites anglais Robert Parsons et Edmond Campian pour l'Angleterre, qu'ils avaient parcourue pendant une année entière sans être livrés à Élisabeth, bien que cette reine, avertie de leur présence, eût menacé des plus terribles châtimens ceux qui leur donneraient asile. A la fin, Campian avait été pris et fut condamné, avec d'autres prêtres catholiques, comme ayant bravé les lois et conspiré contre la reine. Après avoir été soumis à la torture par un gouvernement que le soin de sa sûreté rendait défiant, que les habitudes du siècle rendaient cruel, il fut mis inhumainement à mort avec plusieurs de ses compagnons ¹.

Plus heureux, Parsons avait échappé à toutes les recherches. Après avoir visité l'Angleterre et l'Écosse, il revint en Flandre, connaissant assez bien l'état religieux des deux pays. La société à laquelle il appartenait était dévouée à l'agrandissement de l'autorité pontificale, favorable aux vues ambitieuses du roi d'Espagne, unie à la maison catholique des Guises et intéressée à la délivrance de Marie Stuart : aussi entra-t-elle avec un zèle extrême dans le com-

¹ Camden, t. II, p. 349 et 379. — Lingard, t. VIII, chap. III.

plot ourdi pour rétablir la reine captive et restaurer l'ancienne Église. Dès la fin de 1580¹, le général des jésuites, le pape, le roi d'Espagne et d'Aubigny y songèrent, avant même que Morton eût succombé. Détourné d'une intervention active en Angleterre par la nécessité de défendre le royaume de Portugal contre les attaques du prétendant don Antonio de Crato et de s'opposer, dans les Pays-Bas, aux forces maintenant unies du prince d'Orange et du duc d'Alençon, qui avait été accepté comme défenseur de la Belgique et devait être nommé bientôt duc de Brabant, Philippe II offrit seulement de seconder d'Aubigny en donnant à Jacques VI des subsides aussi considérables que pouvaient l'être les revenus mêmes de la couronne d'Écosse². Dans

¹ Voir le recueil du prince Labanoff, t. VII, p. 152 à 161, où se trouvent à ce sujet, comme pièces importantes, une lettre du 14 octobre 1580, de l'archevêque de Glasgow au général des jésuites; une lettre du 8 novembre 1580, du général des jésuites à l'archevêque de Glasgow, et une lettre du grand maître de l'ordre de Malte, présentée par le grand commandeur de Saint-Gilles.

² « Il désirait, de plus, qu'on ne tentât de pénétrer en Angleterre qu'après s'être fortement établi en Irlande. Le général des jésuites annonçait à l'archevêque de Glasgow que le pape était résolu d'achever une œuvre si sainte, qu'il appelait la *sacrée expédition*; il était également d'avis qu'il fallait d'abord s'emparer de l'Irlande, où devaient se rendre les chevaliers de Malte, d'après un traité conclu avec le grand maître, ce qui aurait fait de cette milice de toute la chré-

un chapitre de l'ordre des jésuites tenu à Rome, au printemps de 1581¹, après l'arrestation de Morton, on s'occupa avec un intérêt croissant des affaires d'Écosse. Le jésuite écossais Guillaume Chreighton et le jésuite anglais Holt furent envoyés auprès de Lennox pour convenir des moyens d'exécuter l'entreprise en faveur de la reine prisonnière et de la religion proscrite.

Munis de lettres de créance de l'archevêque de Glasgow à Paris, de l'ambassadeur espagnol don Bernardino de Mendoza à Londres, ils virent Lennox et se concertèrent avec lui². Lennox donna le 7 mars 1582 à Chreighton, pour Jean-Baptiste de Tassis, ambassadeur de Philippe II à Paris, une lettre ainsi conçue : « Votre roi et le pape paraissent désirer se servir de moi dans le dessein qu'ils ont conçu de restaurer la religion catholique et de délivrer la reine d'Écosse, selon ce que m'a rapporté le jésuite Chreighton. Persuadé que cette entreprise se fait pour le bien et pour la sûreté de ladite reine d'Écosse et du roi son fils, à qui la couronne sera conservée du consentement de la reine sa mère, je suis prêt à y

tienté contre les infidèles un corps d'armée de la catholicité contre les hérétiques. » *Ibid.*, t. VII, p. 157.

¹ Dépêche de J.-B. de Tassis à Philippe II, du 18 mai 1582. Papiers de Simancas, Neg. de Francia, série B, liasse 53, n° 80, aux Archives nationales.

² *Ibid.*, B, 53, 81.

employer ma vie et mon avoir ¹. » Il lui remit en même temps un mémoire touchant le mode d'exécution de l'entreprise, et il annonça qu'il irait lever en France les troupes nécessaires à sa réussite.

Arrivés à Paris avec ces pièces, les jésuites Chreighton et Holt virent mystérieusement Tassis, chez lequel s'assemblèrent le duc de Guise, l'archevêque de Glasgow et le docteur Allen pour discuter le projet. Tassis demanda à Chreighton si le roi de France en serait instruit : « En aucune manière, répondit le jésuite, car l'entreprise serait perdue par la connaissance qui en serait aussitôt donnée à la reine d'Angleterre ². » Dans plusieurs conférences secrètes tenues depuis le milieu jusqu'à la fin de mai

¹ « Vuestro Rey... con el papa, pareceme que dessean servirse de mi en el disegno que traen entre manos para la restauracion de la religion catholica y la libertad de la reyna de Escocia, segun que el dicho Criton me ha referido, y creyendo que esta empresa se haze por el bien y la conservacion de la dicha reyna de Escocia y del rey su hijo, y que a ese le sera sustentada y mantenida su corona con consentimiento de la reyna su madre, estoy aparesado de emplear mi vida y hazienda para la execucion de la dicha empresa, etc. (Copia de carta en frances, que mos. de Olivi (d'Aubigny), duque de Lenos, ha escripto a don J.-B. de Tassis de Dalreith (Dalkeith), en Escocia, a vii de março 1582, descifrada). » *Ibid.*, B, 53, 81.

² « En ninguna manera, porque entendian que por ally se perderia el negocio... estava claro que luego la de Inglaterra sabia el disegno. » *Ibid.*, B, 53, 80.

1582, soit à l'ambassade espagnole, soit à la demeure de l'archevêque de Glasgow, on arrêta que l'expédition contre l'Angleterre ne serait pas effectuée par le roi d'Espagne, mais au nom du pape seul, afin de ne donner aucun ombrage au roi de France et d'empêcher ainsi qu'il ne la traversât. Philippe II devait fournir au pape l'argent pour lever les troupes de débarquement, à la tête desquelles se mettrait le duc de Guise, qui en montrait le plus grand désir ¹.

Le même jour où il avait écrit à Tassis, le duc de Lennox avait adressé à Marie Stuart une lettre remplie d'un dévouement exalté. Il lui offrait de se consacrer à l'œuvre de sa délivrance, à la restauration du catholicisme, et au triomphe de ses droits dans la Grande-Bretagne au moyen d'une armée de 15,000 hommes, qu'il irait former avec l'aide du pape et du roi d'Espagne sur le continent. Il ajoutait qu'il pénétrerait bientôt en Angleterre avec cette armée, et l'invitait à avoir bon courage, car elle trouverait des serviteurs résolus à hasarder la vie pour elle ².

¹ « Hercules (c'était le nom de guerre qu'avait alors le duc de Guise dans les correspondances espagnoles) muestra un extremo desseo de emplearse á esta empresa. » Papiers de Simancas, Neg. de Francia, B, 53, 84.

² Cette lettre, qui se trouve à Simancas (Neg. de Estado Inglaterra, leg. 836), est annexée à la longue dépêche de Marie Stuart dont il va être question ci-dessous.

En communiquant la lettre de Lennox à Mendoza, Marie Stuart écrivit à ce dernier, les 6 et 8 avril, une dépêche très-longue et extrêmement curieuse sur l'entreprise projetée¹. Elle lui disait que, pour la faire réussir, il y avait deux points à considérer, l'assistance armée que lui accorderaient le roi catholique et le pape, et le concours intérieur que lui prêterait l'Écosse. Elle demandait que le secours promis du dehors fût exactement convenu et effectivement fourni, *pour n'abuser ni le comte de Lennox ni ceulx de son parti*, et elle se chargeait de tout disposer dans le royaume même. — « Je négotieray, ajoutait-elle, avec toute diligence pour fortifier et accroître ledict parti en Escocce, apoincter les ports et havres lors necessaires à la reception du dict secours estrangier. »

Mais elle recommandait de conduire ces mystérieuses pratiques avec une extrême prudence et sans la compromettre en rien. — « Il y va de ma vye, disait-elle, et de l'Estat entier de mon filz, si elles venoient a estre decouvertes, oultre que d'une façon ou d'aulture mon intention n'est pas qu'on puisse ja-

¹ Cette dépêche ms. est dans la liasse 836 des négociations en Angleterre, aux archives espagnoles de Simancas, sous le titre de : « Copia de carta descifrada de la reyna de Escocia à don Bernardino de Mendoza, quien la remite á S. M^{ad} en carta de 26 abril, y de la que el duque de Lenos escrivió à la reyna. » Voir Appendix L.

mais verifier que les dictes négociations aient esté faictes soubz mon nom, et si la necessité requiert que je intervienne, j'ay d'aultres moyens pretz beaucoup plus comodes que j'ay délibéré de employer. »

Mendoza répondit ¹ à Marie Stuart que le roi catholique et le Saint-Père équiperaiient, il en était sûr, une flotte semblable à celle qui avait été annoncée et une armée plus grande encore, le jour où il y aurait possibilité d'atteindre un but si inestimable, mais qu'il fallait éviter, dans l'état présent des affaires, de donner par un armement aussi considérable des ombrages aux Français, de peur que, redoutant la perte de leur influence en Écosse ou en Angleterre, ils ne s'unissent plus étroitement que jamais avec la reine Élisabeth et les hérétiques ². Mendoza était, en 1582, aussi peu encourageant pour le complot catholique de Lennox et des jésuites que l'avait été, en 1570, le duc d'Albe pour celui du duc de Norfolk et de Ridolfi. L'ecclésiastique qui était venu sous le déguisement d'un dentiste, et à pied, lui apporter des lettres de Marie Stuart, il l'envoya auprès du duc de Lennox avec des lettres de lui, cachées dans un miroir ³. Il y

¹ Sa réponse est donnée avec détails dans la dépêche au roi catholique du 26 avril 1582. Simancas, Neg. de Estado Inglaterra, leg. 836.

² *Ibid.*

³ « Justamente respondi al de Lenos con palabras gene-

louait beaucoup Lennox, l'entretenait de la gloire et de la grandeur qu'un personnage comme lui pouvait espérer de cette entreprise, omettait avec intention de parler des 15,000 hommes promis par Chreighton, et l'encourageait à réaliser le projet d'*association* à la couronne de Marie et de Jacques, afin que tous les catholiques et tous les amis de la reine d'Écosse, satisfaits de cet arrangement, fussent prêts à se ranger derrière lui et à sacrifier unanimement, sur l'invitation commune de la mère et du fils, leurs biens, leurs vies et leur famille¹. Au lieu de pousser à une intervention continentale, Mendoza conseillait seulement une attaque anglo-écossaise. C'est en ce sens qu'il écrivit au docteur Allen; c'est dans ce but qu'il pressa le père Parsons de se rendre en Écosse avec l'argent qui de Rome et de Madrid avait été mis à sa disposition, et qu'il repré-

rales con el despacho de la reyna de Escocia, el cual llevo el mismo clerigo, que le truxo, que fue a pie por mas seguridad y en figura de sacamuelas como vino, y con un espexo que yo hice, dentro del cual van las cartas, de manera que no hay imaginar, persona que las le lleva. » *Ibid.*

¹ « ...Que conviene que los Escoceses procedan debaxo desta color, con la cual prendaran à los catholicos de aqui y afecionados de la de Escocia, que sigan su voz como demanda de madra y hijo, y con esto estar asegurados que unanimes han de procurar por yrles en ello haciendas, vidas, hijos y sucesion de sus casas antes la amistad de V. M. qua no la de Francia. » *Ibid.*

senta à l'archevêque de Glasgow combien son retour et sa présence dans son pays seraient utiles en de pareilles conjonctures ¹. Mendoza instruisit le roi catholique de ses pensées et de ses démarches au sujet de l'entreprise projetée par les jésuites, dans la dépêche du 26 avril, qui ne devait pas disposer Philippe II à la soutenir.

En attendant que toutes ces volontés se missent d'accord sur les moyens et sur le moment d'agir, Lennox s'était avancé dans les voies hardies, mais périlleuses, où il était entré ; il avait l'intention d'abattre tout ce qui pouvait être un obstacle à ses dessein. Avant de se montrer catholique, il relevait l'Église épiscopale dont les cadres avaient été rétablis en 1571 dans l'intérêt de la noblesse protestante ²,

¹ *Ibid.*

² Ce rétablissement avait été plus politique que religieux. Il avait eu pour but, au moment où disparaissaient les anciens titulaires catholiques des évêchés, auxquels le temporel de l'évêché et le siège qui y était attaché au parlement avaient été laissés par une loi, de conserver entre les mains de ministres protestants ce revenu et ce siège. Choisis parmi les ministres protestants, les nouveaux évêques abandonnaient la plus grande partie du temporel aux seigneurs laïques qui leur servaient de patrons, et leur juridiction religieuse était subordonnée à l'assemblée générale de l'église calviniste. Cette innovation, au profit de la noblesse et pour le maintien du cadre politique de l'État, avait été introduite par l'avarice de Morton en août 1571. L'archevêché de Saint-André, devenu vacant après l'exécution de l'archevêque Hamilton, avait

et à laquelle son jeune maître était favorable. Il avait en même temps déclaré la guerre à l'Église presbytérienne, dont il ne connaissait pas l'opiniâtre fanatisme et n'avait pas mesuré toute la force. Il rencontra de la part du corps des ministres une résistance inflexible. Ces hommes ardents dénoncèrent en chaire les projets de Lennox et d'Arran, que la sagacité de la crainte ou les avertissements d'Élisabeth leur avaient fait pénétrer. Ils tonnèrent contre l'arrivée du Français Paul, écuyer du duc de Guise, et l'un des sanglants auteurs de la Saint-Barthélemy, qui amena des chevaux au jeune roi, et qu'ils regardaient comme un secret messager de la conjuration papiste. Ils excommunièrent Robert Montgomery, auquel avait été donné l'évêché de Glasgow, rétabli par l'influence et dans l'intérêt de Lennox. Portant jusqu'aux pieds du roi leurs plaintes et leurs alarmes, dans le libre langage et avec l'intrépide attitude de leur secte, ils se montrèrent prêts à méconnaître le devoir de l'obéissance à l'égard de la cou-

été mis à sa disposition. Il en avait fait investir John Douglas, recteur de l'université de Saint-André, qui lui avait cédé la plus grande partie du revenu épiscopal. Cet exemple avait été suivi, et il avait été nommé ainsi plusieurs évêques. On appelait ces évêques *tuschans*, du nom qu'on donnait à des veaux empaillés dont on se servait pour traire tranquillement les vaches. Ils servaient à traire l'Église. — Voir M'Crie, *Life of Knox*, t. II, p. 198 à 203. — Tytler, t. VII, p. 407, 408; t. VIII, p. 23, 24.

ronne, s'il était en désaccord avec les obligations, selon eux, supérieures de la conscience envers Dieu. Le plus hardi parmi eux, John Drurie, ministre d'Édimbourg, fut exilé, et la lutte s'établit entre Lennox et le presbytérianisme écossais. Le tout-puissant favori frappa l'Église calviniste sans l'intimider. Non-seulement il commença les hostilités contre les chefs religieux de la bourgeoisie des villes, mais il les étendit aux chefs politiques de la noblesse, qui relevaient en Écosse le parti anglais abattu depuis la mort de Morton, la fuite du comte d'Angus, la dispersion des Douglas et le découragement des Erskine. Les jeunes comtes de Gowrie et de Mar s'étaient mis à sa tête, et avaient vu se ranger derrière eux les comtes de Glencairn, de Montrose, d'Églinton, de Rothes, les lords Lindsay, Boyd et plusieurs autres. Le changeant Argyle s'était joint à eux. Ils étaient vivement excités par le gouvernement d'Élisabeth¹.

Cette reine n'avait rien oublié pour conjurer les périls dont la menaçait le triomphe du parti hispano-français sur la frontière la plus catholique de son royaume. Elle avait eu, de ce côté, treize ans de sécurité à peu près entière sous les régents Murray, Lennox, Mar et Morton, attachés tous les quatre au maintien du protestantisme et à l'alliance de l'An-

¹ Tyler, t. VIII, p. 103 à 121.

gleterre. Elle n'avait plus été occupée pendant ce temps qu'à se garantir des attaques qu'elle pouvait craindre du côté du continent, et elle les avait adroitement évitées en divisant la France et l'Espagne. Elle avait amusé la première de ces puissances par des traités de paix et par des négociations successives de mariage avec les trois enfants de Catherine de Médicis; elle avait paralysé la seconde en opposant manœuvres à manœuvres, et en écartant de l'Angleterre ses forces, retenues dans les Pays-Bas par la durée de l'insurrection qu'elle alimentait sans cesse. La chute de Morton et l'élévation de d'Aubigny avaient changé sa position. Elle avait vainement cherché à sauver son vieil allié en annonçant que la vie de Marie Stuart répondait de la sienne. Après l'exécution de Morton, elle fut sur le point, moitié colère, moitié politique, de se débarrasser de sa prisonnière par un jugement dont elle soumit la convenance et l'utilité aux délibérations de son conseil¹. Mais elle ne l'osa point, et elle s'arrêta à d'autres desseins.

Pour se tirer de la situation grave où elle se croyait placée et résister aux inimitiés qu'elle redoutait, elle fomenta de plus en plus la désunion entre les cours de France et d'Espagne; elle encouragea au dernier point l'ambition du duc d'Alençon et fa-

¹ Lingard, t. VIII, chap. III, et Lettre de Burghley à Walsingham, dans Chaluciers, t. I, p. 383.

cilita d'une manière ouverte son établissement dans les Pays-Bas, dont les insurgés l'avaient choisi comme leur chef. Elle lui remit de fortes sommes d'argent pour son entreprise, et le fit accompagner, sur des vaisseaux anglais armés en guerre par lord Howard, les comtes de Leicester, de Hunsdon et beaucoup de seigneurs de son royaume. Afin de se l'attacher davantage et de gagner Catherine de Médicis, sa mère, par l'appât du trône d'Angleterre, elle poussa cette fois la négociation de son mariage avec le duc d'Alençon bien plus loin que n'étaient allés les projets de même nature en 1571 avec le duc d'Anjou, et en 1565 avec Charles IX. Les conditions furent convenues, les promesses signées, les présents échangés. Le duc d'Alençon vit plusieurs fois Élisabeth, à laquelle il sembla plaire, et qui, en présence de sa cour ou dans leurs entrevues particulières, lui donna des témoignages de l'affection la plus vive et les assurances de la résolution la mieux arrêtée. Ce n'était toutefois encore qu'un simulacre de mariage destiné surtout à amener une rupture entre les deux grandes cours catholiques du continent. Élisabeth employa d'autres moyens contre le roi d'Espagne : en même temps qu'elle secondait en Flandre le duc d'Alençon, elle encourageait, d'accord avec Catherine de Médicis, le prieur Antonio de Crato à reprendre le Portugal sur Philippe II, dont il était le compétiteur au trône de ce pays.

L'Écosse était aussi l'objet de sa surveillance et de ses menées. Elle y avait envoyé Nicolas Arrington, officier distingué de la garnison de Berwick, pour introduire la division entre le duc de Lennox et le comte d'Arran; mais les deux favoris étaient restés d'accord. Voulant alors connaître les intentions cachées de Marie Stuart et surprendre ses espérances, elle avait dépêché auprès d'elle R. Beale, secrétaire du conseil, et beau-frère de Walsingham. Elle l'avait chargé d'une de ces négociations trompeuses auxquelles sa politique avait de temps en temps recours afin de ranimer la patience de sa prisonnière et de lui faire abandonner tout autre dessein¹. Marie Stuart ne dissimula point le projet d'association à la couronne d'Écosse entre elle et son fils, sans laisser apercevoir les trames catholiques, toujours poursuivies avec le duc de Guise, le roi d'Espagne, le pape et le duc de Lennox. Mais le gouvernement d'Élisabeth en était à moitié instruit par des lettres interceptées. Tout ce que Marie Stuart retira de cette négociation, bientôt suspendue sans être entièrement abandonnée, fut un peu plus de liberté et quelques commodités nouvelles dans sa prison.

L'ambassadeur anglais en Écosse, sir Robert Bowes, dévoila aux lords et aux ministres protestants le projet d'associer Marie Stuart à la cou-

¹ Labanoff, t. V, p. 274 à 293. — Tytler, t. VIII, p. 157 à 163.

ronne. Il leur inspira des craintes pour leur religion comme pour leur sûreté. Aussi formèrent-ils, par un de ces *bonds* usités en Écosse, une ligue destinée à renverser Lennox, à repousser la reine et à maintenir la religion réformée. Les comtes de Gowrie, de Mar, de Glencairn, de Rothes, d'Argyle, d'Églinton, de Montrose, les lords Lindsay, Boyd, le maître de Glammis, les ministres Lawson, Lindsay, Hay, Smeton, Polwart et André Melvil, placés à la tête de l'Église presbytérienne, entrèrent dans cette confédération ¹.

La lutte ne pouvait pas tarder à s'engager. Lennox, marchant avec plus de hardiesse que de précaution dans les voies où il était entré, songea à faire arrêter les lords confédérés et à bannir les ministres leurs complices comme ayant conspiré contre l'autorité du roi. Mais, avant qu'il accomplit ce qu'il avait résolu, les confédérés furent informés de son intention par sir Robert Bowes, qui était parvenu à la connaître et auquel Walsingham avait donné l'ordre de les en avertir ². Bowes les pressa d'agir, sous peine d'être perdus. Ils le comprirent et se hâtèrent. Le jeune roi, séparé de Lennox, qui était à Dalkeith, et d'Arran, qui se trouvait à Kinneil, se livrait à l'amusement de la chasse dans les environs de Perth. Les conjurés profitèrent de ce moment pour s'em-

¹ Tytler, t. VIII, p. 119, 120.

² *Ibid.*, p. 122, 123.

parer de sa personne et l'arracher à ses deux favoris. Le comte de Gowrie lui offrit son château de Ruthven. Quand Jacques VI s'y fut établi, sans défiance d'une aussi déloyale trahison, Mar, Lindsay, Glamis, suivis d'une troupe de mille hommes armés levés soudainement, pénétrèrent dans le château, désarmèrent les gardes du roi, arrêterent le roi lui-même, qu'ils retinrent prisonnier malgré ses larmes et conduisirent bientôt dans la place forte de Stirling. Arran accourut à son secours mais trop tard. Il fut pris et étroitement enfermé. Lennox alla à Édimbourg. Mais il ne put s'y soutenir, et fut contraint de se réfugier à Dumbarton pour retourner un peu plus tard en France, où il mourut quelque temps après son arrivée ¹.

Ainsi Jacques tomba, en 1582, sous la dépendance du parti anglais comme y était tombée Marie Stuart en 1568. Cette infortunée princesse, en voyant son fils captif et l'Écosse soustraite à l'influence de ses amis, perdit encore une fois le moyen et l'espoir d'être délivrée. Sa douleur ne fut égalée que par la satisfaction d'Élisabeth. Elle écrivit à son heureuse rivale une lettre admirable ² par l'éloquente amertume de ses plaintes et les nobles supplications de son désespoir. Dans cette lettre, retraçant la longue

¹ *Ibid.*, p. 123 à 131.

² Labanoff, t. V, p. 318 à 338.

histoire de ses rapports avec Élisabeth, Marie Stuart rappelait ses avances payées par des actes d'inimitié, les promesses solennelles qui lui avaient été faites violées par de mystérieuses perfidies, sa réputation ternie, son royaume soulevé, sa couronne abattue, sa personne captive, sa santé détruite, et son fils devenu l'objet des violences factieuses et des traitements oppressifs dont elle-même avait été la victime. — « Je ne le puis, Madame, s'écriait-elle, plus longuement souffrir, et faut que mourant, je descouvre les auteurs de ma mort... Les plus vilz criminels qui sont en vos prisons naiz sous votre obéissance sont receuz à leur justification, et leur sont tousjours déclarez leurs accusateurs et accusation. Pourquoy le même ordre n'auroit-il pas lieu envers moy, royne souveraine, vostre plus proche parente et légitime héritière? Je pense que cette dernière qualité a esté jusques icy la principalle cause à l'endroit de mes ennemys, et de toutes leurs calomnies, pour, en nous tenant en division, faire glisser entre deux leurs injustes prétentions. Mais, hélas! ilz ont maintenant peu de raison et moins de besoin de me tourmenter davantage pour ce regard; car je vous protesté sur mon honneur que je n'atendz aujourd'huy royaume que celuy de mon Dieu, lequel je me voy préparé pour la meillieure fin de toutes mes afflictions et adversitez passées. »

Elle réclamait avec de touchantes instances en fa-

veur de son fils, dont la liberté était perdue et la sûreté menacée, et elle demandait à Élisabeth de la délivrer elle-même avant de mourir : — « Je vous supplie, lui disait-elle, en l'honneur de la douloureuse passion de Nostre Sauveur et Rédempteur Jésus-Christ, je vous supplie encore un coup me permettre de me retirer hors de ce royaume en quelque lieu de repos, pour chercher quelque soulagement à mon pauvre corps, tant travaillé de continuelles douleurs, et, avec liberté de ma conscience, préparer mon âme à Dieu qui l'appelle journellement..... Votre prison sans aucun droict et juste fondement a jà destruit mon corps... Il ne me reste que l'âme, laquelle il est en votre puissance de captiver... Donnez-moy ce contentement avant que mourir, que voyant toutes choses bien remises entre nous, mon âme, délivrée de ce corps, ne soit contraincte d'espandre ses gémissementz vers Dieu, pour le tort que vous aurez souffert nous estre fait icy bas; ains au contraire, en paix et concorde avec vous, départant hors de cette captivité, s'achemine vers luy, que je prie vous bien inspirer sur mes très-justes et plus que raisonnables complainctes et doléances. »

Mais ses prières n'eurent pas plus de succès que ses complots. Condamnée à rester prisonnière, l'infortunée se justifiait sans être crue, suppliait sans être exaucée, conspirait sans pouvoir réussir. Son dernier projet, qui venait d'être déjoué par un coup

de main , était chimérique. Pour qu'elle fût associée au trône d'Écosse, il fallait qu'elle devint libre, ou du consentement d'Élisabeth, ou par l'emploi de la force. Or Élisabeth était moins disposée que jamais à lui accorder sa liberté, et le défaut de concert de la France et de l'Espagne, dont la rivalité s'envenimait de jour en jour, s'opposait à ce qu'une invasion armée la tirât de prison. Marie Stuart était réduite aux faibles assistances d'un roi enfant et de deux favoris inconsiderés hors d'état de faire remonter sur le trône une princesse qui n'avait pas été capable de s'y maintenir, et de restaurer après sa ruine une religion qui n'avait pas pu être conservée dans le temps de sa domination. Aussi les auteurs de cet impraticable dessein furent-ils arrêtés dès les premiers pas, sans avoir rien tenté pour le rétablissement du catholicisme détruit et de la reine déposée. Un acte de faveur les avait élevés, un coup d'audace les renversa.

Les révolutions se multiplièrent en Écosse depuis l'entreprise du château de Ruthven. Le roi était incapable de les prévenir. Il avait à peine quinze ans. Précoce d'esprit et débile de caractère, il ressemblait à Marie Stuart par l'intelligence, à Darnley par la pusillanimité. Il avait acquis de bonne heure une instruction étendue à l'école de ses deux savants précepteurs, G. Buchanan et P. Young. A l'âge de sept ans il traduisait la Bible, à livre ouvert, du

latin en français et du français en anglais¹. Il était devenu un théologien exercé et un raisonneur subtil. Mais il avait une irrémédiable faiblesse, accompagnée d'une dissimulation précoce. Les troubles mêmes au milieu desquels il naquit et fut élevé, ébranlèrent son âme, au lieu de la fortifier. Sans autorité et sans volonté, livré à des goûts inconstants pour des favoris passagers, il était incapable de punir et bien souvent de regretter. Il n'aimait point sa mère, ne détestait pas Élisabeth, et l'on pouvait également le rapprocher et l'éloigner de l'une et de l'autre. Condamné à raison de sa position comme de son caractère à subir une influence étrangère, attiré par l'argent de Philippe II, sollicité par le zèle du duc de Guise, ébranlé par les instances de Marie Stuart, entraîné par les intrigues d'Élisabeth, il entra tour à tour dans les complots catholiques et dans les menées protestantes, sans s'attacher sérieusement à aucun parti, sans se donner d'une manière durable à personne.

Pendant la captivité du jeune roi entre les mains de la faction de Gowrie ne fit point abandonner les projets d'invasion destinés à rétablir le catholicisme dans l'île et à délivrer Marie Stuart de sa prison. Le duc de Guise, qui devait les conduire de concert avec Philippe II et le pape, et à l'aide de leur argent, en

¹ Killebrew à Walsingham, 31 juin 1574, au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VIII, p. 10.

changea seulement la direction. Au lieu de s'effectuer en Écosse, l'invasion dut s'opérer en Angleterre. C'est à quoi s'arrêta le duc de Guise après la mort du duc de Lennox et le retour de Méneville, qu'il avait envoyé avec une mission secrète à Édimbourg, où ce confident de ses complots avait accompagné La Mothe Fénelon, chargé de déclarer à Jacques VI que sa mère l'associait à la couronne et consentait à ce qu'il reçût le nom et exerçât l'autorité de roi.

« Hercules (le duc de Guise), écrit le 4 mai 1583 J. B. de Tassis au roi d'Espagne, depuis le changement survenu dans les affaires d'Écosse, a jeté les yeux sur les catholiques d'Angleterre, pour voir s'il pourrait commencer par là son entreprise. Il a mené les choses si avant, qu'il croit être en état sous peu de les mettre à exécution. Il est résolu de marcher en personne contre la reine d'Angleterre, et il a la confiance d'être soutenu par Sa Sainteté et Votre Majesté. Afin de se jeter dans l'entreprise avec fondement et d'en sortir avec succès, il désire que Sa Sainteté et Votre Majesté placent au plus tôt sous sa main cent mille écus dont il se serve dès qu'il en aura besoin¹. »

¹ « Y de manera que pueda salir con lo que se pretende dessea que luego se provean aqui entra Su Sant^d y V. Mag^d cien mil escudos que esten à la mano, para que a la misma hora que sea menester, aya con que acudir à la necesidad. » Papiers de Simancas, Neg. de Francia, lettre B, liasse 54, n° 93, aux Arch. nat.

Le duc de Guise eut, à ce sujet, une conférence secrète avec l'ambassadeur d'Espagne, chez le nonce du pape. Il considérait le parti catholique comme assez puissant et assez préparé à agir en Angleterre pour ne pas renvoyer l'expédition plus tard que le mois de septembre. Il dit qu'afin d'éviter la jalousie que pourrait avoir le roi de France il fallait que l'expédition ne parût pas dirigée par le roi d'Espagne, qui fournirait seulement des armes et opérerait une diversion en Irlande, tandis que lui, à la tête de quatre mille hommes, son frère le duc de Mayenne, et son allié le duc de Bavière, que l'évêque de Ross avait gagné, en 1578, à la cause de Marie Stuart¹, avec des soldats allemands et les expatriés anglais qu'il prendrait aux Pays-Bas, se jetteraient sur divers points de l'Angleterre, où le docteur Allen donnait l'assurance d'un vaste soulèvement. Malgré les inconvénients et les dangers auxquels exposait le retard de l'entreprise, Tassis montra qu'il serait impossible de l'exécuter avant l'hiver. L'invasion fut donc renvoyée à l'année suivante².

Le duc de Guise apprit, peu de temps après, que le roi d'Écosse, ainsi que cela avait été secrètement arrangé avec Méneville, s'était habilement rendu

¹ Dépêches interceptées de l'évêque de Ross de septembre 1578, au Brit. mus. Caligula, c. v, fol. 104, 105, 106.

² Dépêche du 24 juin, Papiers de Simancas, Neg. de Francia, lettre B, liasse 54, n° 202.

libre à l'aide des comtes de Huntly, de Crawford, d'Argyle et de Marschal, dans le château de Saint-André, et avait échappé au joug de la faction anglaise. Cet acte d'affranchissement s'était accompli le 27 juin 1583. Le jeune prince avait ensuite rappelé auprès de lui le comte d'Arran et repris les projets que lui avait suggérés le duc de Lennox en faveur de Marie Stuart. Il écrivit, le 19 août, au duc de Guise : « La grande affection et l'amitié que vous ne cessez de montrer à la reine, ma mère et dame, ainsi qu'à moi, comme je l'ai su par vos lettres et par celles du 13 août, dans lesquelles ma mère m'a entretenu de l'extrême confiance qu'elle avait en vous, dont elle désire que je suive les avis et conseils, me font accepter les ouvertures qui m'ont été adressées de votre part. Tout ce que vous avez conçu pour la liberté de ma mère et pour venir à bout de nos prétentions me paraît fort bien, et les moyens préparés me semblent très-convenables, pourvu que les choses soient adroitement conduites¹. » Il le pria d'envoyer en Écosse ou Méneville ou d'Entraigues, tous les deux ses serviteurs et ses agents.

Le duc de Guise fit partir le 22 août pour Rome Richard Melino², chargé de rendre compte de l'entreprise au pape et de lui demander son assistance.

¹ Papiers de Simancas, Neg. de Francia, série B, liasse 54, n° 122. La lettre de Jacques VI est traduite en espagnol.

² *Ibid.*, B, 54, 144.

Dans les instructions qu'il lui donna, il exposa le plan de l'expédition, les forces sur lesquelles on comptait pour l'accomplir, les secours qu'on attendait en Angleterre, le nom de ceux qui devaient y concourir : « La reine d'Écosse, y était-il dit, ayant écrit, et les principaux seigneurs de ce royaume ayant donné avis que toutes les choses sont bien disposées, spécialement vers les frontières de l'Écosse où doit aborder la flotte d'Espagne, il a été décidé qu'il suffirait que le roi catholique y mît quatre mille bons soldats, s'il ne trouve pas le moyen d'en embarquer davantage. Mais il faut que cette flotte porte l'argent nécessaire au payement de dix mille hommes de ces contrées pendant quelques mois, et les cuirasses, les piques, les arquebuses, propres à en armer cinq mille. Les préparatifs et la disposition de ce royaume étant sujets à de grandes mutations, le secret sur des affaires qui passent entre tant de mains courant le risque d'être découvert si elles éprouvent du retard; le roi d'Écosse ayant écrit que, s'il n'est pas secouru, il se maintiendra difficilement dans la liberté qu'il a miraculeusement recouvrée, comme il l'avait promis à monsieur de Méneville, pressé qu'il est par la reine d'Angleterre, qui n'oublie rien de ce qui peut relever sa faction en Écosse : Sa Sainteté sera suppliée, au nom du duc de Guise et de tous les catholiques de ce royaume, de donner avec quelque libéralité de l'argent, la seule chose dont on ait

maintenant besoin , et de fournir , pour une fois , une somme proportionnée à la grandeur de l'entreprise , et de s'en reposer sur le duc de Guise du soin de la faire exécuter au plus tôt , et , s'il se peut , cette année encore ¹. »

Il prévenait Grégoire XIII que l'armée d'invasion s'embarquerait en Flandre , d'où on pourrait lui envoyer ensuite des secours ; qu'elle descendrait sur les côtes septentrionales de l'Angleterre , où les catholiques la recevraient avec allégresse. « Ceux-ci sont en si grand nombre , ajoutait-il , qu'avant peu de jours vingt mille d'entre eux , à cheval , se joindront à l'armée d'invasion , à savoir : vers la frontière d'Écosse , trois mille du comte de Morton et trois mille du baron de Farnyhurst , quatre mille du ba-

¹ « Todo bien considerado , y aviendo escrito la reyna de Escocia y dado aviso los principales señores de aquel reyno que las cosas estan muy bien dispuestas principalmente ácia los confines de Escocia donde deve decender la armada de España , tandem se ha hecho resolucion que bastara que el rey catholico embiara armada de quatro mil buenos soldados , si Su Mag^{ad} no tubiere modo de embiar mayor armada. Pero es necessario que la dicha armada se trayga dinero para pagar diez mil soldados de aquellos partes por algunos meses , y coseletes , picas , arcabuzes , para armar cinco mil soldados de aquel reyno , y siendo las preparaciones y la disposicion de aquel reyno subjectas á muchas mutaciones , y aviendo aun peligro del secreto si las cosas van á la larga , passando estos negocios por tantos manos , y aviendo frescamente recebido nueva del rey de Escocia que

ron Dacre, mille du comte de Westmoreland, trois mille du comte de Northumberland, mille du comte de Cumberland, deux mille du baron Vorton et du nouvel évêque de Durham; tous ces seigneurs sont dans le voisinage de l'Écosse et du port où abordera la flotte espagnole. Il y en a beaucoup d'autres dans l'intérieur du royaume, tels que le comte de Ruteland, Biethosburie (*sic*), Worcester, Avinden (*sic*), vicomte de Montaigu, qui favorisent l'entreprise, dont Sa Sainteté sera suppliée, en outre, de faciliter le succès, en renouvelant la bulle de Pie V contre la reine d'Angleterre, en déclarant qu'elle en a chargé le roi catholique et le duc de Guise, en donnant aussi des indulgences à tous ceux qui y prendront part, et en désignant le docteur Allen,

si no es ayudado no podra mantener se en la libertad en la qual casi milagrosamente se ha puesto estas dias passadas segun havia prometido á Mons. de Meneville, haciendo la reyna de Inglaterra lo que puede por favorecer sa faccion en Escocia, sera supplicado Su Santidad en nombre de Hercules y de todos los catholicos de aquel reyno, pues que las cosas estan reduzidas en tal termino, que no es menester otra cosa que dinero, Su Santidad se digne de alargarse se un poco, y dar por una vez una suma de dineros proporcionada á la grandeza dela impressa, y dexar todo el negocio al rey catholico y a Hercules para que esta empresa se execute quanto antès, y si es possible este ano. » Ms. Instruccion para Roma por los negocios de Inglaterra y Escocia... dada á 22 de agosto 1583. Pap. de Sim., Neg. de Francia, B, 54, 115.

nommé évêque du Durham, pour représenter sa personne en qualité de nonce dans l'expédition¹. »

Six jours après, le 28 août, le duc de Guise dépêcha secrètement en Angleterre, sous le nom emprunté de Mopo, le réfugié Charles Paget qui, avec le Gallois Th. Morgan, était chargé de l'administration du douaire de Marie Stuart en France et mêlé à toutes les conspirations en sa faveur. Dans la mission² que Paget devait remplir auprès des catholiques opprimés, voici ce qu'il avait pour instruction de leur dire : « Assurez-les sur la foi et l'honneur de Hercules (le duc de Guise) que l'entreprise n'a pas d'autre fin que l'établissement de la religion catholique en Angleterre, et la restitution paisible de la couronne d'Angleterre à la reine d'Écosse, à qui cette couronne appartient de droit³. Aussitôt que la chose sera faite, tous les étrangers sortiront du royaume, et si quelqu'un d'entre eux s'y refusait, Hercules promet de joindre ses forces à celles des gens du pays pour l'y contraindre. »

Le pape étant entré avec ardeur dans un projet

¹ *Ibid.*

² Instrucción para Inglaterra de 28 de agosto de 1583. *Ibid.*, B-54-116.

³ « ...que por establescimiento de la fee y religion catholica en Inglaterra, que para poner la reyna de Escocia pacifica de la corona de Inglaterra la qual de derecho le pertenece. » Pap. de Sim., Neg. de Francia, B-54-116.

que la cour de Rome désirait voir accomplir depuis longtemps, pressa Philippe II d'y mettre la main sans retard. Philippe II lui répondit par l'entremise du comte d'Olivarès, son ambassadeur auprès du Saint-Siège¹, qu'il ne demandait pas mieux, mais que rien n'était prêt encore, et que le froid et l'humidité de l'Angleterre dans la saison d'hiver ne permettaient pas d'y faire camper une armée. Il assura, du reste, à Grégoire XIII, qu'il allait transporter sur-le-champ en Flandre les soldats revenus de la conquête de l'île de Terceire, afin de les envoyer au nombre de quatre mille en Angleterre, lorsque tout aurait été combiné à cette fin. Et, comme si l'entreprise ne pouvait pas manquer de réussir, il ajoutait « qu'une fois Élisabeth renversée, l'île entière serait soumise à un seul souverain² qui devait être catholique. Il fallait pour cela que le jeune roi d'Écosse fût tiré de ses erreurs par des conférences avec des docteurs religieux, et que sa mère se mariât, afin que la crainte d'un autre héritier de la couronne d'Angleterre le ramenât au sein de l'Église; ou que, s'il persistait dans l'hérésie, Dieu y portât remède en donnant un successeur catholique

¹ « Nota de Su Mag^d remitida al conde de Olivares en respuesta á la propuesta de Su Santidad sobre la empresa de Inglaterra. » Arch. gen. de Simancas, Neg. de Roma, leg. 944.

² « Un señor de Toda la Isla. » *Ibid.*

à la reine¹. » Seul en état de fournir aux frais de l'entreprise, Philippe II avait mis de l'argent à la disposition des conjurés pour en commencer les préparatifs².

Mais ce projet fut découvert comme l'avaient été les autres. La surveillance du gouvernement d'Élisabeth surpassait l'activité du gouvernement de Philippe II. Tout ce qui était mis en œuvre d'un côté afin d'abattre le protestantisme en Angleterre et en Écosse était employé de l'autre à y ruiner de plus en plus le catholicisme. Opposant ruse à ruse, intrigue à intrigue, attaque couverte à invasion pro-

¹ « ...Seria tambien de mirar si se habian de poner los ojos en casar á la reyna su madre y con quien, para que en este torcedor y miedo de otro heredero hiciesse reducir al hijo por ne ser excluydo de la sucesion de Inglaterra, o que cuando in aun esto bastasse, fuesse Dios servido remediarlo con dar sucesion catholica de la reyna. » *Ibid.*

² Déjà, le 24 septembre de l'année précédente, il avait donné l'ordre à Tassis de compter au duc de Guise 10,000 écus qui devaient être distribués par lui. (Pap. de Sim., Arch. nat., série B-L, 66, n° 52.)—Le 24 janvier 1583, il lui avait prescrit d'en remettre 10,000 à Lennox, qui alors vivait encore, pour délivrer Jacques VI, son maître. (*Ibid.*, série B, liasse 54, n° 190.)—Enfin, vers cette époque, il avait fait verser 20,000 écus (*Ibid.*, série B, liasse 66, n° 45) entre les mains du duc de Guise, et 11,000 entre celles de l'archevêque de Glasgow, pour être employés, était-il dit dans la quittance, en certaines affaires dont ne convient faire ici particulière relation. (Pap. de Sim., Arch. nat., série B, liasse 66, n° 43.)

jetée, espionnage à complot, Élisabeth négociait encore une fois avec Marie Stuart pour lui faire espérer sa liberté, qu'elle ne devait pas lui rendre; envoyait l'artificieux Walsingham auprès de Jacques VI pour essayer de ramener à elle ce jeune et faible roi; préparait avec les comtes d'Angus, de Mar, de Gowrie et tous les seigneurs écossais fugitifs, une expédition en Écosse, pour y renverser de vive force la puissance rétablie du comte d'Arran; faisait soutenir les insurgés des Provinces-Unies par le duc d'Alençon, ravager les établissements de l'Inde par Drake, pour opérer d'utiles diversions dans les États mêmes de Philippe II; surprenait enfin par ses agents les desseins les plus cachés des catholiques contre elle. Walsingham avait des espions partout. Il avait acheté Cherelles¹, secrétaire de l'ambassadeur français Castelnau de Mauvissière, gagné Archibald Douglas, que Jacques VI avait accredité auprès d'Élisabeth et qui était dans les confidences de Marie Stuart, corrompu William Fowler, autrefois serviteur de la comtesse Marguerite de Lennox, dont la défiante captive suspectait déjà la fidélité². Par eux, la correspondance et les secrets de Marie Stuart étaient livrés au ministre d'Élisabeth.

C'est au moyen de ses espions, qu'indépendamment d'une conspiration contre la personne d'Élisa-

¹ Labanoff, t. VI, p. 19 à 27.

² *Ibid.*, p. 21 et 22.

beth, attribuée aux deux gentilshommes Arden et Sommerville et au prêtre Hall, qui furent condamnés à perdre la vie, Walsingham connut, vers la fin de 1583, le grand complot relatif à l'invasion de l'Angleterre. Il sut que Paget était venu dans le royaume sous un nom supposé, y avait vu les principaux catholiques et s'était concerté avec sir Francis Throckmorton, fils de John Throckmorton, grand-juge de Chester, récemment destitué de ses fonctions par l'influence de Leicester. Walsingham fit arrêter sir Francis Throckmorton. Il fit détenir aussi le nouveau comte de Northumberland Henri Percy et son fils, citer devant le conseil le comte d'Arundel, sa femme, son oncle et son frère, tandis que lord Paget et Charles Arundel, épouvantés de cette découverte, s'enfuirent sur le continent. Sir Francis Throckmorton fut appliqué trois fois à la torture, sans rien avouer; mais, à la quatrième fois, il convint de tout, déclara qu'il avait donné l'indication des ports d'Angleterre par où devait s'exécuter l'invasion, la liste des principaux catholiques qui pouvaient la seconder, et désigna comme l'ayant conçue et comme étant chargé de la conduire, Philippe II, l'ambassadeur Mendoza, et le duc de Guise. Malgré ses désaveux postérieurs, qu'il renouvela jusque sur l'échafaud, Throckmorton subit le châtement des traîtres¹.

¹ Camden, t. II, p. 410 à 416. — Lingard, t. VIII, ch. III.

Élisabeth résolut de se débarrasser de l'ambassadeur espagnol, dont le séjour dans ses États et les privilèges auprès de sa personne ne l'aidaient qu'à conspirer avec plus de sûreté et d'audace. Elle rompit diplomatiquement avec Philippe II, quatre ans avant d'entrer en guerre ouverte avec lui. Le 18 janvier 1584, Mendoza fut appelé chez le chancelier d'Angleterre, où se trouvaient Leicester, le grand chambellan Howard, Hunsdon et Walsingham¹. Ce dernier prit la parole en italien, et lui dit : « que Sa Majesté la reine était très-mal satisfaite de lui, parce qu'il avait cherché à troubler le royaume, s'était mis en communication avec la reine d'Écosse, dont il avait reçu des lettres; avait cherché, de concert avec le duc de Guise, à la tirer de prison, et s'était même entendu avec Francis Throckmorton, avec un de ses frères qui était venu de France, et avec le comte de Northumberland; c'est pourquoi la volonté de la reine était qu'il sortit du royaume en quinze jours². » Sans se déconcerter, Mendoza répondit que c'étaient là des rêves, qu'il n'aurait pas pu conseiller à la reine d'Écosse des choses qui l'auraient conduite à sa ruine; qu'un homme comme lui ne traitait pas d'affaires impor-

¹ Ms. Dépêche de Bernardino de Mendoza du 24 janvier 1584, au roi catholique. Simancas, Neg. de Inglat., leg. 839.

² « A cuya causa era la voluntad de la Reyna, que dentro de 15 dias me partiese resolutamente de su Reyno. » *Ibid.*

tantes avec un jeune homme sans consistance et sans jugement, tel qu'était Throckmorton; qu'il n'avait jamais parlé au comte de Northumberland, et que ses actes avaient été bien différents de ceux que la reine et ses ministres avaient dirigés contre les États du roi son maître. Après avoir énuméré ces actes d'hostilité, il ajouta que sa coutume n'étant point de rester où on le voyait avec déplaisir, il quitterait l'Angleterre après avoir expédié, à ce sujet, un courrier à Sa Majesté catholique.

Les ministres d'Élisabeth lui déclarèrent alors, en se levant de leurs sièges, qu'il devait partir sans retard, ou qu'il s'exposerait à être châtié par la reine¹. Mendoza leur répondit fièrement : « Qu'il n'appartenait ni à la reine d'Angleterre ni à personne au monde de juger sa conduite, dont il n'avait à rendre compte qu'au roi son maître; qu'aucun d'eux, dans cette circonstance, ne se hasardât à passer plus avant, si ce n'est l'épée à la main; qu'il se riait de la pensée que la reine pouvait songer à le châtier; qu'il partirait avec grand plaisir au moment où elle lui enverrait ses passe-ports², et que n'ayant point été satisfaite de lui comme ministre de paix, il tâcherait qu'elle le fût comme ministre de guerre³. »

¹ Simancas, Neg. de Inglaterra, leg. 839.

² « Replicaron levantandose de las sillas, que no, sino que haria de partirme luego... la reyna no mandase castigar. » *Ibid.*

³ « ...Que me encendió la colera diciendo que la reyna no

L'altier Espagnol les laissa sur cette parole, et il quitta l'Angleterre le 29 janvier. Arrivé à Madrid, il expliqua toutes les affaires d'Écosse à Philippe II, qui se montra très-satisfait ¹ de sa conduite, et qui mit aussitôt douze mille écus à la disposition de Marie Stuart entre les mains de Tassis ². Philippe II se servit bientôt d'un ambassadeur aussi hardi et aussi remuant dans le lieu où il pouvait le mieux être utile à ses desseins sur l'Angleterre et sur la France. Après la mort du duc d'Alençon, survenue le 10 juin 1584 à Château-Thierry, il l'envoya pour faire ses compliments de condoléance à Henri III et à Catherine de Médicis ³, et il

tenia de tratar dello ni ninguno del mundo, per ser solo V. Mag^d á quien havia de dar cuenta; por lo qual no pasase adelante ninguno dellos en la materia sino fuese con la espada en la mano, que lo del castigarne la reyna, era risa para mi, y excesivo contento el partirme al momento que me enviase pasaporte... Pues no le havia dada satisfaccion siendo ministro de paz, me esforzaria de aqui adelante para que la tuviese de mi en la guerra. » *Ibid.*

¹ « Y la respuesta que los distes, la qual fue la que convenia y me ha parecido muy bien, y que os haveis gobernado en la salida con la misma cordura y pecho que en todo lo de mas que se offrecio durante vuestra estada en aquel reyno, de que quedo yo de vos con entera satisfacion y de vuestros buenos servicios de los quales mandare tener la quenta y memoria que es razon. » Papiers de Simancas, Francia, A-56¹⁵-19.

² *Ibid.* Lettre du 1^{er} mai. A-56⁴-6.

³ Papiers de Simancas. Lettre du 2 sept. A.-56¹³-17.

l'accrédita bientôt auprès d'eux à la place de Tassis, qui fut nommé *veedor general* (inspecteur général) de l'armée de Flandre. De Paris, où il excita les Guises, où il inspira la Ligue, Mendoza poursuivit de sa haine et de ses complots la reine Élisabeth, qui trouva en lui un ennemi aussi ardent qu'infatigable.

En même temps qu'elle expulsait Mendoza, et qu'elle déjouait le projet de Philippe II et du duc de Guise, Élisabeth essayait elle-même de renverser en Écosse le parti de Marie Stuart, à l'aide des bannis qui sortirent de leur retraite pour y opérer un soulèvement. Le comte de Gowrie se porta à Dundee. Les comtes d'Angus, de Mar, et le maître de Glamis entrèrent le 22 avril à Stirling avec cinq cents chevaux. Mais Jacques VI et le comte d'Arran, instruits du complot, marchèrent contre eux à la tête de douze mille hommes. Gowrie fut pris et décapité. Angus, Mar, Glamis et leurs adhérents, contraints de se jeter en Angleterre, furent déclarés coupables de haute trahison, et Arran, plus puissant que jamais, gouverna sans contestation le roi et le royaume d'Écosse¹.

Les deux partis venaient d'échouer également. L'invasion catholique de l'Angleterre avait été découverte avant d'être tentée, l'invasion protestante de l'Écosse avait été arrêtée aussitôt qu'entreprise.

¹ Tytler, t. VIII, p. 180 à 196 ; Camden, t. II, p. 416.

Élisabeth parut alors disposée à entrer dans d'autres voies pour conjurer les périls dont la menaçaient la captivité prolongée de Marie Stuart et l'inimitié provoquée d'Arran. Ces périls pouvaient être d'autant plus graves en Angleterre, qu'elle perdit coup sur coup le duc d'Alençon, mort le 10 juin 1584 à Château-Thierry, et le prince d'Orange, tué le 10 juillet à Delft par un fanatique émissaire des jésuites. Délivré presque en même temps du chef des dix provinces catholiques et du stathouder des sept provinces protestantes, Philippe II, que secondait l'habile prince de Parme, semblait prêt à rentrer en possession de tous les Pays-Bas, d'où il envahirait ensuite très-aisément l'Angleterre. Élisabeth, dans cette alarmante situation, songea un moment à priver le roi catholique de l'assistance de Marie Stuart et de la coopération d'Arran en traitant avec eux. Elle ne devait y trouver aucune difficulté. Arran était trop ambitieux pour ne pas adhérer à tout ce qui affermirait sa puissance, et Marie Stuart était si lasse de sa prison qu'elle n'aspirait plus qu'à recouvrer sa liberté.

A la suite d'une éclatante entrevue qui eut lieu à Foulden Kirk ¹, près de Berwick, entre le favori de Jacques VI et le comte de Hunsdon, on essaya de rapprocher plus étroitement l'Angleterre et l'Écosse et de réconcilier Marie Stuart et Élisabeth en

¹ Tytler, t. VIII, p. 218 et suiv.

reprenant les anciennes négociations. Le jeune maître Patrick de Gray fut accrédité à Londres comme ambassadeur de Jacques VI avec cette double mission. D'un esprit agréable et d'une fourberie insigne, il partageait avec Arran l'affection du roi ¹. Il était catholique, avait été élevé à la cour de France, reçu dans l'intimité des Guises, admis aux confidences de l'archevêque de Glasgow; il connaissait les projets de Marie Stuart et passait pour très-attaché à ses intérêts. Aussi cette princesse, qui envoya vers la même époque à Londres son secrétaire français Nau ² pour y traiter des conditions de sa délivrance ³, croyait-elle à l'entier dévouement du maître de Gray ⁴. Elle semblait revenue de toutes ses ambitions. Sa santé était perdue, sa patience fatiguée, son imagination assombrie. Elle avait beaucoup souffert dans sa prison. Des bruits outrageants avaient été répandus sur elle par la femme même du comte de Shrewsbury sous la garde duquel Élisabeth l'avait depuis si longtemps placée. La comtesse de Shrewsbury avait prétendu qu'une étroite

¹ *Ibid.*, p. 223 et 224.

² Il avait remplacé Raullet, mort en 1574. Il avait été secrétaire du cardinal de Lorraine.

³ Labanoff, t. VI, p. 57.

⁴ *Ibid.*, p. 28 et suiv. *Instructions par Marie Stuart à M. de Gray*, p. 48.

intimité s'était établie entre elle et son mari, et qu'elle était devenue grosse.

Sensible à l'excès à cette calomnie¹, que la comtesse fut contrainte de démentir², la captive indignée s'en plaignit avec la dernière amertume. Elle communiqua à Élisabeth même, pour rendre suspecte la comtesse de Shrewsbury, les confidences déshonorantes que celle-ci lui avait faites sur les amours de la reine d'Angleterre, se vengeant ainsi, avec une colère qui n'était peut-être pas irréfléchie, de ses deux ennemies, en dénonçant l'une et en blessant l'autre. « J'appelle mon Dieu à tesmoing, écrivait Marie Stuart à Élisabeth, que la comtesse de Srewsbury m'a dit de vous ce qui suit, au plus près de ces termes..... Premièrement, qu'un (le comte de Leicester) auquel elle disoit que vous aviez fait promesse de mariage devant une dame de vostre chambre, avoit couché infinies foys avvesques vous, avecque toute la licence et privaulté qui se peut user entre mari et femme;..... que vostre mariage ne se pourroit accomplir, et que vous ne voudriez jamais perdre la liberté de vous fayre fayre l'amour et avoir vostre plésir toujours avecques nouveaulx amoureux, regrettant, ce disoit elle, que vous ne vous contentiez de master Haton et un aultre de ce royaulme; mais que vous aviez engagé vostre hon-

¹ *Ibid.*, p. 37, 43.

² *Ibid.*, p. 69.

neur avec un estrangier nommé Simier, l'alant trouver de nuict en la chambre d'une dame..... où vous le baisiez et usiez avec luy de diverses privaultez deshonestes..... que vous vous estiés desportée de la mesme dissolution avec le due (d'Alençon) son maystre, qui vous avoit esté trouver une nuit à la porte de vostre chambre, où vous l'aviez rencontré avec vostre seule chemise et manteau de nuit, et que, par après, vous l'aviez laissé entrer, et qu'il demeura avecques vous trois heures ¹. » Cette étrange lettre, où Marie rapportait à Elisabeth tout ce que la comtesse de Shrewsbury lui avait raconté de l'excès de sa passion pour le vice-chambellan Hatton, de l'extravagance de sa vanité, qui se laissait dire et semblait croire qu'on n'osoit pas la regarder à plain, parce que sa face luysoit comme le soleil ²; de la violence de ses colères contre les dames attachées à sa personne, dont une avait eu un doigt rompu et une autre avait reçu, en la servant à table, un grand coup de cousteau sur la mayn ³; enfin d'une infirmité dégoûtante qu'elle avait à la jambe par une plaie ouverte ⁴, cette étrange lettre, peu propre à lui concilier les bonnes grâces d'Elisabeth,

¹ Labanoff, t. VI, p. 51, 52.

² *Ibid.*, p. 53.

³ *Ibid.*, p. 54.

⁴ *Ibid.*, p. 55.

ne fut vraisemblablement pas remise à cette reine ¹.

La délivrance de la reine d'Écosse ne se discutait pas moins à Londres entre le secrétaire Nau et les ministres anglais. Dans un mémoire remis à ces derniers par Nau, les conditions en étaient réglées à peu près comme elles l'avaient été à Wingfield en 1569 et à Chatsworth en 1570. Il y était ajouté que : Marie Stuart désavouerait la bulle par laquelle le pape privait, en sa faveur, Élisabeth de son royaume; n'aurait aucune relation avec les sujets de cette dernière pour les exciter à la guerre civile sous un prétexte religieux ou politique; ne soutiendrait pas ceux qui s'étaient déjà rendus coupables de rébellion et avaient été condamnés comme traîtres; ne travaillerait pas avec les princes étrangers à troubler l'Angleterre, qu'elle défendrait au contraire de toutes ses forces si elle était attaquée du dehors; ferait une ligue défensive et offensive avec Élisabeth; donnerait des otages de sa conduite en sortant d'Angleterre; n'innoverait rien en Écosse touchant la religion, n'y demandant que le libre exercice de la sienne pour elle et ses domestiques; accorderait une amnistie générale de toutes les offenses qu'elle y avait reçues; obtiendrait le retour des bannis écos-

¹ Le prince Labanoff, qui en a vu l'original dans les papiers de *Cecil*, ce qui en met l'authenticité hors de doute, conjecture avec apparence que Burghley la garda sans la communiquer à Élisabeth.

sais s'ils consentaient à se soumettre, et marierait le roi son fils sur l'avis et avec l'agrément de la reine d'Angleterre sa bonne sœur ¹.

Pendant que se poursuivait cette négociation, Élisabeth avait pénétré encore plus avant dans les complots ourdis contre elle en Europe. Le jésuite Creighton et le prêtre écossais Abdy, pris par un corsaire danois, avaient été livrés à Walsingham. Leurs papiers, qu'ils s'étaient hâtés de déchirer, mais dont on avait réuni les fragments, et les aveux de Creighton appliqué à la torture avaient dévoilé avec détail les projets du parti catholique continental comme ceux de Francis Throckmorton avaient fait connaître les dispositions du parti catholique anglais. L'opinion protestante s'était fortement émue, et l'on avait menacé de formidables représailles les ennemis, quels qu'ils fussent, d'Élisabeth et de la foi réformée. On avait dressé et signé dans le royaume une association dont les membres s'engageaient à poursuivre jusqu'à la mort ceux qui attenteraient à la vie de la reine, et même celle en faveur de qui l'attentat serait commis ou projeté ².

Le parlement anglais assemblé sur ces entrefaites avait, dans le même esprit, passé deux bills dirigés contre Marie Stuart et contre les catholiques. Le

¹ Labanoff, t. VI, p. 58 à 65. Articles présentés par Nau de la part de Marie Stuart.

² Camden, t. II, p. 418. Lingard, t. VII, ch. III.

premier de ces bills, en cas de mort violente de la reine, privait Marie et ses descendants de tout droit à la succession de la couronne, et autorisait les confédérés de l'association à poursuivre à mort toute personne qui en serait déclarée complice par une cour de vingt-quatre commissaires. Le second déclarait coupable de haute trahison tout prêtre catholique anglais ordonné par l'évêque de Rome qui se trouverait dans le royaume après le délai de quarante jours, atteint de félonie quiconque le recevrait ou l'assisterait, passible d'une amende ou d'un emprisonnement à la volonté de la reine quiconque ayant connaissance de son séjour ne le dénoncerait pas, punissables comme traîtres les étudiants dans les séminaires étrangers qui ne seraient pas de retour en Angleterre six mois après la proclamation de ce bill, inhabiles à succéder aux propriétés de leurs parents les enfants qui iraient y étudier sans permission, frappés d'une confiscation de 100 livres sterling les parents qui y enverraient leurs enfants.

Ces mesures épouvantèrent la reine d'Écosse, qui y vit en quelque sorte son futur arrêt de mort. Elle avait passé le 25 août 1584 de la garde du comte de Shrewsbury sous celle de sir Ralph Sadler et de Sommers, et elle avait été transférée de Sheffield au château de Wingfield. Lorsqu'on lui fit connaître l'acte d'association, elle proposa d'y ajouter son nom, ce qui fut refusé; mais elle signa seule une

déclaration analogue ¹. Ayant appris que le maître de Gray commençait à séparer les intérêts de son fils des siens propres, elle lui écrivit de bien s'en garder, car ce serait mettre en doute le titre de roi que son fils tenait d'elle, qui entendait d'ailleurs *lui laisser tout le gouvernement, en ne se réservant que l'autorité due à une mère, ses maux et ses ennuis lui ayant fait perdre tout goust du reste* ². Elle n'aspirait plus dans le moment qu'au repos. C'est ce qu'elle écrivait le 5 janvier 1585 à l'archevêque de Glasgow en lui disant qu'elle voulait laisser à son fils « l'administration de l'Etat et affayres du pays d'Escosse ³. » Ainsi, paix pour Elisabeth, pouvoir pour Jacques VI, liberté pour elle, tels étaient alors les derniers désirs de la captive si souvent déçue.

Elle le fut encore une fois. Quelques jours après, les négociations cessèrent, ses modestes espérances s'évanouirent, le maître de Gray la trahit, son fils l'abandonna, et la reine d'Angleterre la fit transporter du château de Wingfield dans le sombre château de Tutbury. Quelle fut la cause de ce changement soudain et d'une rupture cette fois sans retour? La découverte d'une nouvelle conspiration contre la vie d'Élisabeth et l'union du continent catholique contre la cause protestante. Un Gallois

¹ Labanoff, t. VI, p. 76, 77.

² *Ibid.*, p. 71.

³ *Ibid.*, p. 78, 79, et 82, 83.

nommé William Parry, agent secret de Walsingham et qui avait visité en France et en Italie les réfugiés anglais et écossais, provoqua un autre agent secret, nommé Nevil, au meurtre d'Élisabeth. Parry voulait-il perdre Nevil et se faire récompenser en le dénonçant, ou bien se proposait-il de se servir de lui pour tuer la reine d'Angleterre, comme il prétendait y avoir été invité par le pape régoire XIII, par le nonce Raggazoni, et par le cardinal secrétaire d'État Como, avec lesquels son compatriote du pays de Galles, l'infatigable conspirateur Morgan, l'avait mis en relation? Il est difficile de l'éclaircir. Bien que Parry invoquât ses équivoques services, il subit la terrible peine des traîtres et fut éventré encore vivant. Effrayée de ces complots¹ et redoutant le sort qu'avait subi naguère le prince d'Orange, Élisabeth considéra d'un œil plus inquiet les desseins du parti catholique contre sa personne, sa couronne et sa cause, et sentit le besoin de les déjouer avec encore plus de vigueur et de prévoyance. Le moment devint, du reste, décisif pour elle.

La mort du duc d'Alençon avait fait entrer le catholicisme dans une nouvelle phase en France, et y avait préparé le triomphe de la religion sur la royauté. Jusque-là l'héritier présomptif de la couronne avait été catholique. Pour la première fois,

¹ Elle demanda à Henri III l'extradition de Morgan, qu'Henri III se borna à faire mettre à la Bastille.

les deux principes sur lesquels reposait, depuis son origine, la possession de la vieille royauté française, le principe politique de la primogéniture masculine et le principe religieux de l'orthodoxie catholique, ne s'accordaient pas dans la même personne, le roi de Navarre étant héritier par le sang et calviniste par la croyance. Dans le conflit qui s'éleva inévitablement entre elles, la règle de la foi prévalut sur la règle de l'État. Les catholiques ardents, ayant à leur tête les princes de la maison de Lorraine, excités et soudoyés par Philippe II, changèrent l'ordre de primogéniture et reconnurent le cardinal de Bourbon pour successeur d'Henri III. La ligue se forma. Le duc de Guise et le cardinal de Bourbon, secrètement confédérés avec le roi d'Espagne, qui leur fit compter trois cent mille écus d'or¹, levèrent à Reims l'étendard de la guerre civile, contraignirent Henri III par le traité de Nemours à révoquer ses édits de tolérance, et à faire aux protestants une guerre d'extermination. En même temps, le nouveau pape Sixte-Quint excommunia le roi de Navarre et le prince de Condé. Le pape, le roi d'Espagne, le duc de Savoie, les ligueurs de France, qui avaient attiré à eux Henri III, s'entendirent pour attaquer Genève, qui était le foyer du protestantisme, soumettre les cal-


¹ Le reçu, signé par le cardinal de Bourbon, le cardinal de Guise et le duc de Guise, est dans les Papiers de Simancas, série B, liasse 66, n° 39.

vinistes des Pays-Bas, anéantir les huguenots de France, et songèrent plus que jamais à se servir de Marie Stuart contre les presbytériens et les anglicans de la Grande-Bretagne.

Tandis que Philippe II se montrait le chef actif et menaçant du catholicisme, Élisabeth n'hésita point à unir les forces et à diriger la résistance du protestantisme en Europe. Elle fit, le 10 août 1585, un traité d'alliance avec les Pays-Bas, et s'engagea à fournir aux États généraux six mille hommes, que leur conduisit bientôt Leicester. Elle s'unit plus étroitement avec le roi de Navarre ; elle renversa la domination d'Arran en Écosse à l'aide des comtes d'Angus, de Mar, et du lord Arbroath, chef de la famille des Hamilton, qui, réconciliés par ses soins et soutenus de son argent, rentrèrent dans leur pays à la tête de huit mille hommes, et s'y rendirent facilement les maîtres du royaume et les conducteurs du roi¹. Cette révolution, à la suite de laquelle tous les ministres presbytériens bannis retournèrent en Écosse, y rétablit le protestantisme dans toute sa force, et prépara le traité d'alliance offensive et défensive, qui fut signé, le 1^{er} avril 1586, entre Jacques VI et Élisabeth, pour repousser en commun toute tentative d'invasion de l'île. En même temps qu'elle pourvoyait à la défense de la cause protestante dans

¹ Tytler, t. VIII, p. 257 à 285.

les Pays-Bas, en France, en Angleterre, en Écosse, la reine Élisabeth avait placé Marie Stuart sous une surveillance plus étroite. Ses ministres allèrent même plus loin. Ils considérèrent la vie de cette prisonnière redoutée et dont les catholiques aspiraient plus que jamais à faire leur reine, comme incompatible avec l'existence de leur propre souveraine, et ses prétentions à la couronne britannique comme menaçantes pour la sûreté du royaume, et subversives pour la religion : ils cherchèrent donc les moyens de se débarrasser d'elle.



CHAPITRE X.

Nouvelles sévérités du gouvernement anglais envers Marie Stuart.

— Plaintes et colères de cette princesse contre son fils. — Son séjour à Tutbury et à Chartley sous la garde du puritain sir Amyas Paulet. — Son découragement. — Impossibilité où elle se trouve de recevoir des lettres, d'en écrire et de conspirer sans que le gouvernement anglais en soit instruit. — Nouvelles trames du parti catholique sur le continent et dans l'île. — Assassinat projeté d'Élisabeth, qui doit être suivi d'une invasion de l'Angleterre. — Départ de France du prêtre Ballard et du capitaine Savage pour aller l'accomplir. — Entrée de Babington et de ses amis dans le complot. — Impulsion que donnent à celui-ci Th. Morgan et Ch. Paget, agents de Marie Stuart sur le continent, et communication qui en est faite à Mendoça et à Philippe II. — Ignorance où Marie Stuart est laissée par les siens de l'attentat conçu contre la vie d'Élisabeth. — Correspondance renouée avec elle sur le projet d'invasion. — Moyens employés par le secrétaire d'État Walsingham pour envelopper Marie Stuart dans le complot que lui ont révélé ses espions auprès des conjurés. — Trahison de Gilbert Giffort, intermédiaire de la correspondance des conjurés avec Marie Stuart. — Marche du complot. — Offres faites à Philippe II par les Hamilton, les Gordon et le duc de Guise. — Ordres qu'envoie Philippe II au prince de Parme, gouverneur des Pays-Bas, de faire voile pour l'Angleterre avec une armée aussitôt qu'il aura appris de Mendoça la mort d'Élisabeth. — Lettres de Babington, chef du complot, à Marie Stuart et de Marie Stuart à Babington. — Communication de ces lettres à Walsingham et leur déchiffrement par Phelipps. — Séjour de Phelipps à Chartley pour en opérer le déchiffrement plus vite au moment décisif. — Arrestation de Ballard, de Savage, de Babington et de ses amis, lorsque Marie Stuart est entrée dans le complot sur la provocation de Walsingham, qui croit avoir des

preuves suffisantes contre elle. — Translation soudaine de Marie Stuart à Tixall; arrestation de ses secrétaires Nau et Curle; saisie de ses papiers à Chartley. — Procès de Babington et de ses complices. — Leur confession, leur condamnation, leur mort. — Aveux de Nau et de Curle. — Parti pris de juger et de faire condamner Marie Stuart.

Après la découverte de tant de conspirations, Marie Stuart avait été plus durement emprisonnée par le gouvernement effrayé et irrité d'Élisabeth. Enlevée à la garde douce et complaisante du comte de Shrewsbury, qui était resté plus de quinze ans auprès d'elle, pour être placée sous la surveillance assez sévère de sir Ralph Sadler et de Sommers, elle avait été conduite le 13 janvier 1585, au cœur même de l'hiver, du manoir de Wingfield au château de Tutbury, qui tombait en ruines. Elle y fut plus incommodément établie que dans aucune des habitations où s'était écoulée jusque-là sa longue captivité. Il n'y avait pas d'écurie, et les seize chevaux qui servaient à son usage étaient restés à Sheffield¹. Sans eux, disait-elle à Burghley, *je suis plus prisonnière que jamais*². Ses jambes, très-affaiblies par les rhumatismes et l'inaction, ne lui permettaient pas de faire le moindre exercice et de prendre l'air³. Situé dans le comté de Stafford,

¹ Labanoff, t. VI, p. 91, et p. 99, 104, 116.

² *Ibid.*, p. 91.

³ *Ibid.*, p. 91 et 93. « *Sans cela je ne puis aller à pied,*

sur une hauteur au milieu d'une vaste plaine et battu de tous les côtés par les vents, ce château, dont les murailles étaient presque partout entr'ouvertes, humide, froid, malsain, non meublé¹, était inhabitable pour elle comme pour ses serviteurs, réduits en nombre².

Aussi y était-elle constamment malade³. Aux incommodités du lieu s'ajoutèrent les rigueurs de la captivité, lorsqu'elle passa, au commencement de mai 1585, de la garde de Sadler et de Sommers sous celle d'Amyas Paulet. Quelque temps ambassadeur à Paris, celui-ci était un puritain sévère, attaché à Leicester, dévoué à Élisabeth, détestant les catholiques, incapable de condescendance comme de pitié pour sa prisonnière. Marie Stuart n'obtint la permission de se promener qu'en sa compagnie et avec une escorte de dix-huit hommes, le pistolet au poing⁴. Il ne voulut pas même souffrir qu'elle en-
cinquante pas ensemble. » Lettre du 6 février à Mauvissière; et p. 221, 222, lettre du 6 septembre : « *J'y aye enfin perdu les jambes et la force et santé du reste du corps.* »

¹ *Ibid.*, p. 90 et 166, 181.

² *Ibid.*, p. 93.

³ *Ibid.*, p. 198 et 237.

⁴ « Je ne serois point marrie de changer d'hoste, car celui-cy est un des plus bizarres et farousches que j'ay jamais cogneu, et, en un mot, plus propre pour une geole de criminels que pour la garde d'une de mon rang et qualité. » Marie Stuart à Châteauneuf, 13 juillet 1586. Labanoff, t. VI, p. 369, 370.

voyât la moindre aumône aux pauvres du village situé au-dessous du château, et Marie Stuart déplora amèrement que cette consolation chrétienne lui fût refusée, *n'y ayant, écrivait-elle, si pauvre, vil et abject criminel à qui elle soit jamais, par aucun loy, desniée*¹. Le bruit qu'elle avait tenté de s'évader s'étant répandu, Paulet écrivit au lord trésorier pour le rassurer, ces terribles paroles : — « Marie ne peut s'échapper sans une grande négligence de ma part. Si je suis violemment attaqué, je suis bien assuré, par la grâce de Dieu, qu'elle mourra avant moi². »

Sous cet inflexible gardien, Marie ne put entretenir aucune correspondance secrète. Toutes les dépêches chiffrées qui lui étaient adressées de France restaient entre les mains de l'ambassadeur d'Henri III, Castelnau de Mauvissière, et après son départ entre celles de son successeur l'Aubespine de Châteauneuf, qui arriva à Londres vers la fin d'août 1585. Elle était plus malheureuse que jamais comme prisonnière, tout à fait sans espérance comme reine, et dans un état de poignante désolation comme mère. Son fils, sous l'influence du maître de Gray, s'était refusé vers cette époque à l'acte d'association que Nau était venu négocier à Londres, et devait un peu

¹ *Ibid.*, p. 172, 173.

² Lettre de sir Amyas Paulet à lord Burghley, du 12 juin 1585. Stat. Pap. Off., et Labanoff, t. VI, p. 176, note.

plus tard lier par un traité d'alliance l'Écosse avec l'Angleterre. Elle en avait éprouvé un violent courroux suivi de beaucoup de découragement. Ses lettres étaient remplies d'indignation et de menaces contre la conduite de ce fils qu'elle appelait dénaturé, ingrat, désobéissant et mal gouverné ¹. — « Je le desadvoueray pour mon fils, disait-elle, et luy donneray ma malédiction, le déshéritant, non-seulement de ce qu'il tient, mays de tout ce que par moy il peut prétendre ailleurs ²; » désirant que les Écossais fissent contre lui ce qu'on les avait poussés à faire contre elle, et que les étrangers envahissent son État qu'elle leur donnerait, elle ajoutait : — « Je ne doute point, pour en avoir preuve, qu'en la chrestienté je ne trouve assez d'héritiers qui auront les ongles assez forts pour retenir ce que je leur mettray en mayn, et qu'au partir de là on face de mon corps ce que l'on voudra, le plus court chemin me sera le plus agréable ³. »

Elle assurait, du reste, n'avoir voulu s'entendre avec son fils qu'afin de lui laisser régulièrement le gouvernement de l'Écosse, sans même désirer mettre le pied dans son ancien royaume ⁴. Elle demandait

¹ Labanoff, t. VI, p. 125, 126, 131.

² Marie Stuart à Élisabeth, 23 mai 1585. Labanoff, t. VI, p. 137.

³ *Ibid.*, p. 136.

⁴ *Ibid.*, p. 144.

uniquement à sortir de la *servitude* ¹ où elle était depuis si longtemps retenue, à quitter l'île où elle avait tant souffert, en y abandonnant tous ses droits ². Elle se montrait prête à accepter toutes les conditions, pour donner à *son âme et à son corps si affligés quelque repos*, avant l'heure prochaine de sa fin ³. Mais elle vit bien qu'à aucun prix on ne voulait la rendre libre, et elle disait avec perspicacité et douleur : — « On allegue pour me retenir les vieilles excuses du temps passé, tantost un changement en Écosse, tantost un trouble en France, tantost la découverte d'une conspiration en ce pays, et en somme la moindre innovation qui puisse advenir en la chrestienté; de façon qu'il vaudroit autant qu'on me remît, comme les enfans disent, quand tout le monde sera d'accord et content. Dieu par sa toute puissance me soit en ayde et protection, et juge selon sa justice ma cause entre moi et mes ennemys; comme j'espère qu'il fera tost ou tard ⁴. » Après un

¹ *Ibid.*, p. 133, 134.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 162.

⁴ *Ibid.*, p. 182, 183. C'est probablement alors qu'elle fit ces vers pleins de tristesse :

Que suis-je, hélas! et de quoy sert ma vie?
 Je ne suis fors un corps privé de cuer,
 Un ombre vain, un objet de malheur,
 Qui n'a plus rien que de mourir envie.
 Plus ne portez, o ennemis, d'avie
 A qui na plus lesprit à la grandeur!

an de séjour à Tutbury elle fut conduite, vers la fin de décembre 1585, au château de Chartley, dans le comté de Stafford, où, mieux établie, elle ne se trouva pas moins étroitement surveillée.

Mais, si elle ne pouvait pas conspirer, son parti conspira plus que jamais pour elle. Les complots se multiplièrent naturellement au milieu des circonstances extraordinaires où les deux grandes causes du catholicisme et du protestantisme en Europe se disputaient la France, les Pays-Bas, l'Angleterre et l'Écosse. Les réfugiés anglais, désireux de rentrer dans leur patrie, les prêtres proscrits, destinés à la conquête religieuse de l'île, crurent le moment favorable pour renverser Élisabeth du trône et y placer Marie Stuart. Philippe II, qui les avait tous à sa solde, qui donnait deux mille écus d'or par an au docteur Allen, recteur du séminaire de Reims¹, cent écus par mois au comte de Westmoreland²,

Ja consommé d'excessive douleur;
 Votre ire en brief se voirra assouvie;
 Et vous anys, qui m'avez tenu chere,
 Souvenez-vous que sans heur, sans santay,
 Je ne scaurois auqun bon œuvre fayre:
 Souhatez donc fin de calamitay;
 Et que sa bas estant assez punie,
 J'aye ma part en la joye infinie *.

¹ Papiers de Simancas, série B, liasse 66, n° 15.

² *Ibid.*, série A, liasse 56, n° 56.

* Vers écrits de la propre main de Marie Stuart, sans date, trouvés dans ses papiers pendant sa captivité, et déposés au State Paper Office, d'où les a extraits Malcolm Laing, qui les a insérés dans l'appendix de son second volume, p. 245.

autant à lord Paget ¹, quatre-vingts écus à Charles Arundel ², qui pensionnait aussi Charles Paget, Thomas Throckmorton ³, et faisait toucher quarante écus par mois à Morgan ⁴ dans la Bastille même, encouragea leurs trames contre Élisabeth, tandis qu'il reprit avec le duc de Guise l'ancien projet d'expédition contre l'Angleterre. Le meurtre de la reine dut se combiner cette fois avec l'invasion du royaume.

Le premier qui se chargea de le commettre fut un catholique anglais, nommé John Savage, lequel avait servi comme officier dans l'armée espagnole du prince de Parme ⁵. Passant par Reims, il y vit ses compatriotes et ses coreligionnaires du séminaire, et s'entretint de ses services devant le prêtre Hodgson et le docteur William Gifford. Celui-ci lui insinua qu'il pourrait rendre un service bien plus grand en tuant la reine. Savage montra d'abord quelques scrupules, et objecta les difficultés que rencontrerait l'accomplissement d'un pareil dessein. W. Gifford combattit ses scrupules, en lui disant

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, série B, liasse 57, n° 309.

³ *Ibid.*, série A, liasse 56, n° 56, et série B, liasse 56, n° 57.

⁴ *Ibid.*, série F, liasse 56, n° 53, et série A, liasse 56, n° $\frac{53}{97}$.

⁵ Howell, *Complete Collection of State trials*, t. I^{er}, p. 1130. *Savage's Confessions*.

que la mort d'une princesse hérétique, ennemie de la religion, excommuniée par le pape, serait légitime et méritoire, et qu'il ne pourrait rien faire de plus utile à son pays et de plus propre à gagner le ciel, ce que confirmèrent d'autres docteurs du séminaire. Au bout de trois semaines, Savage, persuadé, s'engagea à assassiner la reine; et il fut convenu qu'il la frapperait de son poignard ou de sa dague, soit lorsqu'elle se rendrait à sa chapelle, en traversant une galerie dans laquelle se placerait Savage, soit lorsqu'elle se promènerait dans son jardin, soit enfin lorsqu'elle sortirait accompagnée de ses femmes seules pour aller prendre l'air ¹. Savage, dont la promesse fut communiquée à Charles Paget et à Morgan, se rendit en Angleterre afin de la mettre à exécution.

Vers le même temps, était ourdi un autre complot de la même nature. Le prêtre John Ballard, après avoir parcouru l'Angleterre en divers sens, et sous divers déguisements, pendant cinq ou six années, y avoir confirmé les catholiques dans leur croyance et dans la haine contre Élisabeth, était retourné en France au carême de 1586 ². Il avait eu une conférence avec Ch. Paget, Morgan et Mendoza, sur l'invasion en Angleterre, et sur les moyens de délivrer la reine d'Écosse. Dans cette conférence,

¹ *Ibid.*, *Savage's Confessions*, p. 1130, 1131.

² Carte, t. III, p. 600.

Ch. Paget avait soutenu que l'entreprise ne réussirait pas tant que vivrait Élisabeth¹. Ballard, instruit de l'intention de Savage, retourna donc en Angleterre sous le nom de capitaine Fortscue, pour y chercher comment on pourrait atteindre le but auquel, dans ses croyances et dans ses passions, aspirait le parti catholique. Arrivé à Londres le 22 mai, il y vit, quatre ou cinq jours après, un jeune gentilhomme nommé Antony Babington², de Dethick, dans le comté de Derby.

Babington était d'une bonne naissance, avait une fortune considérable, un esprit vif, assez d'instruction, portait beaucoup d'attachement à la religion romaine³, et était étroitement lié avec les jeunes gens les plus brillants de Londres et des comtés⁴. Quatre années auparavant, Babington avait connu à Paris Th. Morgan, qui l'avait présenté à l'archevêque de Glasgow, et il s'était laissé gagner à la cause de la reine d'Écosse⁵, dont il était devenu le dévoué par-

¹ *Hardwick's State Papers*, n° XV. *Evidence against the Queen of Scots*, t. I^{er}, p. 225, 226.

² *Ibid.*, p. 226.

³ Camden, t. II, p. 474. — Carte, t. III, p. 600. — Voici ce que Mendoza dit de lui à Philippe II : « Babington, moço muy catolico de grande espíritu y de buena casa. » Papiers de Simancas, aux Arch. nat., série B, liasse 57, n° 66.

⁴ Discours de Chidioch Tichbourne avant de mourir, dans Howell, *State trials*, t. I^{er}, p. 1157.

⁵ *Hardwick's State Papers*, t. I^{er}, p. 227.

tisan et le chevaleresque serviteur. Après son retour à Londres, il avait servi, pendant deux années, d'intermédiaire à la correspondance de Marie Stuart¹, de l'archevêque de Glasgow, de Paget et de Morgan. Mais, depuis que Marie n'était plus sous la garde du comte de Shrewsbury, la correspondance avait été interrompue, et les rapports de Babington avaient cessé avec les réfugiés de Paris et avec la prisonnière de Tutbury et de Chartley. Au moment où Ballard le vit, il était fort découragé, tout prêt à quitter l'Angleterre, et à se retirer dans un pays catholique du continent, pour y passer le reste de ses jours².

L'émissaire de la conspiration n'eut pas de peine à ranimer le dévouement de Babington pour Marie Stuart. Seulement Babington fut du même avis que Ch. Paget, il regarda l'invasion comme impraticable durant la vie d'Élisabeth. Ballard lui ayant alors appris que le meurtre de la reine devait précéder l'invasion du royaume, il entra avec ardeur dans l'entreprise. Mais il déclara qu'elle était trop importante pour être confiée à une seule personne, et il proposa d'adjoindre à Savage cinq gentilshommes qu'il trou-

¹ *Ibid.*

² Lettre de Babington du 6 juillet 1586 à Marie Stuart. Bibl. nat., manusc. supplém. français, n^o $\frac{3003}{10}$ p. 68.

verait parmi ses amis ¹. Il décida Patrick Barnwell, d'une noble famille d'Irlande; John Charnock, du comté de Lancastre; Edward Abington, dont le père avait été trésorier du palais, à commettre le meurtre avec Savage ²; à ces trois il en joignit bientôt deux autres, Charles Tilney, un des gentlemen pensionnaires de la reine, que Ballard avait récemment gagné à la foi romaine, et Chidioc Tichbourne, qu'une vive affection faisait entrer dans tous ses projets. Plusieurs autres des amis de Babington, tels que Edward, frère de lord Windsor; Thomas Salisbury, d'une excellente famille du comté de Derby; Robert Gage, de Surrey; John Travers, du comté de Lancastre; John Thomas, fils d'un ancien officier de la garde-robe de la feuë reine Marie; Henry Donn, clerc de l'office des premiers fruits ³, entrèrent dans le complot, et se réunirent souvent soit à Saint-Giles, près de Londres, soit dans Londres même, afin d'en concerter l'exécution ⁴.

Rien de ce qu'ils tramaient n'était ignoré de Walsingham. Cet actif et artificieux ministre avait l'œil sans cesse ouvert sur le parti catholique, dont il surveillait toutes les trames. Il n'avait pas seulement

¹ *Hardwicke's State Papers*, t. I^{er}, p. 227 à 229.—Camden, t. II, p. 475, et Carte, t. III, p. 600.

² Camden, t. II, p. 477.

³ *Ibid.*, p. 476, 477.—Carte, t. III, p. 601.

⁴ Howell, *State trials*, t. I^{er}, p. 1132 à 1135.

gagné plusieurs des anciens confidants de Marie; il ne s'était pas borné à corrompre le secrétaire de l'ambassade française Cherelles, qui lui avait livré les chiffres en même temps que les correspondances secrètes de la reine prisonnière; il avait encore organisé le plus vaste système d'espionnage. Il entretenait auprès des principaux conspirateurs des agents qui lui découvriraient tout et que leur zèle apparent pour la cause du catholicisme et de Marie Stuart empêchait d'être suspectés. Il en avait qui appartenaient aux familles les plus persécutées, et qui sortaient même du séminaire de Reims. Un de ses agents, nommé Maud, n'avait pas quitté Ballard dans tous ses voyages, et un autre, nommé Poley, qui avait plusieurs fois apporté des lettres du continent, s'était glissé dans la confiance de Babington et assistait aux conciliabules de Saint-Giles que Babington tenait ¹ avec ses amis. A ce redoutable espionnage, Walsingham avait ajouté l'art d'intercepter les correspondances sans qu'on s'en doutât. Il avait auprès de lui deux hommes fort habiles, Arthur Grégory à ouvrir les lettres, Phelipps à les déchiffrer ².

¹ Carte, t. III, p. 601. Babington, dans une lettre à Nau qu'il interrogeait sur Poley, lui disait: « Je suis fort privé avec luy. » Ms. Bibl. nat., suppl. français, n^o $\frac{3003}{10}$ p. 68.

² Tytler, t. VIII, p. 295.

C'est à l'aide de ces misérables instruments qu'il prépara la ruine de Marie Stuart. Comme les principaux ministres d'Élisabeth et les soutiens alors effrayés de la religion nouvelle, il pensa que la reine des catholiques suscitait, par sa vie seule, des dangers continuels à la reine des protestants. Mais, si, selon lui et selon Burghley, on ne pouvait pas garder Marie Stuart sans crainte, on ne pouvait pas non plus la faire périr sans motif. La raison d'État ne suffisait point; il fallait une apparence de justice. Afin de se la procurer, Walsingham travailla à envelopper l'infortunée prisonnière dans les complots qui se tramaient en sa faveur. Il se servit surtout, pour les lui faire connaître et pour l'induire à y prendre part, d'un jeune prêtre catholique appartenant à une famille noble du comté de Stafford. Ce pervers et perfide jeune homme s'appelait Gilbert Gifford. Son père était détenu à Londres à cause de ses opinions religieuses; lui-même avait quitté l'Angleterre à l'âge de douze ans, avait été élevé en France par les jésuites, et avait reçu les ordres dans le séminaire de Reims¹. Possédant toute la confiance de ses maîtres, ayant visité l'Espagne et l'Italie, sachant bien les langues des divers pays², affectant le

¹ Labanoff, t. VI, p. 213. Voir aussi et surtout le mémoire de l'ambassadeur Châteauneuf sur la conspiration Babington, *ibid.*, p. 274 à 293.

² Mémoire de Châteauneuf, p. 279 du t. VI de Labanoff.

dévouement le plus entier à la cause de Marie Stuart, il s'offrit comme un intermédiaire actif, intelligent et sûr, entre les réfugiés du continent et les catholiques anglais, et il proposa surtout de rétablir la correspondance interrompue de la royale captive et de ses agents à Paris, à Madrid, à Rome, à Bruxelles et à Londres. Il n'eut pas de peine à inspirer de la confiance à Morgan, à Charles Paget et à l'archevêque de Glasgow. Sa jeunesse ¹ et sa religion faisaient croire à sa sincérité, et il était difficile de supposer que, sous l'ardente apparence de ce dévouement, se cachât la plus horrible des trahisons.

Ses premières relations à Paris avec Morgan et avec Paget commencèrent dans l'été de 1585 ², huit mois avant que la conspiration fût ourdie, et plus d'une année avant qu'elle fût découverte. Dès les mois de juin et de juillet, Morgan parlait de Gifford et de Poley, en écrivant à Marie Stuart, comme de deux serviteurs dont elle pouvait se servir avec sécurité. Gilbert Gifford ne se rendit en Angleterre que vers la fin de décembre ³. On devait correspondre avec lui sous les noms supposés

¹ « Il était fort jeune et n'avait quasi point de barbe. » *Ibid.*, t. VI, p. 282.

² Labanoff, t. VI, p. 213.

³ Mémoire de Châteauneuf, dans le t. VI de Labanoff, p. 281.

de *Pietro*, de *Barnaby*, de *Nicolas Cornelius*¹, et, tandis qu'il prenait ces précautions comme pour se soustraire aux recherches du gouvernement anglais, il demeurait chez Phelipps, le chef des employés mystérieux de Walsingham². Il se présenta chez l'ambassadeur de France Châteauneuf avec des lettres de l'archevêque de Glasgow, de Th. Morgan, de Charles Paget³, et lui dit qu'il était envoyé en Angleterre par les serviteurs de la reine d'Écosse afin de lui faire parvenir des dépêches secrètes, ce à quoi il réussirait peut-être, le château où cette reine était enfermée se trouvant dans le voisinage de la maison de son père. Il ajouta qu'après l'avoir ainsi informée de ce qui se passait en France, on pourrait rechercher avec elle les moyens de la délivrer de sa captivité. Châteauneuf le reçut assez froidement, craignant que ce ne fût un espion, et l'engagea, s'il était tel qu'il le prétendait, à prendre garde d'être découvert et emprisonné⁴.

Gifford passa tout le mois de janvier à pratiquer le parti catholique à Londres. Il correspondait avec

¹ *Ibid.*, p. 282 *et passim* dans les lettres de Morgan et de la reine Marie, en 1586; et Tytler, t. VIII, p. 295, d'après les Papiers de la reine Marie, aux ms. du St. Pap. Off.

² *Ibid.*, p. 282.

³ *Ibid.*, p. 279.

⁴ Mémoire de Châteauneuf, dans le t. VI de Labanoff, p. 281, 282.

Morgan), qu'il informait de ses menées et de ses progrès par l'entremise de l'ambassade française où Morgan lui répondait à l'adresse de Nicolas Cornélius¹. Après la translation de Marie Stuart à Chartley, tout près de la maison du père de Gifford, celui-ci demanda à Châteauneuf une lettre pour la reine d'Écosse. Châteauneuf, toujours en défiance, lui en remit une fort insignifiante, qu'il chiffra comme si elle était d'un haut intérêt. A sa grande surprise, le 1^{er} mars 1586, Gilbert Gifford lui rapporta du comté de Stafford la réponse de Marie Stuart, avec un chiffre tout nouveau dont elle l'invitait à se servir pour leur correspondance secrète, un paquet qu'elle le chargeait de transmettre à l'archevêque de Glasgow, et la prière d'avoir toute confiance en Gilbert Gifford, qui distribuerait, à l'avenir, ses lettres et ses ordres à ses partisans en Angleterre et à ses serviteurs sur le continent².

Marie Stuart s'engageait ainsi dans la voie funeste qu'on lui ouvrait avec tant de perfidie. Elle avait été bien plus circonspecte quelques semaines auparavant, en répondant, le 17 janvier, à une lettre de Thomas Morgan qu'Amyas Paulet avait laissée arriver jusqu'à elle : — « Gardez-vous bien, je vous prie, lui disait-elle, de vous mêler de choses qui tomberaient à votre charge, et qui accroitraient les soup-

¹ *Ibid.*, p. 282.

² *Ibid.*, p. 283.

çons qu'on a conçus ici contre vous... Quant à moi, j'ai des raisons pour ne pas vouloir écrire maintenant, à cause des dangers d'une découverte soudaine. Mon gardien a établi un ordre si exact et si rigoureux, que je ne saurais rien recevoir ou envoyer sans que cela tombe à sa connaissance ¹. » Que ne garda-t-elle cette défiance prudente ! Mais, aussitôt qu'elle entrevit la possibilité de reprendre ses correspondances et de recommencer ses complots, l'ardent désir de se rendre libre rentra dans son âme, et elle suivit sans hésitation la lueur trompeuse qui lui était offerte par ses ennemis mêmes et devait la conduire cette fois jusqu'au pied de l'échafaud.

Comment Gilbert Gifford parvint-il à lui faire croire que les lettres dont il s'était chargé étaient arrivées jusqu'à elle à l'insu d'Amyas Paulet dont la surveillance était si étroite, qui gardait jour et nuit le château de Chartley avec cinquante hommes armés, qui l'escortait à sa promenade suivi de dix-huit soldats le pistolet au poing, et qui ne laissait sortir aucun de ses serviteurs sans le faire accompagner et surveiller ² ? Le voici.

Gifford ne pénétra jamais dans le château et ne vit pas une seule fois Marie Stuart, de peur de se dénoncer en obtenant des facilités suspectes. Mais il

¹ Labanoff, t. VI, p. 254.

² *Ibid.*, p. 300. Lettre de Marie Stuart à l'archevêque de Glasgow du 18 mai 1586.

parut avoir gagné le brasseur chargé de fournir la bière pour la provision de la reine. Cette provision était portée toutes les semaines dans un vaisseau où Gifford déposait un étui de bois creux, renfermant les paquets de lettres. Le sommelier de Marie Stuart retirait l'étui, qu'il donnait au secrétaire Nau, lequel le lui rendait avec les réponses de la reine afin qu'il le replaçât dans la barrique vide, que le charretier rapportait au brasseur ¹, appelé dans les correspondances *l'honnête homme* ². Des gentilshommes catholiques du voisinage, selon l'explication qu'en donna Gifford à Châteauneuf, allaient prendre ou déposer chez le brasseur les paquets de lettres que des gens sûrs remettaient à l'ambassade, ou qu'ils en retiraient, en ayant recours à des déguisements variés. Tel fut le moyen par lequel Gifford rassura Marie Stuart, et qu'il employa de concert avec Amyas Paulet et Walsingham. L'un fermait les yeux sur ce qui entrait dans le château et sur ce qui en sortait, et l'autre, à qui les dépêches étaient communiquées avant d'être portées à l'ambassade ou placées dans l'étui, les faisait déchiffrer par Phelipps et recacheter par Grégory; elles étaient ensuite exac-

¹ Mémoire de Châteauneuf, p. 284 et 285 du t. VI de Labanoff.

² Lettre de Paulet à Walsingham du 29 juin (9. juillet nouv. st.) 1586. Tytler, t. VIII, p. 314, note 2.

tement envoyées à leur adresse ¹, sans qu'on soupçonnât qu'elles eussent été interceptées ou copiées.

Marie Stuart ignore d'abord le complot dirigé contre la vie d'Élisabeth. Morgan avait semblé prendre un soin particulier à l'en tenir éloignée. Il avait défendu à Ballard de chercher à communiquer avec elle, Il l'avait en même temps avertie elle-même qu'un agent de ce nom se trouvait en Angleterre, où il travaillait dans ses intérêts. — « Il y poursuit, lui disait-il, quelques affaires importantes dont l'issue est incertaine. Aussi longtemps qu'il s'en occupera, il ne convient pas au service de Votre Majesté d'entrer en relation quelconque avec lui ². » Il ajoutait, toutefois, ces paroles bien propres à donner l'éveil à son esprit : — « L'affaire que lui et d'autres ont entre leurs mains, je prie Dieu de vouloir bien la mener à bonne fin, et alors Votre Majesté sera relevée par la puissance de Dieu ³. » Mais, ne pouvant pas garder jusqu'au bout la réserve qu'il sentait le besoin de s'imposer pour la sûreté si menacée de sa maîtresse, et que l'orgueil confiant des conspirateurs observe si difficilement, il allait plus loin dans une lettre écrite, le 24 juin (4 juillet, nouveau style), au

¹ Mémoire de Châteauneuf, p. 284, 285 du t. VI de Labanoff.

² Lettre de Morgan à la reine d'Écosse, dans Murdin, p. 527.

³ *Ibid.*

secrétaire Curle. Faisant une allusion indiscreète aux desseins meurtriers qu'il ne craignait pas de mettre sous la protection de Dieu, il lui disait, du fond de la Bastille : — « Quoique en prison, je ne suis pas inoccupé au point de ne pas penser à la position de Sa Majesté et à celle des serviteurs qui, comme vous, souffrent avec elle, à leur honneur. Il y a tant de moyens pour se débarrasser de la bête qui trouble le monde entier ¹. »

Cependant, dès qu'elle crut pouvoir correspondre sûrement avec ses anciens amis et les princes ses alliés, Marie Stuart reprit les projets, auxquels elle revenait sans cesse, de révolution catholique en Écosse et d'invasion espagnole en Angleterre. Irritée au dernier point contre son fils, depuis qu'elle avait appris la ligue protestante conclue entre lui et la reine Élisabeth, elle résolut de transférer ses droits sur le royaume d'Angleterre au grand défenseur du catholicisme en Europe. Elle fit part de cette résolution en ces termes, à don Bernardino de Mendoza : — « Considérant l'obstination si grande de mon fils en l'hérésie (laquelle, je vous assure, j'ai pleurée et lamentée jour et nuict plus que ma propre calamité), et prévoyant sur ce le dommage éminent qui est pour réussir (arriver) à l'Église catholique, lui venant à

¹ « ...And there by many means in hand to remove the Beast that troubleth all the world. » St. Pap. Off., *Morgan to Curle*, decipher by Phelipps. Tytler, t. VIII, p. 306.

la succession de ce royaume, j'ay pris délibération, en cas que mon dict fils ne se reduise avant ma mort à la religion catholique (comme il fault que je vous die, que j'en ay peu d'expérance, tant qu'il restera en Écosse), de céder et donner mon droict, par testament, en ladicte succession de ceste couronne, audict sieur roy vostre maistre, le priant moyennant ce, me prendre doresnavant en son entière protection, pareillement l'estat et affaires de ce pays. » Elle ajouta qu'elle agissait ainsi pour la décharge de sa conscience, et pour la restauration dans l'île de la foi catholique à l'aide du prince le plus zélé et le plus capable de la rétablir. — « Je me sens, dit-elle, plus obligée de respecter en cela le bien universel de l'Église que la grandeur particulière de ma postérité. Je vous prie que ceccy soit tenu tres secret, d'autant que s'il venoyt à estre révélé, ce seroyt, en France la perte de mon douaire, en Écosse entière rupture avec mon fils, et en ce pays ma totale ruine et destruction ¹. »

Le même jour 20 mai, elle écrivait une lettre très-remarquable à Charles Paget sur les moyens d'atteindre le double but qu'elle poursuivait en Écosse et en Angleterre. Elle l'invitait à faire demander au roi d'Espagne, par son frère lord Paget, qui était à Madrid, et par l'ambassadeur don Bernardino,

¹ Labanoff, t. VI, p. 311.

d'exécuter l'entreprise qui pouvait seule la tirer de captivité et sauver, dans cette île, la religion catholique de son anéantissement. Afin d'en faciliter le succès, elle proposait d'y associer l'Écosse, soit en persuadant à son fils d'y entrer, soit, si son fils n'y consentait pas, en formant une ligue entre les principaux lords catholiques qui se joindraient au roi d'Espagne. Dans ce dernier cas, elle offrait de livrer son fils entre les mains du roi d'Espagne ou du pape, de faire établir en Écosse un régent, qui serait lord Claude Hamilton, qu'assisterait un conseil composé des principaux lords et sans lequel il ne pourrait rien ordonner dans les affaires d'une certaine importance. Lord Claude, auquel Charles Paget devait écrire de sa part, serait le lieutenant général de son fils qu'on élèverait sur le continent dans la religion catholique, afin qu'il pût régner après qu'elle serait morte, et surtout être sauvé, — « ce qui, ajoutait Marie Stuart, m'importe plus que de le voir monarque de toute l'Europe..... Mon cœur étant rempli de mille craintes et regrets quand je pense que je pourrais laisser après moi un tyran et un persécuteur de l'Église catholique ¹. » Elle chargea Paget de communiquer ses projets à lord Claude Hamilton à qui elle écrivit dans le même sens ².

Les chefs écossais qui restaient attachés à la vieille

¹ Labanoff, t. VI, p. 313 à 321.

² *Ibid.*, p. 371.

le parti dominant dans le pays et résister aux forces du pays voisin « lui paroissoit, ajoutait-il, trop difficile sans le secours et assistance de Votre Majesté, que nous avons d'une commune voix choisy protecteur et appuy d'une si digne et louable entreprise. » Il prenait à cette entreprise d'autant plus d'intérêt, qu'elle avancerait les *desseins* de Philippe II sur l'Angleterre, « desseins, disait-il, ausquels je voudrois estre sy heureux que de pouvoir apporter autant de très humble servycc comme je m'y sens obligé, et m'y trouver aveq une pique comme le moindre soldat ¹. » Le duc réclamait les secours en hommes et en argent qui leur étaient nécessaires, et il priait en même temps Mendoza ² d'appuyer la demande des chefs écossais auprès du roi son maître ³.

¹ *Ibid.*, série B, liasse 57, n° 356.

² Lettre du duc de Guise à don Bernardino de Mendoza du 16 juillet 1586. Pap. de Sim., série B, liasse 57, n° 237.

³ Tous ces projets tramés par les chefs écossais opposés à l'Angleterre, d'accord avec le duc de Guise et Philippe II, étaient ignorés d'Henri III. La France avait cessé, depuis l'année 1567, d'entretenir un ambassadeur ordinaire en Écosse. Elle y avait envoyé successivement des agents chargés de missions temporaires, tels que Lignerolles, Poigny, Verac, Mondreville, La Mothe Fénelon, Mayneville, missions sur lesquelles M. Teulet a donné quelques pièces dans son second volume. En octobre 1585, Henri III se décida à nommer le baron d'Esneval, vidame de Normandie et gendre du secrétaire d'État Pinart, comme son ambassadeur auprès

Mendoza, qu'on informait ainsi de tout ce qui se tramait en Angleterre et en Écosse, avait été instruit depuis longtemps du projet d'assassiner Élisabeth. Il l'avait connu lorsqu'il n'y avait encore que quatre personnes engagées dans son exécution; et, le 12 mai, il avait chiffré de sa main une courte dépêche dans laquelle il disait à Philippe II : « On m'a donné avis d'Angleterre que quatre hommes de marque, et qui ont leurs entrées dans le palais de la reine, ont résolu de la tuer; qu'ils se sont promis tous les quatre, par serment, de le faire ou avec le poison, ou avec le fer ¹; qu'ils m'avertiront du moment pour que j'écrive à Votre Majesté, en la suppliant de vouloir bien les secourir lorsque la chose sera effectuée, et qu'ils ne s'ouvriront à autre homme qu'à moi, à qui ils ont tant d'obligations,

de Jacques VI. Il voulait maintenir la vieille alliance de l'Écosse et de la France, et empêcher les rapports plus étroits qui s'établirent bientôt entre l'Écosse et l'Angleterre. Le baron d'Esneval, dont M. Teulet a publié (t. II, p. 727 à 788) la correspondance, qui lui a été communiquée, comme elle m'a été communiquée à moi-même par le savant et obligeant M. Chéruel, ne connut point les projets des partisans de Philippe II en Écosse, et n'empêcha point l'alliance de Jacques VI avec Élisabeth. Il retourna en septembre 1586 sans avoir rien fait.

¹ « De acabar a la reyna, y a la fin averse acordado y juramentado todos... De hazello y que seria con veneno o yerro. » *Ibid.*, série B, liasse 57, n° 310.

et dans qui ils ont tant de confiance ¹. » Mendoza, qui avait fait connaître aussi au roi catholique l'intention où était Marie Stuart de lui transférer ses droits à la couronne d'Angleterre si son fils restait protestant ², lui transmit, le 23 juillet, avec la lettre du duc de Guise, les articles par lesquels les seigneurs écossais se déclaraient prêts à agir aussitôt que serait mise à leur disposition la somme de cent cinquante mille écus, dont ils avaient besoin pour entrer en campagne ³.

Dans l'intervalle la conspiration catholique s'était poursuivie en Angleterre. Babington et ses amis avaient multiplié leurs conciliabules ; ils s'étaient réunis un grand nombre de fois, dans les environs de Londres, au mois de juin et au mois de juillet pour se distribuer les rôles. Outre les six qui s'étaient chargés de tuer Élisabeth, on convint de ceux qui se transporteraient dans les provinces pour les soulever, et de ceux qui iraient à Chartley pour y délivrer Marie Stuart ⁴. Babington, qui demeurait ordinairement dans son domaine de Litchfield, à peu de distance du château de Chartley, se rendait alors plus souvent et restait plus longtemps

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, série B, liasse 57, n° 239.

³ *Ibid.*, série B, liasse 57, n° 235.

⁴ Howell, t. I, p. 1132 à 1135.

à Londres. Il y voyait même Walsingham, auquel il avait offert ses services dans la téméraire espérance de surprendre les menées du rusé secrétaire d'État, et de détourner de lui ses soupçons ¹. Il se rapprocha ainsi de la main toujours prête à le saisir. Cependant la conspiration, jusque-là bornée à des entretiens qui la rendaient plus périlleuse pour les conjurés que pour Élisabeth ², avait fait un pas décisif. Marie Stuart y avait été imprudemment enveloppée. Morgan, provoqué sans doute par G. Gifford, dont les voyages en France avaient été fréquents à cette époque, l'avait priée d'encourager le zèle de Babington par une lettre conçue en termes très-généraux, qu'il avait eu même le soin de lui envoyer de la Bastille ³. Dans cette lettre, que Marie Stuart transmit, le 25 juin, au chef inconsidéré des conspirateurs, qu'elle appelait *son grand amy*, elle le remerciait de l'affection qu'il n'avait cessé de lui montrer, et le chargeait de lui faire tenir également par Gifford ⁴ les paquets qui lui arriveraient de France. En la lui adressant par l'entremise de ce traître, le secrétaire Curle écrivait à celui-ci : « Sa Majesté vous prie de la faire

¹ Tytler, t. VIII, p. 317.

² Howell, t. I, p. 1132 à 1135.

³ Labanoff, t. VI, p. 344, note 3. — Murdin, p. 513.

⁴ Labanoff, t. VI, p. 345 et 346.

tenir de la manière la plus secrète à maître Antony Babington ¹. »

Cette lettre fatale, tout innocent qu'en était le langage, renouait les rapports de la prisonnière avec Babington et allait la mettre à la merci de Walsingham. En effet, dès que Babington l'eut reçue, il écrivit une longue dépêche chiffrée où il racontait, en termes passionnés, à la reine d'Écosse, sa *très-chère souveraine* comme il la nommait, tout ce qui avait été préparé en sa faveur depuis l'arrivée de Ballard. Il lui disait qu'il s'était occupé de sa délivrance, conformément au désir qu'en avaient les princes chrétiens ses alliés. Il lui exposait l'objet et lui déroulait les moyens de la conspiration pour envahir l'Angleterre et se débarrasser d'Élisabeth. Il demandait à Marie Stuart, qu'il s'engageait à servir jusqu'à la mort, de désigner les personnes qui seraient ses lieutenants et pourraient entraîner la multitude dans le pays de Galles, et dans les comtés de Lancastre, de Derby et de Stafford. Il ajoutait : « Moy-mesme en personne, avec dix gentilzhommes et cent aultres de nostre compaignie et suite, entreprendrons la délivrance de votre personne royalle des mains de vos ennemys. Quant à ce qui tend à nous deffaire de l'usurpateur, de la subjection de laquelle, par l'excommunication faicte à l'encontre d'elle, nous

¹ Ms. Stat. Pap. Off., et Tytler, t. VIII, p. 311.

sommes affranchiz, il y a six gentilzhommes de qualité, tous mes amys familiers, qui, pour le zèle qu'ils portent à la cause catholique et au service de Vostre Majesté, entreprendront l'exécution tragique. Reste maintenant que, selon leurs mérites infinis et la bonté de Vostre Majesté, leur entreprise héroïque soit honorablement rémunérée en eulx mesmes, s'ils eschappent la vie sauve, ou en leur postérité, et que je leur puisse aultant asseurer par l'auctorité de Vostre Majesté¹. »

Cette terrible lettre, écrite le 6 juillet (16, nouveau style), fut remise, le même jour, par Gifford à Walsingham. Comme Babington devait aller en attendre la réponse à Litchfield, l'avisé secrétaire d'État craignit que les retards trop considérables qu'entraînerait le passage des lettres par Londres ne donnassent l'éveil aux conjurés, et ne dérangentent ses machinations; il résolut donc d'envoyer Phelipps à Chartley même pour les y intercepter et les y déchiffrer sur place. Phelipps partit de Londres le 7² (17, n. st.). Il portait avec lui la lettre de Babington, qui devait parvenir à Marie par l'entremise du brasseur, et lui être si funeste. La pauvre prisonnière, ainsi entourée de pièges, l'eut entre les mains

¹ Ms. Bibl. nat., suppl. français, n^o $\frac{3003}{10}$, p. 68, copie du temps. — Hardwicke, p. 229.

² Tyler, t. VIII, p. 318.

le 12 juillet (22, n. st.), et s'en réjouit, à en croire Paulet, qui épiait tous ses mouvements, et qui l'annonça le 14 (24, n. st.) à Walsingham en ces termes : « Le paquet envoyé avec Phelipps a été reçu avec reconnaissance ; une courte réponse a été donnée, ainsi que le permettait le court espace de temps ; mais on promet d'écrire plus longuement au retour de l'honnête homme ¹. » Le même jour, Phelipps, qui avait déjà déchiffré une dépêche de Marie à l'ambassadeur de France Châteauneuf, et intercepté deux de ses lettres, sans chiffres, à lord Claude Hamilton et au chargé d'affaires Courcelles ², disait à Walsingham, en les lui transmettant : « Nous attendons ses véritables intentions dans sa prochaine lettre ³. »

Tandis que cet odieux agent des machinations les plus perverses remplissait son bas office à côté de l'infortunée qu'il devait perdre, il ne se cachait point à ses yeux et lui souriait sur son passage. « Elle sortit hier dans son carrosse, écrit-il à Walsingham quelques jours après être arrivé à Chartley, et je faisais l'agréable en souriant ; mais je me souvenais du vers : *Lorsqu'il te salue, garde-toi de lui comme d'un*

¹ Tytler, p. 320, 321.

² *Ibid.*, p. 319.

³ « We attend her very heart in the next. » Ms. St. Pap. Off., et dans Tytler, t. VIII, p. 319, 320.

ennemi ¹. » La méfiante Marie remarqua cet hôte nouveau de Chartley, elle crut trouver en lui un ancien espion de Burghley et de Walsingham, et supposa qu'il avait été envoyé pour servir d'aide à Paulet, ordinairement malade ². Elle se demanda même si ce Phelipps ne lui avait pas été proposé, comme pouvant servir à ses intelligences secrètes, par Morgan, qui, en conspirateur trop emporté, mettait peu de discernement dans le choix de ses complices. Elle faisait de Phelipps le portrait suivant dans une lettre écrite à Morgan : « Il est de petite stature et d'apparence toute chétive; il a les cheveux d'un jaune obscur, la barbe d'un jaune clair, le visage marqué de la petite vérole, la vue courte, et paraît âgé de trente-trois ans ³. » Elle éprouvait du dégoût à l'aspect de ce repoussant et artificieux personnage; mais elle ne pouvait pas se douter et encore moins se préserver de ce que sa présence à Chartley apportait de péril pour elle.

Croyant donc toujours ses moyens de communication sûrs et ses complots ignorés, Marie répondit le 17 (27, n. st.) à Babington. Elle loua son zèle et celui de ses amis; elle applaudit à leur entreprise. Elle entra dans de grands détails sur les préparatifs

¹ « Cum tibi dicit ave sicut ab hoste cave. » Ms. Stat. Pap. Off. Tytler, t. VIII, p. 120.

² Labanoff, t. VI, p. 419 et 423.

³ Labanoff, *ibid.*, p. 423.

de l'invasion, les moyens tant maritimes que militaires de l'opérer; puis elle ajouta, selon l'accusation qui lui fut intentée plus tard par le gouvernement d'Élisabeth, qu'il faudrait également considérer : « Comment les six gentilshommes étaient délibérés de procéder; et le moyen qu'il faudroit aussi prendre pour la délivrer de sa prison ¹. »

Elle insistait principalement sur la nécessité de s'entendre avec Bernardino de Mendoza, recommandant de ne rien tenter avant d'avoir disposé au dedans et au dehors les forces pour le soulèvement des catholiques et l'invasion des Espagnols. Elle disait ensuite, toujours d'après ses accusateurs : « Ces choses estant ainsy préparées... il faudra alors mettre les six gentilshommes en besoiñe et donner ordre que, leur desseing estant effectué, je puisse quant et quant, estre tirée d'icy, et que toutes voz forces soyent en ung mesmes temps en campagne pour me recevoir, pendant qu'on attendra le secours estranger, qu'il faudra alors haster en toute dilligence. Or, d'aùtant qu'on ne peut constituer un jour prefix pour l'accomplissement de ce que les dicts gentilshommes ont entrepris, je voudrois qu'ils eussent tousjours auprès d'eulx, ou pour le moins en cour, quatre vaillans hommes bien montés pour donner advis en toute dilligence du succez dudict desseing, aussitost qu'il sera effectué, à ceulx qui auront charge de me tirer d'icy, afin de

¹ *Ibid.*, p. 386, 387.

s'y pouvoir transporter avant que mon gardien soyt adverty de ladicte exécution, ou à tout le moins, avant qu'il ayt le loisir de se fortifier dedans la maison. » Elle demandait que, dans ce moment, deux ou trois d'entre eux fussent envoyés par divers chemins, afin que si l'un était arrêté, l'autre pût passer outre; et qu'on essayât de fermer les passages ordinaires aux postes et aux courriers¹.

Elle indiquait, pour la tirer de sa prison de Chartley, trois moyens : le premier, d'attaquer, avec cinquante ou soixante hommes bien montés et bien armés, son gardien un jour qu'il l'accompagnerait à la promenade avec son escorte ordinaire de dix-huit ou vingt chevaux; le second, de mettre vers minuit le feu aux granges et étables du château où les gens de Babington, se reconnaissant entre eux à une marque convenue, pourraient la délivrer au milieu de la confusion; le troisième enfin, de faire conduire par des conjurés déguisés les charrettes qui entraient de grand matin à Chartley, de les renverser sous la grande porte du château et d'accourir aussitôt avec la troupe armée afin d'y pénétrer et de s'en rendre maître². Le même jour, Marie Stuart écrivit à Charles Paget, à l'archevêque de Glasgow, à Thomas Morgan, à Bernardino de Mendoza, ses correspondants habituels à Paris, et à sir

¹ *Ibid.*, p. 389, 390.

² Labanoff, t. VI, p. 393, 394.

Francis Englefield, son agent à Madrid¹, pour montrer l'opportunité de l'invasion, en hâter le moment, en concerter l'exécution avec le soulèvement de l'Angleterre.

Lorsqu'il eut saisi la lettre de Marie à Babington et toutes celles que cette malheureuse princesse adressait aux conspirateurs du continent, Phelipps éprouva une satisfaction sinistre. Il se réjouit en voyant la noble proie, poursuivie avec tant d'ardeur et de dissimulation par son maître Walsingham, enlacée enfin dans ses filets invisibles. Après avoir annoncé ce résultat impatientement attendu au secrétaire d'Élisabeth, il lui dit : « J'espère que Votre Honneur prendra vite une résolution relativement à l'arrestation de cette reine, afin que je puisse en conséquence disposer de ma personne... Vous possédez maintenant assez de ses papiers... Je désire, s'il plaît à Dieu, que Sa Majesté soit inspirée du courage héroïque qu'exigent la vengeance de la cause de Dieu, sa propre sûreté et celle de l'État². » Le puritain Amyas Paulet écrivit de son côté à Walsingham avec une fanatique allégresse : « Dieu a béni mes efforts, et je me réjouis de ce qu'il récompense ainsi mes fidèles services. Je suis persuadé que la reine et ses graves conseillers

¹ Voir ses lettres dans Labanoff, t. VI, p. 399 à 435.

² Lettre de Phelipps à Walsingham du 19 juillet (29, nouv. st.), au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VIII, p. 323.

feront leur profit de la gracieuse providence de Dieu envers Son Altesse et envers l'Angleterre¹. » L'ardent calviniste Paulet ne se douta pas plus que l'abject politique Phelipps de l'abominable iniquité à laquelle il avait pris part. La raison d'État et l'intérêt de la religion dérobèrent aux yeux obscurcis de l'un comme de l'autre ce qu'il y avait d'odieux et de déshonorant à faire tomber dans le piège d'une conspiration une pauvre captive qui n'y serait point tombée sans eux. Croyant alors avoir réuni les moyens de perdre cette reine redoutée, Walsingham accéda à la demande de Phelipps, et, quelques jours après, 22 juillet (1^{er} août, nouv. st.), il le rappela auprès de lui².

Pendant que Phelipps retournait à Londres, Gifford se rendait à Paris, auprès de Mendoza, chargé par les catholiques anglais de la mission expresse de savoir s'ils pouvaient compter sur l'assistance armée de Philippe II, aussitôt qu'Élisabeth aurait été tuée³. L'ambassadeur espagnol eut une longue conférence avec l'espion de Walsingham qui lui déroula toute la conspiration, lui fit connaître l'état religieux de l'Angleterre, en lui communiquant, dans un écrit fort curieux, les forces respectives des deux partis,

¹ Lettre d'Amyas Paulet à Walsingham du 20 juillet (30, nouv. st.). *Ibid.*, et Tytler, p. 324, 325.

² Tytler, p. 332.

³ Pap. de Sim., aux Arch. nat., série B, liasse 57, n^o 74.

province par province, et lui donna les noms des principaux personnages qu'il disait attachés à la cause de Marie Stuart, au rétablissement du catholicisme, et au service de Philippe II. Ceux-ci, parmi lesquels il plaçait le fils du duc de Norfolk, le comte d'Arundel, ses deux frères Thomas Howard et lord William, le jeune comte de Northumberland, dont le père était mort violemment une année auparavant en prison, lord Dacre, lord Strange, fils du comte de Derby, le colonel sir William Stanley, lord Montagu, lord Compton, lord Morley, etc., étaient au nombre de trente-neuf¹. Mendoza envoya leurs noms à Philippe II, et il dit à ce prince qu'il avait accueilli Gifford comme le méritait sa mission et que, pour encourager les conjurés, il leur avait écrit deux lettres, l'une en italien, l'autre en latin, par deux voies différentes, « les animant à une entreprise digne et d'esprits si catholiques, et de l'antique valeur anglaise, affirmant que, s'ils parvenaient à tuer la reine, ils auraient l'assistance qu'ils réclameraient des Pays-Bas et l'assurance d'être secourus de Votre Majesté. Je le leur ai promis, continua-t-il, comme ils me le demandaient, sur ma foi et sur ma parole, et je les ai excités à presser l'exécution de leur entreprise par les raisons qui devaient les y décider². » Mendoza invitait les

¹ *Ibid.*, liasse 57, n° 69.

² « Los he escrito dos cartas por diferentes vias, una en

conjurés, aussitôt qu'ils auraient frappé la reine, à tuer ou à saisir Cecil, Walsingham, Hunsdon, etc., et à s'emparer de don Antonio qui était alors en Angleterre et dont Philippe II redoutait toujours les prétentions sur le Portugal¹.

Philippe II avait déjà reçu avec un sentiment de satisfaction et d'orgueil l'avis que Marie Stuart le désignerait comme son héritier au royaume d'Angleterre. « Cette reine, écrivait-il le 18 juillet à Mendoza², a gagné par là un grand crédit auprès de moi, et elle a accru la bonne volonté que j'ai toujours portée à ses affaires. » Il la louait d'avoir subordonné l'amour de son sang au service de Dieu et de la chrétienté³. Il chargeait Mendoza de le lui

italianno y otra en latin, animandolos á la empresa como digna de animos tan catolicos y del antiguo valor ingles, y que se efetuando el matar á la Reyna tendran el asistencia que pidieren de los payses baxos y seguridad de ser socorridos de V. Mag^d, lo qual yo los prometia como ellos me pidian sobre mi fee y palabra animandolos al presurar la execucion con algunas razones que los forçava a ello. » *Ibid.*, liasse 57, n^o 73.

¹ *Ibid.*

² « ...Ha ganado gran credito conmigo y hecho me crecer la buena voluntad, que si siempre tuve á sus causas. » *Ibid.*, série A, liasse 56, n^o $\frac{53}{97}$.

³ « ...Que postpone el amor que se pudiera temer que la enganasse de su hijo al servicio de N^{ro} Sr, y bien publico de la cristiandad, y particular de aquel reyno. » *Ibid.*

dire, en ajoutant qu'il était charmé de la prendre sous sa protection pour la replacer, avec l'aide de Dieu, où elle devait être. Ses espérances s'étaient accrues et ses résolutions s'étaient fortifiées, lorsqu'il avait appris par les lettres de Mendoza tous les détails de la conspiration catholique. Il approuvait ce que son ambassadeur avait répondu à Gifford ¹. « En considérant, lui disait-il, l'importance de l'événement, si Dieu, qui a pris maintenant sa cause en main, veut qu'il réussisse, vous avez bien fait d'accueillir ce gentilhomme et de l'exciter, lui ainsi que ceux qui l'ont envoyé, à pousser l'entreprise plus avant ². »

Après avoir conseillé à Mendoza quelques précautions afin d'éviter la découverte d'un secret qui, disait-il, entre beaucoup durait peu et se gardait mal ³, il ajoutait : « En lisant les noms des confédérés, je me suis souvenu de quelques-uns d'entre eux et des pères des autres ⁴. Par l'entente de semblables personnages, l'affaire me paraît fondée, et moi, pour le service de Dieu, la liberté des catholiques et le bien de ce royaume, je suis décidé à les seconder. Aussi ai-je immédiatement ordonné qu'on

¹ Pap. de Sim., aux Arch. nat., série A, liasse 56, n^o $\frac{50}{92}$.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

apprête le secours nécessaire tant par la voie de Flandre que par celle d'Espagne. Il est vrai que le succès dépendant surtout du secret et de la diligence, les forces seront préparées à petit bruit et ne seront pas assez considérables pour les empêcher de partir promptement d'Espagne et de Flandre aussitôt qu'on saura que s'est faite en Angleterre la principale exécution dont se sont chargés Babington et ses amis. » Philippe II prescrivait à Mendoza de donner aux conjurés l'assurance la plus positive qu'ils seraient soutenus à temps, et voulait qu'il envoyât vers eux Gifford, afin de leur dire : « que la sécurité des catholiques d'Angleterre tenait au secret de l'entreprise, et le secret de l'entreprise à la promptitude de son accomplissement ¹. »

Le même jour, dans une autre dépêche écrite en *triplicata* ² à cause de son importance, Philippe II

¹ « No dexare de ayudarlos y assi desde luego mando que se apreste y aperciba el socorro necessario tanto por la via de Flandes como por la de aca de España, verdad es que por consistir todo el efecto en el secreto y averse de preparar esto con el menos ruydo que se pueda non sera el aparato tan grande... Porque no dañe mas acudir a se con ello cou la mayor presteza que se pueda, por la una parte y la otra, en sabiendo que se ha hecho en Inglaterra la principal execucion de que Bavington y sus amigos se han encargado. »
Ibid.

² Il y a, sur cette dépêche, ces paroles écrites de la main même de Philippe II : « Todo se ha dicho de duplicar y

adressait à son ambassadeur à Paris deux lettres pour le prince de Parme, gouverneur des Pays-Bas. L'une avertissait celui-ci de se préparer, l'autre lui prescrivait d'agir. Mendoza devait faire partir immédiatement la première et garder entre ses mains la seconde jusqu'au moment où il saurait que Babington avait accompli ce qu'il avait projeté. « En ce cas, disait Philippe II à Mendoza, envoyez-la tout de suite au prince, afin qu'il mette à la voile avec le secours, sans attendre un nouvel ordre de ma part, puisque cette seconde lettre, comme vous le verrez, est si précise à cet égard ¹. »

Mais il n'était déjà plus temps. La multiplicité des affaires, la distance des lieux, l'étendue des défiances, la lenteur des résolutions, faisaient toujours intervenir Philippe II trop tard. Dès que Walsingham avait eu entre les mains les preuves écrites de la conspiration, et les moyens de poursuivre tous ceux que ses patientes et artificieuses machinations y avaient enveloppés, depuis la royale captive, dont le gouvernement anglais voulait se défaire, jusqu'à ses plus obscurs serviteurs, il se décida à en arrêter le cours. Élisabeth, qu'il instruisit des projets d'at-

aun de triplicar por le que importa. » *Ibid.*, série A, liasse 56,

n° $\frac{51}{95}$.

¹ Papiers de Simancas, aux Arch. nat. Ces deux dépêches de Philippe II à Mendoza sont du 5 septembre.

tentat contre sa personne et d'invasion de son royaume, en fut épouvantée ¹ et ne voulut pas qu'on différât les arrestations, de peur qu'on ne prolongeât ses périls. Alors Maud dénonça Ballard, dont il avait été le compagnon et le confident ². Mais, d'accord avec Walsingham, il ne le dénonça d'abord que comme prêtre réfractaire ³, afin d'éviter que les autres conjurés ne prissent l'alarme, et que Marie, prévenue de la découverte de la conspiration, ne détruisit tous ses papiers à Chartley. Le ministre d'Élisabeth donna donc à son secrétaire Milles l'ordre d'arrêter Ballard, uniquement pour avoir enfreint les lois du royaume. Cette arrestation était cependant difficile. Ballard prenait des précautions infinies, changeant sans cesse de déguisements et de demeures ⁴. Avant qu'on parvint à s'emparer de lui, Babington avait été informé de la dénonciation de Maud ⁵. Il ne s'était point rendu à Litchfield, ainsi qu'il l'avait annoncé à Marie, et ce n'était que le 29 juillet (9 août, nouv. st.), dix jours après avoir été écrite, que la lettre de la reine d'Écosse

¹ Tytler, t. VIII, p. 334.

² Labanoff, t. VI, p. 436. — Tytler, t. VIII, p. 433.

³ Tytler, *ibid.*, p. 435.

⁴ *Ibid.*, p. 433, d'après la lettre de Milles à Walsingham, le 4 août, déposée au Stat. Pap. Off.

⁵ Ms. Bibl. nat., suppl. français, n^o $\frac{3003}{10}$, p. 63, copie du temps.

lui avait été remise à Londres, où il était resté pour conférer avec les autres conjurés. Il avait promis au messenger secret qui la lui avait apportée de lui donner sa réponse le 2 août (12, nouv. st.). Mais la trahison de Maud le fit partir précipitamment de Londres, d'où il sortit à cheval, sans qu'on sût la direction qu'il avait prise¹. Le malheureux était dans un état de trouble inexprimable. Les plus grandes incertitudes et les plus vives craintes agitaient son esprit. Devait-il fuir ou retourner? Telle était la question qu'il s'adressait avec anxiété, ne sachant pas jusqu'où s'étendait la révélation de Maud. En fuyant, il compromettait la conspiration, et renonçait à la délivrance de Marie, si Walsingham ne savait pas tout; en retournant, il était perdu, si le complot avait été trahi.

Un reste d'espérance le ramena à Londres, et il se présenta audacieusement devant Walsingham². Le dissimulé ministre, dont tous les ressorts n'étaient pas prêts à jouer, le reçut avec sa contenance ordinaire et le laissa sortir. Mais il chargea plusieurs de ses agents de le suivre et de veiller sur lui³. Babington, un peu rassuré, avait écrit le 3 août (13, nouv. st.) à Marie, pour l'instruire de ce périlleux contre-temps et lui dire qu'il espérait néanmoins porter encore remède à tout. Il la suppliait

¹ Tyler, t. VIII, p. 331, 332, 333.

² *Ibid.*, p. 334.

³ *Ibid.*

de croire à l'heureux succès de leur dessein. « Ma souveraine, disait-il, pour l'amour de Dieu qui vous a tenue en sa sauvegarde, pour notre commun bien, ne vous découragez point... C'est la cause de Dieu, de l'Église et de Vostre Majesté; c'est une entreprise honorable devant Dieu et les hommes... Nous l'avons voué et mettrons en effect, ou il nous coustera la vie ¹. » Mais Ballard ayant été arrêté le lendemain 4 août, Babington craignit qu'il ne fût mis à la torture et ne découvrit tout. Il alla trouver Savage, et lui demanda ce qu'il fallait faire. « Rien autre, lui répondit Savage, que de tuer la reine sur-le-champ. — Très-bien, lui dit Babington, alors allez demain à la cour et faites le coup. » Savage ayant objecté que son ajustement pour approcher de la reine n'était pas prêt, Babington lui donna sa bague et tout l'argent qu'il avait, afin qu'il s'en procurât un le jour même ². Pensant bien que les divulgations qui devaient avoir été faites et l'éveil qui était sans doute donné empêcheraient Savage de se présenter à la cour, il songea à s'y présenter lui-même avec les autres conjurés pour exécuter l'entreprise. Mais il ne l'osa pas davantage. Dans la nuit du 5 août, suivi de ses compagnons éperdus, il s'enfuit de Londres et alla se cacher dans le bois

¹ Ms. Bibl. nat., suppl. français, n° $\frac{3003}{10}$, p. 63.

² Confession de John Savage, dans Howell, p. 1130.

de Saint-John. Il y fut découvert avec eux, et on les conduisit tous à la Tour¹.

Lorsque Walsingham eut sous sa main Ballard, Babington, Savage et les autres conjurés, il n'hésita point à traiter Marie Stuart comme leur complice. Cette princesse ignorait que la conspiration avait été découverte, et n'avait pas reçu la dernière lettre de Babington qui aurait pu éveiller ses inquiétudes à cet égard. Elle était dans la plus entière sécurité. Le 8 août (18, nouv. st.) Amyas Paulet lui proposa une partie de chasse dans le parc voisin de Tixall. Elle accepta avec allégresse. Depuis quelque temps, la chaleur de la saison et peut-être aussi l'espérance avaient raffermi sa santé. Cette partie de chasse n'était qu'un moyen concerté d'avance entre William Waad, envoyé à Chartley par Walsingham, et Amyas Paulet, pour la conduire dans une autre résidence sans qu'elle s'en doutât, la séparer de ses secrétaires avant qu'elle se fût entendue avec eux, et s'emparer de tous ses papiers².

Sur la route de Chartley à Tixall, sir Thomas Gorges se présenta soudainement devant elle, en lui annonçant que le complot de Babington était dé-

¹ Tytler, t. VIII, p. 334, 338 et 339.

² Waad, membre du conseil privé, était parti en poste de Londres le 3 août (13, nouv. st.), et avait eu une conférence secrète avec Paulet dans les champs pour arranger cette arrestation. Tytler, t. VIII, p. 336.

couvert, et qu'il avait ordre de la transférer au château de Tixall. A cette nouvelle inattendue, elle resta un moment interdite. Puis reprenant ses esprits, et le saisissement faisant place à la colère, elle éclata en violents reproches et demanda aux gens de sa suite s'ils laisseraient enlever leur maîtresse sans la défendre. Nau et Curle, qui l'accompagnaient, étaient en même temps saisis et envoyés chacun séparément sous escorte à Londres. La malheureuse reine, revenant bien vite au sentiment de sa triste situation et de son impuissance, se résigna, et se laissa conduire au château de Tixall, qui appartenait à sir Walter Ashton ¹. Elle y resta dix-sept jours enfermée dans une petite chambre, loin de tous ses serviteurs, privée même de son chapelain, sans aucun moyen d'écrire, et servie uniquement par des étrangers. Durant son absence de Chartley, Thomas Waad, qu'avait rejoint Amyas Paulet, y ouvrait ses armoires, y prenait ses papiers, ses écrins, son argent, et les transmettait à Élisabeth. — Cette reine les reçut avec des transports de joie, et elle écrivit à Paulet, en le remerciant de ses habiles services, de sa prudente conduite, qu'elle éprouvait une vive gratitude de sa fidélité qui méritait toutes les récompenses, et qui était au-dessus d'elles ².

¹ Sir Amyas Paulet's postils to M^r W. Waad's Memorial, au Stat. Pap. Off., et dans Tyler, t. VIII, p. 337.

² Strype, t. III, part. I, p. 525. — Lingard, t. VIII, ch. iv.

Le 25 août, lorsque tout eut été fouillé avec le soin le plus minutieux dans le château de Chartley, Marie Stuart y fut ramenée. En sortant de Tixall, sous l'escorte de Paulet et de cent quarante gentlemen du voisinage à cheval, elle fut entourée de quelques pauvres gens qui lui demandèrent l'aumône. « Je n'ai rien à vous donner, leur dit-elle en pleurant ; tout m'a été pris, et je suis une mendicante comme vous. » Elle se tourna ensuite vers le maître du château, sir Walter Ashton, et les autres gentlemen, et leur dit les larmes aux yeux : « Bons gentlemen, je n'ai rien projeté contre la reine. » Quand elle vit, en arrivant à Chartley, ses armoires ouvertes, ses papiers saisis, ses coffres fouillés, ses écrins même disparus, elle ne put contenir son indignation et se livra à des plaintes amères contre Élisabeth : « Il y a deux choses, s'écria-t-elle, que la reine d'Angleterre ne pourra jamais m'enlever, c'est le sang royal qui me donne droit à la succession d'Angleterre, et l'attachement qui fait battre mon cœur pour la religion de mes pères ¹.

Le procès commença bientôt contre les conspirateurs qui avaient projeté la mort de la reine et provoqué l'invasion du royaume. Élisabeth n'osa pas y faire comprendre encore la reine d'Écosse, dont la lettre à Babington n'avait pas été trouvée en

¹ Paulet à Walsingham, 27 août 1586, au Stat. Pap. Off., et dans Tytler, t. VIII, p. 342. — Lingard, t. VIII, ch. 14.

minute originale, ainsi qu'on l'avait espéré. D'ailleurs, Élisabeth, qui vivait dans la terreur, craignait, si Marie Stuart était mise en cause, de provoquer elle-même une entreprise désespérée contre sa personne ¹. L'accusation fut donc uniquement poursuivie d'abord à l'égard de Babington, de Ballard, de Savage et de leurs complices. Accablés par l'évidence des preuves, ils se reconnurent tous coupables et furent condamnés au supplice terrible réservé au crime de haute trahison ². Afin d'effrayer ceux qui seraient tentés de suivre leur exemple, aucun des tourments prescrits par la férocité de la loi anglaise ne leur fut épargné. Le 20 septembre, Babington, Savage, Ballard, Barnewell, Tilney, Abington, Tichbourne, furent conduits à Saint-Giles-aux-Champs, où se tenaient leurs réunions, et on les éventa vivants en présence du peuple saisi de dégoût et d'horreur ³. Aussi fut-on obligé le lendemain d'abrégé et d'adoucir le supplice des sept ⁴ qui restaient.

En s'avouant coupable, Babington avait reconnu l'authenticité de sa correspondance avec Marie, et,

¹ Ms. letter, sir Christopher Hatton to Burghley, sept. 12. Tytler, t. VIII, p. 339, 340.

² Howell, *State trials*, t. I, p. 1127 à 1162.

³ *Ibid.*, p. 1156 et 1158.

⁴ Salisbury, Donn, Jones, Charnock, Travers, Gage, Bellamy. Howell, t. I, p. 1158, 1160-61-62.

bien que la lettre qu'il lui avait adressée et celle qu'il en avait reçue ne fussent produites qu'en copies, il en avait certifié le contenu par une déclaration formelle, et en les revêtant de sa signature à chaque page¹. Tichbourne avait également avoué qu'il avait aidé Babington à déchiffrer la grande lettre de la reine d'Écosse, dont Ballard et Donn confessaient avoir eu communication en copie². Cependant cette lettre n'était point écrite de la main même de Marie Stuart. Ses deux secrétaires mêmes, Nau et Curle, n'en avaient point d'abord confirmé l'exactitude. Ceux-ci avaient été conduits dans la maison de Walsingham et placés sous sa garde³. Pouvant être enveloppés dans le châtement de leur maîtresse, s'ils servaient contre elle de témoins, ce qui les rendait aussitôt ses complices, ils avaient d'abord gardé un silence dû sans doute à la crainte autant qu'à la fidélité. C'est ce que comprirent en même temps Burghley⁴ et Walsingham⁵, qui con-

¹ Hardwiske's *Stat. Pap.*, t. I, p. 227 et 228.

² *Ibid.*, p. 228.

³ Lettre de l'Aubespine de Châteauneuf à Henri III, du 3 sept. 1586. Ms. Bibl. nat., n° 9513, collect. de Mesmes, *Lettres originales d'État*, t. III, fol. 337. — *Life of Thomas Egerton*, t. I, p. 230.

⁴ Ms. letter, Burghley to sir Christopher Hatton, 4 sept. 1586. Tytler, t. VIII, p. 344.

⁵ Ms. Stat. Pap. Off., Walsingham to Phelipps, sept. 4 1586. Tytler, *ibid.*

seillèrent de séparer leur cause de celle de la reine qu'ils avaient servie, et qu'on ne parviendrait à leur faire trahir qu'en les rassurant sur les suites de leurs révélations.

Nau et Curle furent donc placés entre la menace de la torture, s'ils continuaient à se taire, et la perspective de la liberté, s'ils consentaient à parler. Ces deux faibles serviteurs rompirent alors le silence loyal et salutaire qu'ils avaient observé jusque-là. Ils firent connaître comment procédait Marie Stuart dans ses correspondances secrètes. Enfermée avec eux dans son cabinet, elle dictait à Nau les points principaux de ses dépêches, que Nau rédigeait ensuite, et soumettait à la correction de la reine. Elles étaient remises à Curle qui les traduisait en chiffres et les expédiait¹. Nau déclara que la lettre à Babington, écrite en très-grande partie de la main de sa maîtresse, lui avait été donnée par elle et avait été chiffrée par Curle². Ces premières révélations furent jugées insuffisantes, et l'on en exigea de plus explicites du secrétaire de Marie, qui, poussé par la crainte d'être envoyé à la Tour³, où l'on questionnait les prisonniers au milieu des tourments,

¹ Ms. Stat. Pap. Off., Confession de Nau du 5 sept. 1586. Tytler, t. VIII, p. 345. — Hardewicke, t. I, p. 234 à 235.

² *Ibid.*

³ Burghley à Walsingham, 8 sept. 1586, dans Ellis, t. III, p. 5.

alla bientôt un peu plus loin. Il avoua que sa maîtresse était entrée pleinement dans le complot relatif à l'invasion de l'Angleterre ; mais qu'instruite seulement du complot contre la vie d'Élisabeth, elle n'avait pas cherché à le connaître et n'avait pas cru devoir le dénoncer ¹. Enfin, dans un dernier interrogatoire, subi le 21 septembre, après la terrible exécution des quatorze conjurés, il fut plus formel encore : il dit que Curle avait déchiffré la lettre de Babington, et qu'il avait lui-même écrit, sous la dictée de sa maîtresse, les points principaux de sa réponse à Babington, concernant les forces que les conjurés pourraient réunir, les lieux où ces forces seraient rassemblées, l'intervention des six gentilshommes qui devaient tuer Élisabeth, les moyens à l'aide desquels on la tirerait elle-même de prison, enfin les cavaliers bien montés que les six gentilshommes devaient avoir auprès d'eux pour donner promptement avis de l'exécution de leur projet à ceux qui étaient chargés d'opérer sa délivrance ². On avait saisi de plus parmi les papiers de Nau à Chartley une note écrite de sa main, dans laquelle étaient résumées les deux lettres de Babington et de Marie, et où se trouvait ce mot, *le*

¹ Ms. Stat. Pap. Off., Déclaration de Nau du 10 sept. — Tytler, t. VIII, p. 346.

² Ms. Stat. Pap. Off., 21 sept. 1586. — Tytler, t. VIII, p. 347. — Hardewicke, t. I, p. 236.

coup, que Nau déclara se rapporter au projet de tuer Élisabeth¹. Curle fit des dépositions semblables², en ajoutant toutefois que la reine lui avait enjoint de brûler³ la copie anglaise des lettres adressées à Babington, auquel il l'avait conjurée de ne pas écrire⁴.

Les aveux des deux secrétaires de Marie Stuart et la note écrite de la main de Nau fortifiaient les déclarations de Babington et de ses complices. Élisabeth espéra pouvoir mettre par là en accusation la malheureuse reine qu'elle retenait depuis dix-neuf ans prisonnière. Mais l'oserait-elle? Oserait-elle traduire devant le tribunal de ses propres sujets une princesse souveraine, et attenter ainsi à l'inviolabilité royale? Après avoir si odieusement manqué au droit des gens en ravissant à Marie Stuart sa liberté dans un intérêt d'État, irait-elle jusqu'à manquer d'une manière plus grave encore au droit jusque-là respecté des couronnes, en lui enlevant la vie pour mieux pourvoir à sa propre sûreté? Ne reculerait-elle point devant la crainte d'encourir l'indignation de tous les rois, et d'ajouter à la formidable inimitié du puissant monarque que tous les catholiques de l'Europe reconnaissaient pour chef,

¹ Hardewicke, p. 235.

² *Ibid.*, p. 237.

³ *Ibid.*, p. 237 et 250.

⁴ *Ibid.*, p. 250.

l'inimitié presque inévitable de ses proches voisins et de ses utiles alliés, le roi de France et le roi d'Écosse, en punissant de mort la belle-sœur de l'un et la mère de l'autre? Malgré ces raisons et ces craintes, Élisabeth alla jusqu'au bout de son dessein, avec un mélange inouï d'audace et d'hypocrisie. Elle se décida à faire juger, condamner et périr la reine dont elle avait soulevé les sujets, trompé la confiance, repoussé les offres, séduit le fils, à qui elle avait donné le droit de conspirer en s'arrogeant celui de la détenir, et que son ministre Walsingham avait attirée dans le piège si perfidement tendu d'un complot trahi d'avance, hors d'état de réussir et ne pouvant que la perdre.

CHAPITRE XI.

Délibérations du conseil privé d'Angleterre sur la mise en jugement de Marie Stuart. — Nomination d'une haute cour de justice. — Translation de Marie Stuart au château de Fotheringay, où se rendent les membres de la haute-cour. — Refus de Marie Stuart de comparaître devant eux. — Espérances qui la décident à se défendre en leur présence tout en protestant contre leur juridiction. — Sa comparution et ses nobles paroles devant la haute cour. — Accusation qui lui est intentée d'avoir tramé avec Philippe II l'invasion de l'Angleterre, et projeté avec Babington la mort d'Élisabeth. — Ses dénégations. — Habilité de sa défense. — Reproches qu'elle adresse à Walsingham. — Discussion qui s'établit entre elle et Burghley. — Aveux qu'elle fait d'avoir eu recours aux princes étrangers; persistance de ses dénégations au sujet de Babington et de son complot. — Culpabilité déclarée par la haute cour, qui prononce à Westminster une sentence de mort contre Marie Stuart. — Hésitations d'Élisabeth à faire exécuter cette sentence. — Instances fanatiques et cruelles que lui adressent les deux chambres du parlement; ses réponses ambiguës. — Signification de la sentence de mort à Marie Stuart. — Courage et dignité de cette princesse; dispositions qu'elle fait, lettres qu'elle écrit, dernières demandes qu'elle adresse à Élisabeth. — Intervention menaçante du roi de France, son beau-frère, et du roi d'Écosse, son fils, pour la sauver. — Inutilité de cette double intervention. — Warrant pour son exécution signé par Élisabeth et remis au secrétaire Davison. — Lettre que Walsingham et Davison écrivent à Amyas Paulet et l'invitant, au nom et dans l'intérêt d'Élisabeth, à faire périr clandestinement Marie Stuart. — Noble refus d'Amyas Paulet. — Arrivée à Fotheringay de R. Beale, des comtes de Shrewsbury et de Kent chargés par le conseil d'Angleterre d'assister à l'exécution de

Marie Stuart. — Fermeté avec laquelle Marie Stuart les reçoit et se prépare à mourir. — Refus qui lui est fait de son aumônier. — Ses dons à ses serviteurs, son dernier repas au milieu d'eux, ses lettres à ses parents et à ses amis, ses dispositions religieuses dans la nuit qui précède son supplice. — Sa sérénité et sa dignité en marchant à l'échafaud. — Désolation de ses serviteurs, qui demandent à l'accompagner jusqu'au dernier instant et dont quelques-uns l'obtiennent à sa prière. — Grandeur de son courage, constance de sa foi, élévation de ses suprêmes paroles, majesté touchante de sa fin.

La résolution de faire juger Marie Stuart fut agitée quelque temps avant d'être prise. Le gouvernement anglais qui avait songé plusieurs fois à priver de la vie cette reine infortunée, crut avoir enfin trouvé le moyen de se délivrer d'elle et des périls auxquels il s'était exposé depuis dix-neuf ans en la retenant prisonnière. Discuté d'abord entre Élisabeth et Burghley ¹, le sort de Marie Stuart fut soumis aux délibérations du conseil privé. Quelques membres de ce conseil pensèrent qu'il suffisait de la rendre tout à fait impuissante par une captivité plus étroite; mais les autres, supposant qu'ils protégeraient ainsi la vie de leur souveraine et assureraient le triomphe du protestantisme, opinèrent pour sa mort. Leicester fut accusé d'avoir proposé l'emploi clandestin du poison ², tandis que Wal-

¹ Tytler, t. VIII, p. 347, d'après une lettre de Burghley, au Stat. Pap. Off.

² Camden, t. II, p. 485.

singham préféra une sentence de justice. Ce dernier avis prévalut. En vertu de quelle loi traduirait-on Marie Stuart devant un tribunal? Le statut de la 25^e année d'Édouard III qui punissait comme criminels de haute trahison ceux qui avaient comploté contre le roi, provoqué la guerre contre le royaume, et s'étaient entendus avec ses ennemis, sembla lui être applicable. Mais on aima mieux recourir au statut porté l'année précédente¹ à la suite du fameux acte d'association, statut qui permettait de poursuivre à mort ou de faire condamner à la peine capitale quiconque avait revendiqué la couronne d'Angleterre, ou cherché à l'enlever à la reine Élisabeth, par une invasion étrangère ou par un complot contre sa personne².

Conformément à ce statut, Marie Stuart fut déférée le 5 octobre 1586 à une haute cour de justice, composée de ce qu'il y avait de plus considérable parmi les grands officiers et les pairs d'Angleterre, de plus important dans les conseils de la couronne, de plus habile chez les grands juges et les hommes de loi du pays. Cette commission, présidée par le chancelier Bromley, était de quarante-six membres³, dont la plupart se rendirent au château de Fotheringay, dans le comté de Northampton,

¹ Vingt-septième année du règne d'Élisabeth.

² Howell, t. I, p. 1163 à 1166.

³ *Ibid.*, p. 1166 à 1168.

où devait se jouer le dernier acte de cette longue tragédie. La royale accusée y avait été conduite le 6 octobre par son gardien sir Amyas Paulet, le conseiller privé sir Walter Mildmay et le notaire Barker ¹. Elle y reçut une lettre d'Élisabeth qui lui reprochait d'avoir trempé dans la dernière conspiration ourdie contre son État et contre sa personne, et lui enjoignait de répondre aux charges qui seraient produites, à ce sujet, devant les juges investis des pouvoirs de la loi sous la protection de laquelle elle avait vécu et aux règles de laquelle elle devait se soumettre ².

Après avoir lu, devant Paulet et devant Mildmay, cette lettre qui était conçue en termes sévères et impérieux, Marie contint d'abord les sentiments dont elle était agitée. Elle dit avec une ironie amère que sa sœur était mal informée en ce qui la concernait, et elle rappela la multiplicité de ses propres griefs et le mépris qu'on avait fait de ses offres. Trouvant étrange le ton de commandement qu'avait pris à son égard la reine d'Angleterre, qui semblait s'attendre à ce qu'elle répondit à ses juges comme un de ses propres sujets, elle s'écria, la rougeur au front : « Comment ! votre maîtresse ne sait donc pas que je suis née reine ? et

¹ Tytler, t. VIII, p. 348.

² Ms. Stat. Pap. Off., 5 octobre 1586. — Tytler, t. VIII, p. 348, 349.

croit-elle que je dégraderai mon rang, mon État, la race de qui je descends, le fils qui me succédera, les rois et princes étrangers, dont les droits seraient lésés dans ma personne, en obéissant à une lettre pareille? Jamais. Abattue, à ce que je dois paraître, mon cœur est grand et il ne se soumettra à aucune humiliation ¹. »

Elle ajouta, d'ailleurs, qu'elle était privée de ses papiers, dénuée de conseils, entourée d'adversaires, qu'elle ignorait les lois et les statuts du royaume où elle ne saurait trouver des pairs compétents pour la juger, et affirma qu'elle était innocente. « Je n'ai, dit-elle en finissant, ni dirigé, ni encouragé aucun attentat contre votre maîtresse. Je suis sûre que rien de pareil ne pourrait être prouvé contre moi, bien que je l'avoue librement, lorsque ma sœur eut rejeté toutes mes offres, j'ai remis moi et ma cause entre les mains des princes étrangers ². »

Le refus que faisait Marie de reconnaître la juridiction à laquelle on prétendait la soumettre n'était pas seulement conforme à la majesté de son rang, il était un moyen de sûreté pour sa personne. Si elle avait persisté jusqu'au bout, il eût été difficile de la condamner sans qu'elle fût entendue, et il se-

¹ Howell, *State trials*, t. I, p. 1169. — Ms. St. Pap. Off., 12 oct. 1586; The Scottish Queen first answer. — Tyler, t. VIII, p. 350.

² *Ibid.*

rait devenu impossible de conduire à l'échafaud une reine en exécution de la sentence portée contre elle par les sujets incompetents d'une autre reine. Elle parut le comprendre d'abord, et ne reçut les principaux commissaires que dans sa chambre. Elle eut plusieurs entrevues avec le lord chancelier et le lord trésorier, qu'elle embarrassa par la finesse de ses reparties et l'énergie de ses récriminations.

Instruite de ses fières réponses et de ses opiniâtres refus, Élisabeth prescrivit aux commissaires de passer outre à l'examen du procès, mais de ne pas prononcer le jugement avant d'être revenus auprès d'elle et de lui avoir présenté un rapport sur toute l'affaire¹. Elle essaya en même temps, avec beaucoup d'artifice, d'ébranler la détermination de Marie, en faisant luire, à travers sa sévérité, un rayon d'espérance pour elle si elle montrait plus de condescendance envers ses volontés. « Vous avez, lui disait-elle, essayé, en diverses sortes, de m'ôter la vie et de ruiner mon royaume par effusion de sang. Je n'ai jamais agi si durement contre vous, mais au contraire, je vous ai préservée comme si vous étiez une autre moi-même. Ces trahisons vous seront prouvées et rendues manifestes. Par cette raison, notre plaisir est que vous répondiez à ma noblesse et pairs de mon royaume comme vous le feriez si j'étais pré-

¹ The English Queen to lord Burghley, 12 oct. Brit. Mus. Caligula, c. ix, fol. 332. — Ms. Stat. Pap. Off.

sente. Je vous y engage et vous le commande. J'ai été informée de votre arrogance; agissez ouvertement, et vous serez traitée avec plus de faveur¹. »

Ces dernières paroles, qui auraient dû blesser Marie, l'ébranlèrent. Elle se laissa de plus surprendre aux insinuations du vice-chambellan Hatton. Favori d'Élisabeth et confident présumé de ses intentions, Hatton la conjura de répondre, de peur que son silence ne fût considéré comme un aveu et qu'on ne procédât contre elle en son absence. « Vous êtes accusée, lui dit-il, mais non condamnée². Vous êtes reine, c'est vrai, mais la dignité royale n'exempte pas de répondre à l'imputation d'un tel crime que ni la loi civile, ni la loi canonique, ni le droit des gens, ni le droit naturel ne sauraient empêcher de poursuivre. Si vous êtes innocente, les commissaires de la reine, qui sont des hommes prudents et justes, se réjouiront de tout leur cœur que vous le leur montriez. La reine elle-même en éprouvera de la joie, vous pouvez m'en croire. Lorsque je l'ai quittée, elle m'a affirmé que rien ne lui avait jamais été plus douloureux que de vous voir chargée d'un pareil crime. Laissez donc de côté ce vain privilège de la dignité royale qui ne peut maintenant vous servir; paraissez en justice, soutenez votre innocence, ne vous rendez pas vous-même suspecte en

¹ *Life of Thomas Egerton*, t. I, p. 86.

² Howell, *State trials*, t. I, 1171, 1172.

fuyant le procès, et ne vous exposez pas à souiller votre réputation d'une tache éternelle.» Burghley ajouta que le lendemain on procéderait contre elle, même en son absence¹. Après une nuit passée dans le trouble des incertitudes, Marie consentit à comparaître devant ses juges.

Le 14 octobre au matin, suivie d'un détachement de hallesbardiers, et appuyée sur le bras de son maître d'hôtel, sir André Melvil, et de son médecin Bourgoïn, car elle avait beaucoup de peine à marcher, elle descendit dans la grande salle de Fotheringay², où siègèrent les commissaires formés en tribunal. Au fond de cette salle, sous un dais que surmontaient les seules armes d'Angleterre, s'élevait un fauteuil qui était réservé pour la reine Élisabeth absente et qui resta vide. De chaque côté du dais étaient placés, dans un ordre conforme à leur dignité, les divers commissaires : à droite, le lord chancelier Bromley, le lord grand trésorier Burghley, les comtes d'Oxford, de Kent, de Derby, de Worcester, de Rutland, de Cumberland, de Warwick, de Pembroke, de Lincoln, et le vicomte Montagu ; à gauche, les lords Abergavenny, Zouch, Morley, Stafford, Grey, Lumley, et d'autres pairs ayant auprès d'eux les barons du conseil privé, Crofts, Hat-

¹ *Ibid.*, p. 1172.

² Brit. Mus. Caligula, ch. ix, fol. 333. — Tytler, t. VIII, p. 354.

ton, Walsingham, Sadler, Mildmay et Paulet. Un peu en avant se trouvaient, à droite les grands juges d'Angleterre et le premier baron de la cour de l'échiquier, et à gauche les autres juges et barons avec deux docteurs de la loi civile. Au milieu étaient rangés, autour d'une table, l'attorney général de la reine Popham, son solliciteur Egerton, son sergent ès lois Gawdy, et le clerc de la couronne Thomas Powell, avec deux greffiers pour écrire les procès-verbaux¹. Quelques gentilshommes du voisinage, admis à l'audience, se tenaient à la barre².

Lorsque Marie Stuart parut devant cette imposante assemblée, elle s'inclina vers les lords avec une grande dignité³. Conduite jusqu'au siège de velours qui avait été préparé pour elle, et voyant qu'il n'avait pas été mis sous le dais, mais plus bas⁴, elle parut sentir cette humiliation, et dit fièrement : « Je suis reine, j'ai été mariée à un roi de France, et ma place devrait être là⁵. » Elle promena ensuite un triste regard sur cette grave réunion de lords, d'hommes d'État, de jurisconsultes, et ajouta avant de s'as-

¹ Howell, t. I, p. 1172-73.

² Tytler, t. VIII, p. 353.

³ *Ibid.*, p. 354.

⁴ Howell, t. I, p. 1172.

⁵ L'Aubespine de Châteauneuf à Henri III, le 30 octobre 1586. Ms. de la Bibl. nat., n° 9513; De Mesmes, *Collect. de lettres originales d'État*, t. III, fol. 381, et *Life of Egerton*, t. I, p. 86.

soir : « Hélas ! il y a ici un grand nombre de conseillers, et pourtant pas un seul n'est pour moi¹. »

Le chancelier Bromley, se levant alors, exposa les raisons qui avaient décidé la reine d'Angleterre à mettre en jugement la reine d'Écosse, et déclara que, si elle ne l'eût pas fait, elle aurait mérité qu'on l'accusât de négliger la cause de Dieu et de porter en vain l'épée de la justice². Le clerc de la couronne donna ensuite lecture de la commission qui instituait le tribunal³. Après l'avoir entendue, Marie Stuart prit la parole, et rappela l'inique indignité des traitements qu'elle avait subis en Angleterre, où elle s'était présentée en amie et en suppliante, et où elle avait été retenue prisonnière. Elle dit aux membres de la haute cour qu'elle ne reconnaissait point la validité de la commission en vertu de laquelle ils prétendaient la juger; que, princesse libre et reine ointe, elle ne relevait de personne, si ce n'est de Dieu. Elle ajouta qu'elle ne leur répondrait que sous la réserve de cette protestation⁴. Le lord trésorier Burghley lui répliqua que quiconque était dans le royaume se trouvait soumis à ses lois, contre lesquelles elle ne devait pas parler, et selon lesquelles ils allaient la juger⁵.

¹ *Ibid.*

² Howell, t. I, p. 1173. — Tytler, t. VIII, p. 355.

³ *Ibid.*

⁴ Camden, t. II, p. 495, 496.

⁵ Howell, t. I, p. 1173.

Le sergent de la couronne Gawdy, entrant dans le récit du dernier complot, soutint que Marie Stuart avait pris part non-seulement au projet d'invasion du royaume, mais encore au projet d'assassinat dirigé contre Élisabeth, qu'elle avait connu, approuvé, encouragé¹. Les lettres de Morgan, de Paget, de Mendoza, de l'archevêque de Glasgow, d'Engelfield, du docteur Lewis, du docteur Allen, les siennes, les confessions de Babington et des autres conjurés, dont les copies certifiées étaient sur la table des gens de la reine en même temps que les aveux écrits de Nau et de Curle, furent présentés comme les preuves de sa double complicité. Marie Stuart nia d'abord toute espèce de relation avec Babington. Elle déclara qu'elle ne l'avait jamais vu, qu'il ne lui avait jamais écrit, qu'elle ne lui avait jamais répondu. Elle demanda comment, si les lettres de Babington étaient réelles, on pouvait prouver qu'elle les eût reçues, et qu'on montrât, si l'on soutenait qu'elle lui avait répondu, ses propres lettres².

¹ Howell, p. 1173, 1174.

² *Ibid.*, p. 1174. — Hardewicke, t. I, p. 233. — *Advis de ce qui a été fait en Angleterre par M. de Bellière sur les affaires de la royne d'Escoce*, etc. Ms. de la Bibl. nat., collection Béthune, n° 8955, et coll. Colbert, n° 18, *Mélanges*; et *Life of Th. Egerton*, t. I, p. 102, 103. — Camden, p. 496, 497.

Sur cela on lut, mais en copie seulement, la longue lettre du 6 juillet, dans laquelle Babington lui avait communiqué le but du complot et ses moyens d'exécution, et aussi la lettre du 17 juillet, que, suivant l'accusation, elle avait adressée à Babington pour l'entretenir dans son dessein¹. Après avoir également donné connaissance des confessions écrites de Babington, de Tichbourne, de Ballard et de Donn², l'attorney général, ainsi que le lord trésorier, prétendirent qu'il n'y avait rien de plus clair et de moins contestable que l'adhésion donnée au complot par la reine d'Écosse³. Sans aucune hésitation et avec la plus grande vivacité, Marie Stuart répliqua que cette prétendue évidence ne reposait que sur des copies de pièces dont on ne montrait pas les originaux, et sur des oui-dire de gens qu'elle n'avait jamais vus. Qu'on produisît, dit-elle, les originaux s'ils existaient, et alors elle examinerait et discuterait. En attendant qu'on le fit, elle déclara protester solennellement contre les imputations dont elle était l'objet. « Je ne nie pas, ajouta-t-elle en soupirant, d'avoir désiré la liberté et d'avoir travaillé sérieusement à la recouvrer. La nature m'a forcée d'agir ainsi, mais je prends Dieu à témoin de n'avoir jamais conspiré contre la vie de la reine

¹ Howell, t. I, p. 1174 à 1181. — Hardewicke, t. I, p. 233.

² Howell, t. I, p. 1176, 1177.

³ Tytler, t. VIII, p. 356.

d'Angleterre et de n'avoir jamais consenti à ce qu'on conspirât contre elle. J'avoue que j'ai écrit à mes amis et que j'ai sollicité leur assistance pour me tirer des misérables prisons où depuis dix-neuf ans on me retient captive. Je confesse encore que j'ai écrit souvent en faveur des catholiques persécutés, et que, si j'avais pu les délivrer de leur oppression en versant mon propre sang, je l'aurais fait. Mais les lettres qu'on produit contre moi je ne les ai pas écrites, et je ne saurais répondre des dangereux desseins de gens poussés au désespoir, et que je ne connais pas¹. »

L'habileté avec laquelle Marie Stuart se défendit, en saisissant le côté attaquant des preuves fournies contre elle, décida le lord trésorier Burghley à lui répliquer. Il fit l'histoire du complot, en s'appuyant sur les lettres qui pouvaient le moins être contestées; exposa, d'après les déclarations de Nau et de Curle, comment Marie Stuart procédait dans sa correspondance secrète, et de quelle manière elle avait répondu à Babington, affirma la réalité de la lettre que Nau et Curle convenaient d'avoir envoyée, que Babington avouait avoir reçue, que Tichbourne, Ballard et Donn avaient connue, qui était écrite avec le chiffre trouvé dans ses papiers et chez Babington; il soutint que la complicité de

¹ *Advis de M. de Bellièvre*, dans Egerton, p. 103. — Camden, p. 497-498. — Tytler, t. VIII, p. 357 et 358.

Marie résultait du contenu même de cette lettre, entièrement conforme à la confession de Babington, aux témoignages de Nau et de Curle, attestant à la fois la connaissance qu'elle avait eue du complot, et l'approbation qu'elle y avait donnée¹. L'argumentation serrée du lord trésorier n'embarrassa point l'esprit courageux de la reine d'Écosse.

Peu lui importait, répondit-elle, ce qu'avait déclaré Babington. Elle l'ignorait et elle ne saurait dire si ce qu'on présentait comme sa confession était ou non de son écriture. Pourquoi ne l'avait-on pas confronté avec elle avant de le faire mourir? C'était le moyen de connaître la vérité. Est-ce qu'on ne voulait pas qu'elle se fit jour? Il en était de même de ses deux secrétaires Nau et Curle. Sans doute, ils vivaient encore; que n'étaient-ils là pour voir s'ils oseraient soutenir devant elle ce qu'ils avaient avancé hors de sa présence? Curle était un homme simple mais honnête, elle n'en doutait pas. Nau était un homme plus habile, doué de beaucoup de talent; mais, bien qu'il eût été secrétaire du cardinal de Lorraine et qu'il lui eût été recommandé par le roi de France, elle n'était pas certaine que la crainte d'un danger et l'espoir d'une récompense ne l'eussent pas entraîné à faire contre elle une déposition fausse à laquelle il aurait associé Curle, dont il disposait

¹ Hardewicke, t. I, p. 233 à 237. — Tytler, t. VIII, p. 358, 359. — Howell, t. I, p. 1183, 1184.

comme il voulait¹. Ses secrétaires, il est vrai, écrivaient ses lettres et les mettaient en chiffres; mais elle n'était nullement assurée qu'ils n'y eussent inséré des choses qu'elle n'avait point dictées. N'était-il pas possible qu'ils eussent reçu des lettres pour elle, sans les lui remettre, et qu'ils en eussent envoyé d'autres en son nom et avec ses chiffres sans les lui faire voir? « Et dois-je, moi, une reine, ajoutait-elle avec autant de force que de dignité, dois-je être jugée coupable sur des preuves de cette espèce? N'est-il pas manifeste que la majesté et la sécurité des princes ne signifient plus rien, s'ils doivent dépendre des écrits et du témoignage de leurs secrétaires? Je réclame le privilège de n'être jugée que sur mes propres paroles et sur mes propres écrits, et je suis sûre qu'on n'en trouvera point contre moi². »

Dans le cours de ce débat, Marie se plaignit vivement et à plusieurs reprises de ce qu'elle ne pouvait pas recourir à ses papiers qui lui avaient été enlevés. Elle sembla même porter contre Walsingham la grave accusation d'avoir altéré ses chiffres, accusation que les défenseurs de cette reine infortunée font peser encore après trois cents ans³ sur la mé-

¹ Camden, t. II, p. 500.

² Ms. Brit. Mus. Caligula, ix, fol. 383. — Howell, t. I, p. 1182, 1183. — Hardwicke, t. I, p. 233. — Camden, t. II, p. 500. — Tytler, t. VIII, p. 360, 361.

³ Le prince Labanoff l'en accusé formellement, et M. Tytler le croit aussi. Outre le peu de scrupule de Walsingham

moire du secrétaire peu scrupuleux d'Elisabeth. « Quelle sûreté ai-je, » dit-elle en se tournant vers lui, « que ce soient mes chiffres ? » Et l'apostrophant avec véhémence : « Croyez-vous, monsieur le secrétaire, ajouta-t-elle, que je n'ai pas connu les manéges que vous avez employés contre moi avec tant de ruse ? Vos espions m'ont entourée de tous les côtés, mais vous ne savez peut-être pas que quelques-uns d'entre eux ont fait de fausses dépositions et m'en ont informée. Et, s'ils ont agi de cette manière, continua-t-elle en s'adressant à toute l'assemblée, comment pourrais-je être sûre que lui n'ait pas con-

et la perfidie des moyens qu'il employa pour perdre Marie, et que nous avons fait connaître, cette accusation semblerait confirmée par une découverte récente de MM. Tytler et Lemon au State Paper Office. Camden avait dit (tome II, p. 479) qu'un post-scriptum avait été frauduleusement ajouté à la lettre de Marie Stuart à Babington du 17 juillet, pour demander à celui-ci les noms des six gentilshommes qui s'étaient chargés de tuer Elisabeth. MM. Tytler et Lemon ont trouvé au State Paper Office ce post-scriptum chiffré de la main de Phelipps, et rayé, ce qui prouve qu'il ne fut pas envoyé (Tytler, t. VIII, p. 326, 327). En effet, il ne figure point dans la copie certifiée de la lettre du 17 juillet produite dans le procès de Marie Stuart ni dans aucune des copies qui en ont été conservées. De ce que Phelipps et Walsingham, entre les mains desquels le chiffre original de la lettre de Marie Stuart resta pendant plus d'une semaine avant d'être remis à Babington, n'employèrent pas ce post-scriptum, M. Tytler et le prince Labanoff croient qu'ils eurent recours à d'autres moyens. Ils supposent qu'il n'était question dans la lettre

tréfait mes chiffres pour me faire condamner à mort; n'a-t-il pas déjà conduit de sourdes trames contre ma vie et contre celle de mon fils¹? »

Cette attaque directe et terrible émut Walsingham, qui se leva aussitôt, et dit avec la plus grande énergie : « Je prends Dieu à témoin que, comme particulier, je n'ai rien fait qui ne convînt point à un honnête homme, ni, comme serviteur de ma royale

de Marie Stuart que des deux projets d'invasion et de fuite, et que Walsingham et Phelipps ayant renoncé à mentionner les six gentilshommes dans le post-scriptum, interpolèrent dans le corps même de la lettre les trois passages qui y sont relatifs à ces six gentilshommes, et dont le dernier est fort étendu. (Voir Tytler, t. VIII, p. 439 à 451, *Historical remarks of the Queen on Scots' supposed accession to Babington's conspiracy*, et Labanoff, t. VI, p. 396 à 398.) Pour que cette supposition soit acceptée, il faut admettre que la lettre entière a été refaite par Phelipps, qui n'aurait pas trouvé dans la lettre originale la place nécessaire à l'intercalation des trois passages frauduleusement introduits entre les passages réels concernant l'invasion, le soulèvement de l'Angleterre et la délivrance de Marie, et que Babington ne s'en est pas aperçu. Il faut admettre aussi que Nau et Curle, pour se sauver, ont reconnu comme étant d'eux ces passages qui étaient de Phelipps; se sont attribué l'œuvre de ce faussaire, qu'ils avouaient l'un avoir écrite, l'autre avoir chiffrée; se sont donné une part dans le complot contre la vie d'Élisabeth, quoiqu'ils y fussent étrangers, et y ont enveloppé leur infortunée maîtresse, bien qu'ils la sussent innocente.

¹ Tytler, t. VIII, p. 361, 362. — Camden, t. II, p. 498. — Howell, t. I, p. 1182. — *Advis de M. de Bellièvre*, dans Egerton, p. 103.

mâîtresse, rien qui fût indigne de ma charge. Je me suis prononcé pour la culpabilité, parce que la sûreté de la reine et du royaume m'importe extraordinairement. J'ai recherché avec le plus grand soin toutes les pratiques dirigées contre la reine et contre le royaume, et si Ballard, ce traître, m'eût offert son aide pour y parvenir, je ne l'aurais point repoussé¹. » Après quelques autres discussions, la séance de la haute cour fut renvoyée au lendemain.

Ce second jour, Marie Stuart ne se défendit point en tout niant, comme elle l'avait fait la veille. Elle déclina de nouveau la juridiction de la cour². Puis elle persista à maintenir son innocence. « J'ai souhaité, dit-elle, qu'il fût pourvu à la sûreté des catholiques, mais je n'ai jamais voulu qu'on y arrivât par le sang et par le meurtre. J'ai préféré le rôle d'Esther à celui de Judith, et j'ai mieux aimé intercéder auprès de Dieu pour le peuple, que priver de la vie le dernier du peuple³. » Elle admit cependant ses lettres originales à Morgan, à Paget, à Mendoza, qui ne pouvaient pas être désavouées, et reconnut même que ses secrétaires, agissant d'après ses ordres, avaient transmis certaines notes à Babington⁴.

¹ Howell, t. I, p. 1182. — Camden, t. II, p. 499. — *Advis de M. de Bellièvre*, dans Egerton, p. 103.

² Howell, t. I, p. 1184. — Camben, t. II, p. 502.

³ Howell, p. 1185. — Camben, t. II, p. 502.

⁴ *Advis de M. de Bellièvre*, dans Egerton, t. I, p. 103.

Elle s'attacha à établir que ces lettres et ces notes se rapportaient uniquement à sa délivrance et à sa fuite qu'elle devait favoriser, même par l'invasion de l'Angleterre. Mais, lui dirent les hommes de loi d'Élisabeth, vous ne pouviez recourir à de pareils moyens pour vous rendre libre, sans manquer aux lois du royaume dans lequel vous étiez, et sans menacer la vie de la reine. L'invasion du royaume et la mort de la reine sont inséparablement liées, et l'une ne peut pas aller sans l'autre. Par le succès seul de l'invasion, Sa Majesté perdait le royaume et la vie¹. Si Marie Stuart convint d'être entrée dans ce projet d'attaque contre l'Angleterre, par les dures nécessités où elle avait été réduite, et même d'avoir songé à transférer la succession d'Angleterre au roi d'Espagne², elle continua à désavouer vivement le projet d'attentat contre Élisabeth³, rejetant toujours les témoignages de Babington, de Nau et de Curle.

Dans ce nouveau débat, où elle eut encore pour principal adversaire l'incisif Burghley⁴, elle fut noble et touchante. La défense de sa dignité lui inspira les plus éloquents paroles, et le sentiment de sa triste position lui fit souvent verser des lar-

¹ Hardewicke, t. I, p. 245.

² Camden, t. II, p. 505. — Howell, p. 1187-1188.

³ Camden, t. II, p. 504-505. — Howell, p. 186.

⁴ Howell, t. I, p. 1185. — Tytler, t. VIII, p. 365.

mes. « Avec quelle injustice, dit-elle, procède-t-on contre moi ! Mes lettres ont été triées et détournées de leur véritable sens ; les originaux m'en ont été enlevés. On n'a eu aucun égard à la religion que je professe et au caractère sacré que je porte comme reine. Si mes sentiments personnels, milords, vous sont indifférents, pensez au moins à la majesté royale qui est blessée dans ma personne, pensez à l'exemple que vous donnez ¹. » Elle en appela ensuite à Dieu et aux princes étrangers contre l'injustice avec laquelle on l'avait traitée ², et s'écria : « Je suis entrée dans ce pays en me fiant à l'amitié et aux promesses de la reine d'Angleterre, » et, ôtant de son doigt une bague qu'elle montra à ses juges, « Voici, milords, dit-elle, le gage d'amour et de protection que j'ai reçu de votre royale maîtresse. Regardez-le bien. C'est en comptant sur lui que je suis venue parmi vous. Mieux que personne, vous pouvez dire comment ce gage a été respecté ³ ! » Elle demanda à être entendue en plein parlement, ou à avoir une entrevue avec Élisabeth ⁴, et elle ajouta : Accusée, je réclame le privilège d'avoir un avocat

¹ Tytler, t. VIII, p. 363, 364. — Howell, t. I, p. 1185.

² Howell, t. I, p. 1185. — *Advis de Bellièvre*, dans Eger-ton, p. 103.

³ Courcelles, *Negociations*, p. 18. — Bannatyne, *Club edition*. — Tytler, t. VIII, p. 364.

⁴ Howell, p. 1188.

qui plaide ma cause; ou reine, je demande que l'on me croie sur la parole d'une reine¹. »

Mais elle ne parut plus devant les commissaires, et ne fut admise ni devant les chambres, ni devant la reine. Les commissaires auraient prononcé tout de suite le jugement, sans les ordres secrets d'Élisabeth. Conformément à ce qu'avait écrit cette princesse², dont l'indécision et la lenteur irritèrent l'impatience de Walsingham³, les commissaires s'ajournèrent à Westminster, le 25 octobre. La *reine du château*, comme Burghley appelait ironiquement la pauvre prisonnière⁴, fut laissée à Fotheringay avec son intraitable gardien. Le 25 octobre, les commissaires se réunirent dans la chambre étoilée de Westminster. Ils recommencèrent l'examen de l'affaire, et firent de plus subir en leur présence un nouvel interrogatoire à Nau et à Curle, entendant ainsi à Fotheringay l'accusée sans les témoins, et à Westminster les témoins sans l'accusée.

Dans cette procédure, continuée au mépris des formes, comme elle avait été introduite au mépris du droit, il n'y eut aucune confrontation. Les se-

¹ Tytler, t. VIII, p. 364, 365.

² Ms. letter, Brit. Mus. Caligula, c. ix, fol. 332. — Camden, t. II, p. 506.

³ Walsingham to Leicester, 15 oct. 1586. — Brit. Mus. Caligula, c. ix, fol. 415.

⁴ Burghley to Davison, 15 oct. 1586. Ellis, vol. I, p. 18.

crétaires de Marie Stuart confirmèrent de vive voix leurs anciennes dépositions, et le même jour les commissaires prononcèrent unanimement la sentence de condamnation de la malheureuse reine ¹. Cette sentence, signée par tous les commissaires, portait que, depuis le 1^{er} juin de la vingt-septième année du règne d'Élisabeth, diverses trames avaient été ourdies par Anthony Babington et autres, au su de la reine d'Écosse, laquelle, prétendant à la couronne d'Angleterre, avait pris part à ces complots, dont l'objet était le renversement et la mort de la reine leur souveraine ². Politiques adroits en même temps que juges impitoyables, les commissaires, dirigés par Burghley, voulant ménager le fils en sacrifiant la mère, déclarèrent que leur sentence ne préjudiciait en rien à l'honneur et aux droits du roi d'Écosse ³, auquel ils conservèrent la perspective du trône pour le détourner de ses devoirs par ses intérêts.

Quelques jours après, le parlement fut assemblé à Westminster. Il sanctionna la condamnation de la reine d'Écosse ⁴, que la vindicative mais prudente Élisabeth n'entendait faire périr que par un acte

¹ Howell, t. I, p. 1188, 1189. — Hardewicke, t. I, p. 249, 250. — Lettre de Châteauneuf à Henri III, du 5 nov. 1586. Ms. de la Bibl. nat., n° 9513; Coll. de Mesmes, t. III, fol. 389, et dans Egerton, t. I, p. 88.

² Howell, t. I, p. 1189. — Camden, t. II, p. 506.

³ *Ibid.* — Camden, t. II, p. 507.

⁴ Howell, t. I, p. 1190. — Camden, t. II, p. 508.

combiné de la justice et de la volonté nationales. Les lords et les membres des communes, avec un mélange de reconnaissance et de fanatisme, de dévouement et de cruauté, remercièrent la providence de Dieu et la sagesse de la reine d'avoir déjoué la conspiration qui, disaient-ils, menaçait la vie de leur excellente et gracieuse souveraine, dans la sûreté de laquelle consistait leur seule félicité, qui aurait ruiné l'heureux état d'un si noble royaume, aurait asservi les vrais serviteurs du Tout-Puissant et l'indépendance de cette belle couronne à la tyrannie romaine¹, et ils demandèrent que la reine d'Écosse fût enfin punie pour ce détestable complot et pour tous ceux qu'elle avait tramés précédemment. « En négligeant de le faire, disaient-ils à Elisabeth, vous encourriez le déplaisir céleste et vous vous exposeriez aux châtimens de la justice de Dieu, qui nous en a laissé plusieurs sévères exemples dans les Écritures sacrées². »

Élisabeth leur répondit en remerciant avec une reconnaissance profonde la bonté divine de l'avoir miraculeusement préservée de tant de dangers. Elle se montra touchée du dévouement cordial de ses sujets, qui, après vingt-huit années de règne, laissaient éclater plus de bonne volonté envers elle que le jour où elle était montée sur le trône³. Elle s'ex-

¹ Howell, p. 1190. — ² *Ibid.*, p. 1192.

³ *Ibid.*, p. 1192, 1193. — Camden, t. II, p. 508 509.

prima sur l'infortunée dont on lui demandait la mort avec plus de douleur que de haine, et termina son discours en leur disant : « Ne pressez pas mes résolutions ; c'est une matière de grande conséquence, et sur de moindres objets j'ai pour coutume de délibérer plus longtemps avant de me décider. Je prierai le Dieu tout-puissant d'éclairer mon esprit et de me faire voir ce qui doit servir au bien de son Église, à la prospérité de mon peuple et à votre propre sûreté ¹. »

Deux jours après, l'esprit agité des pensées les plus incertaines et comme ne pouvant prendre une aussi terrible résolution, elle envoya le lord chancelier à la chambre haute, et l'orateur des communes, Puckering, à la chambre basse, pour les prier l'une et l'autre de chercher s'il n'y aurait pas quelque moyen plus doux de pourvoir à sa propre sûreté en épargnant la vie de la reine d'Écosse ². Les deux chambres en délibérèrent de nouveau, et répondirent tout d'une voix, le 18 novembre, que la reine d'Angleterre serait en danger tant que vivrait la reine d'Écosse, parce qu'un repentir de sa part ne saurait être ni espéré ni sincère ; parce qu'un emprisonnement plus étroit, avec des promesses écrites et des otages donnés, serait vain aussitôt que la reine d'Angleterre aurait été tuée ; parce que son éloigne-

¹ *Ibid.*, p. 1194. — Camden, t. II, p. 509 à 511.

² *Ibid.*, p. 1194, 1195.

ment du royaume amènerait aussitôt une invasion armée de l'Angleterre. « A moins donc, dirent les deux chambres à Élisabeth, que la juste sentence portée contre elle ne soit exécutée, la personne de Votre Majesté reste en grand péril, la religion ne peut être longtemps maintenue parmi nous, et l'état florissant de ce royaume est menacé d'une prochaine et désastreuse ruine. En l'épargnant, Votre Majesté n'encourage pas seulement l'audace des ennemis de Dieu, de votre autorité, de votre royaume, elle abat et désespère les cœurs de son peuple affectionné, et provoque la main ainsi que la colère de Dieu¹. » Après lui avoir cité les plus cruels exemples tirés de l'antiquité, de la Bible, du moyen âge, le lord chancelier et l'orateur Puckering, en présentant à leur reine, dans le château de Richmond, cette sanguinaire supplique des deux chambres, prièrent le ciel d'incliner son cœur à leurs justes désirs².

C'était là sans doute ce que voulait Élisabeth. Être pressée et paraître contrainte lui convenait d'autant mieux, qu'elle se donnait l'appui de ses sujets, rendus par là ses ardents complices, et qu'elle se déchargeait même sur eux de cette utile cruauté. Elle ne se rendit cependant pas encore, et leur répondit avec une ambiguïté embarrassée. Elle dit

¹ Howell, p. 1195. — Camden, t. II, p. 511, 512.

² *Ibid.*, p. 1198.

qu'elle était plus perplexe qu'elle ne l'avait encore été de sa vie, qu'elle ne savait si elle devait parler ou se taire, qu'elle aurait souhaité sauver ses jours sans sacrifier ceux d'une autre, qu'il lui semblait cruel de frapper une si grande princesse, et de laisser tremper les mains du bourreau dans le sang d'une si proche parente¹. S'étendant ensuite sur les dangers de sa position, la haine de ses ennemis, les hésitations de son esprit, les troubles de son cœur, elle les renvoya avec ces paroles : « Si j'adhère à votre requête, j'en dis peut-être plus que je n'en pense; et, si je la rejette, je me précipite moi-même dans le péril d'où vous voulez me tirer. Acceptez, je vous prie, mes remerciements et mes incertitudes, et prenez en bonne part une réponse qui n'en est pas une². »

Malgré les hésitations qu'elle éprouvait en les exagérant, et qui tenaient autant à sa politique qu'à son caractère, Elisabeth envoya à Fotheringay lord Buckhurst et le clerc du conseil Robert Beale pour signifier son arrêt de mort à la royale condamnée³. Suivis d'Amyas Paulet et de Drue Drury⁴, qui avait été aussi attaché à la garde de Marie,

¹ *Ibid.*, p. 1198, 1199. — Camden, t. II, p. 512 et 513.

² *Ibid.*, p. 1200, 1202. — Camden, t. II, p. 513, et *Parliamentary history*, vol. IV, p. 298.

³ Howell, t. I, p. 1202.

⁴ Lettre de Marie Stuart à l'archevêque de Glasgow du 24 nov. 1586, dans Labanoff, t. VI, p. 466, 467.

ils annoncèrent, le 10 novembre, à cette princesse, dont le tranquille courage égala l'extrême malheur, que les juges avaient prononcé sa sentence, que les chambres du parlement l'avaient ratifiée, qu'elles en avaient de plus requis l'exécution immédiate et qu'elle eût à se préparer à mourir, sa vie étant incompatible avec celle de leur souveraine et avec le maintien de leur religion. Elle les écouta sans aucun trouble et remercia Dieu de ce qu'elle était regardée comme un instrument propre à rétablir la religion catholique et appelée à verser son sang pour elle¹. Les envoyés d'Élisabeth lui ayant dit alors qu'elle ne parviendrait jamais à passer pour sainte et pour martyre², mourant, comme elle allait le faire, pour avoir comploté le meurtre et la dépossession d'Élisabeth, elle continua à repousser vivement cette accusation. Elle repoussa aussi avec douceur mais avec fermeté l'offre qu'on lui fit d'être assistée par un évêque ou un doyen anglican, et elle demanda les secours spirituels de son chapelain, dont elle avait été séparée depuis quelque temps.

A dater de ce jour, Paulet, sans respect pour son incomparable infortune, agit envers elle avec une dureté insolente. Il entra dans sa chambre hardiment et lui dit qu'elle ne serait plus traitée comme

¹ *Ibid.*, p. 467.

² *Ibid.*, p. 468.

une reine, mais comme une femme ordinaire légalement morte¹, et il ordonna qu'on y abattit le dais surmonté de ses armes. Marie lui montra, au lieu de ses armes, la croix de Jésus-Christ², et lui répondit noblement qu'elle tenait de Dieu la dignité de reine, et qu'elle la rendrait à Dieu seul, avec son âme³.

Se croyant près de mourir, et toujours privée de son chapelain, elle écrivit au pape pour lui demander son absolution, sa bénédiction et ses prières. Avec le salut de son âme, elle recommandait à Sixte-Quint les intérêts spirituels de son fils; elle remettait au pontife romain sa propre autorité sur lui, le priaît de lui servir de père, et de le ramener à la foi de ses ancêtres; elle exprimait le désir que son fils, sous la direction du pape, du duc de Guise et de Philippe II, se rendît digne d'entrer dans la famille du roi catholique en épousant sa fille. « Voilà, continuait-elle, le regret de mon cœur et la fin de mes désirs mondains..... Je les présente aux pieds de Votre Sainteté que très-humblement je bayse⁴. »

¹ *Ibid.*, p. 469.

² « Je leur ai montré, au lieu de mes armes audit days, la croix de mon Sauveur. » Lettre de Marie Stuart au duc de Guise, du 24 nov. 1586, dans Labanoff, t. VI, p. 464.

³ Lettre de Marie Stuart à l'archevêque de Glasgow, *ibid.*, p. 469.

⁴ Cette lettre de Marie Stuart à Sixte-Quint, extraite des

Le messager de confiance qui, après sa mort, devait porter la lettre à Sixte-Quint, devait se charger aussi pour Mendoza, pour le duc de Guise et pour l'archevêque de Glasgow¹, de lettres qui ne purent être remises qu'environ un an après². Dans toutes, la fidèle et courageuse Marie était préoccupée des intérêts de la cause catholique, elle songeait au sort de ses serviteurs désespérés, elle envisageait sa fin avec une résignation chrétienne et héroïque tout à la fois, se séparait de ses amis avec une tendresse touchante. Elle était arrivée à un degré inconnu de douceur et de sérénité. Toujours aussi éloquente, elle l'était sans haine, sans emportement. Son cœur avait rejeté toutes les amertumes de la vie, et sa pensée avait pris la plus religieuse élévation. Elle s'applaudissait de mourir pour la foi catholique. « Je suis contente, disait-elle, de répandre mon sang à la requête des ennemis de l'Église³. » Elle annonçait à Mendoza qu'elle restait dans les mêmes sentiments à l'égard du roi son maître, et lui transmettait ses droits, si son fils ne revenait point à la vraie croyance. En lui faisant son

archives du Vatican, est du 23 nov., p. 447 à 456 du t. VI de Labanoff.

¹ Labanoff, t. VI, p. 456, 461, 465.

² En marge de celle de Mendoza il y a : « Recivió se en Paris á 15 octubre 1587. » *Ibid.*, p. 461.

³ Labanoff, p. 458.

dernier adieu, elle le remerciait de l'affection zélée qu'il avait toujours eue pour elle. « Vous recevrez, lui disait-elle, un tocquen (souvenir) de moi, d'un diamant que j'avois cher pour être celui dont le feu duc de Norfolk m'obligea sa foi, et que j'ai toujours porté; gardez-le pour l'amour de moi ¹. »

Elle envoyait aussi une bague de rubis² au duc de Guise, et laissait éclater, dans la lettre qu'elle lui écrivait, avec les effusions de sa tendresse, les élans de sa foi : « Mon bon cousin, lui disait-elle, celui que j'ay le plus cher au monde, je vous dis adieu, estant preste par injuste jugement d'estre mise à mort..... bien que jamais bourreau n'ait mis la main en nostre sang, n'en ayez honte, mon amy, car le jugement des hérétiques et des ennemys de l'Église, et qui n'ont nulle jurisdiction sur moi, royne libre, est profitable devant Dieu aux enfans de son Église; si je leur adhérais, je n'aurois ce coup. Tous ceux de nostre maison ont été persécutés par cette secte : témoin vostre père, avec lequel j'espère estre reçue à mercy du juste juge. Et Dieu soit loué de tout, et vous donne la grace de persévérer au service de son Église tant que vous viverez, et jamais ne puisse cest honneur sortir de nostre race que, tant hommes que femmes, soyons prompts de respandre nostre sang pour maintenir la querelle de la foy, tous autres

¹ *Ibid.*, p. 460.

² *Ibid.*, p. 463.

respects mondains mis à part ; et quant à moy, je m'estime née, du côté paternel et maternel, pour offrir mon sang en icelle, et je n'ay intention de dégénérer¹. »

Elle adressa en même temps à Élisabeth ses derniers désirs en ces termes pathétiques² : « Madame, je rends grace à Dieu de tout mon cœur, de ce qu'il luy plaist de mettre fin par vos arrests au pèlerinage ennuyeux de ma vie. Je ne demande point qu'elle me soit prolongée, n'ayant eu que trop de temps pour expérimenter ses amertumes. Je supplie seulement Votre Majesté que, puisque je ne dois attendre aucune faveur de quelques ministres zélez qui tiennent les premiers rangs dans l'Estat d'Angleterre, je puisse tenir de vous seule, et non d'autres, les bienfaits qui s'ensuyvent.

» Premièrement je vous demande que, comme il ne m'est pas loisible d'esperer une sépulture en Angleterre selon les solennitez catholiques, pratiquées par les anciens rois vos ancestres et les miens, et que dans l'Écosse on a forcé et violenté les cendres

¹ *Ibid.*, p. 462, 463, 464.

² Cette lettre, imprimée dans Jebb, vol. II, p. 91, 92, et dans Labanoff, t. VI, p. 444 à 446, est tirée de la *Vraye histoire de Marie Stuart*, par N. Caussin, publiée à Paris en 1624. La langue, un peu changée, n'est plus celle de Marie Stuart, mais bien celle du commencement du dix-septième siècle.

de mes ayeuls, quand mes adversaires seront saoulez de mon sang innocent, mon corps soit porté par mes domestiques en quelque terre sainte pour y estre enterré, et surtout en France, où les os de la reyne ma très honorrée mère reposent, afin que ce pauvre corps, qui n'a jamais eu de repos tant qu'il a esté joint à mon ame, le puisse finalement rencontrer alors qu'il en sera séparé.

» Secondement, je prie Votre Majesté, pour l'apréhension que j'ay de la tyrannie de ceux au pouvoir desquels vous m'avez abandonnée, que je ne sois point suppliciée en quelque lieu caché, mais à la veue de mes domestiques et autres personnes qui puissent rendre tesmoignage de ma foy et obéissance envers la vraye Église, et défendre les restes de ma vie et mes derniers soupirs contre les faux bruits que mes adversaires pourroient faire courir.

» En troisième lieu, je requiers que mes domestiques, qui m'ont servy parmy tant d'ennuys et avec tant de fidélité, se puissent retirer librement où ils voudront et jouyr des petites commoditez que ma pauvreté leur a léguées dans mon testament.

» Je vous conjure, Madame, par le sang de Jésus-Christ, par nostre parenté, par la mémoire de Henri septiesme, nostre père commun, et par le titre de reyne que je porte encore jusques à la mort, de ne me point refuser des demandes si raisonnables et me les assurer par un mot de vostre main; et là dessus

je mourray comme j'ay vescu, votre affectionnée sœur et prisonnière. »

Cette admirable lettre laissée sans réponse ne parvint peut-être point à Élisabeth ¹, qui restait livrée plus que jamais à ses irrésolutions. Elle voulait la faire périr et ne l'osait pas. Le monde entier avait été surpris et ému du jugement et de la condamnation d'une reine. De la France et de l'Écosse, où avait régné Marie, où son beau-frère et son fils étaient encore assis sur le trône, où elle avait ses plus proches parents et ses plus ardents amis, des ambassades solennelles avaient été envoyées à Élisabeth pour la conjurer d'épargner sa vie et pour la menacer si elle passait outre.

L'ambassadeur d'Henri III, Châteauneuf, était d'abord intervenu en sa faveur, mais vainement. Élisabeth avait fait partir Wotton ² pour la France, avec des copies certifiées de toutes les pièces, qui, en démontrant la réalité et l'étendue de la conspiration, l'accord de Marie Stuart avec le roi d'Espagne et les ligueurs de la France, étaient le plus propres à convaincre Henri III et à le refroidir. Bien qu'il ne parût pas éloigné d'admettre la culpabilité de sa belle-sœur³, ce prince chargea Châteauneuf

¹ Jebb, p. 92.

² Pacquet of Mrs. Wottons dispache into France, 1586, oct. 4. Stat. Pap. Off.

³ « Qu'encores que ma dite belle-sœur eut en quelque

d'exprimer tout l'intérêt qu'il prenait à elle. Il trouvait dans son emprisonnement prolongé un motif à ses complots et ne reconnaissait à personne le droit de la juger et de la punir¹. Il chargeait donc Châteauneuf de supplier Élisabeth, en son nom, comme étant son plus parfait ami, et comme y ayant en outre lui-même sa réputation engagée, de manifester sa bonté et sa clémence envers une proche parente².

Lorsqu'il connut la condamnation de Marie Stuart, il envoya en Angleterre Pomponne de Bellièvre pour essayer de la sauver de la mort. Bellièvre arriva à Londres le 1^{er} décembre. L'audience qu'il demanda le lendemain même ne lui fut accordée que le 7³. Dans sa longue harangue⁴, Bellièvre, qui accumula tous les exemples de l'histoire et toutes les maximes de la politique pour disposer Élisabeth à se montrer miséricordieuse, lui donna une raison à laquelle elle aurait dû être plus sen-

sorte participé à la conjuration... laquelle je suis pour ma part fort aysé et loue Dieu infiniment n'avoir point été exécutée. » Dépêche de Henri III à Châteauneuf du 1^{er} novembre 1586. Stat. Pap. Off.

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ Bibl. nat. ms., 9513, Coll. de Mesmes, *Lettres originales d'État*, t. III, fol. 391. — *Life of Egerton*, p. 91 et 99.

⁴ Harangue du sieur de Bellièvre, Bibl. nat., ms. Dupuy, t. 844, fol. 450 et suiv., et dans Egerton, t. I, p. 103 à 108.

sible qu'à toute autre. Faisant allusion aux desseins ambitieux et aux désirs secrets de Philippe II, il lui dit : « Que si l'on prétend que vos sujetz catholiques vous sont moins obéissans pour l'appuy qu'ilz trouvent en la royne d'Écosse, vostre prudence juge trop mieux qu'il ne se faut pas donner grande crainte d'ung si foible appuy; et sur ce je vous diray, Madame, ce qui m'a esté assuré comme véritable par ung personnage d'honneur, qu'un certain ministre d'un prince qui vous peut estre suspect, dit ouvertement qu'il seroit bon pour la grandeur de son maistre que la royne d'Écosse fust desjà perdue, parce qu'il est bien assuré que le party des catholiques angloys se rangeroit entièrement du costé de son maistre ¹. »

Élisabeth ne se montra touchée ni des conseils de clémence, ni des raisons d'intérêt que lui avait présentés Bellièvre. Elle éclata en invectives contre Marie Stuart, et dit à Bellièvre et à Châteauneuf « qu'elle avait été contrainte à la résolution qui avait été prise, parce qu'il lui était impossible de sauver sa vie et de conserver celle de la reine d'Écosse, et que, s'ils savaient un moyen de trouver sûreté pour elle-même, en la conservant, elle leur en aurait grande obligation ². » Ce fut la réponse

¹ *Ibid.*, et dans Egerton, p. 106.

² Bibl. nat., ms. 9513; Coll. de Mesmes, t. III, fol. 399.

— *Life of Egerton*, p. 91.

que firent aussi à Bellièvre, quelques jours après, le grand trésorier Burghley, le vice-chambellan Hatton, et le secrétaire Walsingham. Ils lui dirent que le salut de l'une était la perte de l'autre ¹.

Bellièvre et Châteauneuf ayant renouvelé leurs prières en faveur de Marie Stuart dans la seconde audience qu'ils reçurent d'Élisabeth, le 15 décembre, cette princesse ne resta pas moins inflexible. Elle se plaignit, avec de grands éclats de voix et très-vivement, de ce que Henri III manquait au traité qu'il avait fait avec elle, en refusant de lui livrer Morgan et Paget dont elle avait demandé l'extradition ². Elle finit en leur disant : « Qu'ils n'avaient pas trouvé, ainsi qu'elle leur avait donné plusieurs jours pour y penser, le moyen de conserver la reine d'Écosse en vie sans qu'elle fût en danger de la sienne; qu'elle ne voulait pas être cruelle contre elle-même, et que le roi leur maître ne devait pas trouver juste qu'elle, qui était innocente, mourût, et que la reine d'Écosse, qui était coupable, fût sauvée ³. »

Afin de se donner, contre les sollicitations étrangères, l'appui passionné de son peuple, Élisabeth fit publier par les rues de Londres la sentence de condamnation de Marie Stuart. Le comte de Pembroke, le lord maire et les aldermen assistèrent à cette publication, qui se fit au son des cloches et

¹ *Ibid.* — ² *Ibid.* — ³ *Ibid.*

avec les plus ardentes démonstrations. Les cloches sonnèrent pendant vingt-quatre heures à Londres et dans tout le reste du royaume, et des feux de joie furent allumés en signe d'assentiment et d'allégresse ¹. Quand les deux ambassadeurs de Henri III virent ce déchaînement populaire contre la pauvre Marie, ils craignirent qu'on ne la fit périr sans plus attendre. Ils supplièrent sur-le-champ Élisabeth, au nom de leur maître, de surseoir à l'exécution du jugement. Élisabeth leur accorda un délai de douze jours ², et ils envoyèrent le vicomte Genlis, fils du secrétaire d'État Brûlart, à Henri III pour l'en prévenir et lui dire que sa faveur et son autorité pouvaient seules sauver maintenant la reine d'Écosse.

Henri III leur écrivit d'employer toutes les persuasions pour ramener Élisabeth à des pensées plus douces; de lui annoncer que, si elle exécutait un jugement aussi rigoureux et aussi extraordinaire, il s'en ressentirait particulièrement, outre l'offense commune qui serait faite par là à tous les autres rois et potentats de la chrétienté; et enfin de lui donner l'assurance qu'il empêcherait de tout son pouvoir qu'elle ne fût exposée désormais à de pareils attentats, et que les parents de sa belle-sœur s'obligeraient, au nom de celle-ci, et s'engageraient eux-mêmes sur leur foi et honneur, que ni elle ni

¹ *Ibid.*, p. 92.

² *Ibid.*, p. 92, 93.

autre pour elle n'entreprendrait rien contre la reine d'Angleterre ¹.

Bellièvre se rendit le 6 janvier au château de Greenwich où la reine avait passé les fêtes de la Noël. Il la conjura d'accéder aux recommandations d'Henri III et d'agréer ses offres, soutenant qu'elle serait bien plus en sûreté par la vie de Marie Stuart que par sa mort : « Le plus grand précepte, dit-il, de bien et heureusement régner, est de s'abstenir de sang; un sang amène l'autre; de telles exécutions ont ordinairement des suites ². » Afin de mêler aux raisons les menaces et de fortifier l'intérêt par la crainte, il ajouta : « Que si le bon plaisir de Votre Majesté n'étoit point d'avoir égard à de si grandes considérations et aux prières du roi notre maître, il nous a donné charge de vous dire, Madame, qu'il s'en ressentira comme de chose contre l'intérêt commun de tous les roys et qui particulièrement l'aura fort offensé ³. » Ces dernières paroles courroucèrent Élisabeth; et presque hors d'elle-même : « Monsieur de Bellièvre, dit-elle, avez-vous charge du

¹ *Life of Egerton*, p. 95.

² Bibl. nat., ms. Béthune, n° 8955; Registres de Villeroy et ms. Colbert, n° 18, *Mélanges: Advis de ce qui a esté faict en Angleterre par M. de Bellièvre sur les affaires de la royne d'Escosse ès mois de nov. et déc. 1586, et janvier 1587.* — *Life of Egerton*, p. 109.

³ *Ibid.*

roy mon frère de me tenir un tel langage? — Ouy, Madame, répondit Bellièvre, j'en ay très-exprès commandement de Sa Majesté. — Avez-vous, répliqua-t-elle, ce pouvoir signé de sa main? — Ouy, Madame, le roy mon maistre, vostre bon frère, m'a expressément recommandé et enchargé, par lettres signées de sa propre main, de vous fayre les remonstrances cy-dessus. — Je vous en demande aultant, ajouta-t-elle, signé de la vostre ¹. » Bellièvre lui remit copie de l'ordre qu'il avait reçu et prit congé d'elle sans emporter aucune espérance. Élisabeth se borna à lui dire qu'elle enverrait à Paris un ambassadeur qui y arriverait aussitôt que lui et qui informerait le roi de sa résolution sur les affaires de la reine d'Écosse ².

Bellièvre, parti de Londres le 13 janvier, s'embarqua à Douvres le 16, et presque aussitôt Élisabeth adressa à Henri III, qu'elle trouvait trop faible pour être un allié sûr et pour devenir un dangereux ennemi, une lettre remplie de plaintes habilement calculées, et des plus altiers reproches. Elle lui demandait s'il croyait agir avec honneur et faire acte d'amitié en cherchant ainsi à rendre une innocente la proie d'une meurtrière. Elle lui disait qu'au lieu de la remercier d'avoir voulu le préserver des at-

¹ *Ibid.*, p. 101.

² *Ibid.* Ms. Béthune, n° 8955, et Colbert, n° 18, Mélanges.
— *Life of Egerton*, p. 101.

tentats de ceux qui finiraient par le perdre, il était assez aveugle pour s'abandonner à leurs conseils, et lui faire entendre, par la bouche de M. de Bellièvre, un langage qu'elle ne pouvait pas bien interpréter. « Vous ressentir, ajoutait-elle, de ce que je ne luy sauve la vie, est une menace d'ennemy, qui, je le vous prometz, ne me fera jamais craindre, au contraire c'est le plus court chemin pour dépescher la cause de tant de malheurs. » Elle l'invitait à expliquer à son ambassadeur comment elle devait prendre ces mots : « Car, poursuivait-elle, je ne vivray heure que prince quelconque se puisse vanter de tant d'humilité mienne, que je boive, à mon déshonneur, un tel traict ¹. »

Les efforts du roi d'Écosse en faveur de sa mère n'avaient pas été plus efficaces. Lorsque le chargé d'affaires de France, Courcelles, était allé au château de Falkland où chassait l'insensible Jacques VI, pour le presser d'intervenir auprès d'Élisabeth, il ne l'y avait pas trouvé d'abord fort disposé ². Ce jeune prince, dont le lord Hamilton conduisait alors les affaires, dont le pervers maître de Gray dirigeait les sentiments, et qui avait pour ambassa-

¹ Bibl. nat., ms. n° 9513. — Collect. de Mesmes, t. III, fol. 421. — *Life of Egerton*, p. 98.

² Courcelles à Henri III, d'Édimbourg le 4 oct. 1586. — Ms. de la Bibl. nat., n° 9513; Collect. de Mesmes, t. III, fol. 363, et *Life of Egerton*, p. 81.

deur à Londres le traître Archibald Douglas, ne visait qu'à se ménager la succession d'Angleterre et à entretenir de bons rapports avec Élisabeth. Il l'avait félicitée de la découverte de la nouvelle conspiration¹, et, en apprenant la triste position de sa mère, il dit durement qu'elle avait manqué à ses promesses envers la reine d'Angleterre, et qu'il fallait qu'elle bût la boisson qu'elle avait brassée². Courcelles, lord Hamilton et Georges Douglas, qui était resté fidèlement attaché à Marie Stuart depuis qu'il l'avait tirée du château de Lochleven, lui représentèrent, d'abord vainement, le tort qu'il se ferait s'il laissait juger et condamner sa mère.

Jacques VI, qu'Élisabeth avait instruit, par l'envoi de Robert Beale³, de tout ce que Marie Stuart avait tramé à ses dépens avec Claude Hamilton et le roi d'Espagne, répondit que sa mère n'avait pas pour lui plus de bonne volonté que pour la reine d'Angleterre; qu'elle avait songé à le réduire à la seigneurie de Darnley, à mettre un régent en Écosse, et à le priver du royaume; qu'il était assuré que la reine d'Angleterre n'attenterait pas à sa personne

¹ Ms. Stat. Pap. Off., Master of Gray to Burghley, 10 septembre 1586.

² Courcelles à Henri III, le 4 octobre. Ms. Bibl. nat., n° 9513, et Egerton, p. 81.

³ Lettre de Châteauneuf à Henri III, du 11 sept. 1586. Ms. de la Bibl. nat., *ibid.*, et Egerton, p. 76.

sans le lui faire savoir, et que sa mère ne devait plus se mêler d'autre chose, désormais, que de prier Dieu ¹. Il refusa d'envoyer quelqu'un à Londres, ou d'y écrire, pour intercéder en sa faveur. Il est vrai qu'il ne la croyait point en péril ². La noblesse écossaise était indignée, et, plutôt que de souffrir les traitements dont Élisabeth menaçait leur ancienne reine, en affectant ainsi une supériorité insultante pour leur pays, Angus, Claude Hamilton, Huntly, Bothwell, Herries et les principaux barons déclarèrent qu'ils aimaient mieux prendre les armes et risquer la guerre ³.

Lorsque la mise en jugement de Marie Stuart avait fait craindre sa condamnation, l'Écosse presque entière s'était émue, et Jacques VI s'était décidé à envoyer à Londres William Keith, en adressant une lettre assez ferme à Elisabeth et une note menaçante à Walsingham ⁴. Keith eut ordre de se joindre aux ambassadeurs de France pour sauver la mère de son roi. Il remplit sa mission avec fidélité, mais sans succès. Ayant instruit Jacques VI de son peu d'espérance, il reçut de lui une lettre remplie cette fois

¹ Même dépêche de Courcelles à Henri III, du 4 octobre. Ms. de la Bibl. nat., *ibid.*, et dans Egerton, p. 82, et la dépêche de Courcelles à Henri III du 31 oct. 1586. *Ibid.*, et dans Egerton, p. 87.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ Tytler, t. VIII, p. 379.

des sentiments d'un fils et des menaces d'un roi¹. Il la porta aussitôt à Élisabeth, qui, en la lisant, entra dans une de ses plus violentes colères, et voulait chasser Keith de sa présence. Le lendemain même elle écrivit, avec un mécontentement hautain, au jeune prince, qui ne soutint pas ce ton hardi, et qui lui fit porter par le maître de Gray et par sir Robert Melvil de pusillanimes explications.

Dans les nouvelles instructions que Jacques VI donna à ses ambassadeurs, il se borna à demander que sa mère fût mise désormais, par une détention sévère et une surveillance étroite, dans l'impossibilité de nuire à Élisabeth². Bien que son parlement assemblé le pressât de déclarer qu'il attaquerait l'Angleterre, s'il était attenté aux jours de la reine captive, il s'y était refusé. Il n'avait même pas craint d'avouer au comte de Bothwell et au chevalier Seton que, sa mère fût-elle mise à mort, il ne romprait jamais avec la reine Élisabeth, à moins que celle-ci ne voulût le frustrer de son droit à la succession d'Angleterre³. Ce jeune sophiste couronné, sans dignité

¹ *Ibid.*, p. 381.

² Lettre de Courcelles à Henri III du 31 déc. 1586. Ms. de la Bibl. nat., n° 9513; Collection de Mesmes, t. III, p. 407, et dans Egerton, p. 96 à 98.

³ *Ibid.*, p. 97, ainsi que l'Extrait de la lettre du sieur de Courcelles au sieur d'Esneval du 31 déc. 1586, Ms. de la Bibl. nat., n° 9513. — Coll. de Mesmes, vol. III, fol. 397, et dans Egerton, t. I, p. 95.

comme sans entrailles, osait soutenir à table que le sang obligeait moins envers les parents que l'amitié envers les alliés¹, se préparant ainsi, avec un cynisme raisonné, à sacrifier les sentiments de fils à ce qu'il disait être les devoirs de roi. Cette tiédeur dénaturée commençait à être connue du peuple, qui murmurait sur son passage lorsqu'il sortait du palais².

Jacques VI livra donc sa mère en confiant sa défense au maître de Gray. Celui-ci ne trouvait plus sa sûreté que dans la mort de la reine qu'il avait trahie. Il avait déjà écrit à Walsingham qu'il valait mieux la tuer par le poison que de l'exécuter publiquement³. Arrivé à Londres au moment où Bellièvre allait en partir, il parut s'intéresser en public à Marie, qu'il abandonna en secret. Il disait souvent à Élisabeth, *une morte ne mord pas*⁴, et il ne songea qu'à conserver à son jeune maître la succession d'Angleterre. De concert avec Robert Melvil, dont les efforts en faveur de son ancienne souveraine furent honnêtes mais inutiles, il demanda que le droit à cette succession fût reconnu au fils par la démission de la mère. « Comment cela serait-il possible? lui dit

¹ Extrait de la lettre du sieur de Courcelles au sieur d'Esneval. *Ibid.*, et dans Egerton, p. 96.

² *Ibid.*

³ Lettre de Courcelles à Henri III du 31 décembre, dans Egerton, p. 97.

⁴ *Mortua non mordet*. Camden, t. II, p. 529.

Élisabeth, elle a été déclarée inhabile et elle ne saurait rien transmettre. — Si elle n'a pas de droits, répliqua le maître de Gray, Votre Majesté ne doit pas la craindre; et, si elle a des droits, que Votre Majesté permette alors qu'elle les transmette à son fils, qui possédera ainsi le titre complet de successeur de Votre Altesse. » Aucune proposition n'était plus capable d'exciter la jalouse défiance et de provoquer les emportements d'Élisabeth; aussi, dit-elle d'une voix courroucée : — « Comment! être délivrée de l'une et à sa place en trouver un autre qui est pire? oui, je me mettrais par là dans une position plus misérable que celle où j'étais. Par la Passion de Dieu! cela vaudrait autant que de me couper la gorge moi-même; et, pour un duché ou pour un comté, vous, ou ceux qui sont comme vous, n'hésiteriez pas à charger quelques-uns de vos coquins désespérés de me tuer; non, par Dieu! votre maître ne sera jamais à cette place ¹. » Elle les quitta brusquement sans vouloir leur accorder le moindre délai pour l'exécution de la reine d'Écosse ².

Plus irritée qu'intimidée par les représentations des deux rois, Élisabeth s'arrêta néanmoins un moment devant elles. Mais bientôt elle vit qu'elle n'a-

¹ Robertson, Pièces justificatives, n° L. *Memorial of the Master of Gray*, 12 January 1586-7.

² *Ibid.*, et Tytler, t. VIII, p. 383, 384.

vait rien à craindre des deux princes faibles dont les peuples étaient divisés, qui ne voulaient pas compromettre, l'un son héritage, l'autre sa sûreté, et qui toléreraient, après qu'elle serait accomplie, l'exécution qu'ils cherchaient à empêcher avant qu'elle le fût. Pour mieux arriver à ses fins, elle avait saisi, avec une crédulité artificieuse et une terreur affectée, l'apparence d'une nouvelle conspiration contre sa vie qu'avaient dénoncée, en y enveloppant l'ambassadeur de France, ceux mêmes qui avaient eu l'insigne audace de la proposer à ce dernier.

Peu après le départ de Bellièvre, Staffort, frère de l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, dont la mère était depuis vingt-trois ans dame d'honneur d'Élisabeth, et dont les sœurs vivaient auprès d'elle, se présenta chez Châteauneuf. C'était un jeune homme assez mal famé, vivant dans le désordre et le besoin. Il annonça qu'un prisonnier pour dettes nommé Moody avait à communiquer à l'ambassadeur de France quelque chose intéressant la vie de la reine d'Écosse, et il proposa de conduire auprès de lui à Newgate le secrétaire Cordaillot. Châteauneuf, qui se servait dans ce moment de Cordaillot pour écrire ses dépêches, eut l'imprudence d'envoyer Destrappe, attaché aussi à son ambassade, vers Moody, qui, en présence de Staffort, lui fit la plus criminelle et la plus compromettante des propositions. Si l'ambassadeur de France voulait payer cent vingt écus pour

lesquels on le retenait en prison, Moody, redevenu libre, offrit de tuer Élisabeth ¹.

Cette ouverture fut repoussée par Destrappes, qui sortit aussitôt de Newgate, et par Châteauneuf; qui défendit à Stafford de paraître désormais à l'ambassade. Stafford, n'ayant pu obtenir de lui cent écus qu'il demandait pour payer des dettes et s'enfuir sur le continent, l'accusa d'avoir voulu susciter une conspiration contre la vie d'Élisabeth afin de sauver la reine d'Écosse. Le gouvernement anglais ² éprouva ou feignit la plus vive indignation. Destrappes fut jeté en prison, les dépêches de Châteauneuf furent interceptées, Châteauneuf lui-même fut cité devant Leicester, Burghley, Hatton et Davison, qui l'accusèrent tout au moins d'avoir connu un complot contre la vie de leur souveraine sans le révéler ³, et Élisabeth envoya Waade en France pour le dénoncer à Henri III, comme coupable envers elle de criminelle machination ⁴. Elle ordonna en même temps de fermer les ports de l'Angleterre qui resta plu-

¹ Châteauneuf à Henri III, le 23 janv. 1587. Ms. de la Bibl. nat., n° 9513; Collect. de Mesmes, t. III, p. 427, et Mémoire annexé à sa dépêche, *ibid.*, ainsi que dans Egerton, p. 112 à 114.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ Lettre d'Élisabeth à son ambassadeur en France. Stat. Pap. Off.

sieurs semaines sans communication avec le continent. Au milieu de l'émotion causée par la découverte de ce complot chimérique, et lorsque se répandaient les bruits les plus alarmants, tantôt d'une descente des Espagnols, tantôt de la présence du duc de Guise à la tête d'une armée dans le comté de Sussex, tantôt d'une entreprise sur Fotheringay, tantôt d'une insurrection des comtés du Nord³, le conseil privé se réunit plusieurs fois pour presser la reine de faire exécuter l'arrêt de mort porté contre sa prisonnière.

Elisabeth ne se rendit point aux instances de Leicester, de Burghley et de Walsingham, mais elle devint distraite et sombre. Elle négligeait ses amusements accoutumés, recherchait la solitude, et murmurait souvent toute seule de terribles paroles. On l'entendit prononcer cette sentence latine qui peignait ses anxiétés : « Il faut frapper pour n'être pas frappé ; si tu ne frappes, tu seras frappé². » Elle aurait voulu qu'on la débarrassât, par un meurtre secret, de la responsabilité d'une exécution légale. Elle insinuait à ses ministres qu'ils devaient mettre à mort Marie en lui épargnant la cruauté d'en donner l'ordre, et leur reprochait d'avoir beaucoup

¹ Tytler, t. VIII, p. 385. — Camden, vol. II, p. 529. — *Ellis's letters*, 2^e série, vol. III, p. 106 et 109.

² « Aut fer aut feri; ne feriare, feri. » Camden, t. II, p. 532.

promis en prêtant le fameux serment de l'*association*, et de ne rien faire pour sa défense. Mais la responsabilité qu'elle hésitait à prendre, ses ministres se refusaient à l'encourir, et ils la connaissaient trop bien pour n'être pas assurés qu'elle les désavouerait le lendemain du jour où ils l'auraient servie selon sa passion, et les punirait même, afin de rejeter sur eux tout l'odieux d'une mort dont elle voulait le profit sans le blâme. Ils furent donc sourds à ses insinuations ¹, et la reine se vit réduite à agir directement elle-même.

Le 1^{er} février, le secrétaire Davison, qu'elle avait fait prévenir par le lord amiral Howard, se présenta chez elle à dix heures du matin, avec le warrant d'exécution qu'avait rédigé d'avance le grand trésorier Burghley. Elle le prit de ses mains, le lut, demanda une plume et le signa résolument, prescrivant à Davison d'y faire apposer le sceau de l'État par le chancelier. Elle recommanda de le tenir secret autant que possible, et elle ajouta en forme de plaisanterie : « Montrez-le néanmoins à Walsingham; je crains que le coup ne le tue sur l'heure ². » Elle défendit de rendre publique l'exécution qui devrait avoir lieu dans la grande salle de Fotheringay et non dans la cour du château, et elle ren-

¹ Tyder, t. VIII, p. 386.

² Davison's defence, Drawn up by himself, in Caligula, c. ix, fol. 470. — Tyder, t. VIII, p. 387.

voya Davison en défendant de lui parler encore d'une chose dont elle ne voulait plus être importunée, ayant fait tout ce qu'exigeaient d'elle la loi et la raison ¹.

Au moment où Davison allait partir, Élisabeth le retint et se plaignit d'Amyas Paulet et de ceux qui auraient pu la soulager de ce fardeau. Elle ajouta qu'il y avait moyen de l'en décharger encore, si lui et Walsingham écrivaient à sir Amyas pour le sonder à ce sujet ². Soit défaut de scrupule, soit excès d'obéissance, Davison ne repoussa point cette effroyable proposition qu'il communiqua aussitôt à Walsingham en lui montrant l'acte signé par la reine. Le jour même ils écrivirent à Fotheringay; et, dans ce siècle où l'assassinat n'était désavoué par aucune secte, ne répugnait à aucune politique, deux ministres d'une puissante souveraine osèrent inviter, en son nom, les gardiens d'une prisonnière à faire périr celle-ci clandestinement. Voici l'insidieuse et abominable lettre qu'ils adressèrent en commun à Paulet et à Drury :

« Après nos cordiales salutations, nous trouvons dans des paroles prononcées dernièrement par Sa Majesté qu'elle remarque en vous un défaut de soins et de zèle... pour n'avoir trouvé de vous-mêmes (sans autre provocation) un moyen quelconque d'ôter la

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

vie à cette reine, en vue du grand danger auquel Sa Majesté est exposée à toute heure, aussi longtemps que vivra ladite reine. Sans parler du manque d'amour envers elle, Sa Majesté remarque encore que vous ne songez pas à votre propre sûreté, ou plutôt à la conservation de la religion, du bien public et de la prospérité de votre pays, ainsi que la raison et la politique le commandent. Votre conscience serait tranquille vis-à-vis de Dieu et votre réputation intacte vis-à-vis du monde, puisque vous avez prêté le serment solennel de l'*association*, et que, de plus, les faits mis à la charge de cette reine ont été clairement prouvés contre elle. Par ce motif, Sa Majesté ressent un grand déplaisir de ce que des hommes qui professent de l'attachement pour elle, comme vous le faites, manquent ainsi à leurs devoirs et cherchent à mettre sur elle le poids de cette affaire, sachant bien sa répugnance à verser le sang, surtout celui d'une personne de ce sexe et de ce rang, et d'une aussi proche parente.

» Nous voyons que ces considérations troublent beaucoup Sa Majesté, qui, nous vous l'assurons, a protesté, à diverses époques, que, si elle n'avait pas plus d'égard aux dangers que courent ses fidèles sujets et ses bons serviteurs qu'aux siens propres, elle ne consentirait jamais à ce que le sang de cette reine fût versé. Nous pensons qu'il est très-nécessaire de vous instruire de ces discours prononcés il y a

peu de temps par Sa Majesté, et de les soumettre à vos bons jugements, et ainsi nous vous recommandons à la protection du Tout-Puissant. Vos bons amis¹. »

Cette lettre que Davison invitait Paulet à brûler après l'avoir lue, arriva à Fotheringay le 2 février vers le soir. Une heure après, Paulet, qui était un sombre fanatique, un géolier brutal, mais non un ignoble meurtrier, répondit à Walsingham dans les termes d'une vive douleur et d'une indignation contenue : « Ayant reçu votre lettre d'hier, cejour-d'hui à cinq heures de l'après-midi, je ne saurais manquer, suivant vos directions, de vous faire parvenir une réponse avec toute la célérité possible. Je vous la transmets dans toute l'amertume que mon cœur ressent, de ce que je suis assez malheureux pour voir le jour où, d'après les injonctions de ma très-gracieuse souveraine, je suis requis de faire un acte que Dieu et la loi défendent. Mes biens, ma place et ma vie sont à la disposition de Sa Majesté, et je suis prêt à les abandonner demain, si c'est son bon plaisir, reconnaissant que je les tiens de sa seule et gracieuse faveur; je ne désire en jouir qu'avec la bonne volonté de Son Altesse. Mais Dieu me préserve de faire un aussi pitoyable naufrage de ma

¹ Cette lettre, tirée des papiers de Paulet, a été imprimée dans *Nicolas's life of Davison*, p. 85, et dans *Robert of Gloucester's Chronicle*, par Hearne, vol. II, p. 674.

conscience, ou de laisser une aussi grande tache à ma postérité, que de verser le sang sans l'autorisation de la loi et sans un acte public. J'espère que Sa Majesté, selon sa clémence accoutumée, prendra en bonne part ma loyale réponse ¹. »

La reine Élisabeth, lorsque Davison lui communiqua cette noble lettre, la lut avec les marques de la plus vive contrariété, et dit d'un accent passionné : « Je déteste ces beaux parleurs, ces gens pointilleux et roides, qui promettent tout, ne font rien, et mettent tout le fardeau sur mes épaules ². » Il ne restait plus qu'à donner cours à l'exécution publique. L'acte qui en contenait l'ordre, et que la reine avait signé de sa main, revêtu du sceau de l'État par le chancelier, était revenu au Conseil privé, dont les membres, sans en entretenir de nouveau Élisabeth, prirent sur eux de le faire exécuter. Ils l'adressèrent avec une lettre signée par Burghley, Leicester, Hunsdon, Knollys, Walsingham, Derby, Howard, Cobham, Hatton et Davison, aux comtes de Shrewsbury et de Kent, chargés d'assister au supplice de la reine condamnée ³. Muni de ces deux pièces, Beale partit pour aller accomplir sa tragique mission à Fotheringay.

¹ Hearne's *Robert of Gloucester*, vol. II, p. 675, et Tytler, t. VIII, p. 390.

² *Ibid.*, p. 391, 392.

³ *Ellis's letters*, 2^e série, vol. III, p. 111, 112.

Marie Stuart était restée dans une attente pleine d'anxiété, pendant les deux mois et demi qui s'étaient écoulés entre la signification de sa sentence et l'ordre de son exécution. On lui avait bien rendu pour un moment son aumônier Préau et on lui avait restitué l'argent saisi à Chartley en même temps que ses papiers; mais cette faveur, accompagnée d'un silence sinistre, lui avait fait craindre une mort soudaine et cachée, semblable à celle dont avait péri naguère le comte de Northumberland dans la tour de Londres. Elle redoutait par-dessus tout une fin qui, couverte d'obscurité, laissât dans l'incertitude les vraies dispositions de son âme. Pressentant l'horrible projet qui la menaçait, sans en soupçonner toutefois le véritable auteur, elle avait invoqué l'assistance d'Élisabeth, qui le conçut, contre Paulet, qui le repoussa. Le 19 décembre 1586, elle avait adressé à la reine d'Angleterre une dernière lettre, où elle lui demandait de ne pas souffrir qu'on l'exécutât sans qu'elle l'eût ordonné, de permettre à ses serviteurs d'assister à sa mort pour qu'ils rendissent témoignage de sa foi et de son obéissance envers l'Église catholique, et de leur laisser emporter secrètement son corps¹. Elle terminait sa lettre en citant presque Élisabeth devant Dieu : « Ne m'accusez de présomption, dit-elle, sy, abandonnant ce

¹ Labanoff, t. VI, p. 477, 478.

monde et me préparant pour ung meilleur, je vous ramentois que ung jour vous aurés à respondre de vostre charge aussy bien que ceulx qui y sont envoyez les premiers ¹. »

Telles étaient encore les craintes de Marie Stuart, lorsque Robert Beale arriva à Fotheringay le 5 février ². Il avait amené avec lui le bourreau de Lon-

¹ *Ibid.*, p. 479.

² Rob. Beale était parti de Londres le samedi soir, 4 d'après l'ancien calendrier dont se servaient encore les Anglais, 14 d'après le calendrier réformé par Grégoire XIII, dont se servaient les États catholiques du continent. « ... S'en alla au chasteau de Fotheringhai, où estoit la royne prisonnière, le dimanche cinquième dudit mois (15^e selon la réformation du kalendrier). » *La mort de la royne d'Escoce, douairière de France*, où est contenu le vray discours de la procédure des Anglois à l'exécution d'icelle, la constante et royalle résolution de Sa Majesté défuncte, ses vertueux déportements et derniers propos, ses funérailles et enterrement, etc., dans Jebb, *De vita et rebus gestis serenissimæ principis Marie Scottorum reginæ*, etc., t. II, p. 612. — Je citerai souvent cet écrit, qui fut publié au commencement de 1589 à Paris, d'après les souvenirs très-récents et les récits très-circonsciés des serviteurs de Marie Stuart à leur arrivée en France, notamment de Bourgoin, son médecin, qui ne la quitta point et qui y figure beaucoup. Voici ce que l'auteur, en s'adressant au *lecteur catholique*, dit des soins qu'il a pris pour retracer cette *Histoire funèbre de la royne d'Escoce* : « Pour à quoy parvenir et t'en rendre la pure et sincère vérité, sans fard ou transport d'affection particulière, je n'ay rien laissé derrière de ce qui s'est peu descouvrir, tant en Escoce, en Angleterre, qu'en France, mesme par l'ayde de ceux qui

dres, et, après avoir fait connaître à Paulet et à Drury l'ordre de la reine et les volontés du conseil, il s'était transporté auprès des comtes de Kent et de Shrewsbury pour leur présenter la commission royale qu'ils étaient chargés de faire exécuter le 8 au matin. Les deux comtes, le secrétaire du conseil privé et le shériff du comté de Northampton, s'étaient rendus à Fotheringay, où ils étaient tous, le 7 avant midi ¹. A la vue de ce concours inaccoutumé, les pauvres serviteurs de la reine d'Écosse se doutèrent du malheur qui les attendait², et furent saisis d'un trouble inexprimable. Quant à Marie, elle était, en ce moment, retenue dans son lit par ses indispositions accoutumées.

pourroient rendre vray tesmoignage pour s'estre trouvés en toutes les actes, tant du vivant qu'au decéz et funérailles de Sa Majesté, desquels (les ayant pratiquéz en familiere et ordinaire conversation) n'enquestant par le mesnu avec les mémoires des rapports verbalement faicts par les serviteurs de Sa défuncte Majesté, au roy de France et grands seigneurs de ce royaume. » *Ibid.*, p. 609, 610.

¹ « Le dict sieur Bele mena avec luy le bourreau de ceste ville qui fut habillé tout de veloux uoyr, ainsy que j'entends, et partirent la nuit du sabmedy au scoyr assés secrettement. » M. de Châteauneuf au roy, 27 févr. 1587. *Bibl. nat.*, fonds de Béthune, n° 8880, fol. 7, et *Advis sur l'exécution de la royne d'Escosse*, par M. de la Chastre. *Ibid.*, collection des 500 de Colbert, t. XXXV, pièce 45.

² *La mort de la royne d'Escosse*, etc., dans Jebb, t. II, p. 612.

Vers deux heures, les deux comtes demandèrent à lui parler; elle leur fit dire qu'elle était malade, mais qu'elle se lèverait si la chose qu'ils avaient à lui communiquer était pressante¹. Sur leur réponse affirmative que la chose ne souffrait point de délai, elle s'habilla, et, s'asseyant ensuite devant une petite table de travail placée au pied de son lit², elle les attendit dans le plus grand calme. Ses femmes et la plupart de ses serviteurs étaient autour d'elle³. Le grand maréchal d'Angleterre, accompagné du comte de Kent, et suivi de Beale, de Paulet et de Drury, s'avança la tête découverte, et, s'inclinant avec respect devant elle, lui dit que la sentence que lord Buckhurst lui avait signifiée deux mois et demi auparavant devait recevoir maintenant son exécution, la reine leur maîtresse s'y trouvant contrainte par les instances de ses sujets⁴. Marie l'écouta sans

¹ « Tous les serviteurs furent soudainement esperduz et entrèrent en une extrême crainte de ce qui estoit à advenir. » *Ibid.*

² Jebb, t. II, p. 612.

³ « A sçavoir toutes ses filles, Renée de Reallay, Gilles Maubray, Jeanne Keinedey damoiselle, et Elspeth Courle, Marie Pagets et Susane Korcady; des hommes y estoient Dominique Bourgoing, son médecin; Pierre Gorjon, apoticaire; Jacques Gervait, chirurgien; Annibal Stouart, valet de chambre; Didier Siffard, sommelier; Jean Landier, panetier; Martin Heut, escuyer de cuisine. » *La mort de la royne d'Escoce*, dans Jebb, t. II, p. 612.

⁴ *Ibid.*, p. 612, 613.

montrer aucun trouble, et elle entendit ensuite le warrant dont Beale donna lecture et qui contenait l'ordre de sa mort¹.

Quand cette lecture fut achevée, elle fit le signe de la croix². « Loué soit Dieu, dit-elle, de la nouvelle que vous m'apportez. Je n'en pouvais recevoir une meilleure, puisqu'elle m'annonce le terme de mes misères et la grâce que Dieu me fait de mourir pour l'honneur de son nom et de son Église catholique, apostolique et romaine. Je ne m'attendais pas à une si heureuse fin, après les traitements que j'ai soufferts et les dangers auxquels j'ai été exposée depuis dix-neuf ans en ce pays, moi, née reine, fille de roi, petite-fille de Henri VII, proche parente de la reine d'Angleterre, reine douairière de France, et qui, princesse libre, ai été tenue en prison sans cause légitime, bien que je ne sois sujette à personne et ne reconnaisse point de supérieur en ce monde, si ce n'est Dieu³. » Se regardant comme une victime de sa foi religieuse, elle ressentit la joie pure du martyr, en prit la douce sérénité, et en conserva jusqu'au bout le tranquille courage. Elle désavoua de nouveau le projet d'avoir voulu faire tuer Élisabeth, et, posant la main sur le livre des Évangiles qui était sur sa petite table, elle dit solennel-

¹ *Ibid.*, p. 613.

² *Ibid.*, p. 614.

³ *Ibid.*, p. 614, 615.

lement : « Je n'ai jamais ni conçu ni poursuivi la mort de la reine d'Angleterre, et je n'y ai jamais consenti ¹. »

A ces mots, le comte de Kent lui dit, avec une fanatique rudesse, que le livre sur lequel elle avait juré était le livre des papistes, et que son serment ne valait pas mieux que son livre ². — « C'est celui auquel je crois, repartit Marie; supposez-vous que mon serment serait plus sincère si je le prêtais sur le vôtre, auquel je ne crois pas ³? » Le comte de Kent l'invita à renoncer à ce qu'il appelait ses superstitions, et lui proposa l'assistance du doyen protestant de Peterborough, qui lui enseignerait la vraie foi et la préparerait à la mort ⁴. Marie repoussa énergiquement cette offre, qui offensait ses croyances ⁵, et elle demanda qu'on lui rendit son aumônier dont on l'avait séparée de nouveau depuis plusieurs jours ⁶. Les deux comtes eurent la dureté et la honte de refuser cette consolation religieuse à une reine

¹ *Ibid.*, p. 616.

² *Ibid.*

³ *Ibid.* — Tytler, t. VIII, p. 395.

⁴ Jebb, t. II, p. 617.

⁵ Elle dit « que plutôt que d'y faillir, voudroit perdre dix mille vies si elle en avoit autant. » *Ibid.*, p. 617.

⁶ « Qu'on lui envoyast son prestre, qu'ils tenoient enfermé dans la maison, pour se consoler et préparer mieux à la mort, qu'elle ne desiroit ny ne demandoit rien plus en ce monde. » *Ibid.*, p. 618.

qui allait mourir¹. Ils ne voulurent pas non plus lui accorder le court délai qu'elle réclamait pour écrire elle-même avec soin son testament, et mettre en ordre ses dernières dispositions². Marie, ayant alors demandé le moment où elle devait mourir. « C'est pour demain, madame, lui dit le comte de Shrewsbury, vers huit heures du matin³. »

Après que les deux comtes furent sortis, Marie Stuart consola ses serviteurs qui fondaient en larmes⁴. Elle devança l'heure de son souper, afin d'avoir toute la nuit pour écrire et pour prier. Elle mangea peu, selon sa coutume⁵. Bourgoin, son médecin, la servit à table, son maître d'hôtel, André Melvil, ayant été éloigné d'elle, en même temps que son aumônier⁶. Elle parla de la prétention que le comte de Kent avait eue de la convertir, et dit, en souriant, qu'il aurait fallu un autre docteur pour la persuader⁷. A la fin de son souper, elle appela tous ses serviteurs, et, ayant versé du vin dans une coupe, elle en but à leur intention, et, d'un air affectueux, elle leur proposa de lui faire raison. Ils se

¹ « Luy fut respondu que cela ne se pouvoit faire, que c'estoit contre leur religion et leur conscience. » *Ibid.*, p. 618.

² *Ibid.*, p. 622, 623.

³ *Ibid.*, p. 621.

⁴ *Ibid.*, p. 625.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

mirent tous à genoux, et, les larmes aux yeux, répondirent à son toast avec une douloureuse effusion, lui demandant pardon des offenses qu'ils pouvaient avoir commises contre elle¹. Elle leur dit qu'elle leur pardonnait de très-bon cœur et les pria de lui pardonner aussi les mécontentements qu'elle pouvait leur avoir causés². Elle les exhorta à demeurer fermes dans la religion catholique, à vivre en paix et en amitié les uns avec les autres³. Nau fut le seul dont elle parla avec amertume, l'accusant d'avoir souvent répandu la discorde parmi eux, et d'être la cause de sa mort⁴. Elle se retira ensuite à part, et écrivit de sa main, pendant plusieurs heures, des lettres et son testament⁵, dont elle fit le duc de

¹ « Sur la fin du souper commanda qu'on fist venir tous ses serviteurs, et se fist donner une coupe de vin, et beut à eux tous ensemble, demandant s'ils ne la vouloient pas plèger; leur fist donner du vin et chacun se mit à genoux, meslant les larmes avec le vin, beut à Sa Majesté, lui demandant pardon de ce qu'ils la pouvoient avoir offensé par le passé. » *Jebb*, t. II, p. 626. — *Camden*, t. II, p. 534.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 626. Déjà, dans l'entrevue avec les deux comtes, elle avait demandé des nouvelles de Curle et de Nau; et, ayant appris qu'ils vivaient encore, elle avait dit : « Quoy, je mourray et Nau ne mourra pas. Je proteste que Nau est cause de ma mort. » *Ibid.*, p. 621.

⁵ *Ibid.*, p. 628, 630.

Guise principal exécuteur¹. Comme la plupart des legs qu'elle laissait ne pouvaient être acquittés que sur son douaire, qui retournerait au roi de France, quand elle serait morte, elle recommanda instamment à Henri III sa mémoire et ses dernières dispositions. « Vous avez toujours protesté m'aymer, lui disait-elle, montrez le moi maintenant en me soulageant, par charité, de ce que je ne puis sans vous, qui est récompenser mes serviteurs désolez, leur laissant leurs gaiges, et en faisant prier Dieu pour une royne qui a esté nommée très-chrestienne, et meurt catholique, dénuée de tous ses biens². »

Quand elle eut fini d'écrire, il était près de deux heures du matin. Elle mit dans un coffre son testament et ses lettres ouvertes en disant qu'elle ne voulait plus s'occuper des affaires de ce monde et ne devait songer qu'à paraître devant Dieu³. Elle avait adressé une lettre à son aumônier, qui était dans le château, pour lui demander de passer avec elle la nuit en prières, et de lui envoyer son absolution, puisqu'on n'avait pas permis qu'elle se confessât et qu'elle reçût le dernier sacrement de ses mains⁴.

¹ Voir son testament, daté du 7 février, dans la nuit. Labanoff, t. VI, p. 485 à 491.

² *Ibid.*, p. 493.

³ *La mort de la royne d'Escosse*, dans Jebb, p. 632.

⁴ Cette lettre est dans Jebb, t. II, p. 627, 628, dans le récit de la *Mort de la royne d'Escosse*, et aussi dans Labanoff, t. VI, p. 483, 484.

Elle se fit laver les pieds¹, et chercha dans la Vie des Saints, que ses filles avaient coutume de lui lire tous les soirs, un grand coupable à qui Dieu eut pardonné. Elle s'arrêta à la touchante histoire du bon larron, qui lui sembla le plus rassurant exemple de la confiance humaine et de la clémence divine, et dont Jeanne Kennedy lui fit lecture. « C'était un grand pécheur, dit-elle, mais pas si grand que moi; je supplie Notre Seigneur, en mémoire de sa passion, d'avoir souvenance et mercy de moi comme il l'eut de luy, à l'heure de sa mort². »

Se sentant un peu fatiguée et voulant conserver ou reprendre ses forces pour le dernier moment, elle se mit au lit. Ses femmes continuaient à prier, et, pendant ce dernier repos de son corps, bien que ses yeux fussent fermés, on voyait, au léger mouvement de ses lèvres³ et à une sorte de ravissement répandu sur son visage, qu'elle s'adressait à celui en qui seul reposaient maintenant ses espérances. Au point du jour elle se leva et dit qu'elle n'avait plus que deux heures à vivre⁴. Elle choisit un de ses mouchoirs à frange d'or⁵ pour servir à lui bander les yeux sur l'échafaud, et s'habilla avec une sé-

¹ *La mort de la royne d'Escoce*, dans Jebb, p. 632.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 631.

vère magnificence. Ayant assemblé ses serviteurs, elle leur fit lire par Bourgoin son testament qu'elle signa, leur remit ses lettres, ses papiers, les présents qu'ils avaient à porter de sa part aux princes de sa famille, à ses amis du continent¹. Elle leur avait déjà distribué, la veille au soir, ses bagues, ses bijoux, ses meubles, ses vêtements²; elle leur donna alors les bourses qu'elle avait préparées pour eux et où elle avait enfermé, par petites sommes, les cinq mille écus qui lui restaient³. Elle mêlait avec une grâce accomplie et avec une bonté touchante ses consolations à ses dons, et les fortifiait contre l'accablement où les jetterait bientôt sa mort. « On ne voyoit en elle, dit un témoin oculaire, aucun changement ny à sa face, ny à sa parole, ny à sa contenance; elle sembloit seulement donner ordre à ses affaires comme si elle eust voulu aller habiter d'une maison dans une autre⁴. »

Après ces derniers soins accordés aux souvenirs terrestres, elle se rendit dans son oratoire où était dressé un autel sur lequel son aumônier, avant qu'on l'eût séparé d'elle, lui disait secrètement la messe. Elle s'agenouilla devant cet autel et lut, avec

¹ *Ibid.*, p. 631, 632.

² *Ibid.*, p. 627.

³ *Ibid.*, p. 631, 632.

⁴ *Ibid.*, p. 632.

une grande ferveur, les prières des agonisants¹. Avant qu'elle les eût achevées, on vint heurter à la porte. Elle fit répondre qu'elle serait bientôt prête et elle continua à prier². Peu de temps après, huit heures étant déjà sonnées, on heurta de nouveau à la porte, qui cette fois fut ouverte. Le shériff entra une baguette blanche à la main, s'avança jusqu'auprès de Marie qui n'avait pas détourné la tête, et ne lui dit que ces mots : « Madame, les lords vous attendent et m'ont envoyé vers vous. — Oui, répondit Marie en se levant, allons³. »

Au moment où elle partait, Bourgoïn lui donna le crucifix d'ivoire qui était sur l'autel; elle le baisa et le fit porter devant elle⁴. Comme elle ne pouvait se soutenir toute seule, à cause de la faiblesse de ses jambes, elle marcha appuyée sur deux des siens jusqu'à l'extrémité de ses appartements. Là, ces pauvres gens, par une délicatesse singulière, mais qu'elle approuva, ne voulurent pas paraître la conduire eux-mêmes à la mort; ils la laissèrent soutenir par deux serviteurs de Paulet, et la suivirent en larmes⁵. Quand ils furent sur l'escalier où les comtes de Shrewsbury et de Kent attendaient Marie Stuart, et

¹ *Ibid.*, p. 632.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 633.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 633, 634.

par où elle devait descendre dans la salle basse au fond de laquelle avait été dressé l'échafaud, on leur refusa la consolation de l'accompagner plus longtemps. Malgré leurs supplications et leurs gémissements, on les sépara d'elle, non sans peine, car ils s'étaient jetés à ses pieds, baisaient ses mains, s'attachaient à sa robe et ne voulaient pas la quitter¹.

Lorsqu'on les eut éloignés, elle se remit en marche, d'un air noble et doux, le crucifix d'une main et un livre d'heures de l'autre², revêtue du costume de veuve qu'elle portait les jours de grande solennité³; ayant une robe de velours cramoisi-brun à corsage de satin noir, d'où pendaient des chapelets et des scapulaires, et que surmontait un manteau de satin gaufré de même couleur, à longue queue, avec des parements en martre zibeline, le collet relevé, les manches pendantes; couverte d'un voile blanc qui tombait de sa tête jusqu'à ses pieds⁴. Elle avait la dignité d'une reine et le paisible recueillement d'une chrétienne.

¹ *Ibid.*, p. 634, 635.

² *Ibid.*, p. 634.

³ « Ses habillements estoient des plus beaux qu'elle eust, toutesfois modestes et qui représentoient une royne veuve. » *Ibid.*, p. 639.

⁴ Voir la description dans Jebb, p. 639, 640 : « Elle avoit, en outre, une vasquine en tafetas velouté, caleçons de futaine blanche, des bas de soye bleue, jarretiers de soye, et des escarpins de maroquin. » *Ibid.*, p. 640.

Au bas de l'escalier¹, elle trouva son maître d'hôtel, André Melvil, auquel il fut permis de prendre congé d'elle, et qui, la voyant marcher ainsi au supplice, tomba à genoux, et, le visage inondé de larmes, lui exprima son amère désolation. Marie l'embrassa, le remercia de sa constante fidélité, et lui recommanda de reporter exactement à son fils tout ce qu'il savait et tout ce dont il allait être témoin. « Ce sera, dit Melvil, le plus douloureux message dont j'aie jamais été chargé, que celui d'annoncer que la reine ma souveraine et chère maîtresse est morte². » — « Tu dois plutôt te réjouir, bon Melvil, lui répliqua-t-elle en employant pour la première fois cette familiarité de langage³, de ce que Marie Stuart est arrivée au terme de ses traverses. Tu le sais, ce monde n'est que vanité, plein de troubles et de misères. Porte ces nouvelles que je meurs ferme en ma religion, vraie catholique, vraie Écossaise, vraie Française. Dieu veuille pardonner à ceux qui ont désiré ma fin; le juge des

¹ « Les deux comtes la conduisirent jusques au bas des degrez, où ils avoient fait venir mondit sieur André Melvin, Escossois, son maistre d'hostel, lequel, depuis environ trois sepmaines qu'il avoit esté séparé, ensemble avec son aumosnier, n'avoit parlé avec elle. » *Ibid.*, p. 635.

² *Ibid.*

³ « Il est à noter que la reyne n'avoit jamais accoustumé d'user de ce terme, *tu*, à quelque personne qu'elle parlât. » *Ibid.*, p. 635.

secrètes pensées et des actions des hommes sait que j'ai toujours souhaité l'union de l'Écosse et de l'Angleterre. Recommande-moi à mon fils, et dis-lui que je n'ai jamais rien fait qui pût préjudicier au bien du royaume, à sa qualité de roi, ni déroger en rien à notre prérogative souveraine¹. »

Elle demanda alors aux comtes de Shrewsbury et de Kent qu'il fût pardonné à son secrétaire Curle, et que ses serviteurs et ses femmes fussent admis à la voir mourir. Le comte de Kent objecta que ce n'était point la coutume de laisser des femmes assister à de pareils spectacles, et craignit qu'elles ne causassent du trouble par leurs cris et peut-être du scandale en voulant tremper leurs mouchoirs dans son sang². « Mylord lui répondit Marie, je vous engage ma parole qu'ils ne feront rien de semblable à ce que vous venez de dire. Hélas! ces pauvres âmes, elles seront contentes de prendre adieu de moi. Et je suis sûre que votre maîtresse, qui est

¹ Voir ce discours dans *A Reporte of the manner of the execution of the Scots Queene*, etc., tiré des ms. de la bibl. Cotton. Caligula, IX, fol. 465, avec une dédicace à lord Burghley, par M. H. Ellis, qui l'a publié dans le 3^e vol. de la 2^e série de *Original Letters illustrative of English history*, p. 113 à 118. A quelques mots près, il est semblable à celui qui est dans Jebb, p. 635.

² *A Reporte of the manner of the execution*, etc., dans Ellis, t. III, 2^e série, p. 114, et la *Mort de la royne d'Écosse*, dans Jebb, t. II, p. 635.

une reine vierge, ne refuserait pas à une autre reine d'avoir ses femmes pour l'assister au moment de la mort. Elle ne peut pas vous avoir donné des ordres aussi rigoureux. Elle me concéderait plus, même si j'étais une personne de moindre rang; et pourtant, Mylords, vous savez que je suis la cousine de votre reine. Certainement vous ne me refuserez pas cette dernière demande. Mes pauvres filles ne désirent rien, que de me voir mourir¹. » Les deux comtes, après avoir conféré un instant entre eux, lui accordèrent ce qu'elle souhaitait, et Marie put appeler auprès d'elle quatre de ses serviteurs et deux de ses femmes. Elle désigna Bourgoin, son médecin; Gorrion, son pharmacien; Gervais, son chirurgien; Didier, son sommelier; Jeanne Kennedy et Elisabeth Curle, celles des jeunes filles attachées à sa personne qu'elle aimait le mieux². On les fit descendre, et la reine, suivie d'André Melvil, qui portait la queue de sa robe, monta sur l'échafaud avec la même aisance et la même dignité que si elle était montée sur un trône.

Cet échafaud avait été dressé dans la salle basse du château de Fotheringay. Il avait deux pieds et demi de hauteur et douze pieds carrés d'étendue. Il était couvert de frise noire d'Angleterre, ainsi que

¹ *Ibid.*, Ellis, p. 114, et Jebb, p. 635, 636. — Camden, t. II, p. 535.

² *Ibid.*

le siège, le coussin et le billot où Marie devait s'asseoir, s'agenouiller et recevoir le coup fatal¹. Elle prit place sur ce siège lugubre sans changer de couleur, et sans rien perdre de sa grâce et de sa majesté accoutumées, ayant à sa droite les comtes de Shrewsbury et de Kent assis, à sa gauche le shériff debout, en face les deux bourreaux, vêtus de velours noir; à peu de distance, le long du mur, ses serviteurs; et, dans le reste de la salle, retenus par une barrière que Paulet gardait avec ses soldats, environ deux cents gentlemen et habitants du voisinage, admis dans le château, dont on avait fermé les portes². Robert Beale lut alors la sentence, que Marie écouta en silence, et si profondément recueillie en elle-même, qu'elle semblait étrangère à ce qui se passait³. Lorsque Beale eut achevé de lire, elle fit le signe de la croix et dit d'une voix ferme⁴ :

¹ *A Reporte of the manner of the execution*, etc., dans H. Ellis, p. 114, 115, et la *Mort de la royne d'Escosse*, etc., dans Jebb, p. 636.

² Jebb, p. 636, et Ellis, p. 115.

³ « During the reading of which commission, the Queene of Scots was silent, listening unto it with as small regarde as if it had not concerned her at all; and with as cheerfull a countenance as if it had been a pardon from Her Majestie for her life. » *A Reporte of the manner of the execution*, etc., dans Ellis, t. III, p. 115.

⁴ « La sentence ou commission achevée de lire, Sa Majesté faict le signe de la croix, comme elle avoit faict le jour

« Mylords, je suis née reine, princesse souveraine et non sujette aux lois, proche parente de la reine d'Angleterre et sa légitime héritière. Après avoir été longuement et injustement détenue prisonnière en ce pays, où j'ay beaucoup enduré de peine et de mal, sans qu'on eût aucun droit sur moy, maintenant, par la force et sous la puissance des hommes, preste à finir ma vie, je remercie mon Dieu d'avoir permis que je meure pour ma religion et devant une compagnie qui sera témoin que, bien près de ma mort, j'ay protesté comme je l'ai toujours fait, soit en particulier, soit en public, de n'avoir jamais rien inventé pour faire périr la reine, ni consenti à rien contre sa personne¹. » Elle se défendit ensuite de lui avoir porté aucun sentiment de haine, et rappela qu'elle avait offert, pour obtenir sa liberté, les conditions les plus propres à la rassurer et à prévenir des troubles en Angleterre².

Après ces paroles données à sa justification, elle se mit à prier. Alors le docteur Fletcher, doyen protestant de Peterborough, que les deux comtes

auparavant, et, avec une joyeuse contenance, le visage en sa vive et naïve couleur, la veue et le regard assuré, sans changement aucun, sa beauté plus apparente que jamais, d'une constance esmerveillable, et majesté accoustumée, avec une parole ferme et belle gravité commença à dire. » *La Mort de la royne d'Escoce*, dans Jebb, p. 636.

¹ *Ibid.*, p. 636, 637.

² *Ibid.*, p. 637.

avaient amené avec eux, s'approcha d'elle, et voulut l'exhorter à mourir. « Madame, lui dit-il, la reine, mon excellente souveraine, m'a envoyé par devers vous... » Marie, l'interrompant à ces mots, lui répondit : « Monsieur le doyen, je suis ferme dans l'ancienne religion catholique romaine, et j'entends verser mon sang pour elle ¹. » Comme le doyen insistait avec un fanatisme indiscret, et l'engageait à renoncer à sa croyance, à se repentir, à ne mettre sa confiance qu'en Jésus-Christ seul, parce que seul il pouvait la sauver, elle le repoussa d'un accent résolu, lui déclara qu'elle ne voulait pas l'entendre, et lui ordonna de se taire ². Les comtes de Shrewsbury et de Kent lui dirent alors : « Nous désirons prier pour Votre Grâce, afin que Dieu éclaire votre cœur à votre dernière heure, et que vous mouriez ainsi dans la vraie connaissance de Dieu. — Mylords, répondit Marie, si vous voulez prier pour moi, je vous en remercie, mais je ne saurais m'unir à vos prières, parce que nous ne sommes pas de la même religion ³. » La lutte entre les deux cultes, qui avait duré toute sa vie, se prolongea jusque sur son échafaud.

Le docteur Fletcher se mit à lire la prière des

¹ *A Reporte of the manner of the execution*, etc. Ellis, p. 115.

² *Ibid.*, et Jebb, p. 637.

³ Ellis, p. 115. — Camden, t. II, p. 536.

morts selon le rit anglican¹, tandis que Marie récitait en latin les psaumes de la pénitence et de la miséricorde, et embrassait avec ferveur son crucifix. « Madame, lui dit durement le comte de Kent, il vous sert peu d'avoir en la main cette image du Christ, si vous ne l'avez gravée dans le cœur². » — « Il est malaisé, lui répondit-elle, de l'avoir en la main sans que le cœur en soit touché, et rien ne sied mieux au chrétien qui va mourir que l'image de son Rédempteur³. »

Lorsqu'elle eut achevé, à genoux, les trois psaumes *Miserere mei, Deus, etc.*; *In te, Domine, speravi, etc.*; *Qui habitat in adjutorio*⁴, elle s'adressa à Dieu en anglais, et le supplia de donner la paix au monde, la vraie religion à l'Angleterre, la constance à tous les persécutés, et de lui accorder à elle-même l'assistance de sa grâce et les clartés de l'Esprit-Saint à cette heure suprême. Elle pria pour le pape, pour l'Église, pour les monarques et les princes catholiques, pour le roi son fils, pour la reine d'Angleterre, pour ses ennemis; et, se recommandant elle-même au Sauveur du monde⁵, elle finit par ces pa-

¹ Ellis, p. 115, 116, et Jebb, p. 637, 638.

² *La Mort de la royne d'Escosse, etc.*, dans Jebb, p. 637.

³ *Martyre de Marie Stuart, etc.*, dans Jebb, t. II, p. 307, et aussi *Vita Mariæ Stuartæ, Scotiæ reginæ, etc.*, scriptore Georgio Conæo, Scoto, dans Jebb, t. II, p. 47.

⁴ *La Mort de la royne d'Escosse, etc.*, dans Jebb, p. 638.

⁵ *Ibid.*

roles : « Comme tes bras, Seigneur Jésus-Christ, étaient étendus sur la croix, reçois-moi de même entre les bras étendus de ta miséricorde ¹ ! » Sa piété était si vive, son effusion si touchante, son courage si admirable, qu'elle avait arraché des larmes à presque tous les assistants ².

La prière finie, elle se releva. Le terrible moment était arrivé, et le bourreau s'approcha d'elle pour l'aider à se dépouiller d'une partie de ses vêtements; mais elle l'écarta et dit en souriant qu'elle n'avait jamais eu de pareils valets de chambre ³. Elle appela Jeanne Kennedy et Élisabeth Curle, qui étaient restées pendant tout ce temps à genoux ⁴ au pied de l'échafaud, et elle commença à se déshabiller avec leur aide, ajoutant qu'elle n'avait pas coutume de le faire devant tant de monde ⁵. Les deux désolées jeunes filles lui rendaient ce triste et dernier office en pleurant. Pour arrêter l'explosion de leur douleur, elle mettait son doigt sur leur bouche, et leur rappelait qu'elle avait promis en leur nom qu'elles montreraient plus de force ⁶. « Loin de pleurer, réjouissez-vous, leur disait-elle; je suis bien heureuse de sortir

¹ *Ibid.*, p. 638 et p. 100. — Camden, t. II, p. 536.

² Jebb, p. 638.

³ *Ibid.*, p. 639.

⁴ *Ibid.*, p. 636.

⁵ *Ibid.*, t. II, p. 639.

⁶ *Ibid.*, et Ellis, t. III, p. 116, 117.

de ce monde et pour une aussi bonne cause ¹. » Elle déposa son manteau, ôta son voile, et ne conserva qu'une jupe de taffetas velouté rouge. Elle s'assit alors sur son siège et donna sa bénédiction à tous ses serviteurs qui pleuraient ². Le bourreau lui demanda pardon à genoux. Elle répondit qu'elle l'accordait à tout le monde ³. Elle embrassa Élisabeth Curle et Jeanne Kennedy, les bénit en faisant le signe de la croix sur elles, et, après que Jeanne Kennedy lui eut bandé les yeux, elle leur ordonna de s'éloigner, ce qu'elles firent en sanglotant ⁴.

En même temps elle se jeta à genoux d'un grand courage, et tenant toujours le crucifix entre ses mains, elle tendit le cou au bourreau. Elle disait à haute voix et avec le sentiment de la plus ardente confiance : « Mon Dieu, j'ai espéré en vous, je remets mon âme entre vos mains ⁵. » Elle croyait qu'on la frapperait comme en France dans une attitude droite et avec le glaive ⁶. Les deux maîtres des hautes œuvres l'avertirent de son erreur et l'aiderent à poser sa tête sur le billot, sans qu'elle cessât

¹ Jebb, p. 639.

² *Ibid.*, p. 640.

³ *Ibid.*, p. 100, *la Vie de l'incomparable Marie Stuart*, etc.

⁴ *Ibid.*, p. 308, *le Martyre de la royne d'Escoffe*, et *la Vie de l'incomparable Marie Stuart*, p. 100.

⁵ Camden, t. II, p. 537.

⁶ Jebb, p. 640 et p. 308.

de prier. L'attendrissement était universel à la vue de cette lamentable infortune, de cet héroïque courage, de cette admirable douceur. Le bourreau lui-même était ému et la frappa d'une main mal assurée. La hache, au lieu d'atteindre le cou, tomba sur le derrière de la tête et la blessa, sans qu'elle fit un mouvement, sans qu'elle proférât une plainte¹. Au second coup seulement, le bourreau lui abattit la tête, qu'il montra en disant : « Dieu sauve la reine Élisabeth². — Ainsi périssent tous ses ennemis, » ajouta le docteur Fletcher³. Une seule voix se fit entendre après la sienne, et dit : *Amen*. C'était celle du sombre comte de Kent⁴.

¹ « Et sur ce l'exécuteur frappa de sa hache, mais faillant à trouver sa jointure lui donna un grand coup sur le chignon du col, mais ce que fut digne d'une constance non pareille est que l'on ne vit remuer aucune partie de son corps, ny pas seulement jeter un soupir. Le prochain coup fut justement sur le premier, par lequel la teste fut tranchée du corps. » *Le vrai rapport sur l'exécution de la reine d'Escoce*, etc. Ms. de la Bibl. nat., fonds de Harlay Saint-Germain, n° 222, t. II, fol. 30 et suiv.; et dans Teulet, *Pièces et documents*, t. II, p. 880, 881; Ellis, p. 117.

² Jebb, p. 641. Ellis, p. 117 : « He lift up her head to the view of all the assembly and bad *God save the Queen*. »

³ « Then Mr Deau said with a lowde voice, so perish all the Queene's enemyes! » Ellis, p. 117. — Jebb, p. 101. — Camden, t. II, p. 537.

⁴ « Ouy, dit le comte de Kent à haute voix, *amen, amen*; que pleust à Dieu que tous les ennemis de la reine fussent en cet estat. » *Le vray rapport de l'exécution faite sur la per-*

Un drap noir fut jeté sur ses restes¹. Les deux comtes ne laissèrent point, selon l'usage, au bourreau, la croix d'or qu'elle avait à son cou, les cha-pelets qui pendaient à sa ceinture, ni les vêtements qu'elle portait au moment de mourir, de peur que, rachetées par ses serviteurs, ces dépouilles chères et vénérées ne fussent transformées en reliques. Ils les brûlèrent². Ils mirent le plus grand soin à empêcher qu'on ne conservât rien de ce qui avait été taché de sang, dont ils firent disparaître toutes les traces³. Au moment où on releva le corps pour le transporter dans la chambre de cérémonie du château, afin de l'y embaumer, on aperçut le petit chien favori de Marie qui s'était glissé sous le manteau, entre la tête et le cou de sa maîtresse morte. Il ne voulait pas quitter cette place sanglante, et il fallut l'en arracher⁴. Le corps de la reine d'Écosse, après qu'on en eut enlevé les entrailles, qu'on enterra secrètement,

sonne de la reine d'Écosse. Bibl. nat., Harlay Saint-Germain, n° 222, t. II, fol. 30 et seq.; et dans Teulet, t. II, p. 881. — Jebb, p. 101. — Ellis, p. 117.

¹ *Avis sur l'exécution de la royne d'Écosse*, par M. de la Chastre. Ms. de la Bibl. nat., collect. des 500 de Colbert, t. XXXV, pièce 45.

² *Le vray rapport de l'exécution, etc.* Bibl. nat., Harlay Saint-Germain, n° 222, t. II, fol. 30; et dans Teulet, t. II, p. 882, 883.

³ *Ibid.*, et Jebb, p. 641. — Ellis, p. 117, 118.

⁴ Jebb, p. 641. — Ellis, p. 117.

fut embaumé avec assez peu de respect, enveloppé d'un linceul ciré, mis dans un cercueil de plomb¹, et laissé à l'abandon, jusqu'à ce que Élisabeth fixât le lieu où il devait être déposé².

Pendant plusieurs heures les portes du château restèrent fermées, et personne n'en put sortir qu'après le départ de Henri Talbot³, fils du grand maréchal Shrewsbury, qui en porta à Élisabeth le récit rédigé par Beale⁴ et signé des deux comtes, ainsi que des principaux témoins⁵. Parti dans la journée du 8, il arriva le lendemain matin à Greenwich, où se trouvait la reine. Le même jour, dans l'après-midi, la nouvelle s'en répandit à Londres, dont les habitants apprirent la mort de la reine d'Écosse avec les transports fanatiques qu'ils avaient montrés quel-

¹ *Le vray rapport de l'exécution*, etc. Ms. de la Bibl. nat.; et dans Teulet, t. II, p. 883. — Jebb, p. 645, 646.

² « Le corps de Sa Majesté fut embaumé tellement quellement, et mis avec la tête dans un cercueil de plomb, et celui-ci dedans un autre de bois, et le laissèrent en ladite grande chambre jusques au premier jour du mois d'aoust, sans qu'il fût permis, durant tel temps, à personne d'en approcher, les Anglois s'apercevant qu'aucuns des siens l'alloient voir par le trou de la serrure de la porte et y prier Dieu, le firent bouscher. » *La mort de la royne d'Escosse*, dans Jebb, t. II, p. 646.

³ *Ibid.*, p. 641.

⁴ *Le vray rapport*, etc. Bibl. nat., et dans Teulet, t. II, p. 881. — Ellis, t. III, p. 112.

⁵ *Ibid.*

qués mois auparavant, lors de sa condamnation. Toutes les cloches de la ville sonnèrent, et des feux de joie furent allumés dans toutes les rues¹.

Quel fut l'effet produit par cette tragique et audacieuse exécution sur les rois de l'Europe, et quelles en furent les suites pour Élisabeth ?

¹ Châteauneuf au roy. Dépêche du 27 févr. Bibl. nat., fonds de Béthune, n° 8880, et dans Teulet, t. II, p. 893.

CHAPITRE XII.

Effet produit par la mort de Marie Stuart. — Indignation simulée d'Élisabeth, qui traduit en justice le secrétaire Davison, et disgracie un moment les principaux membres de son conseil, comme ayant fait exécuter le *warrant* contre Marie Stuart sans l'en avoir avertie. — Inquiétudes que lui inspirent Henri III et Jacques VI. — Colère et dispositions de ces deux rois. — Moyens employés par Élisabeth pour les empêcher l'un et l'autre de lui déclarer la guerre, comme ils y sont poussés le premier par les catholiques, le second par les nobles de son royaume. — Adoucissement d'Henri III. — Incertitude de Jacques VI. — Résolution que prend Philippe II de venger la mort de Marie Stuart, dont il est l'héritier catholique. — Préparatifs faits en Espagne, en Portugal, en Italie, dans les Pays-Bas pour envahir l'Angleterre. — Fausses négociations engagées en Flandre pour tromper Élisabeth. — Concert entre Philippe II et Sixte V, qui promet de consacrer un million d'écus d'or à cette expédition catholique. — Nomination au cardinalat du docteur Allen, chargé avec un grand nombre de prêtres et de moines, d'opérer la conquête religieuse de l'île. — Traité de Philippe II avec le duc de Guise, qui s'engage à soulever les ligueurs de France, et doit, par la journée des Barricades, empêcher Henri III de marcher au secours d'Élisabeth. — Sortie de l'*invincible Armada* de la rade de Lisbonne, sous le commandement du duc Médina-Sidonia. — Sa force, le nombre de ses vaisseaux et de ses troupes de débarquement. — Première tempête dont elle est assaillie à la hauteur du cap Finistère. — Rupture des négociations en Flandre. — Moyens de défense tardifs mais considérables auxquels Élisabeth a recours : dans la Manche, par ses flottes ; dans l'île, par ses camps. — Seconde sortie de l'*Armada*, après qu'elle a réparé ses avaries. — Sa lente et majestueuse navigation. — Son entrée dans le canal d'Angleterre. — Possibilité qu'elle a d'écraser la flotte anglaise à Plymouth. — Stricte obéissance du duc de Médina-Sidonia aux ordres de Philippe II, qui lui avait

interdit toute attaque jusqu'après la jonction des bateaux plats et des troupes du prince de Parme. — Arrivée sur la côte de Flandre de l'*Armada*, poursuivie et assaillie sur ses flancs par l'amiral Drake et les vaisseaux anglais. — Embarquement des troupes du prince de Parme, commencé à Nieuport. — Attaque de l'*Armada* par des brûlots anglais dans la sombre nuit du 9 août. — Son éloignement de la côte afin d'éviter l'incendie. — Seconde tempête. — Dispersion de l'*Armada*, poussée par les vents dans la mer du Nord qu'elle sème de ses débris, et poursuivie par les vaisseaux anglais. — Échec et retour de l'expédition dans les ports d'Espagne. — Douleur de Philippe II. — Joie d'Élisabeth. — Transports d'enthousiasme de l'Angleterre pour elle. — Fin de la lutte entre la cause de Marie Stuart, dont la mort reste sans vengeance, et la cause d'Élisabeth, qui renoue son alliance avec Jacques VI. — Triomphe définitif du protestantisme dans la Grande-Bretagne. — Résumé de la vie de Marie Stuart; jugement sur sa position et sur son caractère. — Sort de cette reine infortunée attaché, comme celui de sa race, aux destinées du catholicisme et du pouvoir absolu dans la Grande-Bretagne.

La mort de Marie Stuart délivrait Élisabeth d'une rivale, mais l'exposait à de grandes haines, à de périlleuses représailles. Aussi, tombant d'une crainte sous une autre, elle blâma l'exécution qu'elle avait permise, sembla regretter la reine qu'elle avait détestée, punit même les agents dont elle s'était servie. Par un désaveu effronté et avec une douleur hypocrite, elle s'efforça d'échapper aux vengeances des rois dont elle avait repoussé les prières, blessé les sentiments, outragé la dignité.

Pendant quatre jours elle parut ignorer la mort de la reine d'Écosse, que connaissait et dont se ré-

joussait bruyamment toute l'Angleterre protestante¹. Il est probable qu'elle était encore indécise sur le plan de conduite qu'elle adopterait et le langage qu'elle tiendrait. Le lundi 13 février (23, nouv. style), elle affecta d'apprendre, avec une extrême surprise², l'exécution de Marie Stuart, et, jouant l'indignation, elle entra dans une de ses plus violentes colères. Elle prétendit que la reine d'Écosse avait été mise à mort sans ses ordres et contre son gré, que le secrétaire Davison ne devait pas donner suite au warrant qu'elle avait signé avant de lui en avoir parlé de nouveau; qu'il s'était rendu coupable de précipitation en le remettant au chancelier pour que celui-ci le revêtit du sceau de l'État, et qu'il avait excédé ses ordres en le portant au conseil privé, pour qu'il fût exécuté à son insu; que les membres du conseil privé, par l'envoi audacieux et clandestin du warrant à Fotheringay, avaient blessé son cœur et attenté à son autorité. Elle leur reprocha avec emportement une pareille usurpation du pouvoir souverain, où elle trouva comme une tentative de la réduire en tutelle³. Elle fit arrêter Davison, qui fut enfermé

¹ Châteauneuf au roy; Dépêche du 27 févr. Bibl. nat., fonds de Béthune, n° 8880, et dans Teulet, t. II, p. 893, 894.

² *Ibid.*, et dans Teulet, t. II, p. 896, 897.

³ Châteauneuf au roy. Dépêche du 13 mars. Bibl. nat., suppl. français, n° $\frac{3003}{10}$, p. 71, et dans Teulet, t. II, p. 902, 903.

à la Tour et traduit en justice. Elle chassa de sa présence son vieux serviteur Burghley, qui avait donné à Robert Beale le warrant au nom du conseil, et le maltraita au point qu'il lui offrit, en tremblant, la résignation de tous ses emplois. Leicester et Hatton, ses deux favoris, pour avoir participé à la délibération du conseil privé, furent un moment tenus dans l'éloignement et la disgrâce; enfin Beale, qui avait porté le warrant à Fotheringay, fut relégué, quelque temps après, de la secrétairerie d'État dans une position subalterne à York¹. Walsingham seul fut excepté de cette défaveur menteuse et emportée, parce qu'une indisposition réelle ou feinte l'avait empêché de s'associer à l'acte dont profitait et que répudiait Élisabeth. Osant même prendre le deuil de sa victime, la reine d'Angleterre fit faire de pompeuses obsèques à la reine d'Écosse, dont les restes furent déposés dans l'église de Peterborough, à côté de ceux de Catherine d'Aragon, première femme d'Henri VIII, jusqu'à ce qu'ils fussent transportés à Westminster par les soins de son fils monté sur le trône de la Grande-Bretagne.

En ajoutant une iniquité à un attentat, en étant fourbe après avoir été cruelle, Élisabeth espéra tromper le jugement du monde et voulut surtout détourner d'elle les ressentiments d'Henri III et de

¹ Robert Beale à lord Burghley, 24 avril 1595, dans Ellis, 3^e série, t. IV, p. 112 à 120.

Jacques VI. Leurs dispositions l'inquiétaient. Ce n'était pas sans raison. Henri III, malgré son insensibilité et sa faiblesse, avait fort mal pris l'emprisonnement de Destrappes, l'interrogatoire subi par Châteauneuf, l'arrestation de ses courriers et l'ouverture de ses dépêches. Il avait montré à Waade, dépêché extraordinairement vers lui par Élisabeth pour se plaindre de la conspiration attribuée aux gens de son ambassade, toute l'incrédulité qu'il conservait à cet égard et tout le mécontentement qu'il ressentait des procédés de la reine. Il avait envoyé à Londres l'un de ses valets de chambre, nommé Roger, avec mission de réclamer Destrappes, afin qu'il pût lui-même le faire examiner, juger, et, s'il y avait lieu, punir. Usant de représailles, il avait refusé audience à l'ambassadeur Staffort, arrêté les courriers et les dépêches d'Élisabeth à Dieppe et mis l'embargo, dans les ports de France, sur les navires anglais¹.

La mort de Marie Stuart accrut son irritation en ajoutant à ses embarras. Au premier moment, deux de ses ministres, le froid Bellièvre et le circonspect Brulart, furent d'avis d'en tirer vengeance. Le premier dit qu'il fallait montrer à Élisabeth qu'on n'abattait pas ainsi la tête des rois; le second annonça

¹ Dépêche du 13 mars 1587. Bibl. nat., suppl. français, n° $\frac{3003}{10}$, p. 71 et suiv., et dans Teulet, t. II, p. 903 à 905.

qu'il n'entrerait plus dans le conseil d'Henri III si ce prince ne demandait pas compte d'une pareille mort¹. Le peuple de Paris s'émut extraordinairement en apprenant la fin tragique de la reine qu'il avait vue, dans ses jeunes années, assise sur le trône de France, et qu'il regardait comme une martyre de la foi catholique. Les prédicateurs de la Ligue tonnèrent dans toutes les églises contre la Jézabel d'Angleterre, ainsi qu'ils nommaient Élisabeth, et appelèrent sur elle la vengeance de Dieu et des rois. Staffort et Waade n'osaient plus sortir dans Paris². Le premier, bien que sa mère fût auprès d'Élisabeth, effrayé des dangers auxquels celle-ci venait de s'exposer, crut à sa chute prochaine. Il prit ses précautions avec Philippe II, et s'offrit à lui, par l'entremise de Mendoza. Il dit à cet ambassadeur qu'il était tout à la dévotion du roi catholique, pensant *que sa maîtresse vivrait bien peu après avoir permis qu'on exécutât de cette manière la reine d'Écosse*³. Enfin Henri III fit célébrer à Notre-Dame, et en sa présence, un service solennel en l'honneur de son infortunée parente⁴, et sembla même disposé, de con-

¹ Lettre de Mendoza au roi catholique du 6 mars 1587. Papiers de Simancas, série B, liasse 59, n° 35.

² *Ibid.*

³ Mendoza au roi catholique, le 28 feb. 1587. Pap. de Sim., série B, liasse 59, n° 58.

⁴ Mendoza au roi catholique, le 26 mars 1587. Pap. de Sim., série B, liasse 59, n° 14.

cert avec le roi d'Espagne¹, à attaquer la reine d'Angleterre, qui avait fait compter dans Francfort, à la maison de banque Pallavicino, deux cent cinquante mille livres, pour lever une armée de reîtres allemands prête à marcher au secours du roi de Navarre².

Élisabeth sentit plus que jamais la nécessité de l'adoucir. Elle reçut son envoyé extraordinaire Roger, qui était resté quinze jours à Londres sans pouvoir être admis auprès d'elle³. Lui parlant « avec de grandes démonstrations de douleur et quasi la larme à l'œil » de la mort de la reine d'Écosse, elle le chargea d'assurer au roi son maître que cette mort avait eu lieu contre son intention par la faute de Davison « qui en répondrait⁴. » Celui-ci fut en effet condamné par la chambre étoilée, le 28 mars, à une amende de 10,000 livres sterling et à un emprisonnement qui devait se prolonger au gré de la reine⁵, pour avoir méprisé ses commandements et surpris ses pouvoirs. Élisabeth eut bientôt avec Châteauneuf,

¹ Mendoza au roi catholique, le 26 mars 1587. Pap. de Sim., série B, liasse 59, n° 240.

² Châteauneuf à Henri III, de Londres, mars 1587. Ms. Bibl. nat., suppl. français, n° $\frac{3003}{10}$, fol. 71, et dans Teulet, t. II, p. 907.

³ Châteauneuf à Henri III, de Londres, le 27 févr. 1587. Ms. Bibl. nat., fonds de Béthune, n° 8880, fol. 7, et dans Teulet, t. II, p. 895.

⁴ *Ibid.*, et dans Teulet, t. II, p. 897.

⁵ Howell, *State trials*, vol. I, p. 1229 à 1250.

qu'elle n'avait pas vu depuis plusieurs mois, et à qui elle avait envoyé Walsingham ¹, afin de rétablir les bonnes relations entre l'Angleterre et la France, un entretien où elle déploya toute son habileté.

Elle tira à part l'ambassadeur d'Henri III, qu'elle prit par le bras, et lui dit en riant : « Voici notre homme qui m'a voulu faire tuer ². » Elle convint alors que le complot auquel on l'avait mêlé était une invention de deux effrontés coquins qui avaient cherché à lui tirer de l'argent ³. Reconnaisant l'innocence de Destrappes, elle ajouta qu'il était libre désormais et pouvait retourner en France. « J'ay sceu, poursuivit-elle avec esprit, qu'il est homme de loy et qu'il veult suivre le barreau de Paris. Je suis marye de lui avoir causé ce mal, car il m'en voudra toute sa vye. Mais vous luy direz que je ne crois pas jamais plaider ung procès à Paris où il se puisse venger du tort que je luy ay faict ⁴. »

Arrivant à ce qui la préoccupait par-dessus tout, elle parla à Châteauneuf avec plus de douleur encore qu'à Roger de la mort de la reine d'Écosse. Elle prétendit que « c'était le plus grand malheur

¹ Châteauneuf à Henri III, de Londres, mars 1587.

Ms. Bibl. nat., suppl. français, n^o $\frac{3003}{10}$, fol. 71 et suiv., et dans Teulet, p. 902.

² Châteauneuf à Henri III, de Londres, le 13 mai 1587.

Ms. Bibl. nat., fonds Béthune, fol. 16, et dans Teulet, p. 916. — ³ *Ibid.* — ⁴ *Ibid.*, et dans Teulet, t. II, p. 917.

qu'elle eut jamais éprouvé ¹. » Elle soutint qu'elle avait signé le warrant pour contenter son peuple, mais qu'elle était bien décidée à ne pas ôter la vie à la reine d'Écosse, à moins qu'une armée étrangère ne descendît en Angleterre ou qu'il n'y eût en sa faveur un soulèvement considérable dans le royaume. Elle ajouta que, si les quatre membres de son conseil qui lui avaient *joué ce tour*, dont elle assurait qu'elle ne pouvait pas prendre son parti, n'avaient pas été si longtemps à son service et n'avaient pas agi dans l'intérêt de sa personne et de son État, elle jurait Dieu qu'elle leur aurait fait trancher la tête ². Elle dit à Châteauneuf qu'il ne devait pas la croire assez faible et assez méchante ³ pour rejeter la faute sur un petit secrétaire comme Davison, s'il ne l'avait pas commise. Alléguant ensuite à Châteauneuf l'intérêt qu'avaient les deux couronnes de France et d'Angleterre à s'unir pour échapper aux desseins des ligueurs et à l'ambition de Philippe II, qui les menaçaient également, elle lui annonça qu'elle allait envoyer Drake attaquer les côtes d'Espagne, Leicester soutenir de nouveau la république des Provinces-Unies, lui offrit, pour le roi son maître, l'appui de quatre princes allemands, qui, sur une parole d'elle, accourraient le servir avec leurs troupes, et l'invita

¹ *Ibid.*, et dans Teulet, t. II, p. 918.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

lui-même à devenir entre eux l'instrument d'une plus étroite amitié. « Le temps est tel, lui dit-elle, que l'un et l'autre en avons plus besoin que jamais ¹. »

Sans se laisser tromper par les désaveux d'Élisabeth ², mais touché des mêmes raisons politiques qu'elle, Henri III se décida à ne point venger la mort de Marie Stuart. L'intérêt l'emporta sur la parenté, et, pour ne pas exposer sa couronne, il abandonna la cause générale de la royauté. Il craignit, s'il aidait les catholiques exaltés du continent à s'emparer de l'Angleterre, de les rendre victorieux dans les Pays-Bas, tout-puissants en France, et, par la chute d'Élisabeth, de préparer l'agrandissement de Philippe II, l'élévation des Guise et sa propre ruine. Après quelques mois donnés au mécontentement et au deuil, sur le conseil de la reine sa mère ³, il autorisa Châteauneuf à terminer, à Londres, de concert avec Walsingham, les différends survenus entre les deux pays ⁴. Du reste, rompre avec Élisabeth aurait été pour lui aussi difficile que périlleux. La né-

¹ *Ibid.*, et dans Teulet, t. II, p. 916.

² Henri III à Châteauneuf, mai 1587. Bibl. nat., registres du secrétaire Pinart, ms. franç., n° 8808, fol. 28, et dans Teulet, t. II, p. 913.

³ Dépêche de Mendoza à Philippe II du 19 avril 1587. Pap. de Sim., série B, liasse 59, n° 88, et Ms. de la Bibl. nat., dépêches originales, Chauvelin, t. I, n° $\frac{9513}{2}$.

⁴ Pap. de Sim., série B, liasse 59, n° 149.

cessité de repousser l'invasion des reîtres allemands qui pénétrèrent en France dans l'été de 1587, et de résister aux ligueurs qui se rendirent maîtres de Paris par les barricades de 1588, devait lui interdire d'attaquer autrui, en l'obligeant à se défendre lui-même.

Le roi d'Écosse sembla moins facile à apaiser : la mort de sa mère le pénétra d'indignation. Il dit hautement qu'un pareil acte ne resterait pas sans vengeance¹. Élisabeth, craignant les résolutions que pouvaient lui faire prendre ses propres ressentiments, l'animosité de ses sujets et les conseils des rois du continent, envoya auprès de lui le fils de son propre cousin germain lord Hunsdon, le jeune Robert Carey, qui avait eu l'art de se rendre agréable à ce prince. Robert Carey lui portait une lettre tout écrite de la main d'Élisabeth, qui s'y livrait à une apologie et à une affliction également peu sincères. Elle y parlait « de l'extrême douleur qui l'accablait pour le déplorable événement arrivé si contrairement à son intention², » et y prenait Dieu à témoin qu'elle en était entièrement innocente. Elle le suppliait de croire que, si elle l'avait commandé,

¹ Lord Scrope to Walsingham, 21 febr. 1587. — Wright's queen Elisabeth and her times, vol. II, p. 333, et Tytler, t. IX, p. 4.

² Cette lettre, qu'écrivit Élisabeth le 14 (24) févr., est extraite des ms. Cotton. Cal., ix, fol. 161, par M. Henri Ellis, et se trouve dans le 3^e vol., p. 22 de ses *Original letters*.

elle oserait le reconnaître. « Je n'ai pas, disait-elle avec une fierté apparente, un cœur assez bas pour que la crainte d'aucune créature vivante et d'aucun prince m'empêchât de faire ce qui est juste ou me portât à le désavouer. Le lignage dont je sors ne m'expose point à d'aussi viles pensées. Tenez pour assuré que, malgré toutes les suites qui en résulteraient pour moi, je ne laisserais pas ce que j'aurais fait sur d'autres épaules ¹. » Elle affirmait à Jacques VI que, parmi les rois, personne ne lui était plus attaché qu'elle, et elle exprimait le plus tendre intérêt pour lui comme pour son État.

Dans les premiers moments de sa colère, Jacques VI ne souffrit pas que Robert Carey mît le pied en Écosse, où le sentiment national se prononçait contre Élisabeth avec une grande violence. Il l'obligea de s'arrêter à Berwick. C'est là que sir Robert Melvil et le laird de Cowdenknowes allèrent entendre de sa part le message dont Carey était chargé sur la mort de sa mère. En même temps qu'il infligeait cet affront à la hautaine Élisabeth, il permettait que les chefs de la frontière écossaise ravageassent la frontière anglaise et que les habitants des îles soumises à sa domination secourussent les rebelles d'Irlande insurgés sous Tyrone ². Il parut même se rapprocher des catholiques en recevant les émissaires

¹ *Ibid.*

² Tytler, t. IX, p. 4 à 12.

du roi d'Espagne, en écoutant les pères de la société de Jésus, en réintégrant l'évêque de Ross dans toutes ses dignités, en accréditant comme son ambassadeur auprès d'Henri III le fidèle serviteur de Marie Stuart, l'archevêque de Glasgow ¹, qui, en son nom, sollicita l'assistance de ce prince pour venger la mort de sa mère ².

Élisabeth fut très-alarmée de ce qui se passait en Écosse. Elle ne se plaignit cependant pas des dévastations commises par Farnyhirst, Cessford, Bothwell, Angus, Johnston, qui, avec l'assentiment du jeune roi, réduisirent le territoire du voisinage en désert. Elle eut peur de changer ces agressions particulières en guerre générale, toute la noblesse ayant couru aux armes, et les hommes du nord, comme les hommes du sud, demandant avec les mêmes instances à porter le fer et le feu jusqu'aux portes de Newcastle ³. Dans ce mouvement d'exaspération nationale, l'odieux maître de Gray fut poursuivi pour crime de haute trahison, et n'échappa à la mort que par un bannissement perpétuel ⁴. Les partisans d'Élisabeth se taisaient, et personne n'osait

¹ *Ibid.*, et Pap. de Sim., série B, liasse 59, n° 111, et liasse 58, n° 167.

² Pap. de Sim., série B, liasse 59, n° 77. Dépêche de Mendoza au roi catholique du 20 mai 1587.

³ Tytler, t. IX, p. 7.

⁴ *Pitcairn's criminal trials*, vol. I, part. III, p. 157. — Tytler, t. IX, p. 13.

plus défendre l'ancienne alliance conclue avec elle.

Cette princesse ne désespéra cependant point de ramener à elle l'ambitieux Jacques VI. Elle y était d'autant plus intéressée, qu'elle eût été dans un grand péril si l'inimitié déclarée de l'Écosse s'était ajoutée au soulèvement de l'Irlande et avait facilité l'invasion de l'Angleterre qui se préparait sur les côtes de l'Espagne et de la Flandre. Elle lui présenta la succession de sa couronne comme assurée s'il restait en paix; perdue, s'il entrait en guerre. Par ses ordres Walsingham écrivit à Maitland, secrétaire d'État de Jacques VI, une lettre adroite où il ne l'entretenait que de ce grand héritage¹. Il disait qu'une rupture avec l'Angleterre serait, de la part du roi son maître, l'acte le plus impolitique et le plus dangereux; qu'elle réveillerait le souvenir d'anciennes inimitiés oubliées entre les deux nations; qu'elle le rendrait odieux au peuple anglais, auprès duquel il compromettrait irrémédiablement ses droits; qu'il ne pouvait pas espérer l'assistance du roi de France, peu disposé à soutenir un proche parent des princes de la maison de Guise, et naturellement contraire à la réunion des deux couronnes d'Angleterre et d'Écosse sur la même tête; enfin qu'il travaillerait pour le roi d'Espagne, dans lequel il devait voir un compétiteur bien plus qu'un auxiliaire.

¹ Cette lettre est dans Spottiswood, p. 359 à 362. — Tytler, t. IX, p. 7 et 8.

Ces raisons frappèrent Jacques VI, mais ne le décidèrent pas encore. Bien qu'il écoutât les conseils politiques d'Élisabeth, il demeura en relation secrète avec Philippe II, ne voulant ni renoncer au trône de l'Angleterre, ni abandonner la vengeance de sa mère. Il garda longtemps cette position équivoque, et, avec une duplicité déjà fort exercée, il ménagea les deux grands partis prêts à en venir aux mains, sans se déclarer pour aucun. Il laissa les jésuites parcourir librement son royaume, et les comtes de Huntly, de Morton, de Crawford, chefs des catholiques écossais¹, se concerter avec le duc de Parme² dans l'intérêt de l'expédition que préparait Philippe II.

Le roi d'Espagne était le seul qui songeât sérieusement à venger la mort de Marie Stuart. Il y était à la fois poussé par le besoin d'étendre la foi catholique et le désir d'accroître sa domination. Ainsi, restaurer la vieille religion dans l'île qui était alors le foyer le plus ardent du protestantisme et le point d'appui le plus assuré de la révolte dans le reste de l'Europe; acquérir un trône nouveau; punir Élisabeth de l'attentat qu'elle venait de commettre; lui demander compte des agressions qu'elle s'était si longtemps permises; dompter la rébellion des Provinces-Unies par l'assujettissement de l'Angleterre:

¹ Tytler, t. IX, p. 18 à 21.

² Pap. de Sim., série B, liasse 59, nos 91-161.

tels furent les grands desseins à l'exécution desquels Philippe II consacra toutes les forces de ses États. Dès que son ambition fut d'accord avec ses sentiments, il n'hésita plus.

Après la mort de Marie Stuart, il ne désavoua pas ses prétentions au double héritage qu'elle lui avait laissé. « Dieu, lui écrivit son ambassadeur Mendoza, ayant permis que cette maudite nation tombât dans son sens réprouvé, non-seulement en ce qui tient aux choses de son service par l'hérésie, mais en ce qui tient aux choses humaines par un semblable événement, il est visible qu'il a voulu donner à Votre Majesté ces deux couronnes en toute propriété ¹. » L'évêque de Ross fit en français, en latin et en anglais, un écrit pour prouver que Philippe II était l'héritier légitime du trône d'Angleterre, le roi d'Écosse se trouvant frappé d'incapacité par son hérésie ². L'ambassadeur d'Espagne entretint le nonce du pape des droits de son maître ³, et il osa même en parler à Catherine de Médicis ⁴. Le duc de Guise les admit. « Ni la parenté, écrivit-il à Mendoza, ni aultre mien intérêt ne me peuvent contrepeser l'o-

¹ Mendoza à Philippe II, dépêche du 28 février 1587. Pap. de Sim., série B, liasse 59, n° 58.

² Mendoza l'envoie à Philippe II, avec la dépêche du 9 avril. *Ibid.*, série B, liasse 59, n° 73.

³ *Ibid.*, n° 38.

⁴ Dépêche du 19 avril. *Ibid.*, n° 91.

bligation et l'affection que j'ay au très-humble service du roi d'Espagne. Je tiens Sa Majesté catholique pour père commun de tous les catholiques de la chrestienté, et de moi en particulier ¹. » Il lui abandonna la vengeance de Marie Stuart, et se chargea de faire triompher en France le catholicisme, tandis que Philippe II le rétablirait en Angleterre ².

Disposant des vaisseaux et des marins de l'Italie, du Portugal et de l'Espagne, ce dernier prince, auquel obéissaient les soldats les plus aguerris de l'Europe, et qui recevait les trésors du nouveau monde, semblait avoir plus qu'un autre le moyen de réussir dans ce qu'il avait la volonté d'entreprendre. Le projet d'invasion qu'il avait déjà conçu en 1570, et dont il avait commencé les préparatifs en 1583 ³, donna lieu au plus vaste armement maritime qu'on eût encore vu; on y travailla avec une grande activité dans tous les ports de la monarchie espagnole. Le rendez-vous général de la flotte fut la rade de Lisbonne, où tous les navires de la Sicile, de Na-

¹ *Ibid.*, n° 178. Billet du duc de Guise, sous le nom de Mucio, à Mendoza, daté du 22 juin 1587.

² *Ibid.*, n° 238, dépêche de Mendoza au roi catholique du 26 mars.

³ Strada, qui a fait son histoire de *Bello Belgico* avec de bons documents, et surtout avec les papiers du duc de Parme, est, en cela, d'accord avec ce que j'ai dit dans ce livre, d'après les Archives de Simancas, sur ce projet d'expédition. *Liber nonus*, Antverpiæ, 1648, grand in-12, t. II, p. 630, 631.

ples, de la Catalogne, de l'Andalousie, de la Castille, de la Biscaye, sous la conduite de leurs plus habiles et de leurs plus intrépides marins, durent se trouver au printemps de 1588. Cette flotte, qui reçut le nom d'*Invincible Armada*, se composait de cent trente-cinq vaisseaux de diverses dimensions. Outre les caravelles, les ourques, les zabras, les galères, qui étaient les navires ordinaires du temps, soit à voiles, soit à rames, elle comptait un certain nombre de galions et quatre galéasses d'une grandeur énorme. Les galions étaient des vaisseaux ronds, et les galéasses des vaisseaux plats gigantesques avec des châteaux fortifiés et plusieurs étages d'artillerie. Cette flotte, montée par huit mille hommes d'équipage, contenant vingt mille hommes de débarquement, chargée d'armes et de munitions de toute espèce, ayant des vivres pour six mois, et conduisant pour la conversion de l'île un vicaire général du Saint-Office, qu'accompagnaient plus de cent jésuites et autres religieux des ordres mendiants¹, fut placée sous le commandement du marquis de Santa-Cruz, amiral expérimenté et heureux, qui avait battu deux fois près de Terceire le prieur Antonio de Crato lorsqu'il cherchait à se rendre maître du Portugal².

¹ De Thou, liv. LXXXIX.

² Herrera, t. III, p. 87 à 93. — Strada, t. II, liv. IX, p. 633 et 650-51-52.

En même temps que se faisaient ces immenses préparatifs dans la Péninsule espagnole, le duc de Parme réunissait des forces non moins considérables sur les côtes de Flandre. Ce général consommé était nommé chef militaire de l'expédition. Outre les troupes qu'il avait dans ses garnisons ou sous ses drapeaux, cinq mille hommes lui arrivaient du nord et du centre de l'Italie, quatre mille du royaume de Naples, six mille de la Castille, trois mille de l'Aragon, trois mille de l'Allemagne autrichienne avec quatre escadrons de reîtres, et il en recevait aussi de la Franche-Comté et du pays Vallon. Par ses ordres la forêt de Waës avait été abattue et servait à construire des bateaux plats qui, descendus par les rivières et par les canaux à Nieuport et à Dunkerque, devaient transporter trente mille hommes de plus jusqu'à l'embouchure de la Tamise sous l'escorte de la grande flotte espagnole. Des équipages d'artillerie, des fascines, des instruments de siège, et tous les matériaux nécessaires pour jeter des ponts, former des camps, élever des forteresses, devaient trouver place sur les flottilles du duc de Parme, qui poursuivait la conquête des Pays-Bas pendant qu'il disposait tout pour l'invasion de l'Angleterre¹. Favorisé par des dissensions survenues en 1586 entre les insurgés des Provinces-Unies et

¹ Strada, t. II, liv. ix, p. 640 à 644.

Leicester, il avait recouvré Deventer, ainsi qu'un fort devant Zutphen que les commandants anglais sir William Stanley, ami de Babington, et sir Roland York, lui avaient rendus en passant avec leurs troupes au service de Philippe II après la mort de Marie Stuart, et il avait pris l'Écluse¹. Son intention était de laisser au comte de Mansfeldt des forces suffisantes pour continuer cette œuvre devenue secondaire, tandis qu'il irait lui-même, à la tête des cinquante mille hommes de l'*Armada* et de la flottille, accomplir l'entreprise principale.

Cette entreprise, qui intéressait au plus haut point l'autorité pontificale, Philippe II l'avait concertée avec le pape. Sixte-Quint avait promis d'y coopérer de son argent. Il s'était engagé à fournir un million de ducats au moment où l'expédition serait arrivée sur les côtes britanniques. En attendant, il avait, à la demande de Philippe II, donné le chapeau de cardinal² au docteur Allen, directeur du séminaire anglais de Reims, chef de l'émigration catholique, qui fut désigné comme légat du saint-siège en Angleterre. Dans une bulle destinée à rester secrète jusqu'au jour du débarquement, Sixte V renouvelait l'anathème lancé contre Élisabeth par Pie V et

¹ Camden, 552. — Lingard, t. VIII, ch. v.

² Sixte V à Philippe II, 7 août 1587. Arch. gén. de Sim., Neg. de Roma, leg. 950.

Grégoire XIII, il la dépossédait du trône¹. Le nouveau légat, de son côté, prépara un manifeste foudroyant², dans lequel il reprochait à cette princesse l'indignité de sa naissance, l'audace de son hérésie, la fourberie de son caractère, la dissolution de ses mœurs, la cruauté de ses arrêts. Les exemplaires devaient en être répandus avec profusion à l'arrivée de l'*Armada*, afin qu'ébranlé par le mépris et par la haine du peuple anglais, le gouvernement d'Élisabeth tombât plus vite sous l'agression espagnole.

Quelque immense que fût l'armement auquel on travaillait sur tant de points, la grandeur et la destination en restaient ignorées. Le secret de l'entreprise demeura concentré entre Philippe II, Sixte-Quint, le prince de Parme, Mendoza et le duc de Guise. Il fut caché soigneusement à la cour de France, et même, dans cette cour, au nonce Morisini, qui, Vénitien d'origine, portait trop d'attachement aux intérêts de Henri III et penchait pour la politique de Catherine de Médicis³. Aussi se demandait-on à Paris comme à Londres si l'expédition était destinée à soumettre les Pays-Bas, à en-

¹ *Tempesti vita e geste di Sixto-Quinto*, t. II, p. 80.

² Sous le titre d'*Exhortation à la noblesse et peuple d'Angleterre et d'Irlande*. Lingard l'a analysé dans la note BB qui est à la fin de son 8^e volume.

³ Pap. de Sim., série A, liasse 56, nos $\frac{93}{150}$, $\frac{94}{151}$, $\frac{96}{153}$, $\frac{98}{155}$.

vahir l'Angleterre ou à se rendre dans les deux Indes. Mendoza entretenait avec habileté ces incertitudes, que partagea longtemps Élisabeth elle-même.

Malgré sa pénétration et les inquiétudes dont elle ne pouvait se défendre, cette princesse espérait que l'orage, qui s'annonçait, ne fondrait pas sur son royaume. Dès le printemps de 1587, et bien avant que la flotte espagnole fût prête à se réunir dans les eaux du Tage, elle avait envoyé Francis Drake avec trente-sept vaisseaux surveiller les côtes de la Péninsule. Cet intrépide marin, dépassant ses instructions, était entré dans la baie de Cadix et dans la rade de Lisbonne, où il avait commis de grands ravages¹. En outre, pendant l'été de la même année, Leicester était retourné dans les Pays-Bas avec cinq mille hommes pour y secourir contre les Espagnols la république alarmée des Provinces-Unies². Des actes d'une aussi offensante hostilité n'avaient pas empêché Élisabeth d'ouvrir des négociations avec Philippe II, et même de croire qu'elle désarmerait sa colère.

Elle avait nommé pour ses commissaires le comte de Derby, lord Cobham, sir James Croft et les deux jurisconsultes Dale et Rogers, qui s'étaient

¹ Strype, t. III, part. 1, p. 662, 633. — Lingard, t. VIII, ch. v.

² Lingard, *ibid.*

rendus en Flandre au commencement de 1588 et s'y étaient abouchés avec le comte d'Areemberg, Perrenot, Richardot, de Maes et Grenier, plénipotentiaires de Philippe II. Aussi dissimulé qu'Élisabeth, sachant tromper avec plus de calme et autant d'habileté qu'elle, ce prince avait accepté des ouvertures de paix, afin de la rassurer et de la surprendre. Les commissaires anglais demandèrent que l'ancienne alliance entre la maison de Bourgogne et l'Angleterre fût rétablie; que les troupes étrangères fussent retirées des Pays-Bas et que ces provinces pussent jouir de la liberté de conscience. Les commissaires espagnols adhèrent à la première de ces conditions et repoussèrent les deux autres comme contraires aux intérêts ou à la croyance du roi leur maître, et peu conformes, d'ailleurs, à la conduite de la reine Élisabeth, qui réclamait pour les protestants des Pays-Bas une tolérance qu'elle n'accordait point aux catholiques de l'Angleterre. On ne s'entendit pas mieux sur la restitution des villes engagées par les États à Élisabeth et sur le remboursement des sommes prêtées par Élisabeth aux États¹.

Cette négociation, poursuivie pendant les six premiers mois de 1588, alarma Henri III, qui craignait surtout entre l'Espagne et l'Angleterre un rapprochement à la suite duquel Philippe II aurait soumis

¹ Camden, t. II, p. 568 à 571. — Strada, t. II, liv. IX.

les Provinces-Unies et puis maîtrisé la France. Aussi, pour détourner Élisabeth de tout arrangement, lui fit-il offrir, dans le cas où elle serait attaquée par les Espagnols, le double des forces que le traité de 1574 l'obligeait d'envoyer à son secours. Il eut avec l'ambassadeur Staffort une longue conférence à ce sujet, et lui dit que le pape et le roi catholique s'étaient ligués contre la reine sa maîtresse en invitant et lui et les Vénitiens à s'unir à eux, ce qu'ils avaient refusé. « Si la reine d'Angleterre, ajouta-t-il, conclut la paix avec le roi catholique, cette paix ne durera pas trois mois, parce que le roi catholique aidera avec toutes ses forces ceux de la Ligue à me renverser, et vous vous pouvez imaginer ce qui est réservé ensuite à votre maîtresse¹. » D'un autre côté, afin de mieux traverser cette négociation, il proposa à Philippe II une union plus étroite entre les deux couronnes de France et d'Espagne², et en même temps il envoya mystérieusement à Constantinople un personnage de confiance chargé d'avertir le sultan que, s'il ne déclarait pas de nouveau la guerre au roi catholique, celui-ci, déjà possesseur des Pays-Bas, du Portugal, de l'Espagne, des Indes et de presque toute l'Italie, allait se rendre maître

¹ Mendoza était tenu au courant de ces propositions et en informait le roi catholique. Pap. de Sim., série B, liasse 60, nos 117 et 279.

² *Ibid.*, série B, liasse 61, n° 62.

de l'Angleterre, et tournerait ensuite les forces de l'Europe entière contre les Turcs¹.

Philippe II était instruit de toutes ces menées, qu'il se disposait à déjouer par la promptitude de ses coups. Il avait discuté les moyens les plus sûrs d'exécuter l'entreprise qu'il avait si laborieusement projetée et qu'il ne voulait pas différer davantage. Il avait repoussé, comme entraînant des lenteurs, des avis fort sages, quoique très-divers, donnés par des hommes également expérimentés. Afin d'éviter à une aussi grande flotte que l'*Armada* les dangers d'une mer fréquemment orageuse, sir William Stanley avait proposé d'aborder en Irlande, où l'on se fortifierait et d'où l'on envahirait facilement l'Angleterre. Le colonel écossais Semple, d'accord avec l'ingénieur italien Plato qui avait dressé une carte des côtes britanniques, s'était prononcé, au contraire, pour une descente en Écosse, où l'on trouverait la noblesse prête à prendre les armes et le peuple disposé à venger le meurtre de Marie Stuart. Enfin l'amiral Santa-Cruz et le prince de Parme avaient conseillé de s'assurer avant tout d'un grand port sur les côtes de Hollande ou de Zélande, afin que l'*Armada*, après être entrée dans la Manche, pût s'y abriter contre les tempêtes, et, de là, faire voile sans obstacle pour l'Angleterre. Phi-

¹ Lettre du duc de Guise au duc de Parme, d'avril 1588, dans les Pap. de Sim., série B, liasse 60, n° 112.

lippe II n'adopta aucune de ces prudentes mesures¹. Ce prince circonspect, qui compromettait souvent ses projets par ses temporisations et annulait ses préparatifs par ses incertitudes, s'exposa cette fois par précipitation à échouer dans la plus grande entreprise de son règne.

Mais, s'il ne consentait point à ce que le prince de Parme s'emparât préalablement de Flessingue et des bouches de l'Escaut, il ne voulut pas, du moins, que l'*Armada* quittât la rade de Lisbonne avant que le duc de Guise et les ligueurs eussent pris les armes contre Henri III², afin d'empêcher toute diversion de la France en faveur de la reine Élisabeth. Dans ce but, le commandeur Juan Iniguez Moreo se rendit, de sa part, vers les premiers jours d'avril³, auprès du duc de Guise à Soissons, tandis que le prince de Parme renvoya en Écosse le comte de Morton, qui était venu traiter avec lui au nom des catholiques de son pays, et qu'accompagna le colonel Semple, chargé d'inviter Jacques VI à venger enfin la mort de sa mère et l'outrage fait à la nation

¹ Strada, t. II, liv. ix, p. 634 à 637.

² C'était aussi l'avis du duc de Parme. Strada, *ibid.*, p. 634, et dépêche de Mendoza à Philippe II du 25 févr. 1588. Pap. de Sim., série B, liasse 60, n° 254, et dépêche du 15 mars, n° 277.

³ Dépêche de Mendoza au roi catholique du 5 avril. Pap. de Sim., série B, liasse 60, n° 35.

écossaise¹. Le commandeur Moreo réussit pleinement à Soissons. Il offrit au duc de Guise, dès qu'il aurait rompu avec Henri III, 300,000 écus, 6,000 lansquenets et 1,200 lances, de la part du roi son maître, qui, de plus, retirerait son ambassadeur de la cour de France, et en accréditerait un auprès du parti catholique². Le traité fut conclu à ces conditions, et le duc de Guise entra dans Paris, où l'attendaient les ligueurs et d'où il chassa Henri III, le 12 mai, par le soulèvement des barricades. Quinze jours après cette insurrection, qui réduisait Henri III à l'impuissance, et ne lui permettait pas même, selon les paroles du duc de Parme, *d'assister la reine d'Angleterre de ses larmes, dont il avait besoin pour pleurer son propre malheur*³, la flotte espagnole sortit du Tage et se dirigea vers les îles britanniques.

Élisabeth était prise au dépourvu : trompée par les négociations qui se poursuivaient dans les Pays-Bas, elle avait partagé les espérances de paix qu'avait conçues le lord trésorier, dont la prévoyance et l'habileté étaient cette fois en défaut. Malgré les conseils de Walsingham et de Leicester, qui lui représentaient l'invasion comme imminente, elle avait

¹ Le duc de Parme l'a écrit à Mendoza. Dépêche du 11 mars 1588. Pap. de Sim., série B, liasse 61, n° 105.

² Punctos de la instruction, etc. Pap. de Sim., série B, liasse 61, n° 184.

³ Pap. de Sim., série B, liasse 61, n° 62.

sacrifié sa sécurité à son avarice, et s'était mise très-imparfaitement en défense. Au moment où l'*Armada* prenait la mer, ses flottes n'étaient point encore formées et pas un seul homme n'était levé sur le sol de l'Angleterre. Heureusement une tempête vint à son secours. Avant d'avoir dépassé les côtes d'Espagne, l'*Armada* fut assaillie, à la hauteur du cap Finistère, par un premier ouragan qui la dispersa et la contraignit de rentrer fort maltraitée dans les ports de la Biscaye et de la Galice. Elle n'était plus, d'ailleurs, commandée par le marquis de Santa-Cruz. Ce marin expérimenté, malgré sa diligence et ses succès, n'avait pas trouvé grâce devant l'ardeur devenue impatiente de son maître. Philippe II lui avait reproché de n'être pas assez expéditif, et lui avait dit avec une dureté ingrate : « Vous reconnaissez bien mal la bienveillance que j'ai eue pour vous ¹. » Ces paroles d'un roi si absolu et si contenu avaient été meurtrières pour Santa-Cruz. Accablé de fatigue et de chagrin, il était mort, et Philippe II l'avait remplacé par Alonzo Perez de Gusman, duc de Médina-Sidonia, l'un des plus grands seigneurs de l'Espagne, mais peu propre à conduire une semblable expédition. Il est vrai qu'il avait pour ses lieutenants deux habiles marins,

¹ « Male tu quidem pro benevolentia in te mea, mihi gratiam rependis. » Strada, t. II, liv. IX, p. 653.

le Biscayen Juan Martinez de Recalde et le Guypuscoan Miguel Ocquendo.

Pendant que l'*Armada* se ralliait et se radoubaît sur les côtes d'Espagne, Élisabeth avait enfin compris toute l'étendue du danger et y avait pourvu. Reprenant son énergie avec sa clairvoyance, elle forma un conseil militaire pour la défense du royaume; prescrivit d'enrôler, dans les comtés, tous les hommes en état de porter les armes, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de soixante¹; ordonna la réunion de deux armées, l'une de 31,932 hommes d'infanterie et 2,400 hommes de cavalerie, destinée, sous Leicester, à faire face à l'ennemi; l'autre de 34,400 hommes d'infanterie, de 1,914 hommes de cavalerie et de 36 pièces d'artillerie de divers calibres, chargée, sous Hunsdon, de défendre sa royale personne². Elle songea à fortifier la position de Tilbury, vers l'embouchure de la Tamise par où devaient aborder les Espagnols, et elle fit reléguer, dans l'île d'Ely et dans l'intérieur du royaume, les catholiques anglais les plus suspects, tandis qu'elle soumit les autres à une étroite surveillance³. Les deux armées de Leicester et de Hunsdon étaient convoquées, la première pour le 28 juin, la seconde pour le 23 juillet. C'eût été beaucoup trop tard pour

¹ Lingard, t. VIII, chap. v.

² Murdin, p. 612 à 614.

³ Camden, 566.—Murdin, 605.—Lingard, t. VIII, ch. v.

s'opposer à l'invasion sans le contre-temps essayé par l'*Armada*, et, avec ce contre-temps, ce n'était même pas assez tôt pour qu'elles pussent être mises en état de lutter contre les vieilles bandes espagnoles. Mais les faveurs persévérantes de la fortune et l'intrépidité de la marine anglaise réparèrent les retards d'Élisabeth et la sauvèrent des fautes où l'avaient entraînée sa crédulité et sa parcimonie.

Le nombre des vaisseaux qu'elle rassembla fut considérable. Assistée par la cité de Londres, qui, toute seule, en mit trente-huit à sa disposition, servie avec dévouement par tous ses sujets, qui marchèrent à la défense de leur pays et de leur religion, elle eut bientôt cent quatre-vingt-onze navires, la plupart, il est vrai, de petite dimension, portant 15,272 hommes¹. Les plus grands furent commandés par Drake, Forbisher, Winter, Hawkins et tous les hardis marins qui s'étaient signalés dans les mers lointaines contre la puissance espagnole. Cette flotte, nombreuse et agile, sur laquelle accoururent des volontaires appartenant aux premières familles de l'Angleterre, que montèrent des hommes d'une audace et d'une habileté égales, fut placée sous les ordres de l'amiral Howard d'Effingham, qui eut pour lieutenant Francis Drake. Elle se concentra à Plymouth, où elle attendit l'*Armada*, à l'ouverture du

¹ Murdin, p. 618.

canal qui sépare le continent de l'île, tandis qu'une forte division, conduite par lord Henry Seymour et Winter, se porta de l'autre côté du Pas-de-Calais pour joindre l'amiral hollandais Lonck et l'amiral de Zélande, Justin de Nassau¹, bloquer, de concert avec eux, les côtes de Flandre, et empêcher que la flottille du prince de Parme ne se réunit à l'*Armada* du duc de Médina-Sidonia.

Celle-ci remit enfin à la voile le 20 juillet ; sa navigation fut d'abord heureuse, sous un ciel calme et à travers une mer tranquille. Cette flotte, la plus grande qu'eût encore portée l'Océan, s'avancait majestueusement, réputée invincible par les 7,500 marins qui la manœuvraient, par les 19,000 soldats et la troupe nombreuse de prêtres ou de religieux qu'elle conduisait à la conquête et à la conversion de l'Angleterre. Avec ses immenses galéasses et ses formidables galions elle ressemblait à une ville fortifiée voguant sur les eaux. Après qu'elle eut passé la pointe de la Bretagne, excitant partout la surprise et l'admiration, elle arriva en face des vaisseaux anglais qui avaient jeté l'ancre à Plymouth. Supérieure en force et favorisée par le vent qui soufflait du sud, elle pouvait accabler Howard et Drake, et, d'un seul coup, dégager la route de l'Angleterre. C'est ce que demandaient à l'envi les capitaines espagnols ; mais le duc de Médina-Sidonia,

¹ De Thou, liv. LXXXIX, § IX.

les ayant rassemblés, leur montra l'ordre du roi qui défendait de combattre avant que la jonction avec le duc de Parme eût été opérée et qu'on eût conduit toutes les troupes sur les bords de la Tamise. Don Juan de Recalde soutint néanmoins qu'il convenait d'attaquer lorsqu'on était sûr de vaincre, et qu'il fallait servir le roi en lui désobéissant. Mais le timide duc de Médina-Sidonia, observateur scrupuleux des instructions qu'il avait reçues, reprit sa marche pour les côtes de Flandre¹. Il obéit trop bien à un ordre qui, donné loin des lieux et des événements, était une faute, puisqu'il interdisait d'offrir le combat avec opportunité, sans empêcher de le recevoir avec désavantage.

En effet, Howard et Drake, échappés à ce péril, suivirent l'*Armada*, qui, formée en croissant, s'avancait avec lenteur, et attaquèrent victorieusement son arrière-garde. Dans ce canal étroit, dont ils connaissaient les passages et les écueils, leurs vaisseaux agiles surent toujours prendre le vent, et, tout en évitant le choc de la masse redoutable contre laquelle ils se seraient brisés, ils parvinrent à l'entamer par d'importantes captures. Ils lui livrèrent ainsi, le 4 août, un combat heureux, en face de l'île de Wight², et l'inquiétèrent constamment jusqu'à la hauteur de Calais, où elle arriva et jeta l'ancre le 6. Placée à

¹ Strada, t. II, liv. IX, p. 656, 657, 658.

² Strada, *ibid.*, p. 659 à 661.

quelques lieues de Dunkerque et de Nieuport, elle semblait alors toucher à l'un des termes de l'entreprise.

A l'approche de l'*Armada*, le prince de Parme, après avoir rompu les conférences entre les commissaires espagnols et les commissaires anglais, avait tout disposé pour s'unir à elle. Le 7 et le 8 août, il avait embarqué 14,000 hommes sur la flottille de Nieuport ¹, et il était parti ensuite pour aller embarquer le restant des troupes de l'expédition sur la flottille de Dunkerque ². Le duc de Médina-Sidonia s'apprêtait à le joindre et à escorter ses vaisseaux plats jusqu'aux bouches de la Tamise. Mais Drake ne lui en laissa pas le temps. Avec son ardente et infatigable opiniâtreté, il n'avait pas cessé de poursuivre l'*Armada*, et il avait aussi jeté l'ancre non loin d'elle. Les éléments vinrent en aide à ses attaques. Dans la nuit du 8 au 9, le ciel se couvrit et l'atmosphère embrasée annonça un orage. Drake prit huit des petits navires les plus maltraités de sa flotte, les remplit de salpêtre, de bitume et d'autres matières combustibles, et les fit conduire, au milieu de l'obscurité, dans le voisinage des navires espagnols. A une certaine distance on y mit le feu, et les huit brûlots, éclairant tout à coup la nuit de leur lumière sinistre, s'avancèrent sur l'*Armada*. Celle-ci fut saisie d'épouvante. Elle

¹ Strada, *ibid.*, p. 665.

² *Ibid.*

craignit d'être incendiée comme l'avait été, quelques années auparavant, une autre flotte devant Anvers, et les Espagnols, levant leurs ancres et coupant leurs câbles, quittèrent précipitamment la côte et s'enfuirent avec confusion vers la haute mer ¹. Mais ils n'échappèrent à l'incendie que pour être exposés à la tempête.

Un violent orage éclata dans ce moment, et le vent du sud-ouest commença à souffler avec fureur. Pousée par cet ouragan, la flotte espagnole, que poursuivit encore le lendemain et que canonna tout le jour la flotte anglaise, fut jetée sur le rivage, entre Calais et les bouches de l'Escaut; elle eut beaucoup de peine à se tirer de ces bas-fonds, où échouèrent plusieurs galions et l'une des quatre grandes galéasses. L'*Armada* avait déjà perdu quinze vaisseaux, portant quatre mille sept cent quatre-vingt-onze hommes, et elle ne pouvait échapper à une plus grande ruine qu'en sortant de ce dangereux canal. L'expédition était manquée, et le duc de Médina-Sidonia, poussé du sud au nord par la tempête, qui ne lui permettait point de traverser de nouveau la Manche sans périr, se jeta dans une route presque aussi hasardeuse. Il fit le tour de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande, et reprit à travers l'Océan septentrional le chemin de l'Espagne ². Dans cet orageux trajet,

¹ Strada, *ibid.*, p. 665 à 667.

² *Ibid.*, p. 667 à 669.

il sema des débris de sa flotte une mer qui lui était inconnue, et laissa dix-sept de ses vaisseaux sur les seules côtes d'Irlande.

Pendant que l'*Armada* éprouvait ce désastre et que le prince de Parme, assez abattu d'un aussi grand échec, retirait ses troupes des bateaux plats, le roi d'Écosse s'était enfin décidé entre Philippe II et Élisabeth. Longtemps il les avait ménagés l'un et l'autre. Au mois de juillet même il avait favorablement reçu le colonel Semple, que lui envoyait le prince de Parme. Il avait écrit à ce dernier dans des termes qui pouvaient le faire considérer comme un futur auxiliaire pour lui¹. Mais, lorsque le comte de Morton, conformément à ce qui avait été convenu dans les Pays-Bas, donna aux catholiques écossais le signal de l'insurrection pour seconder l'expédition espagnole, Jacques VI comprit que le danger lui était commun avec Élisabeth. Malgré le soin qu'avaient pris les agents de l'Espagne de se taire sur le but religieux de l'entreprise, et de lui cacher l'ambition de Philippe II sous la vengeance de sa mère, il vit bien qu'il s'agissait de rétablir l'ancienne croyance en Angleterre et de soumettre ce pays au roi catholique. Aussi n'hésita-t-il plus. Il dit que le roi d'Es-

¹ « Et rex admissio perhonorifice Simplio, egit per litteras, quarum autographum apud me est, gratias Parmensi duci, cujus humanitati adstrictum se in perpetuum profitebatur. » Strada, *ibid.*, p. 646.

pagne lui réservait la grâce que Polyphème accordait à Ulysse, celle d'être dévoré le dernier ¹, et il marcha en armes contre Morton, dont il prit le château de Lochmaben, et qu'il jeta en prison après l'avoir battu à Dumfries ². Cet acte de vigueur arrêta les entreprises des catholiques d'Écosse, et tira d'une grande angoisse Élisabeth, qui n'avait pas mis en état de défense sa frontière du nord. Elle envoya aussitôt auprès du jeune prince, que sa croyance et ses intérêts ramenaient à elle, William Ashby, pour le féliciter, et lui offrir de sa part un duché en Angleterre, comme acheminement au trône, cinq mille livres sterling de pension, avec l'entretien d'une petite garde du corps de cinquante gentilshommes écossais ³. Ces engagements, que la présence du péril lui faisait alors prendre, et que le retour de la sécurité la dispensa plus tard de tenir, achevèrent de gagner Jacques VI. Il s'entendit de nouveau avec Élisabeth, et comme l'ambition parlait en lui plus haut que le sang, les mêmes raisons qui l'avaient rendu si accommodant sur la captivité de sa mère l'empêchèrent définitivement de demander compte de sa mort.

La reine d'Angleterre triomphait sur tous les

¹ Camden, t. II, p. 583. — Spotiswood, p. 369. — Tytler, t. IX, p. 20, 21.

² Tytler, t. IX, p. 21, 22. — Robertson, liv. VII.

³ Tytler, t. IX, p. 22.

points. Si elle n'avait pas prévu le péril d'assez loin, elle y avait fait face avec un généreux courage. Elle avait animé l'Angleterre de son intrépidité et de sa confiance; elle avait voulu se mettre à la tête de ses troupes, qu'elle visita dans leur camp de Tilbury, au milieu d'enthousiastes transports. Le peuple anglais, pénétré de reconnaissance et d'admiration, l'honora comme sa libératrice, et crut lui devoir tout à la fois le salut de son indépendance et la sécurité de sa religion.

Quant à Philippe II, dont ce désastre arrêta les prospérités politiques, il apprit la ruine de l'*Armada* avec la tranquille fierté du monarque le plus puissant de l'Europe. Ce fut son ministre favori, don Christoval de Moura, qui se chargea de la lui annoncer. Don Christoval le trouva écrivant des lettres dans son cabinet. Philippe II l'écouta sans changer de visage : « Je rends grâce à Dieu, dit-il, de m'avoir donné le moyen de supporter sans embarras une semblable perte et d'être en état de remettre en mer une flotte aussi grande. L'eau qui coule peut se perdre si la source n'en est pas tarie ¹. » Reprenant

¹ Strada, t. II, liv. IX, p. 671. Cependant, d'après un fragment de la lettre que don Juan de Idiaquez adressa, le 31 août 1588, au prince de Parme et que M. Gachard vient de publier, Philippe II éprouva de ce désastre plus de chagrin qu'il n'en montra. « Su Magestad lo ha sentido mas que se puede creer; y si todavia no quedase alguna esperanza en Dios de que podria haverse servido de responder por su

ensuite sa plume, il continua paisiblement à écrire ¹. L'*Armada*, s'il faut croire ce qu'en dit l'ambassadeur Mendoza à l'historien de Thou, lui avait cependant coûté plus de cent millions de ducats ². Les débris en arrivèrent au mois de septembre dans les ports de Santander et de la Corogne, conduits par le duc de Médina-Sidonia, qui reçut l'ordre de se retirer dans ses terres sans être admis à voir le roi, et par don Juan de Recalde, qui succomba bientôt aux fatigues qu'il avait essuyées. Philippe II fit part à ses peuples de ce grand revers dans le langage élevé et soumis d'un prince chrétien. Il demanda des prières publiques à tous les archevêques et évêques de ses États : « Les événements de la mer, leur écrivit-il, sont variables, comme on le sait, et comme vient de l'éprouver l'*Armada* ³. » Attribuant le malheur survenu à des causes plus fortes que les précautions humaines, il les invitait à invoquer en sa faveur l'assistance de Dieu : « Recommandez, leur disait-il en finissant, toutes mes actions à Notre-Seigneur, afin que sa divine Majesté les fasse tourner à l'utilité

causa, y que, vuelta del *Armada* ha dado occasio à V. E., lo haviá sabido tomar de suerte que no se escape de las manos, no se como se llevaria un sentimiento tan grande. » *Correspondance de Philippe II*. In-4^o, Bruxelles, 1851, t. II, p. LXXVII, et sa lettre du 3 sept., *ibid.*, p. LXXVIII.

¹ *Ibid.*

² Thuanus, lib. LXXXIX, c. XIV.

³ Herrera, t. III, p. 113.

de son service, à l'exaltation de son Église, au bien et à la conservation de la chrétienté. C'est là tout ce que je veux ¹. »

Quoique sa réponse à don Christoval de Moura semblât annoncer l'équipement prochain d'une nouvelle flotte, et bien que Mendoza lui conseillât de préparer une autre expédition ², Philippe II ne put pas reprendre le dessein auquel il avait travaillé cinq ans, réfléchi dix-huit, et qui avait échoué en quelques jours. Les événements ne le lui permirent point. Le duc et le cardinal de Guise, tués vers la fin de 1588, à Blois, au service de la même cause, pour laquelle avait péri Marie Stuart à Fotheringay; Henri III, assassiné par un moine, vers le milieu de 1589, à Saint-Cloud, et sa mort, séparant pour la première fois en France le catholicisme de la royauté; les ligueurs, engagés durant cinq années dans une lutte ardente et opiniâtre contre les protestants unis aux royalistes, obligèrent Philippe II à détourner ses vues de l'Angleterre pour les diriger sur la France. Il employa ses finances à y soutenir la Ligue, ses armées à l'y défendre, et, pendant qu'il cherchait à déposséder Henri IV, il ne put pas songer à renverser Élisabeth. Cette princesse, après la mort de Marie Stuart et la dispersion de l'*Armada*, n'eut

¹ *Ibid.*

² Dépêche de Mendoza à Philippe II du 2 novembre 1588. Pap. de Sim., série B, liasse 60, nos 47 et 48.

plus rien à craindre. Aucune entreprise sérieuse ne fut tentée, ni même conçue pour lui enlever le trône et pour arracher la Grande-Bretagne au protestantisme, qui y resta à jamais le maître. Ayant affermi dans son royaume la révolution que son père, Henri VIII, avait opérée, Élisabeth aida, sur le continent, Henri IV à dompter la Ligue, la république des Provinces-Unies à se rendre indépendante de l'Espagne. Partout où Philippe II voulait rétablir la vieille croyance, elle se donna la mission de maintenir la nouvelle, et cette mission elle l'accomplit à l'aide d'une puissance moins forte que la sienne, mais avec plus d'habileté ou de bonheur que lui, puisqu'elle fit triompher le protestantisme en Angleterre, en Écosse, en Hollande, et qu'elle l'empêcha de succomber en France. Comme la politique de Philippe II, la politique d'Élisabeth fut entachée de fourberie et souillée de cruauté; seulement, de Philippe II data la décadence de l'Espagne, et sous Élisabeth commença la grandeur de l'Angleterre.

Telle fut l'issue de la lutte longue et inégale des deux religions dans la Grande-Bretagne. Marie Stuart succomba avec l'ancienne; Élisabeth s'affermir avec la nouvelle. En soutenant une cause pour ainsi dire perdue, Marie Stuart ne fut ni heureuse pendant sa vie, ni vengée après sa mort. La position où elle se trouva placée dès son retour de France en Écosse et la croyance qu'elle ambitionna

d'y rétablir contribuèrent à ses infortunes au moins autant que ses passions et ses fautes.

L'Écosse avait été de tous les temps difficile à défendre et à gouverner. Cinq rois de la maison de Stuart avaient péri pour avoir tenté d'en assurer l'indépendance vis-à-vis de l'Angleterre et d'y constituer l'autorité publique contre la noblesse féodale. Le dernier qui avait été accablé sous le poids de cette tâche était Jacques V, le père infortuné de la plus infortunée Marie Stuart. En mourant à l'âge de trente ans, et en laissant pour régner après lui une fille âgée de six jours, il annonça avec une mélancolique prévoyance le sort de son pays et de sa race. Une guerre s'engagea autour du berceau de sa triste héritière pour savoir si elle entrerait dans la maison des Valois ou dans celle des Tudor; si elle épouserait le petit-fils de François I^{er}, ou serait mariée au fils de Henri VIII; si l'Écosse resterait indépendante sous le protectorat de la France, ou si elle se confondrait avec l'Angleterre par une incorporation depuis longtemps recherchée. Le parti de l'indépendance l'emporta sur le parti de l'union, et Marie, encore enfant, fut conduite en France. C'est là que s'écoulèrent ses plus douces et ses plus charmantes années. Pendant ce temps grossissait en Écosse la tempête qui devait troubler tout le reste de sa vie. Gouvernée tour à tour par un régent du parti français, le duc de Châtellerault, ou par une régente

d'origine française, Marguerite de Lorraine, sœur des Guise, l'Écosse, en lutte avec l'Angleterre, alliée avec la France, s'enfonça de plus en plus dans ses divisions. Aux causes toujours subsistantes et en ce moment ranimées des anciennes querelles s'en ajoutèrent d'autres : la réformation religieuse vint fortifier l'indépendance féodale et mêler l'ardeur des nouvelles croyances à l'énergie des vieux intérêts. Elle donna la démocratie presbytérienne pour alliée à l'aristocratie territoriale. Ce grand événement s'était accompli durant l'absence de Marie Stuart, qui, en retournant, vers l'automne de 1561, sur le trône de ses ancêtres, se trouva en butte à des dangers bien plus redoutables que ceux auxquels n'avaient pu résister tant d'autres rois avant elle.

Pour commander en reine à une noblesse toute-puissante, sans provoquer ses soulèvements; pour pratiquer le culte catholique, sans exciter la défiance agressive des protestants; pour conserver la plénitude de son autorité souveraine vis-à-vis de l'Angleterre, sans s'exposer aux menées et aux attaques de l'inquiète Élisabeth, qu'apportait Marie Stuart en Écosse? Elle ne connaissait pas les usages du pays qu'elle était appelée à régir, et elle en condamnait la religion. Sortant d'une cour brillante et raffinée, elle revenait, pleine de regrets et de dégoûts, au milieu des montagnes sauvages et des habitants incultes de l'Écosse. Plus aimable

qu'habile, très-ardente et nullement circonspecte, elle y revenait avec une grâce déplacée, une beauté dangereuse, une intelligence vive mais mobile, une âme généreuse mais emportée, le goût des arts, l'amour des aventures, toutes les passions d'une femme jointes à l'extrême liberté d'une veuve. Bien qu'elle eût un grand courage elle ne s'en servit que pour précipiter ses malheurs, et elle employa son esprit à mieux faire les fautes vers lesquelles l'entraînaient sa situation et son caractère. Elle eut l'imprudence de se présenter comme l'héritière légitime de la couronne d'Angleterre, et de devenir ainsi la rivale d'Élisabeth; elle servit d'appui et d'espérance au catholicisme vaincu dans l'île, et encourut par là l'implacable inimitié du parti réformé, qui voulait sauver à tout prix la révolution religieuse qu'il avait faite.

Ce n'est pas tout. Les périls auxquels l'exposaient l'exercice de son pouvoir, les prétentions de sa naissance, les ambitions de sa foi, elle les aggrava par les torts de sa conduite privée. Le goût soudain qu'elle ressentit pour Darnley, les familiarités excessives qu'elle eut avec Riccio et la confiance qu'elle lui accorda, la passion effrénée qui l'entraîna vers Bothwell, lui furent également funestes. En elevant jusqu'à elle comme époux et comme roi un jeune gentilhomme dépourvu de tout, hors des agréments de la personne, et dont elle se dégoûta si vite; en

faisant son secrétaire et son favori d'un étranger et d'un catholique; en consentant à devenir la femme du meurtrier de son mari, elle anéantit elle-même son autorité. Après avoir perdu sa couronne, elle exposa inconsidérément sa liberté. Elle chercha un asile, sans être assurée de l'y recevoir, dans le royaume même de son ennemie, et, après s'être mise à la merci d'Élisabeth, elle conspira contre elle avec bien peu de chance de la renverser. Du fond de la prison où elle avait été iniquement jetée et où elle était iniquement retenue, elle crut pouvoir, de concert avec le parti catholique, préparer sa délivrance, tandis qu'elle ne travaillait qu'à sa perte. Ce parti était trop faible dans l'île, trop désuni sur le continent, pour s'insurger ou pour intervenir utilement en sa faveur. Les soulèvements qu'il tenta en Angleterre depuis 1569, et les trames qu'il y ourdit jusqu'en 1586 achevèrent de le ruiner, en causant la mort ou la fuite de ses chefs les plus entreprenants. La croisade maritime discutée à Rome, à Madrid, à Bruxelles, dès 1570, et convenue en 1586, pour abattre Élisabeth et relever Marie Stuart, loin de placer sur le trône de la Grande-Bretagne la reine des catholiques, la fit monter sur l'échafaud.

L'échafaud, tel fut donc le terme de cette vie ouverte par l'expatriation, semée de traverses, remplie de fautes, presque toujours douloureuse et un

moment coupable, mais ornée de tant de charmes, touchante par tant d'infortunes, épurée par d'aussi longues expiations, finie avec tant de grandeur. Marie Stuart, victime de la vieille féodalité écossaise et de la nouvelle révolution religieuse, emporta avec elle les espérances du pouvoir absolu et du catholicisme. Toutefois, ses descendants, parvenus à la couronne d'Angleterre seize années après sa mort, la suivirent dans la voie dangereuse où plusieurs de ses ancêtres l'avaient précédée. Son petit-fils, Charles I^{er}, en voulant établir la monarchie absolue, fut décapité comme elle, et son arrière petit-fils, Jacques II, en essayant comme elle de restaurer le catholicisme, fut jeté du trône dans l'exil. Après lui s'éteignit sur la terre étrangère cette race des Stuarts, que son esprit inconsidéré, son caractère aventureux et la fatalité de son rôle ont rendue l'une des plus tragiques de l'histoire.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.





739681
/ 1

